CE QUE DIT

LE RUISSEAU

J'étais fatigué quand je m'arrêtai au bord du ruisseau babillard.

La nymphe, qui est de ma connaissance, vu que je la rencontre souvent dans la forêt et dans la montagne, vint à moi toute courroucée.

« Que fais-tu si près de ma source, et d'où te vient cette hardiesse d'écouter des choses qui ne sont pas dites pour toi?

— Je ne connais pas la langue des ruisseaux, ma belle amie; je ne répéterai donc pas...

— Je ne m'y fie point. Vous autres rêveurs, vous êtes d'une insupportable curiosité. Vous vous piquez de deviner nos secrets, et vous les traduisez à tort et à travers. Va-t'en, tu n'as que faire dans mon jardin et dans ma prairie.

— Souffre-moi ici un instant, je suis las, et ton ravin sauvage est plus beau que toutes les œuvres de l'homme.

— Prends garde, dit-elle encore, vos fadeurs poétiques ne me touchent guère, et je t'avertis que si tu t'obstines, tu pourras bien t'en repentir. »

La grondeuse vision disparut, et moi, ne la jugeant point méchante, je restai sur ses terres sans souci ni bravade.

Il faut vous dire qu'il eût été difficile de rencontrer un plus joli ruisselet. Mince comme un fuseau et clair comme un diamant, il apparaissait tout à coup, sortant des buissons, dans une superbe touffe de primevères, et, se laissant tomber tout droit de roche en roche, il se cachait sous une pierre moussue, doucement inclinée, d'où il sortait en bouillonnant, et s'en allait vite frissonner sur un lit de sable fin qui le portait sans bruit dans la belle rivière.

Car c'est peut-être la plus belle rivière du monde que la Creuse au mois d'avril en cet endroit-là. Elle dessine de grandes courbes immobiles et transparentes dans de hautes coupures taillées en amphithéâtre et tapissées de l'éternelle verdure des buis. De loin en loin, elle rencontre des blocs et des gradins de rochers noirs et tranchans, où elle mugit et se précipite. Là où j'étais, elle ne disait mot, et sa grande clameur perdue ne m'empêchait pas d'entendre le babil de la petite source.

De beaux chênes occupés à développer et à déplier lentement au soleil leurs jeunes feuilles encore gommeuses et encore plus roses que vertes donnaient déjà un clair ombrage. Les gazons étaient littéralement semés de pâquerettes, de violettes blanches et bleues, de scilles, de saxifrages et de jacinthes. Dans le lit du ruisseau, la cardamine des prés attirait les charmans papillons aurore qui portent son nom. Partout, sur les âpres rochers granitiques, le lierre dessinait de mystérieuses arabesques, et les grands cerisiers sauvages tout en fleur semaient de leur neige légère les petits méandres de l'eau courante.

Mais au fait que disait-il ce ruisseau jaseur, si gai, si pressé, si sémillant dans son lit de mousse et de cresson? Il se souciait fort peu d'être écouté, lui, et il n'était point au pouvoir de sa nymphe jalouse de le faire taire un seul instant, eût-on récité à côté de lui les plus beaux discours. Il avait bien d'autres affaires! il tombait, tombait; il courait, courait, mais surtout, et il me sembla que c'était là son affaire de prédilection, il parlait, parlait; il ne déparlait pas.

« Bah! me dit Lothario, qui était venu me rejoindre et qui me surprit aux écoutes, il résonne, il gazouille, il *murmure*, comme disent les romances; mais il ne parle pas, va! Tu peux donner carrière à ton imagination; mais moi, je te jure qu'il ne dit rien du tout. »

Je n'osai point confier à Lothario l'apparition de la nymphe; je craignais qu'il ne se moquât de moi. Il voyageait en naturaliste, et l'étude des choses réelles était aussi le but de ma promenade; mais il ne dépendait pas de moi de n'être pas visité et interpellé de temps en temps par les esprits fantastiques qui ne lâchent guère un pauvre diable de poète.

« Je te jure aussi, moi, lui dis-je, que ce ruisseau ne chante pas au hasard. Nous sommes des sourds qui voulons faire les esprits forts, et nous parlons des voix de la nature comme les aveugles des couleurs. Si nous avions un peu d'intelligence et beaucoup de patience, nous finirions par comprendre ce que dit ce filet d'eau.

— Attends! reprit Lothario; veux-tu que je lui fasse dire tout

autre chose que ce que tu crois entendre? Je conviens avec toi qu'il a une très jolie voix, et qu'il a l'air d'articuler des syllabes assez variées; mais je vais soulever cette grosse pierre, déranger les cailloux qu'elle nous cache, et tu verras que ton ruisseau perdra la voix ou chantera un tout autre motif.

— Cette proposition me remplit d'horreur, m'écriai-je, et je te défends de toucher à cette voix!

— Imbécile, reprit Lothario, un instrument n'est pas une voix. Tu prends une cause pour un effet.

— Imbécile toi-même, lui dis-je. Veux-tu que j'ouvre ton larynx et que j'en arrache les organes du son, ou que je brise tes dents, que je supprime ta langue, et que je te réduise à ne plus produire que d'affreuses grimaces ou de sourds grognemens pour tout langage? Qu'aurai-je fait alors? J'aurai détruit en toi le plus bel instrument de la création et l'effet avec la cause, la cause avec l'effet, le verbe, le *logos*, le dieu qui se manifeste par la bouche de l'homme.

— Calme-toi, reprit Lothario. En vérité, mon pauvre Théodore, tu bats, aujourd'hui particulièrement, la campagne, et je veux te prouver ta sottise. »

Il s'assit sur la mousse et parla ainsi :

« Il n'y a pas seulement dans la création terrestre, qui est, j'en conviens, une œuvre d'intelligence divine, des causes et des effets. Il y a un troisième élément d'harmonie, ou plutôt il y a l'harmonie elle-même, c'est-à-dire le rapport entre l'effet et la cause. Prenons une lyre et supposons qu'elle puisse être la cause des sons qu'elle produit. Prenons aussi les sons produits pour l'effet de cette cause. Il n'en est pas moins vrai que, sans la main de l'artiste qui fait vibrer les cordes, la lyre est muette, et la cause qui ne peut produire aucun effet n'est plus une cause. Les sons ne peuvent jamais être qu'un effet, ou, pour mieux parler, une conséquence de l'ébranlement des cordes. Ils ne peuvent donc se passer de l'impulsion de l'instrument, mais l'instrument seul ne les produit pas. Dis-moi dès lors laquelle, de ta main ou de ta lyre, est la véritable cause?

— Où veux-tu en venir avec ce pédantisme de lieux communs?

— A ceci, qu'un instrument peut parler jusqu'à un certain point sous la main de l'homme, vu que la musique peut exprimer des sentimens, évoquer des images, être enfin l'expression d'un certain ordre de pensées, bien qu'elle ait besoin des paroles pour être un langage véritablement défini, mais que le prétendu langage de ton ruisseau, n'étant produit que par la rencontre et la combinaison fortuite de quelques cailloux et par la sonorité d'une roche creuse,

n'est ni de la musique ni de la parole, et doit être assimilé à un simple bruit.

— Je te déclare, Lothario, que je ne suis nullement satisfait de ta comparaison. Je t'accorde que la roche creuse et les cailloux fortuitement disposés en instrument n'établissent ici qu'une cause muette par elle-même; mais le ruisseau arrive et traverse les organes de cet instrument. C'est donc lui, la main de l'artiste, qui confie à l'air l'émission de ce qu'on appelle les ondes sonores. C'est donc lui, la cause, qui le fait parler.

— Soit, s'écria en riant Lothario : c'est le ruisseau qui fait vibrer l'instrument, absolument comme le vent fait vibrer la harpe éolienne; mais depuis quand une vibration est-elle un langage?

— Malheureux, tu ne l'as donc jamais écouté, le chant de la harpe éolienne, ou seulement celui de la girouette?

— Si tu veux appeler cela du chant, alors le chant n'est qu'un bruit, et il n'y a de véritable langage que dans la parole.

— Non, attends! Je ne dis pas cela. Le vrai chant est un langage, l'expression d'un certain ordre de sentimens et de pensées, tu l'as dit, et je le reconnais; mais n'y a-t-il de langage et de chant que chez l'homme? Crois-tu que le rossignol... Écoute! le voilà qui couvre le babil du ruisseau, et qui remplit de sa passion et de sa fantaisie la nature enivrée. Écoute ces abeilles; regarde deviser (et raisonner à coup sûr) ces laborieuses fourmis dont la faible voix ne peut parvenir à nos oreilles, mais dont le travail d'association nous étonne. Vois ici agir et folâtrer sur l'eau tous ces petits êtres que nous n'avons pas le droit de supposer muets parce que nos sens ne sont pas assez parfaits pour les entendre! N'ont-ils pas un langage complet, relativement aux besoins de leur nature?

— D'accord, répondit Lothario; mais si tu confonds maintenant le langage des animaux avec celui des choses, tu confonds les êtres avec la matière inanimée, et il n'y a plus moyen de causer avec un fou.

— Patience donc! Les plantes ne sont-elles pas aussi des êtres? Les crois-tu dépourvues de sensibilité et de volonté?

— Non. Elles ont aussi leurs manifestations, tout à fait mystérieuses pour nous; mais elles les ont parce qu'elles doivent les avoir, et elles doivent les avoir parce qu'elles sont, sur un échelon particulier, des êtres organisés. Si tu me disais : Je vais écouter le ramage des fleurs, je te répondrais que je te sais capable de tout; mais je ne verrais là que l'exagération poétique d'une déduction assez fondée, tandis que, devant ta prétention de surprendre le langage d'un ruisseau, je te salue comme le plus grand fou que la manie littéraire ait jamais produit.

— Il ne s'agit pas ici de littérature!

— Si fait! C'est la fantaisie descriptive qui vous jette dans ces aberrations. Vous confondez tout dans vos vagues peintures, et vous prétendez nous faire croire que vous surprenez dans la nature certains secrets ultra-panthéistiques dont la nature a horreur et dont la logique a pitié. »

J'allais me justifier, mais Lothario ne voulut pas m'écouter davantage. Une libellule qui passait lui parut pour le moment plus intéressante que ma conversation, et il s'éloigna à sa poursuite.

Je restai fort consterné, car il avait ébranlé en moi des notions vagues, je l'avoue, mais qui ne m'en sont pas moins chères. Je savais bien ne pas mériter le reproche de vouloir sacrifier le vrai à la fantaisie littéraire. La notion poétique qui ne vous surprend pas comme une impérieuse révélation n'est pas la poésie, et si on la cherche trop, elle vous fuit; mais je pensais que cette révélation devait être écoutée comme une voix de la nature elle-même, et la réprimande de Lothario me faisait craindre d'avoir pris mes propres hallucinations pour le langage de la Divinité. « Qui sait en effet, me disais-je, si tu n'es pas fou de chercher à pénétrer dans la région de l'indiscernable? N'est-ce pas à cette vaine fantaisie que tu sacrifies sans remords tant d'heures contemplatives qui pourraient être consacrées à ton instruction? La réalité, dans ce qu'elle met à la portée de tes recherches et de tes hypothèses, n'est-elle pas assez grande? N'est-elle pas précisément d'une étendue et d'une profondeur qui t'écrasent, et ne vois-tu pas que ta courte vie s'écoulera comme ce ruisseau que l'été va tarir, sans que tu aies seulement franchi le parvis du sanctuaire des sciences naturelles? Que cherches-tu dans les longues rêveries où tu t'absorbes, inerte comme une pierre sous le froid regard de la lune, passif comme l'arbre que la brise caresse ou que l'orage tourmente? Que crois-tu pouvoir entendre dans ces confuses sonorités, dans ces intraduisibles harmonies dont tu ferais mieux de démêler les causes positives et de déterminer les effets avec précision, comme fait Lothario? »

Une petite voix se prit à rire dans les buissons, et j'entendis la nymphe qui se moquait de moi. « Cherche, va! disait-elle, cherche ce qui se dit dans l'eau, dans le vent, dans le sable ou dans la nuée! Ton ami l'a trouvé, lui; il ne se dit rien du tout! Les *êtres* seuls sont doués de la parole, et moi, je ne suis rien, je suis muette, muette; je suis une cause sans effet et un effet sans cause, comme ma roche et comme mon ruisseau! »

Et il me sembla que le ruisseau et sa grosse pierre répétaient à satiété : *Nous sommes muets, muets! N'entends-tu pas que nous sommes muets?...* et qu'ils accompagnaient ces mots d'un perpétuel petit éclat de rire.

« Dites ce que vous voudrez et riez tout à votre aise! m'écriai-je impatienté; vous ne pouvez pas me prouver que vous dites ce que je crois entendre : donc vous n'êtes que des illusions, et je vous souhaite le bonsoir! »

Et j'allais ramasser mon sac et mon bâton pour m'en aller; mais je ne pus faire un mouvement, et je reconnus avec stupeur que j'étais enchaîné là par une force magique.

« Mon petit ami, reprit alors la nymphe invisible, il ne t'est pas possible de prouver que c'est moi qui te rends immobile; donc tu ne l'es pas : lève-toi donc, et va-t'en! »

Mais je ne pouvais m'en aller, et je me plaignis de l'ironie et de la cruauté de la magicienne.

« Allons, dit-elle, j'ai pitié de toi; je te rendrai ta liberté quand tu auras compris ce que dit le ruisseau. Tu l'as voulu, tu t'es obstiné. Tu as prétendu qu'avec un peu d'intelligence et beaucoup de patience on en viendrait à bout : essaie! Dès que la vraie parole se formulera dans ton esprit, tu n'auras pas besoin de m'en faire part. La vérité te délivrera toute seule et sans mon aide, puisqu'elle sera en toi.

— Par pitié, m'écriai-je, ne mets pas à ma liberté cette condition que j'aime mieux reconnaître impossible! Je resterais là cent ans que je ne trouverais peut-être que des chimères!

— Alors renonce à la poésie et jure que tu ne chercheras plus rien en dehors de la science. Jure de ne plus écouter que le langage des êtres qui savent formuler leurs besoins, leurs sentimens ou leurs idées. Allons, jure!

— J'aime mieux chercher, répondis-je en me grattant l'oreille.

— A ton aise! reprit-elle; mais je te retire aussi la parole, car je ne veux pas que tu ennuies mon ruisseau par de sottes questions. »

Je restai seul, muet, paralysé, et, sauf l'âme, tout semblait mort en moi.

Cette situation n'ayant rien d'agréable ni de rassurant, je résolus de sonder le problème, dussé-je n'en jamais sortir, pour conjurer du moins l'ennui de ma captivité.

En ce moment, chose bizarre, je me sentis tout à coup devenir fort sceptique. « Je sais fort bien, me disais-je, que je n'ai ni vu ni entendu la nymphe, qu'elle n'existe pas, et que par conséquent elle n'est pour rien dans l'état bizarre où je me trouve. C'est mon imagination surexcitée qui est cause de tout ceci, et le vrai remède est de trouver dans ma raison une formule de délivrance. Mon rêve de tout à l'heure disait quelque chose de très logique : « Quand la « vérité luira en toi, le vertige se dissipera de lui-même. » Cherchons

la vérité que m'a présentée la fantaisie, et dégageons-la des voiles dont l'imagination l'enveloppe et la défigure.

« Tous les linguistes et tous les musiciens de l'univers seraient ici à me jurer que le langage de ce ruisseau ne peut être ni traduit ni noté, que ce n'est là ni chant ni parole; ils ne me convaincraient pas, puisque j'entends que cette eau parle et chante tout à la fois. Il s'agirait pour eux de me prouver que ce qu'elle parle et chante n'a aucun sens; ils n'en viendraient pas à bout davantage, car où j'entends un langage, j'ai la certitude qu'il y a l'expression d'une émotion ou d'une sensation, ou tout au moins d'une vitalité quelconque.

« Tout parle et chante sous le ciel et probablement dans le ciel; qui osera décider que, dans la nature, il y ait une voix inutile, un chant qui n'exprime rien? Non, il n'y a pas même un cri, un souffle, un rugissement, un murmure, une explosion, un bruit enfin qui ne signale ou ne traduise une action, un mode d'existence ou un accident logiquement survenu dans le cours de la vie universelle.

« Ai-je besoin que Lothario me démontre qu'un ruisseau n'est pas un être, et que cette expression de *corps* appliquée par la science nouvelle à de pures entités chimiques est une simple formule de convention, sans prétention d'aucune valeur en philosophie? Non certes, pas plus que le métal qui résonne, pas plus que la foudre qui éclate, pas plus que la pierre qui siffle lancée par la fronde, pas plus que la brise qui rit et pas plus que la bise qui pleure, ce ruisseau n'a conscience du chant qu'il module sous sa roche et des paroles précipitées qu'il chuchote en sautillant sur ses cailloux. Ce qu'il dit et ce qu'il chante, il ne le sait pas, il ne le saura jamais.

« Mais s'il n'est pas un être organisé, n'est-il pas un organe de la création? N'appartient-il pas à ce grand être qu'on appelle la terre? N'est-il pas une des innombrables petites veines qui se rattachent à son vaste système artériel? Qui osera dire que notre planète, source de toute vie à sa surface, soit une matière inerte, un monde mort où la pourriture seule engendre les êtres vivans qui le peuplent? Quoi! une cause inorganique produirait la vie organisée? Allons donc! Laissons à certains théologiens ce mépris pour la *création*, qu'ils n'ont jamais comprise. Les cloches de leurs églises en savent plus long qu'eux sur la manière de louer le *Créateur;* car si elles n'ont pas conscience de ce qu'elles disent, du moins elles ne disent point de blasphèmes, et leurs notes monotones, qui se mêlent au concert des choses terrestres, sont plus agréables aux cieux que les paroles de mort d'une mystique éloquence.

« Oui, tout chante et tout parle dans l'univers pour proclamer

incessamment l'éternelle vitalité de l'univers. L'homme seul, en ce monde-ci, sait affirmer son existence par beaucoup de vérités et beaucoup de mensonges. Tout le reste des êtres et des choses exprime le fait de l'existence sans le comprendre. Tout ce que la terre fait dire aux innombrables voix qui émanent d'elle est donc pur et d'une logique indiscutable, puisque c'est la logique même de son ordonnance qui parle en elle. Nous, ses plus hardis enfans, nous cherchons à travers mille erreurs une affirmation raisonnée qui réponde sciemment au sens profond et divin des choses, une affirmation qui nous lie non-seulement à la planète notre mère, mais à l'univers entier notre patrie; mais nous sommes encore loin de comprendre notre destinée sublime, tandis que le monde des êtres secondaires et des choses appelées à les constituer proclame, en dehors des combinaisons de l'intelligence, une vérité qui nous écrase par sa persistante splendeur.

« Respectons-les dans leurs profondes manifestations, ces choses et ces êtres qui ne comprennent pas Dieu comme nous le comprenons, mais qui le sentent peut-être mieux que nous ne le sentons. C'est le monde sans souillure et sans défaillance, où la mort n'est pas connue, puisqu'elle n'excite ni crainte ni désir; c'est le monde où la lassitude, où le suicide ne sont jamais entrés, où l'erreur et l'imposture n'ont point de place et ne peuvent rien changer, rien déranger, rien retarder dans les lois de la vie. C'est le domaine de la vie elle-même dans son développement sans lacune et dans son renouvellement sans entraves. C'est la progression du grand tout qui s'accomplit à son propre insu, et dont la sainte ignorance est la base de toute sécurité dans l'univers.

« Oui, oui, petit ruisseau, tu chantes et tu parles, et ce que tu dis, tu ne peux ni ne dois t'en rendre compte à toi-même, puisque ton *moi* est un avec l'infini, et comme tu ne peux ni ne sais réclamer les honneurs de l'existence individuelle, c'est à nous de te la donner dans nos pensées et par nos soins. Nous te devons un nom, pour distinguer ta beauté et ton utilité particulières de celles de tous tes frères. Nous te devons de respecter l'ombrage qui protége ta source. Impie serait la main qui abattrait tes vieux chênes ou qui briserait ta roche protectrice! Tu chantes et tu parles; brutal et maudit serait le pied qui dérangerait ta grosse pierre et tes jolis cailloux, confidens des mystérieuses paroles de ta chanson. Nous te devons plus encore, nous t'écouterons tant que tu voudras causer avec nous, et toi, généreux sans effort et sans mérite, tu le voudras, tant qu'une goutte d'eau s'épanchera de ta petite coupe.

« Et ce que tu dis dans une langue qui n'est pas une langue ne sera jamais compris que de Dieu ou des anges; mais l'intelligence

humaine peut sans audace le préjuger, et sans folie l'interpréter dans le sens du vrai immuable.

« Et quel est-il, ce vrai immuable? C'est que rien n'est mort, c'est que tout renferme la vie formulée ou expectante, c'est que tout l'exprime, la rumeur comme le silence, l'activité comme le sommeil, le chant comme la parole, et le simple bruissement de l'onde comme la parole du sage et comme le chant du rossignol.

« Oui, l'immuable vrai, c'est l'incoercible mouvement, c'est l'éternelle mutation progressive des êtres et des germes qui les contiennent, germes répandus partout et que nous appelons des *choses*, faute d'un nom qui caractérise leurs fonctions multiples et indiscernables. Et ce ruisseau n'est pas seulement une veine dans le grand système physiologique de la terre, il est aussi une veine dans le système de toute l'animalité terrestre. Qui sait par quelle série de transformations il a passé depuis le jour où, émanation gazeuse du monde primitif, il est monté et descendu, remonté et redescendu, par d'innombrables voyages, de la terre au ciel et du ciel à la terre, pour occuper enfin cette petite place où je le vois? Ruisseau qui fus nuage, qui nous dira tout ce que tu as fécondé dans ta vie errante? Tes flancs ont sans doute plus d'une fois recélé le fluide électrique, et la foudre a déchiré tes masses livides un instant après répandues en franges roses sous le riant regard du soleil. Tu as vu passer dans le voile bienfaisant de tes épanchemens humides les phalanges altérées des oiseaux voyageurs; tu étais alors l'écho des hautes régions de l'atmosphère, et tu nous renvoyais, stridente ou plaintive, la voix de ces poétiques émigrans, agens eux-mêmes d'une fécondation sans limites. Pluie secourable, combien de moissons n'as-tu pas sauvées, combien de fleurs charmantes et suaves n'as-tu pas fait revivre! combien d'existences humbles ou superbes n'as-tu pas conservées ou renouvelées! Dans combien de poitrines n'as-tu pas fait rentrer la vigueur, dans combien de nerfs l'élasticité, dans combien de tissus la circulation, dans combien de cerveaux la lucidité, dans combien de cœurs l'espérance! O nuage béni! si petit que tu fus, tu as fait de grandes choses, et la parole te serait refusée pour les dire!

« Mais quoi! n'es-tu plus qu'un mince filet d'eau enchaîné à cette roche, contenu dans l'urne de cette naïade et condamné à faire pousser un tapis de jacinthes ou à développer la hampe des hautes primevères? La résolution de ta destinée est-elle enfermée dans ces étroites limites, et as-tu donc atteint le but de ton existence quand tu as offert au passant fatigué l'occasion de rafraîchir ses lèvres?

— Non pas, non pas! répondit le ruisseau, je suis ici et je suis ailleurs. Je féconde ce qui vit sous tes pieds, et je suis fécondé moi-

même à toute heure, en remontant dans le libre domaine de l'air. Mon évaporation est comme une sueur de vie qui se répand sur tout ce qu'elle touche et qui se reforme en nuage pour courir encore sur la cime des grands chênes. Je ne puis dire où je vais et où je ne vais pas, soit que je retourne au ciel, soit que, perdu dans les embrassemens de la belle rivière, j'aille me dilater dans le bassin des grandes mers; mais Dieu les connaît, mes beaux voyages, et toute la nature en profite; et moi, je m'en réjouis sans cesse, et toujours je ris, je cours, je chante, je raconte, je confie, je révèle, je bois et donne à boire, je sème et je récolte, je prends et je donne; tout me nourrit, même ton haleine, et je nourris tout, même ta pensée! Petit courant, je suis une des manifestations particulières du grand fluide vital; petite vapeur, je suis aussi vivant et aussi nécessaire que le grand fleuve et le grand océan, et que le grand troupeau des nuées qui accompagne et revêt la terre dans son voyage à travers l'infini. »

Et le ruisseau, dont j'avais traduit le langage, me fit connaître que je ne l'avais pas fait mentir, car j'entendis qu'il disait distinctement, comme un résumé de mes hypothèses : *Toujours, toujours partout, dans tout, pour tout, toujours!* — Et il recommençait sans se lasser, car c'est tout ce qu'il pouvait dire, et il ne pouvait rien dire de plus beau.

Alors je me levai sans peine pour continuer ma promenade, et je pus rejoindre Lothario, qui étudiait les tourbillons impétueux de la Creuse aux prises avec ses sombres blocs de diorite, et qui s'amusait de l'obstination vaillante des saumons à remonter le courant formidable.

« Eh bien! me cria-t-il, as-tu trouvé ce que dit le ruisseau?

— J'espère, répondis-je, que tu l'entendras toi-même quand tu voudras, car il dit une belle chanson que Dieu lui a apprise, et s'il n'est pas toujours possible à l'homme de comprendre l'hymne de la nature, il lui est toujours permis de le deviner.

— Poésie! dit-il en levant les épaules, horreur du vrai!

— Non pas, répondis-je, culte du vrai, mais traduction libre! »

George Sand.

Gargilesse, avril 1863.

L'ÉCONOMIE RURALE

EN NÉERLANDE

SCÈNES ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE AGRICOLE.

I.

LES TERRES BASSES.

LE BEEMSTER. — LA RÉGION VERTE DE LA FRISE ET DE L'OVER-YSSEL.

L'économiste qui met le pied sur le sol de la Néerlande ne peut se défendre, pas plus que l'historien, d'un sentiment d'admiration et de respect quand il songe à la manière dont ce sol a été d'abord conquis sur la mer et sur les sables, puis défendu contre l'étranger. Dans la plupart des contrées où l'homme s'est fixé, il n'a eu, pour assurer sa subsistance, qu'à profiter des ressources que lui offrait la nature. On sait que dans les Pays-Bas au contraire tout faisait défaut à la fois, jusqu'à la terre, qu'il fallait créer, faire surgir des eaux et protéger contre le retour de terribles désastres par de prodigieux travaux (1). La Zélande a mis dans son écusson un lion héraldique qui d'un fier mouvement surmonte les vagues prêtes à l'engloutir, et elle y a inscrit cette héroïque devise : *Luctor et emergo*, — je lutte et je surnage. Ce mot résume admirablement toute l'histoire de la Néerlande et surtout celle de son agriculture :

(1) Sur la formation du sol, le desséchement du lac de Harlem et l'extraction de la tourbe, on trouvera d'intéressans détails dans les travaux à la fois si poétiques et si exacts qu'a publiés dans la *Revue* M. Alphonse Esquiros; voyez surtout les livraisons du 1er juillet et du 15 décembre 1855.

lutter, lutter sans cesse et ne durer qu'au prix de cette lutte toujours victorieuse.

Un grand banc de sable çà et là entrecoupé de tourbières dans ses dépressions et à moitié recouvert de relais vaseux que les flots de la mer envahissent à marée haute et que les eaux puissantes de trois grandes rivières inondent, déforment, remuent et découpent dans tous les sens, ici des dunes mouvantes que le vent déplace et roule sur la surface de la contrée, là une boue à peine figée que les vagues déposent et emportent tour à tour; tantôt des plaines spongieuses qui supportent à peine le poids de l'homme et qui semblent condamnées à une stérilité éternelle, tantôt un sol équivoque, liquéfié, des plages amphibies où l'on ne peut ni naviguer comme sur la mer, ni marcher comme sur la terre; point de matériaux pour se construire des demeures, ni fer, ni métaux, ni pierres d'aucune sorte : voilà tout ce que le territoire de la Néerlande présentait à ses premiers habitans. Aussi les anciens voyageurs du midi qui visitèrent ces contrées, Thraséas de Marseille d'abord, Pline ensuite, semblent-ils sous l'impression d'une mystérieuse terreur quand ils décrivent la condition des hommes forcés de vivre sur les bords de cette Mer du Nord dont les lourdes vagues terreuses et le sombre ciel annonçaient, croyaient-ils, le terme du monde habitable. Ils ne trouvèrent dans cette étrange région que quelques familles de pêcheurs se réfugiant à marée haute sur des tertres de gazon ou dans des cabanes supportées par des pieux, vivant du poisson qu'ils prenaient dans leurs filets ou des œufs que les oiseaux marins déposaient dans les sables en quantités innombrables. Et pourtant ce sont les descendans de ces pauvres familles qui ont formé les fières tribus des Bataves et des Cauques, et qui plus tard, après avoir conquis pas à pas le sol qu'ils fertilisaient, ont su trouver assez de ressources et d'énergie pour arrêter deux fois le despotisme menaçant leurs foyers, et pour donner le signal de l'émancipation des peuples modernes en fondant leur propre liberté. Sans doute le commerce a été la cause principale de la grandeur et de la richesse de la Néerlande; mais pour asseoir et faire vivre les villes où se développait le commerce, il fallait créer la terre et lui arracher d'abondans produits. Ç'a été là le résultat d'un effort incessant et séculaire, d'un art inépuisable en expédiens et d'une persévérance sans pareille à dompter les élémens. Tout le monde connaît l'immense travail des digues qui préserve de l'inondation une grande partie du pays, la conquête du sol sur l'Océan est ce qui a frappé l'imagination; mais la fertilisation des sables et des tourbières a exigé encore un plus grand labeur. En beaucoup d'endroits, la couche productive a été formée comme dans un jardin par un mélange de terres diverses souvent amenées de très loin. Ici c'est le sable

qu'on a emprunté au sous-sol pour le combiner avec le terrain tourbeux; là ce sont des dunes entières qu'on a transportées pour en répandre la maigre silice sur des prairies trop humides; ailleurs au contraire on a tiré du fond de l'eau les détritus tourbeux pour les mêler à des terres trop sablonneuses, ou bien on a extrait de l'argile pour communiquer à la superficie du sol une fertilité nouvelle. Et que de travaux pour défendre cette terre préparée au prix de tant d'efforts industrieux et soutenus! Comme elle se délaie et s'éboule facilement partout où des eaux courantes la touchent, il a fallu la préserver par des pilotis et des planches, par des clayonnages et des fascines, par des briques et des appareils de tout genre. Aussi, tandis qu'ailleurs pour faire connaître l'économie rurale il suffit de dire comment on exploite la terre, ici il faut encore indiquer comment on l'a formée.

L'ordre que nous suivrons pour étudier l'agriculture néerlandaise (1) nous est tracé d'une manière très nette par la nature géologique des terrains. Nous visiterons d'abord les terres d'alluvion qui bordent les côtes, puis les terres plus élevées qui appartiennent au *diluvium*, enfin la région plus ancienne du Limbourg, qui se rattache à la Belgique.

I.

Les terres d'alluvion s'étendent le long des côtes de la mer et au bord des grands fleuves qui arrosent les Pays-Bas, défendues tantôt par des digues, tantôt par les dunes de sable ou par ces îlots qui, au nord du Zuyderzée, forment comme une série de forts détachés propres à rompre le choc des flots. Cette zone, qui renferme aussi une grande étendue de tourbières basses (*lage veenen*), com-

(1) Pour contrôler les résultats de mes observations personnelles, j'ai consulté un très grand nombre de publications dont je ne puis donner ici l'énumération. Je crois cependant devoir citer les beaux travaux de M. C. W. Staring, inspecteur-général de l'enseignement agricole : *De Bodem van Nederland*, Haarlem 1855; — *Voormaals en thans*, Haarlem 1858; — *De Aardkunde en de Landbouw in Nederland*, etc. M. Staring a publié également une magnifique carte en quinze feuilles, d'une conception toute nouvelle, où il indique à la fois la nature des terrains et le genre des cultures qui les mettent en valeur. Je ne puis oublier non plus les excellens articles de M. le baron L. A. J. W. Sloet tot Oldhuis, actuellement gouverneur-général des Indes, et de son frère, M. le baron B. W. A. Sloet tot Oldhuis, publiés par ce dernier, à la fois poète distingué et économiste éminent, dans le recueil périodique qu'il dirige : *Tydschrift voor staats-huishoudkunde en Statistiek*. Les publications officielles concernant l'agriculture se bornent jusqu'à présent à un rapport annuel sur la situation des récoltes et du bétail, intitulé *Verslag van den Landbouw in Nederland*. Les Pays-Bas ne possèdent pas encore de statistique agricole dans le genre de celle qu'ont publiée la France et la Belgique. On le regrette d'autant plus quand on voit avec quel soin est fait l'*Annuaire* (*Statistiek Jaar boek voor het Konningryk der Nederlanden*) rédigé par M. von Baumhauer et publié par le département de l'intérieur.

prend à peu près la moitié du territoire néerlandais, soit environ 1,500,000 hectares. Elle embrasse complétement les provinces de Zélande et de Hollande méridionale et septentrionale, et elle s'étend encore sur une grande partie de la Frise, de la Groningue, de l'Over-Yssel et de la Gueldre. Le niveau parfaitement horizontal du sol montre clairement qu'il s'est formé au fond d'une eau tranquille, et qu'il n'a encore subi aucune grande dislocation ni aucun soulèvement produits par les forces centrales du globe Il doit son origine aux trois fleuves qui ont ici leurs embouchures multiples et en plus d'un endroit confondues, l'Escaut, la Meuse et le Rhin. Ces fleuves ont donné naissance à un delta irrégulier en vertu des mêmes lois qui ont fait surgir les deltas types du Nil, du Pô ou du Missisipi. On sait que, d'après la vitesse plus ou moins grande des eaux, celles-ci peuvent entraîner des corps plus ou moins pesans. Comme, en arrivant dans les Pays-Bas, les rivières n'ont presque plus de pente, le courant se ralentit extrêmement, et les eaux, débarrassées du gravier, ne tiennent plus en suspension que les particules les plus menues, un peu de sable très fin et de l'argile délayée en molécules tout à fait microscopiques. Là où l'eau douce rencontre l'eau salée, le courant s'arrête tout à fait, et le limon se dépose lentement en couches horizontales. C'est ainsi que se forment ces riches alluvions avec la fleur de l'argile des bassins des trois fleuves : les collines volcaniques du Rhin, les croupes schisteuses de l'Ardenne et les montagnes mêmes de la Suisse y contribuent pour leur part. En montant au Faulhorn, un professeur d'université hollandais a reconnu dans les effritemens de la roche qu'il gravissait le mica dont il avait observé les paillettes dans les boues de l'Yssel.

Les dépôts limoneux s'étant opérés sous les eaux, il va de soi que la terre à laquelle ils ont donné naissance ne peut dépasser le niveau de la haute mer. Toute la zone argileuse ne s'élève pas d'un mètre au-dessus du niveau moyen d'Amsterdam, de sorte qu'à marée haute, la Mer du Nord la recouvrirait entièrement de ses flots. Quelques districts sont même de beaucoup au-dessous du niveau A. P. (1), comme le lac de Harlem, qui l'est de 4 mètres, le Vierambachts-Polder de 5 mètres, et le Zuidplas-Polder de 5,60 mètres. Une partie de ces terres basses est naturellement protégée par les dunes, une autre partie l'est par des digues qu'on a commencé à construire dès les premiers temps historiques; mais ce n'est que depuis le XVIe siècle qu'on connaît exactement les travaux de ce genre qui ont été successivement exécutés. M. C. W. Staring en a

(1) Le niveau A. P. est le point de départ de toutes les mesures hydrographiques dans les Pays-Bas. On désigne celles-ci par les signes + A. P. et — A. P. Les deux lettres A. P. signifient *Amsterdamsche peil*, c'est-à-dire le niveau moyen des eaux de l'Y à Amsterdam.

fait le relevé aussi exact que possible, et il est arrivé à ce résultat, que, depuis l'an 1500 jusqu'en 1858, on a conquis sur les eaux 355,000 hectares de terre de qualité supérieure. Le tableau de ces utiles conquêtes, qui n'ont coûté de sang à personne, montre la funeste influence que la guerre exerce sur les progrès de l'agriculture, et au contraire l'élan extraordinaire que lui impriment les années de paix. Pendant la période qui s'écoule depuis la réunion de toutes les provinces des Pays-Bas sous Charles V jusqu'au commencement du soulèvement contre l'Espagne, de 1540 à 1566, on gagne annuellement 621 hectares. Durant les guerres de religion et la lutte contre Louis XIV, la moyenne annuelle tombe à 17 et à 84 hectares, tandis que depuis 1815 jusqu'en 1858 elle monte à 1,066. Si aucun affaissement ne se produit, — et, malgré quelques faits mal interprétés, rien n'indique qu'un pareil danger soit à craindre, — le lent et éternel travail de la nature, aidé par la main de l'homme, continuera, en comblant peu à peu les eaux peu profondes de la mer, à ajouter des terres nouvelles et également fertiles au territoire toujours croissant des Pays-Bas. Tandis qu'en Suisse, à la source des fleuves, nous avons vu les anciens terrains redressés en forme de montagnes se détruire et s'en aller en poussière (1), à l'embouchure des rivières nous pouvons étudier la formation de terrains récens qui constitueront peut-être un jour les schistes argileux d'un nouveau système de soulèvemens. Chaque année, les pâturages des Alpes diminuent, et ceux de la Hollande s'agrandissent.

La zone argileuse est la plus connue à l'étranger, parce que c'est celle où se sont élevées les villes principales : Flessingue, Middelbourg, Rotterdam, Delft, La Haye, Harlem, Leyde, Amsterdam, Leeuwarden, Groningue, et les populations se sont agglomérées dans cette région, parce qu'elle était la plus productive et la plus favorable au développement du commerce à cause de la proximité de la mer et de la multiplicité des cours d'eau qui la découpaient en tout sens. C'est d'elle que vient le nom de la partie la plus importante du pays, la Hollande, car ce nom, Hol-Land, signifie terre creuse, et creuse elle est en effet, car lorsqu'on parcourt la contrée on voit de toutes parts les canaux et les rivières dominer le niveau des campagnes, et les bateaux naviguer au-dessus de la tête des vaches qui paissent dans les pâturages. C'est aussi en jugeant d'après l'aspect de cette région qu'on s'est figuré toute la Néerlande comme une vaste prairie, ce qui est très loin de la vérité. Même dans la zone d'alluvion, une grande partie, et précisément la plus fertile, est dévolue à la charrue. Celle qui est constamment en her-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1863.

bages est au contraire la plus légère, la plus tourbeuse, ou tout au moins la plus humide : c'est celle-là que nous visiterons d'abord.

Le voyageur qui, entré dans les Pays-Bas par Rotterdam, s'avance vers le nord jusqu'à la pointe extrême du Helder, ne traverse qu'une succession ininterrompue de prairies basses toutes remplies d'un magnifique bétail, chevaux, moutons, bœufs et porcs confondus. On connaît ce paysage : les tableaux des maîtres hollandais l'ont assez souvent reproduit, et tous les écrivains qui ont voulu faire connaître la Néerlande ont commencé par le décrire. Le but de notre voyage agricole nous oblige à considérer les choses de plus près. A cet effet, nous prierons le lecteur de vouloir bien traverser l'Y en face d'Amsterdam et de nous suivre dans la Nord-Hollande, cette presqu'île basse et presque noyée qui s'avance entre la Mer du Nord à l'ouest et le Zuyderzée à l'est, et que les vagues auraient déjà divisée en plusieurs îlots sans les ouvrages de défense qu'on leur oppose. Passons sans nous y arrêter à côté de Zaandam, le séjour de Pierre le Grand, et de Broek, qu'on cite comme le modèle de la propreté hollandaise, et descendons dans le Beemster, où nous pourrons voir comment se pratique l'économie pastorale dans toute cette partie de la contrée. Le Beemster est un ancien lac desséché entre 1608 et 1612, et dont le fond est à trois mètres et demi au-dessous du niveau d'Amsterdam. Il résulte de cette situation que l'écoulement naturel des eaux de pluie est impossible, et que pour s'en débarrasser il faut avoir recours à des moulins à vent qui les soulèvent soit par une vis d'Archimède, soit par une pompe, pour les déverser ensuite dans des canaux extérieurs en communication avec la mer. Le Beemster mesure 7,000 hectares; il forme ce que l'on appelle un *droogmakery* (terrain artificiellement desséché), et il est administré, comme tous les polders, par un comité que les propriétaires nomment, et qui fait face aux dépenses au moyen de taxes réparties par hectare. La superficie est divisée en carrés à peu près d'égale grandeur par de larges fossés qui se coupent à angle droit, et le long desquels courent les routes empierrées et les chemins de terre également bien entretenus. Tous les transports des fermes se font en bateau. C'est en bateau qu'on emporte le fumier, qu'on rentre le foin, et que soir et matin on ramène le lait qu'on trait dans les prairies. On ne se sert des chemins que pour conduire à la ville prochaine les produits du bétail, le beurre et le fromage.

On compte dans le Beemster 240 fermes qui ont de 20 à 35 hectares chacune; une ferme de 30 hectares entretient 20 vaches à lait, de 12 à 14 élèves, de 30 à 40 moutons, de 8 à 9 porcs et 1 cheval; dans les meilleures parties, on ajoute encore un certain nombre de bêtes à l'engrais. On tient peu de volaille, sauf des canards, des oies et des cygnes. Il y a quelques années, l'ancien lac nourrissait

6,000 bêtes à cornes et 400 chevaux, ce qui fait à peu près une tête de gros bétail par hectare de terrain productif. On ne voit point d'arbres, si ce n'est autour des fermes, qu'un bouquet d'ormes, de peupliers et de saules protége contre la violence du vent. Dans les pâturages, deux objets singuliers attirent aussitôt l'attention : d'abord un grand mât au haut duquel l'oiseau de bon augure, la cigogne, est venu faire son nid sur une roue placée là par le fermier, afin d'attirer près de sa demeure le voyageur ailé au retour de ses migrations vers les pays du soleil; ensuite une sorte de pieu allongé et recourbé qu'on a enfoncé en terre pour que les vaches, à défaut d'arbres, puissent venir s'y frotter l'échine : ce pieu, d'une forme bizarre, ressemble à quelque os gigantesque d'un monstre antédiluvien, et en effet c'est une côte de baleine, ancien trophée des victoires remportées par les pêcheurs hollandais dans leurs expéditions aux mers polaires. Ces côtes de baleine sont devenues un objet de luxe, car elles sont rares maintenant et coûtent cher. L'attention mise à étudier l'instinct des animaux, la prévenance à satisfaire leurs besoins est un trait de mœurs saisi dans un détail, mais qui a de grandes conséquences, car c'est en étudiant les lois de la nature afin d'en tirer parti qu'un peuple industrieux a su créer la richesse là où tout semblait devoir lui manquer à la fois.

L'été, les troupeaux restent nuit et jour à la prairie. On a seulement soin d'attacher sur le dos des vaches pleines une sorte de couverture pour les préserver du froid, ce qui fait dire aux plaisans qu'on rencontre en Hollande des vaches en paletot. Quand on visite les habitations rurales en cette saison, la pièce que la fermière vous montre avec le plus d'orgueil, c'est l'étable. La paroi extérieure, construite en brique, est percée d'une série de petites fenêtres toutes garnies d'un rideau de mousseline; le plafond et la cloison du côté du fenil sont en sapin du nord reluisant de propreté. Une couche de sable fin et blanc recouvre le pavement de briquettes sur champ, et le balai de la ménagère y trace des dessins variés. Sur des tables et des dressoirs rangés dans les stalles des vaches, on voit souvent étalées les pièces d'argenterie et les vieilles porcelaines de la Chine et du Japon soigneusement transmises de père en fils, depuis le XVIIe et le XVIIIe siècle. Les objets rares ne manquent pas, et l'on peut en admirer plus d'un qui ferait la joie d'un amateur. Des pots de fleurs aux vives couleurs et des instrumens aratoires bien polis complètent la décoration. Dans l'intérieur de la maison se dressent d'énormes armoires aux formes antiques, toutes pleines de linge, de bijoux et de robes de soie, richesses héréditaires dont s'enorgueillissent les femmes. Les anciennes légendes du nord et l'histoire des rois germaniques parlent souvent

de trésors, les principales cours d'Allemagne ont même encore leur *Schatzkammer*, leur chambre du trésor; les fermiers hollandais sont restés fidèles à ces traditions du temps passé, et ils attachent une grande importance à posséder une riche argenterie. Comme la culture pastorale n'admettait pas d'améliorations dispendieuses et que tous leurs besoins étaient largement satisfaits, les cultivateurs propriétaires ne trouvaient point pour leurs économies de meilleur placement que celui qui flattait le plus leur vanité. Depuis que le beurre et le fromage ont presque doublé de prix, leurs bénéfices ont considérablement augmenté, et ils ont pu se livrer à leur goût plus largement encore que jadis. Ils ne se sont plus contentés d'avoir de la vaisselle, des couverts et des services à thé en argent, ils ont fait fabriquer pour eux en ce métal de grands vases et toute sorte d'ustensiles de ménage. Il y en a même qui, trouvant l'argent de trop peu de valeur, se sont fait faire des services en or. Cependant un grand nombre de paysans ont acheté en même temps des fonds publics et surtout beaucoup de *métalliques* autrichiens. Leur manière de vivre restant simple, ils ont fait de grandes économies, et il s'est accumulé ainsi dans les campagnes de la Hollande des capitaux considérables. Un cultivateur qui possède une *tonne*, c'est-à-dire 216,000 francs, ne passe point pour riche, et il n'est pas rare d'en rencontrer qui en ont deux et trois (1). On s'étonne d'abord de rencontrer tant d'orfévres dans les petites villes et jusque dans les villages; on admire à leur étalage des pièces d'argenterie somptueuses et des colliers de corail de 1,500 et 2,000 francs, comme on n'en voit pas à Naples même, et l'on se demande qui peut acheter ces objets d'un luxe d'ordinaire inconnu et certainement déplacé à la campagne. Il suffit d'arriver dans ces localités un jour de marché pour

(1) La tonne d'or (*een ton gouds*) est l'unité dont on se sert dans les Pays-Bas pour estimer les fortunes ou pour compter les grandes sommes : elle vaut 100,000 florins. En visitant la Nord-Hollande, je vis passer un jour une noce villageoise. Une quarantaine de voitures entraînaient les invités au grand trot des chevaux sur les routes de briquettes aussi unies que le parquet d'un salon. Ces voitures sont d'une forme ancienne, mais charmante. On les appelle *chaises* dans le pays. Ce sont en effet des chaises du XVIII[e] siècle, dont la caisse en forme de conque, suspendue très haut, est toute couverte de dorures et d'ornemens en chicorée. Elle est si étroite que deux personnes peuvent à peine s'y tenir. Aussi les jeunes filles, dont les dentelles et les rubans éclatans volaient au vent et dont les plaques d'or attachées sur le front brillaient au soleil, s'accrochaient-elles à leur joyeux compagnon, qui conduisait, les bras tendus, un vigoureux cheval noir lancé à toute vitesse. Les couples, animés d'une gaîté expansive, — le Hollandais ne s'amuse pas à demi, — jetaient en passant des dragées aux enfans; puis, aux acclamations des villageois, les voitures reprenaient leur course rapide, et disparaissaient comme un tourbillon. Le soir, les invités étant venus prendre des rafraîchissemens à l'hôtel où j'étais logé, je demandai à l'un des jeunes paysans si la mariée était riche. « Eh! elle a bien quelque chose, me répondit-il, environ *anderhalf ton* (une tonne et demie), je suppose; mais, ajouta-t-il en me présentant une belle blonde aux yeux noirs, voici ma fiancée qui sera plus à son aise : elle en aura deux. »

que le mystère s'explique. Les places et les rues sont littéralement encombrées de petits fromages ronds empilés comme des boulets dans les arsenaux. En 1860, on a vendu à Alkmaar 4,363,885 kilos de fromage, à Horn 2,882,679, à Purmerend 1,771,387, à Medemblik 778,065, à Enkhuizen 739,788, et dans toute la Nord-Hollande environ 12 millions de kilos représentant une valeur d'environ 15 millions de francs. Arthur Young, visitant la Lombardie, se rendit un soir au théâtre de Pavie. A la lueur de mille bougies, il vit dans toutes les loges des dames richement vêtues et parées de diamans aux feux étincelans. Se rappelant ses courses de la matinée, des prairies, se dit-il, des vaches, du lait et du fromage, voilà ce qui produit toute cette richesse. Le même mot peut s'appliquer à la Hollande, avec cette différence qu'ici une grande partie des profits réalisés dans les campagnes y reste et y répand le bien-être, au lieu d'aller alimenter le luxe des villes.

Dans cette région fertile, où le sol, souvent arrosé par suite de l'humidité du climat, produit spontanément une herbe abondante, les travaux du cultivateur ne sont pas très compliqués. Un peu plus de la moitié des prairies est consacrée au pâturage; le reste est réservé pour faire du foin. Sur les 141,270 hectares de prés que possédait la Nord-Hollande en 1855, 73,734 étaient pâturés et 67,536 fauchés. En général, le même pré est alternativement fauché et pâturé; mais il est certaines parties de terre que l'on doit cultiver pendant quelques années pour extirper une plante qu'on dit très nuisible au bétail. Cette plante est une espèce de prêle, l'*equisetum palustre*, et on appelle les terres qui en sont infestées *unjerland;* elles ont beaucoup moins de valeur que les autres. La culture éloigne pour quelque temps la plante maudite; mais on parvient rarement à l'extirper complétement; elle reparaît quand le champ est remis en herbage; peut-être en viendrait-on à bout au moyen d'une large application de chaux. Conserver de bon foin est ici la question capitale, puisque l'entretien du bétail en dépend durant les six mois d'hiver, où l'on ne peut leur procurer d'autre nourriture. Sur cet important objet, les opinions diffèrent; les uns prétendent qu'il vaut mieux mettre le foin en meule, comme en Angleterre et en Belgique; d'autres soutiennent qu'il faut le rentrer dans un fenil bien clos : c'est ce que l'on fait dans la Nord-Hollande. Dans la Hollande méridionale, on a adopté un système mixte qui mérite d'être signalé. Un toit mobile est supporté par quatre grands montans en bois solidement fichés en terre et percés de distance en distance de trous horizontaux. On soulève et on abaisse à volonté le toit retenu autour des montans au moyen de grands anneaux de fer, et on le fixe à la hauteur voulue en passant des barres de fer à travers les trous des montans. Les meules abritées sous ce toit sont garanties

des pluies et ne sont pas exposées à s'échauffer et à moisir. Une moitié des provinces a adopté les *hooi-bergen* (c'est ainsi qu'on appelle les fenils volans); l'autre moitié préfère les fenils complétement fermés comme des granges. Récemment, au congrès agricole de Leeuwarden, on a repris la question sans réussir à décider quel était le meilleur système. Il en est de cette question comme de bien d'autres : *adhuc sub judice lis est.*

Les deux produits dont le cultivateur fait de l'argent sont le bétail et le fromage. On engraisse des bœufs pour le marché d'Amsterdam, et l'on vend aussi beaucoup de vaches à lait pour la Belgique et la France, car c'est ici que se rencontre dans toute sa beauté cette fameuse race hollandaise si renommée pour ses qualités lactifères. Ce sont des animaux énormes et paisibles, à la tête petite, aux cornes fines et effilées, aux pis démesurés, qui donnent jusqu'à trente litres de lait par jour. 250 florins est un prix ordinaire; mais quand on veut avoir une bête de choix, il faut payer 7 ou 800 fr. A diverses époques, la race hollandaise a été employé à anoblir les races de choix. C'est même d'elle, assure-t-on, que provient le fameux sang durham, si recherché maintenant par toute l'Europe. Dans le moyen âge, la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suède, la Russie ont demandé à la Hollande des animaux reproducteurs, et l'on cite même un troupeau que l'on a mené à travers tout le continent jusqu'à Odessa, en suivant, mais en sens inverse, les routes parcourues jadis par les grandes invasions germaniques.

Le fromage qu'on fait dans la Nord-Hollande est le meilleur du pays; on l'appelle *Edamsche kaas*, fromage d'Edam, parce qu'il s'en tient un marché important dans cette petite ville; il est dur, sec et tout à fait rond de forme, et il se conserve parfaitement pendant un an et même dix-huit mois dans les climats les plus chauds, ce qui fait que l'Angleterre en importe des quantités considérables. Avec le petit lait, on fait encore du beurre; mais il est de seconde qualité et se vend bon marché.

Le Beemster que nous venons de décrire peut donner une idée exacte des autres polders et *droogmakeryen* qui s'étendent le long de la Mer du Nord. Le Wormer, le Purmer, l'Amstelland dans la Hollande septentrionale, dans la Hollande méridionale le Rynland, le pays de Gouda, le Krempenerwaard et l'Ablasserwaard forment autant de grands lacs desséchés par des moulins, qui en enlèvent incessamment les eaux. Le mode d'exploitation est toujours le même. Des vaches transformant l'herbe des prairies en lait, et le lait transformé en beurre et en fromage, tel est surtout ici le cercle très simple de la production rurale, avec cette différence que les pâturages sont de moins bonne qualité au sud qu'au nord de l'Y.

II.

Si, après ce coup d'œil rapide jeté sur la Nord-Hollande, nous traversons le Zuyderzée, nous trouvons le long de cette mer intérieure, depuis Leeuwarden en Frise jusqu'au-delà de l'Yssel, une nouvelle zone de prairies d'un aspect à peu près uniforme, mais de valeur très inégale. Ce sont d'abord les gras pâturages sur fond d'argile du Westergoo, puis, entre le promontoire relevé et boisé du Gasterland et les bruyères de la Drenthe, s'étendent à perte de vue les prés tourbeux des Zevenwolden et de Giethoorn; viennent ensuite, entre la rivière le Zwarte-Water et l'Yssel, le grand polder de Mastenbroek, et enfin, aux bouches mêmes de l'Yssel, les relais de mer si fertiles du Kamper-Eiland. C'est cette verdoyante ceinture d'herbages que nous allons maintenant parcourir.

Lorsqu'on se dirige de Leeuwarden vers Sneek, on traverse la partie la plus riche du *Greidstreek*, c'est-à-dire de la région verte de la Frise. De tous côtés, dans la campagne, on voit s'élever, à des distances à peu près égales, de petits bouquets d'arbres où s'abrite le *frische hiem*, ce *home* du Frison, la vieille ferme des ancêtres. Un fossé entoure le verger au milieu duquel s'élève la maison d'habitation. Large de façade, bâtie en briques, et d'un aspect gai avec ses volets verts, elle est cependant complétement écrasée par l'immense toit de roseaux de la grange à laquelle elle est adossée. Cette majestueuse grange, qui n'est qu'un fenil, puisqu'elle n'abrite jamais que du foin, inspire le respect quand on y entre. Soutenue par de gigantesques poutres de pin de Norvége, elle ressemble au vaisseau d'une église. Tout le long de l'une des parois s'étend l'étable, séparée du reste du fenil par une cloison de bois. Le système d'étable adopté généralement en Frise est désigné sous le nom de *grup-stal*, et ce nom provient de la rigole profonde et encaissée qui s'étend derrière les stalles des vaches, et qui sert à recevoir et à écouler les déjections. Les animaux, attachés deux à deux dans chaque stalle, n'ont jamais de litière. Le pavement est en brique sur champ, et on leur attache la queue afin qu'ils ne puissent point se salir. Ce système d'étable, auquel on tient beaucoup en Frise, présente en effet un coup d'œil imposant et permet une grande propreté; mais il offre de sérieux inconvéniens, surtout pour donner l'hiver aux animaux leur ration d'eau et de fourrage. Comme on n'a pas de paille, on fait du fumier en mêlant à l'engrais la terre extraite des fossés, et on le réserve pour les prés à faucher. Sur une ferme de 30 à 35 hectares, on tient d'ordinaire un cheval et soixante-dix bêtes à cornes. On compte à peu près une vache à lait par hectare. On rencontre aussi dans les

pâturages huit ou dix brebis laitières d'une taille colossale, dont le lait sert à faire de petits fromages plats, très gras et recherchés comme une friandise dans les villes frisonnes. Nulle part on ne fait de meilleur foin qu'en Frise. Généralement ailleurs on attend que les herbes montent en graine avant de les couper; ici on les fauche de très bonne heure, parce qu'on sait par expérience que ce qu'on gagne en qualité compensera largement la perte en quantité, et qu'en outre le regain sera beaucoup plus précoce et plus abondant. Malheureusement dans la *contrée verte* les bras manquent pour le fanage. Les journaliers sont rares, car d'ordinaire il n'y a pas de travail pour eux; un domestique et deux servantes logés à la ferme suffisent pour le soin des vaches. De la Drenthe et du Hanovre accourent, il est vrai, des troupes de faucheurs; mais tout le jour ils manient la faux et non le râteau. Il en résulte que l'herbe, jeune et gonflée de séve, n'est pas assez souvent retournée, exposée en tout sens au soleil et au vent, et qu'ainsi parfois le foin est rentré sans être bien complétement séché. Alors la masse énorme de fourrage accumulée dans le fenil fermente, s'échauffe, prend feu, et, les flammes se communiquant au bois, toute la ferme est réduite en cendres. Cet accident, le *hooi broeyen*, est bien plus fréquent en Frise que partout ailleurs. La cause en étant connue, le remède n'est pas difficile à trouver. Ce serait l'emploi généralisé de la faneuse à cheval, une excellente machine d'invention anglaise, que déjà plusieurs cultivateurs frisons emploient avec le plus grand avantage.

En Hollande, on l'a vu, le lait sert avant tout à faire du fromage; le beurre est un produit secondaire. Ici c'est le contraire : le beurre est le produit principal; le fromage, fabriqué avec le lait battu, est considéré comme un accessoire. C'est surtout dans la confection du beurre que la fermière frisonne peut déployer cette propreté exquise, ce soin des détails qui la caractérisent. Ne pénètre pas qui veut dans la cave à lait : c'est un sanctuaire d'où est exclu le profane qui, par quelque émanation fâcheuse, pourrait faire aigrir la crème. Quand on est admis dans cette cave, toujours située au nord, et qui est l'été d'une délicieuse fraîcheur, on voit rangée régulièrement toute une légion de vases plats en cuivre rouge pleins jusqu'au bord du lait fraîchement trait que recouvre déjà une couche épaisse de crème. Généralement la baratte est mise en mouvement par un cheval qui tourne dans un manége. Le beurre de Frise est d'une qualité si fine qu'au marché de Londres, où il s'en exporte considérablement, il se vend à un prix exceptionnel. La quantité de beurre apporté aux différens marchés de la province s'est élevée en 1860 à 7 millions de kilos qui, au prix moyen de 2 fr. 50 c., ont réalisé une somme de 17 millions 1/2 de francs. Il

faut ajouter encore 1 million de francs, produit de la vente de plus de 2 millions de kilos de fromage ordinaire, *lappe-kaas*, aussi exporté en Angleterre pour la consommation des ouvriers des houillères. Il est curieux de voir aux balances municipales des principales villes la masse innombrable de petits tonnelets de beurre qui y arrivent. Ces tonnelets, faits en chêne de Russie, sont examinés, dégustés par un expert-juré, puis on les pèse pour voir s'ils ont le poids légal de 20 ou 40 kilos; marqués aux armes de la ville, on les dirige ensuite vers le port de Harlingen, d'où un *steamer* les emporte vers les bords de la Tamise. On ne peut se figurer tout ce que demande Londres, ce géant aux trois millions de bouches à qui des centaines de navires et des milliers de wagons doivent apporter chaque jour ce qu'il faut pour satisfaire ses immenses besoins. Indépendamment du beurre, du fromage, du bétail, la Frise lui expédie de la chicorée, des pommes de terre, des pommes, des quantités de groseilles, du millet (*phalaris canariensis*), qui sert à faire de l'empois pour les cotonnades, de l'avoine, du colza, et jusqu'à de petits coquillages de mer (*alikruiken*) dédaignés même par les pêcheurs.

Depuis quelques années, la fertilité du *Greidstreek* a été notablement augmentée par l'emploi d'un procédé tout local et que nous ne pouvons passer sous silence. Dans les provinces de Frise et de Groningue, tout le long de la Mer du Nord, sur le terrain d'alluvion, on rencontre de distance en distance de petits monticules hauts de 4 à 6 mètres, sur lesquels sont parfois bâtis des villages, comme par exemple Warffum et Holwierda. Ces monticules, appelés dans le pays *wierden* ou *terpen*, ont été faits de main d'homme, et quand on les creuse, on y trouve, outre des couches successives de fumier, des objets qui remontent à l'époque du bronze et peut-être même à celle de la pierre (1). On y a aussi déterré quelques antiquités carthaginoises qui montrent qu'en un temps bien reculé ces hardis navigateurs avaient débarqué sur cette côte lointaine. Ces *terpen* sont, à n'en point douter, des lieux de refuge où les anciens habitans se retiraient avec leurs troupeaux lors des hautes marées. Ils auront élevé peu à peu ces monticules en prenant de l'argile tout alentour, et si l'on ne trouve plus trace des dépressions que ces emprunts auraient dû laisser, c'est que la mer, qu'aucune digue n'arrêtait, sera venue les combler de son limon, comme elle fait encore aujourd'hui, quand on prend des terres dans un relais inondé à marée haute. Ces *terpen*, étant constitués d'une argile calcarifère

(1) M. Westerhof à Warffum a réuni une collection très curieuse d'objets trouvés dans les *terpen*, et de nos jours, où tout ce qui se rapporte aux époques anté-historiques attire si vivement l'attention, il serait intéressant de les faire connaître par une publication illustrée.

mêlée à des couches de fumier, devaient contenir beaucoup d'élémens fertilisans. Aussi s'est-on mis à répandre la terre qui en provenait (*terpaarde*) sur les prairies, où elle a produit les plus magnifiques résultats. Non-seulement la quantité de l'herbe a augmenté, mais la qualité s'est notablement améliorée, parce que de meilleures plantes, le trèfle blanc par exemple, ont couvert le sol.

La terre des *terpen* se vend sur place 1 florin le mètre cube, et il en faut 90 mètres pour fumer convenablement un hectare. Il y a de ces *terpen* qui ont produit ainsi de 40 à 50,000 francs, et plus d'un cultivateur s'est trouvé enrichi sans qu'il eût prévu que ces grandes taupinières qui gâtaient la ligne régulière de ses prairies renfermaient des trésors. De l'emploi du *terpaarde* est sortie toute une révolution agricole. Les fermiers du sud achètent pour leurs prairies aux fermiers du nord, qui n'en ont que faire, la terre des *terpen*, et ils leur vendent en échange du fumier excellent pour les champs labourés. La facilité des communications favorise ces profitables échanges, qui s'opèrent presque tous en bateau, car la partie basse du pays est semblable à une grande Venise rurale, et la plupart des fermes sont reliées aux principaux canaux par de larges fossés navigables. On voit par cet exemple comment une agriculture en progrès ne recule devant aucun effort pour augmenter la production. Tandis qu'ailleurs on va jusque sous l'équateur chercher les déjections d'oiseaux marins accumulées depuis des myriades d'années, ici on utilise les lieux de refuge construits jadis par les premières tribus germaniques ou peut-être même par des peuplades des temps antéhistoriques. Seulement le cultivateur doit songer que les *terpen* pas plus que le guano n'offrent des richesses inépuisables, et qu'il faut se mettre en mesure de se passer de ces précieux secours quand le moment sera venu.

Les animaux domestiques de la Frise sont renommés. Les vaches valent celles de la Hollande. Cependant on commence à introduire les taureaux durham pour obtenir une race croisée qui, prétend-on, sans donner autant de lait, produit plus de crème (1) et en même temps s'engraisse plus facilement. A l'exposition agricole ouverte cette année même sous les auspices de la société provinciale d'agriculture de la Frise, j'ai pu admirer de magnifiques bêtes durham qu'un agronome actif et intelligent, M. Van Andringa de Kempenaer, était allé choisir lui-même parmi les plus nobles races de l'Angleterre. Les chevaux frisons à la robe noire, à la tête petite et animée, au long cou de cygne, sont d'excellens animaux de trait : malgré leurs pieds trop plats, ils trottent parfaitement, et quelques-uns

(1) A l'école centrale d'agriculture de Gembloux en Belgique, on a obtenu la même quantité de crème des vaches hollandaises, donnant en moyenne 20 litres, et des vaches durham, qui n'en donnaient que 16.

même l'emportent à cette allure sur toutes les autres races, à l'exception peut-être des fameux trotteurs américains. Les courses où ces chevaux d'élite (*harddraavers*) luttent de vitesse, les *harddraveryen*, sont les fêtes caractéristiques de la contrée. La population entière y prend part et applaudit au vainqueur. Dans toutes les localités un peu importantes, une arène est préparée : ce sont deux voies parallèles et droites où les chevaux courent successivement deux à deux, de telle sorte que les premiers arrivés luttent toujours ensemble jusqu'à ce que la victoire soit assurée à celui qui a triomphé dans toutes les épreuves. L'avantage de ces *harddraveryen*, dont l'origine doit remonter bien haut, c'est que les animaux qui y prennent part sont des chevaux de trait qui continuent en temps ordinaire à faire la besogne de la ferme. On tend ainsi à améliorer une race de service en ajoutant la vitesse à d'autres qualités plus solides. Comme les routes faites en brique sur champ sont très bonnes et très douces et que tous les gros transports se font par eau, les cultivateurs impriment toujours à leurs chevaux une allure rapide. Vous les voyez rarement aller au pas; le foin même se rentre au trot. Sur la glace et en voiture, le Hollandais aime à aller vite. Il sort alors de son flegme habituel : il est saisi par l'enivrement de la course, le vertige du mouvement s'empare de lui, et dans cet automédon fougueux, qui accélère sans cesse le pas des chevaux, vous auriez peine à reconnaître cet homme paisible qui ne se hâte jamais, et que le lent sillage du *trekschuyt*, l'ancien coche d'eau, satisfait pleinement. Les meilleurs chevaux de la Frise sont ceux qu'on élève dans l'île d'Ameland (1) sur les prés protégés par les dunes. Ils ont la jambe plus sèche que les autres et en tout quelque chose des races méridionales. On croit retrouver au milieu des vagues de la Mer du Nord certaines traces du sang des genets andalous autrefois amenés par les Espagnols. Le mouton frison est remarquable de taille, et il porte une énorme toison où la tête et les jambes disparaissent complétement. A le voir, on dirait une balle de laine ambulante. Quoique sa laine ne soit pas fine, c'est une race précieuse à cause de l'abondance du lait qu'elle donne.

En Frise comme dans la Nord-Hollande, on trouve des cultivateurs très riches, mais il y en a moins parce que le nombre de ceux qui sont propriétaires est moindre. L'augmentation continue des fermages a empêché les fermiers de profiter de la plus-value qu'ont ob-

(1) En me rendant de Leeuwarden à Zwolle, la calèche où nous étions cinq personnes, y compris le cocher, était attelée de deux vieux chevaux, dont l'un était boiteux et l'autre aveugle. Ils firent la route, — il y a vingt lieues, — en onze heures, au plus fort de l'été, sans suer ni souffler un moment, et le lendemain ils refirent le même trajet, soit quarante lieues en deux jours. Ces rosses infatigables étaient nées sur l'île d'Ameland quelque vingt ans auparavant.

tenue les produits depuis l'ouverture des communications à vapeur avec l'Angleterre. Les pâturages, dans le *Greidstreek*, se louent maintenant de 170 à 210 francs l'hectare. A ce prix, le bénéfice que le cultivateur peut réaliser n'est pas considérable, d'autant plus que l'épizootie n'a pas complétement disparu, ainsi qu'on peut s'en convaincre en voyant le nombre d'écriteaux de sinistre augure qui, attachés à la barrière d'entrée des fermes, signalent aux passans que la maladie y règne. En 1858, elle enleva encore plus de 4,000 bêtes à cornes, c'est-à-dire 2 pour 100 du chiffre total que possède la province. La durée des baux n'est en moyenne que de sept années, et à l'expiration du contrat les locations se font souvent à l'enchère, parce que le propriétaire n'a pas à craindre ici qu'on épuise le sol, comme on peut l'appréhender pour les terres labourables. Ainsi dans les pâturages du Pô, comme dans ceux du Zuyderzée, le même genre de culture a amené le même système d'amodiation avec les mêmes conséquences fâcheuses pour le locataire, et en Frise non moins qu'en Lombardie on entend plus d'une plainte à ce sujet. D'autre part, il faut l'avouer, la vie du fermier frison de la *région verte* est très facile; ce n'est qu'à l'époque de la fenaison qu'il doit déployer une activité exceptionnelle. Le reste du temps, la reine du logis, la fermière au diadème d'or, gouverne l'atelier de la production agricole, c'est-à-dire la cave à lait et la baratte. Le mari visite les marchés, les amis, les champs de course, ou dresse ses trotteurs. Il ne néglige point non plus la culture de l'esprit, qu'il a naturellement vif et ouvert. Il est fier de ses antiques libertés, de sa langue originale, de ses noms qui, avec leurs sonores finales en *a*, rappellent le gothique, de la noblesse de sa race, qu'il croit être la première de la grande famille germanique; il cite avec orgueil les illustrations nées sous le toit du *hiem* frison, les deux poètes Gysbert Japihs et Salverda, l'illustre philologue Tiberius Hemsterhuis et son fils Frans, l'aimable et profond philosophe que M[me] de Staël se plaisait à appeler le Platon hollandais. En somme, la condition des fermiers est encore loin d'être mauvaise. Leurs domestiques et leurs servantes, qui gagnent les uns passé 200 francs, et les autres 150, avec une bonne nourriture, ne sont pas non plus à plaindre; mais le sort des ouvriers est moins heureux. Quoique leur salaire monte l'été à 1 florin, et même plus haut encore au temps des foins, l'hiver ils échappent difficilement à la misère, parce qu'alors l'ouvrage manque complétement. Nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer, ce n'est pas d'ordinaire dans les pays de bonnes terres que le simple ouvrier agricole a l'existence la moins dure, sauf quand l'industrie vient à offrir à ses bras un surcroît d'occupation.

III.

Au sud du *Greidstreek* de la Frise s'étend la région des prairies tourbeuses jusqu'au Zwarte-Water, large rivière qui doit son nom aux eaux noirâtres des tourbières de Koevorden que le Dedemsvaart déverse dans le Vecht. C'est là qu'on peut vraiment se faire une idée juste d'une contrée aquatique. De grands lacs, le Fleussen-Meer, le Sloter-Meer, le Tjeuke-Meer, le Boolakkerwyde, et un nombre infini de fossés et d'étangs, l'entrecoupent de toutes parts. La terre, partout au ras de l'eau et partout aussi imbibée d'eau, est parfaitement horizontale; on dirait une mer figée. Rien n'arrête la vue. On n'aperçoit, à la distance de trois ou quatre lieues, que la flèche aiguë d'une église dont le toit disparaît sous l'horizon qui s'abaisse. A l'arrière-saison, d'innombrables troupeaux viennent animer ces prairies; mais, jusqu'au mois de juillet, les seuls êtres vivans qu'on voie dans ces verdoyantes solitudes sont les oiseaux de la mer et des marais : la mouette, qui passe sur ses longues ailes blanches immobiles; le courlis ou le vanneau, qui plane, s'abat, plonge, reparaît et s'envole avec le produit de sa pêche en jetant un cri de joie; les grands échassiers, le héron et la cigogne, endormis sur une patte, et les canards, qui parcourent en paix leur humide royaume. Il faut venir ici pour connaître toutes les nuances du vert : un peintre y épuiserait toute la gamme de sa palette. Au bord de l'eau, c'est le vert gris des roseaux et le vert glauque des joncs; plus loin, le vert rougeâtre des herbes en fleur et en graines, le vert jaune des prés nouvellement fauchés, le vert tendre des herbes qui repoussent, le vert bleuâtre des plantes aquatiques; enfin, autour des villages, le vert noir des ormes à larges feuilles qui projettent sur les maisons une ombre profonde. Partout où vous marchez, le sol cède et tremble sous vos pas. En beaucoup d'endroits, il n'a pas assez de consistance pour porter le poids d'un chariot, et le bateau est le seul moyen de communication des rares habitans perdus dans ce désert de verdure noyée. Souvent on est indécis : ce que l'on voit, est-ce de l'eau ou de la terre? C'est à la fois l'un et l'autre. Tantôt c'est de l'eau qui se transforme en terrain solide, tantôt de la terre tourbeuse tellement délayée qu'il ne reste plus qu'une boue noirâtre qu'emporte le moindre clapotement de la vague des lacs.

Ces régions amphibies présentent un mode d'exploitation vraiment extraordinaire, et qui montre bien comment une population intelligente parvient à rendre productif même un marais inhabitable. Dans les eaux d'une profondeur de 1 à 2 mètres se développent ici avec une incroyable vigueur toutes les plantes de la flore

paludéenne, les nénufars, les roseaux, les typhas, les sparganiums, la nombreuse famille des potamogétons, etc. A l'automne, les débris des feuilles descendent au fond des étangs, et y forment au bout d'un certain temps une couche tourbeuse plus légère que l'eau. Bientôt quelques parties s'en détachent, et, soulevées par les gaz qui se dégagent des détritus végétaux, viennent surnager à la surface. Ces petits îlots flottans ne tardent pas à être envahis par la végétation aquatique, qui ne craint pas l'humidité, mais dont les graines ne lèvent pas sous l'eau : ce sont différentes sortes de carex, le menyanthès aux feuilles trilobées, la caltha aux belles fleurs d'or, certaines graminées et même quelques arbrisseaux, des myricas, des saules et de jeunes pousses d'aulne. Ces îles flottantes s'appellent *dryftillen* en Frise, *rietzoden* en Hollande. Sous l'impulsion du vent, elles se réunissent et forment ainsi des plaines verdoyantes portées par les eaux. Les habitans se hâtent de s'emparer de ces alluvions d'un nouveau genre que la nature ajoute à leur domaine. Ils y fauchent du foin et y envoient paître les vaches, qui savent éviter avec un instinct sûr les endroits trop faibles pour les porter, Veut-on fumer la prairie mouvante, rien de plus facile : on creuse un trou dans la croûte végétale et on retire du fond du lac la boue qu'on répand sur le sol. On parvient même ainsi à cultiver des pommes de terre en bêchant la superficie, qu'on engraisse avec des débris végétaux et limoneux. Seulement il faut avoir soin d'attacher solidement son champ au rivage, sinon le vent le pousse à l'autre bord, et alors peuvent surgir de difficiles questions de droit, car il faudra décider si les *dryftillen*, terrain mobile, sont, oui ou non, chose mobilière. On cite l'exemple d'un procès né au sujet d'une île flottante qui était allée s'attacher au rivage opposé du lac, emportant avec elle un troupeau de vaches, la seule propriété que le juge finit par attribuer à l'ancien possesseur. Les étés très secs sont un autre danger, et plus sérieux, pour ceux qui exploitent les *dryftillen*. Quand, par suite de la sécheresse, l'eau vient à baisser, la couche de gazon qui la recouvrait baisse avec elle jusqu'à ce qu'elle arrive à reposer sur le fond. Alors, si les plantes ont le temps d'y adhérer, la prairie est perdue : elle ne se soulève plus avec l'eau qui monte et qui la recouvre. Dans les étangs peu profonds, on tire parti de cette circonstance. Là où l'on a seulement extrait une mince couche de tourbe, il se forme nécessairement une mare, car le niveau du sol ne dépasse celui des eaux que de quelques centimètres. C'est cette mare qu'il s'agit de rendre à la culture. Voici comment l'on s'y prend. Le propriétaire achète une certaine étendue de terre flottante, puis se place dessus armé d'une grande perche, et amène l'îlot qu'il vient d'acquérir sur la place

qu'il s'agit d'exhausser (1). A la baisse des eaux, l'été, la superficie nouvelle recouvre le fond de vase, et au bout d'une dizaine d'années l'accumulation des détritus végétaux et du limon a recomposé un pâturage. De cette manière, dans l'espace d'un temps assez court, on voit au même endroit paître les vaches, exploiter de la tourbe, pêcher du poisson et de nouveau courir le bétail.

On comprend que les produits de la région que nous venons de décrire ne doivent pas être des meilleurs, et l'on n'a rien fait pour les améliorer. Le terrain est resté tel que la nature l'a formé. On voit ici l'image de ce qu'était toute la contrée qui environnait jadis le lac Flevo, et que les tempêtes du XIII[e] siècle ont engloutie en donnant naissance au Zuyderzée. Ce qui a empêché de faire les digues et les moulins nécessaires pour abaisser le niveau des eaux et obtenir ainsi de meilleurs herbages, c'est le régime de propriété auquel ces terres étaient soumises. De grandes étendues étaient possédées en commun par les habitans; on retrouve même encore les traces de l'ancienne coutume germanique indiquée par Tacite dans ce passage, qui a donné lieu à tant de débats : *arva per annos mutant et superest ager*. Le domaine commun est divisé en parts à peu près égales que chacun des ayant-droit possède tour à tour, de telle manière que, quand la rotation est accomplie, tous ont joui successivement de tout le bien. L'égalité de jouissance est ainsi établie d'une manière rigoureuse. Sans doute les copropriétaires indivis auraient pu s'entendre pour faire exécuter les travaux d'assainissement; mais, soit défaut d'argent, soit manque d'initiative, ils n'en ont rien fait. L'hiver, à peu près tout le pays est inondé, et même dans les étés humides il est impossible de faire les foins ou de mettre les troupeaux au pâturage. Sur la route de Zwolle, vers la Frise, avant d'arriver à Staphorst, on peut bien observer la nature de ces prés, toujours imbibés d'eau. Les rhinanthus aux clochettes jaunâtres, les pédiculaires avec leurs charmans épis de fleurs roses, les ériophorums surmontés de leurs flocons cotonneux, couvrent complétement le sol par endroit, et forment çà et là des

(1) Dans ces dernières années, on a fait des *dryftillen* un emploi nouveau et très curieux dans les deux plus grands ouvrages hydrauliques exécutés en Hollande, les digues du lac de Harlem et les jetées qui forment le port du Zwolsche-diep. Celles-ci s'avancent de près de 6,000 mètres dans le Zuyderzée. Après avoir fait le coffre des jetées avec des pilotis et du bois, l'ingénieur van Diggelen eut l'idée de les remplir avec des *dryftillen*. On découpait les gazons flottans sur une longueur de 15 mètres et une largeur de 2 dans les lacs de Wanneperveen; quatre hommes se plaçaient sur ce radeau végétal et l'amenaient jusqu'aux jetées, où on le coulait sur place en y superposant de grosses pierres. Les terres de remblai se transportaient ainsi elles-mêmes, et les digues, revêtues de clayonnage, ont parfaitement rempli leur office. On a fait de la même manière le petit port de refuge Kraggenburg, qui s'ouvre à l'extrémité du Zwolsche-diep. Au lac de Harlem, on s'est servi des *dryftillen* pour les fondemens des digues dans les endroits les plus tourbeux et les plus difficiles.

groupes de couleurs variées très agréables à la vue, mais très nuisibles à la bonne qualité du foin. Ce foin sert en grande partie à la nourriture du bétail de la région sablonneuse qui borde la zone verte du côté de l'ouest. Les cultivateurs des sables viennent l'acheter, parce qu'ils manquent d'herbages. Ce sont généralement des Allemands qui arrivent du Hanovre pour faucher. Ils se répandent par troupes dans les campagnes, où la population manque pour faire un travail qui doit être terminé en quelques jours.

Si l'on veut apprécier au juste tout ce que peut faire la bonne administration des terres, il faut, en quittant le pays de Giethoorn et de Wanneperveen, traverser le Zwarte-Water et visiter le polder de Mastenbroek. Un examen, même superficiel, suffira pour révéler les services que rend une autorité locale chargée de la gestion d'un domaine rural et armée du pouvoir de contraindre chaque propriétaire à participer aux travaux d'amélioration en raison de l'étendue de son bien. Le Mastenbroek est situé entre Zwolle, le Zuyderzée, l'Yssel et le Zwarte-Water. C'est un vaste pâturage de 9,000 hectares. Une partie du terrain est argileuse; le reste est tourbeux, parce que le polder, endigué au XV[e] siècle, a été mis à l'abri des inondations de l'Yssel, avant que les eaux de cette rivière aient pu le couvrir tout entier d'une couche de limon. Comme le Mastenbroek ne s'élève guère au-dessus du niveau de la mer, dès que le vent d'ouest la soulevait en la refoulant sur les côtes, le polder ne pouvait plus se débarrasser de ses eaux, et pendant tout l'hiver il était converti en un véritable marais. Pour obvier à ce grave inconvénient, on avait bien établi trois moulins qui pompaient l'eau et la rejetaient au-delà des digues; mais ces moulins étaient insuffisans, les terres restaient humides, le foin et les herbes étaient de qualité médiocre. Il y a quelques années, l'administration du polder a pris la résolution de ne plus se contenter de la force capricieuse et irrégulière du vent, mais de faire appel à la puissance toujours docile, toujours prête et illimitée de la vapeur : une machine a été montée. Depuis lors, le niveau des eaux est maintenu plus bas qu'autrefois; les terres sont devenues plus sèches et d'un meilleur rapport; par suite, la valeur en a rapidement augmenté. Les plus mauvaises, qui se vendaient de 200 à 300 florins l'hectare, en valent maintenant 500, et les meilleures ont monté de 2,000 à 3,000 florins. Le moulin à vapeur a procuré ainsi une plus-value qu'on ne peut estimer à moins de 2 millions de florins. Les frais généraux pour le service de la machine, l'entretien des digues, des chemins, des cours d'eau, etc., sont couverts, année moyenne, par une contribution de 2,50 florins, 1,50 florin ou 80 cents par hectare, suivant la qualité de la terre et sa hauteur au-dessus de l'eau; mais des événemens imprévus exigent quelquefois des dépenses extra-

ordinaires, par exemple quand la digue vient à se rompre. C'est ce qui est arrivé cet hiver même. Pendant le mois de janvier, une violente tempête soufflant de l'ouest pendant plusieurs jours accumula les eaux de la mer dans l'Yssel, et surtout dans le Zwarte-Water. Elles s'élevèrent peu à peu jusqu'à la crête de la digue, qu'elles entamèrent de leurs vagues. La digue finit par céder non loin de la ville de Hasselt, sur une étendue de plus de 100 mètres, et tout le polder fut inondé. Heureusement hommes et troupeaux étaient réfugiés dans les fermes, toutes bâties sur des éminences, de sorte qu'on n'eut pas de pertes sérieuses à déplorer. Lors des fameuses tempêtes de 1825, il n'en fut pas de même : l'inondation eut lieu en été, et beaucoup d'animaux périrent. Le rétablissement des digues est toujours un travail coûteux et difficile, parce que la force des eaux, envahissant le polder en cascades furieuses, creuse des trous très profonds, appelés *water kolken*, qu'il faut combler pour y asseoir les terrassemens. Le polder est divisé en un grand nombre d'exploitations appartenant à différens propriétaires. Plusieurs fermes entretiennent de 28 à 30 vaches à lait, et autant d'élèves et de bêtes à l'engrais. Il en est même qui nourrissent 100 têtes de bêtes à cornes pendant tout l'hiver. Les meilleurs pâturages sont réservés pour l'engraissement du bétail; les autres sont d'abord fauchés, puis pâturés. Le prix de location varie de 20 à 60 florins par hectare, suivant que le sol est argileux ou tourbeux.

Dans le Mastenbroek, nous venons de constater les heureux effets d'une administration intelligente et les merveilles de la science moderne mise au service de l'agriculture; mais, si l'on veut voir des pâturages naturellement riches, il faut visiter, de l'autre côté de l'Yssel, les *uyterwaarden* du Kamper-Eiland. On entend par *uyterwaarden* les relais de mer ou de rivière formés à une époque récente en dehors des anciennes digues. Ces relais ne sont préservés contre les eaux que par des relèvemens de terre peu exhaussés (*zomerkaden*), de telle sorte que l'hiver ou lors des tempêtes d'ouest ils sont inondés; mais les inondations, si désastreuses pour les terres entourées de hautes digues (*dyken*), sont bienfaisantes ici. Les eaux passent sans faire de dégâts au-dessus des *zomerkaden*, qui ne sont destinées qu'à contenir les petites crues d'été, et en se retirant elles laissent une couche de limon, engrais excellent pour les herbages. La nature se charge ainsi elle-même de féconder tous les ans le sol qu'elle a fait sortir du sein des eaux. Les *uyterwaarden* sont donc les meilleures terres du royaume, et beaucoup de personnes regrettent qu'en élevant les digues on ait empêché les rivières de répandre au loin les élémens de fertilité qu'elles apportent avec elles. Quoi qu'il en soit de cette question encore très controversée, il est certain qu'on ne peut rencontrer de plus beaux pâturages que

ceux du Kamper-Eiland. Vue de la mer, cette île, qui n'est que le delta de l'Yssel, offre l'aspect le plus singulier. Comme le sol, parfaitement horizontal, s'élève à peine au-dessus du niveau de la mer, il devient invisible à quelque distance, et les grandes fermes, toutes entourées de magnifiques bouquets d'arbres, semblent autant d'îlots de verdure flottant sur les flots, comme ceux que le Mississipi ou l'Amazone entraînent dans leur cours. La petite ville de Kampen est relativement la plus riche des Pays-Bas. Récemment encore elle a accordé à la compagnie du Grand-Central néerlandais un subside d'un million de florins pour qu'un embranchement du chemin de fer la reliât au réseau principal, et elle s'est donné le luxe d'un pavage si soigné que chaque pavé revient, dit-on, à un florin. Située jadis à l'embouchure de l'Yssel, elle a vu la rivière qui baigne encore ses quais combler peu à peu le golfe où elle déversait ses eaux et lui créer un magnifique domaine agricole de 5,000 hectares des plus admirables terres qu'on puisse imaginer. Le prix de location de ces terres a triplé en quelques années, et elles sont louées maintenant en moyenne à 200 francs l'hectare (1). L'étendue des fermes est de 40 à 50 hectares. Tout ce qu'elles produisent, le foin, le beurre, le bétail, est de première qualité, et les fermiers l'obtiennent sans grand'peine. Les trois semaines que dure la fenaison sont le seul temps où ils aient à déployer une activité inaccoutumée. Le reste de l'année, la fermière suffit à surveiller le travail de la laiterie, qui donne le principal produit; mais les agronomes hollandais prétendent que, pour faire face aux hauts loyers qu'ils ont consentis, les cultivateurs du Kamper-Eiland devront à l'avenir renoncer aux doux loisirs que leur faisait la fertilité du sol et s'ingénier à accroître leur bénéfice en améliorant encore leur bétail et en substituant, au moins partiellement, pour les vaches à lait, la nourriture à l'étable au pâturage en liberté.

Afin de marquer davantage les caractères distinctifs de la région des terres basses, j'indiquerai encore le parti que ses industrieux habitans savent tirer de certaines plantes aquatiques partout ailleurs négligées. Lorsqu'au mois de mai on examine la végétation qui tapisse le fond des fossés, on distingue aussitôt une plante aux formes étranges. On dirait un artichaut aux feuilles rondes et terminées en épines. Plus tard, la plante se détache du fond, sa tige s'allonge, et elle vient étaler à la surface de l'eau de charmantes fleurs blanches à la triple pétale des monocotylédonées. C'est le *stratiotes aloïdes*, l'aloès des eaux, que les Hollandais nomment *scheren* et *kaarden*.

(1) Le 27 avril 1859, soixante-treize fermes furent mises en location publique, et pour la plupart le prix fut doublé. Voici un exemple de cette rapide augmentation : la ferme n° 1, d'une étendue de 54 hectares 73 ares, louée en 1846 pour 1,500 florins, atteignit 2,130 florins en 1850 et 4,710 florins en 1859.

Dans beaucoup de marais, les stratiotes croissent tellement serrés qu'ils étouffent toutes les autres plantes, et que bientôt ils remplissent complétement les flaques d'eau. On arrache ces plantes, qui constituent un excellent engrais vert, et on les emploie pour fumer les pommes de terre. Il en faut cinquante charretées par hectare. Le cultivateur les paie très volontiers 3 florins le bateau contenant cinq charretées, et à ce compte il a de l'engrais à très bon marché.

Le roseau, *riet* en hollandais, c'est-à-dire le *phragmites communis*, est aussi l'objet d'une exploitation importante et soignée. Il croît sur les fonds sablonneux sous une profondeur de 50 centimètres à 1 mètre d'eau. Il se développe avec vigueur et se sème de lui-même; mais, partout où les eaux obéissent au flux et au reflux, on profite de la marée basse pour planter le roseau aux mois d'avril et de mai. Avec le pied, on enfonce le rhizome dans la boue, où il reprend facilement. Les frais de plantation sont estimés à 35 florins par hectare; il faut alors attendre trois ans avant de commencer l'exploitation. On coupe les roseaux en septembre quand on veut les avoir avec les feuilles, et après les gelées quand ils sont destinés à couvrir les toits. Le produit d'un hectare est assez élevé; il donne au moins 400 bottes de 1 mètre de circonférence, qui se vendent 9 ou 10 florins les 100 bottes, ce qui fait 80 francs l'hectare, dont il faut déduire une dizaine de francs pour l'enlèvement de la récolte, la mise en bottes, etc. Mais là où le roseau est propre à couvrir les toits, le produit est bien plus considérable, car les 100 bottes valent alors 23 à 24 florins. C'est ainsi qu'en 1858 les 70 hectares du marais de Hensbroek rapportèrent 4,340 florins ou 70 florins par hectare. Les marais de Uithoorn donnèrent encore davantage, 89 florins ou 185 francs par hectare, c'est-à-dire autant que les meilleures terres. On emploie le roseau aux usages les plus divers. Il fournit d'abord aux toitures des constructions rurales une couverture excellente, et qui ne revient qu'à 80 centimes le mètre carré. Le roseau sert ensuite à faire des abris légers et très efficaces, à construire des murs d'argile, à préserver les digues contre le choc des vagues; enfin, arrêtant le limon que les eaux tiennent en suspension, il contribue à élever le niveau des terrains submergés et à transformer des marais en un sol fertile. Ainsi donc il rend aux cultivateurs mille services variés, en attendant qu'il lui crée une terre nouvelle.

Il n'est pas jusqu'au jonc, cette plante considérée partout comme nuisible, dont on n'obtienne un revenu qui égale celui des meilleures prairies. Deux espèces de joncs croissent ici en abondance : le premier, le *scirpus effusus* (en hollandais *rusch*), dans les terrains marécageux, le second, le *scirpus lacustris* (en hollandais *bies*),

dans les eaux peu profondes. Tous deux servent à faire des nattes qui forment dans les Pays-Bas le tapis des ménages pauvres et qui s'exportent jusqu'en Angleterre. On a soin de recueillir tous les joncs qui poussent naturellement dans les endroits qui leur conviennent; mais on fait plus : quand une terre paraît propre à la production de cette plante, essentiellement paludéenne, on y consacre complétement des champs entiers, en y amenant, même au moyen de moulins, l'eau nécessaire à sa végétation. L'une des propriétés les plus productives du grand polder de Mastenbroek est ainsi aménagée, et les joncs qu'on y coupe rapportent plus que du foin de première qualité. Cet exemple montre une fois encore que presque tout dans la nature peut servir à satisfaire les besoins de l'homme, s'il apprend à utiliser les diverses propriétés des choses.

Nous venons de parcourir la *région verte* de la zone basse : ce qui la caractérise surtout, c'est le rôle que l'eau y joue. L'eau y est à la fois une source de richesse et une cause de périls et de désastres; mais elle ne ressemble en rien à ce qu'elle est dans les pays accidentés. Ce n'est plus cet élément vivant et joyeux qui court, se précipite, bondit, gazouille, mugit ou tonne, qui anime le paysage du reflet de son écume argentée, de l'éclair de ses remous et de l'écho de sa voix tour à tour babillarde ou sévère; c'est un corps liquide encore, mais qui semble l'être à peine, tant il est immobile, lourd, opaque, tout chargé de limon ou rempli de plantes aquatiques. C'est pourtant cet élément, d'un aspect si morne, qui est le bienfaiteur de la contrée. Tandis que l'eau joyeuse des hauteurs, charmante, mais perfide, entraîne les terres et restreint la surface habitable, l'eau des terres basses crée d'abord le sol, puis le revêt d'un épais tapis d'herbages qui donne au cultivateur le bien-être et l'abondance; elle féconde et engraisse ses prairies; elle lui offre des chemins de grande et de petite communication; elle lui prépare ou lui conserve d'énormes provisions de combustible, la tourbe; elle nourrit la plante dont il couvre ses toits; l'hiver, durcie par la gelée, elle lui ouvre des routes unies comme un miroir sur lesquelles il glisse avec la rapidité de l'oiseau; enfin, quand la patrie est menacée, elle lui sert de boulevard, et à la dernière extrémité de suprême et héroïque moyen de défense. De l'eau et de l'herbe, ces deux mots résument toute la physionomie de la contrée que nous avons essayé de faire connaître, et cela suffit pour lui assurer un degré de richesse qu'on ne rencontre guère ailleurs. La suite de ces études nous montrera comment la charrue fait naître sur des terres un peu plus élevées des produits non moins abondans, mais d'une autre espèce.

ÉMILE DE LAVELEYE.

UN

POÈTE STOÏCIEN

LES SATIRES DE PERSE.

Nous voudrions intéresser le lecteur à un poète latin que peu de personnes ont le courage d'aborder, dont le langage trop dur et difficile à pénétrer repousse souvent la curiosité la plus intelligente et la plus résolue, et qui mérite pourtant de devenir le sujet d'une grave étude, non pas seulement à cause de son talent incontesté, mais pour avoir été le disciple passionné d'une grande philosophie, le censeur mélancolique de la corruption universelle sous le règne de Néron, l'interprète ardent et candide de la plus noble société romaine, de cette héroïque élite de philosophes et de politiques où s'était réfugiée, comme en un dernier asile, la conscience du genre humain. Sans prétendre explorer et traverser en tous sens les profondeurs de cette poésie obscure, hérissée et touffue, nous voudrions du moins y ouvrir quelques chemins praticables qui permettent à chacun de voir ce qu'il y a de grandeur austère et de sincère tristesse dans ces œuvres poétiques trop doctrinales, mais dont la monotonie ne manque pas d'une certaine majesté. On a beaucoup écrit sur Perse, et son petit livre est comme opprimé par les commentaires, qui malheureusement ne sont pas superflus. Les uns l'ont exalté sans mesure et l'ont loué en raison des peines qu'il leur a coûtées, d'autres l'ont décrié avec la légèreté et l'injustice de l'impatience; le grand nombre a trouvé plus commode de le vanter à tout hasard que de chercher à le comprendre. Pour nous, nous ne pouvons lire qu'avec sympathie et respect un livre où non-

seulement nous voyons éclater sous une forme originale et avec une jeune virilité les sentimens personnels du poète, mais où nous croyons saisir encore les opinions morales, politiques, religieuses et même littéraires de toute une famille stoïcienne aussi célèbre par ses vertus que par ses malheurs immérités, et qui versa son sang pour sa foi civique. On aborde avec plus d'indulgence et de recueillement cette poésie pénible quand on ne songe pas trop à la juger en critique littéraire et qu'on n'y cherche que le sévère plaisir de contempler des convictions généreuses. Aussi n'avons-nous pas le dessein de considérer Perse comme le rival d'Horace et de Juvénal; nous ne voulons étudier en lui que l'adepte du stoïcisme, le jeune enthousiaste patricien, mort à vingt-huit ans, qui a consumé sa courte vie à mettre en vers et à frapper laborieusement de fortes maximes, et qui, depuis son enfance jusqu'à sa mort, n'a fait que célébrer les rigueurs de la sagesse avec la candeur d'un lévite élevé et retenu dans le temple de la philosophie.

C'est en effet une sorte d'enseignement sacré que celui de la morale au temps de l'empire. La philosophie n'est plus comme autrefois une science spéculative, un objet de savantes disputes et l'amusement distingué des plus délicats. Le stoïcisme est sorti des écoles pour se répandre dans le monde, il ne tend plus qu'à la pratique : il a l'ambition de parler aux consciences, de façonner les âmes, et ses préceptes, adoptés avec ferveur, sont devenus des règles de conduite, souvent même des mots de ralliement politique, espèce de protestation superbe contre les mœurs du siècle et le despotisme impérial. Le stoïcisme et le christianisme, sans se connaître, essayaient de répondre également à des besoins nouveaux de perfection morale. Tandis que la foi chrétienne, répandue dans la multitude innomée et poursuivant sa marche souterraine, renouvelait mystérieusement les âmes des humbles et transformait souvent ces déshérités en héros, la vieille doctrine de Zénon, dégagée de son appareil scientifique et marchant au grand jour, conquérait la plus belle partie de la société romaine, lui inspirait des vertus plus provoquantes et la rendait capable d'une autre espèce de martyre. Comme les pauvres mouraient pour leur Dieu, les patriciens et les philosophes mouraient pour l'honneur de la dignité humaine. La philosophie, elle aussi, semble alors avoir sa milice qui prêche dans les écoles, dans les familles, quelquefois dans la rue, qui entreprend de former les hommes sur le modèle d'un idéal sublime, qui exhorte, qui gourmande, qui console. Si l'on veut comprendre la noblesse, la portée et l'accent de ces satires toutes morales de notre poète, il faut d'abord se représenter les caractères nouveaux de cette philosophie active, la gravité presque religieuse de ces sages dont Perse a été l'élève sans jamais sortir de leurs mains, qui l'ont inspiré, surveillé,

encouragé, comme l'enfant chéri et le brillant espoir de la famille stoïcienne.

Déjà vers la fin de la république, mais surtout sous l'empire, à des époques également funestes et fertiles en désastres publics et privés, les plus honnêtes gens s'étaient jetés dans le sein de la philosophie, autrefois si suspecte et si décriée à Rome, et lui demandaient pour eux-mêmes ou pour leurs enfans une discipline morale. Les philosophes ne sont plus de simples professeurs, ils deviennent les conseillers des grands, souvent de vrais directeurs de conscience, guidant la famille dans les chemins de la perfection intérieure, enseignant à bien vivre et à bien mourir, exerçant en un mot une sorte de libre sacerdoce. Qu'on nous permette de rappeler seulement quelques traits de mœurs qui mettent en lumière le prestige et ce qu'on appelait la sainteté de cette philosophie active et militante, et qui font voir aussi quelles étaient les habitudes, l'autorité et l'ambition de ces moralistes-prédicateurs. On vit de ces stoïciens, au milieu des guerres civiles qui déchiraient l'empire, se donner à eux-mêmes une mission pacifique, courir dans les camps, exhorter les soldats, leur prêcher la concorde. Au moment où les légions de Vitellius et de Vespasien allaient en venir aux mains devant Rome, dans une des plus terribles attentes qui aient jamais consterné un peuple, un philosophe, Musonius Rufus, ne comptant que sur son éloquence et la renommée de sa vertu, osa sortir de la ville pour apaiser les assaillans, et dans la naïveté de son courage, bravant les risées et les menaces d'une soldatesque avide de sang et de pillage, il ne se retira qu'au moment où il allait payer de sa vie sa morale intempestive. C'est ainsi qu'après la mort de Domitien, Dion Chrysostome, plus heureux que Rufus, parvint à faire rentrer dans le devoir les légions révoltées et donna à l'empire les Antonins.

De même, dans les afflictions de la vie privée, le philosophe vient offrir des leçons de constance ou des consolations. Quelquefois on l'appelle, on lui confie ses peines, on lui ouvre son cœur, on remet entre ses mains son âme impatiente ou endolorie. La femme d'Auguste, Livie, ayant perdu son fils Drusus, sur lequel reposaient tant d'espérances, fit venir Aréus, le philosophe de son mari, *philosophum viri sui*, leur confident à tous deux, et qui « était initié aux plus secrets mouvemens de leurs âmes. » Ce confident respecté, on pourrait dire ce confesseur, sut apaiser les premiers transports de la douleur maternelle, et Livie déclarait plus tard que ni le peuple romain, ému de ce malheur public, ni Auguste, accablé lui-même par la perte d'un si digne héritier, ni la tendresse du seul fils qui lui restât, ni les condoléances enfin des nations et de sa famille, n'avaient autant calmé sa peine que les discours du philosophe consolateur.

Cet exemple, qui d'ailleurs n'est pas unique, nous paraît d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'une femme. La philosophie, on le voit, entre dans l'usage de la vie; elle exerce une sorte de ministère qu'on invoque dans les grandes crises. Les heureux du jour, les gens frivoles, ne se font pas faute sans doute de railler ces sombres personnages, dont la parole austère et le grave maintien est à leurs yeux comme un reproche et une offense; mais il viendra un moment où, dans leur vie dissipée, ils appelleront la philosophie à leur secours et se jetteront dans ses bras. Dion Chrysostome disait d'un air de triomphe : « La plupart des hommes ont horreur des philosophes comme des médecins... Tant qu'on est heureux, on les néglige; mais que votre femme, votre fils vienne à mourir, oh! alors vous appellerez le philosophe pour en obtenir des consolations. » Curieux témoignage qui fait voir clairement quelles étaient les prétentions nouvelles de la philosophie, quelle confiance elle inspirait, quelle en était la touchante efficacité!

Des proscrits qui craignaient de vivre et qui n'osaient mourir recevaient quelquefois de la philosophie un secours inespéré. A cette époque de violences et de meurtres, elle mettait son honneur à aiguillonner les courages, elle excitait les malheureux, non pas seulement à braver la mort, mais à courir au-devant d'elle, se faisant comme un devoir de dérober une proie à la tyrannie. Ainsi un célèbre général, à la tête des légions d'Asie, Plautus, menacé par les sicaires de Néron, voit venir auprès de lui deux philosophes qui l'engagent à préférer une mort courageuse aux angoisses d'une vie précaire.

Souvent le philosophe, comme le prêtre chrétien, assistait les mourans et les condamnés, et leur apportait non plus les exhortations viriles, mais les espérances suprêmes. Caton, résolu de mettre son âme en liberté, après avoir lu deux fois un livre de Platon sur l'immortalité, fait sortir de sa chambre ses amis et son fils, pour échapper à l'importune surveillance de leur tendresse, et ne souffre près de lui que deux philosophes, et s'il finit aussi par les éconduire, c'est que ce rude et fier courage, si sûr de lui-même, se croyait au-dessus des consolations. Thraséas, condamné par arrêt du sénat, quitte la noble compagnie des hommes et des femmes qui l'entourent, pour s'entretenir à l'écart avec le philosophe Démétrius de la séparation de l'âme et du corps, et quand il se fait ouvrir les veines, il garde ce sage à ses côtés, et, tout défaillant, tourne vers lui ses derniers regards. Ces entretiens suprêmes avec les philosophes, ce souci d'une autre vie, cette gravité dans la mort, paraissent être devenus à cette époque un usage et comme une bienséance tragique, et l'on s'étonna à Rome que l'élégant et frivole Pétrone, mourant comme il avait vécu, en épicurien, voulût entendre parler à ses der-

niers momens de chansons et de poésies légères, et non de philosophie et d'immortalité : *nihil de immortalitate animæ et sapientium placitis.*

On voit dans Sénèque un condamné qui, jusque sur le champ du supplice, s'occupe de l'immortalité de l'âme avec *son* philosophe : *prosequebatur illum philosophus suus.* « Je me propose, disait-il au sage qui l'assistait, d'observer, dans ce rapide passage de la vie à la mort, si je sentirai partir mon âme, et dans le cas où je découvrirais quelque chose sur la vie future, il ne dépendra pas de moi que vous n'en soyez informé. » Sénèque a bien raison de s'écrier que jamais homme n'a philosophé plus longtemps, puisque, non content d'apprendre jusqu'à la mort, il a voulu apprendre quelque chose de la mort même.

Voilà bien assez d'exemples qui prouvent que la philosophie n'est plus, comme autrefois, une simple recherche scientifique, un luxe de l'esprit, une distraction élégante et un exercice d'école. On y cherche un refuge, on lui demande de plus en plus des lumières pour la conduite de la vie, un appui, des leçons de courage, des espérances. Dans les malheurs publics et privés, c'est elle qu'on implore. Le monde, revenu de la superstition païenne, a mis sa foi dans l'humaine sagesse et dans ceux qui la professent dignement. Les âmes d'élite, autrefois si paisibles dans le doute, commencent à ressentir de généreuses inquiétudes et une sorte de curiosité émue devant les grands problèmes de la vie. La désoccupation politique, la tristesse des temps, l'incertitude du lendemain, la satiété des plaisirs, d'autres causes encore, ajoutent un nouveau prestige à l'antique autorité de la philosophie. Les sages de profession, se sentant plus écoutés, plus respectés, plus nécessaires, se font un devoir de se charger des âmes, et prennent un accent pressant et impérieux. Ils dirigent, ils consolent, ils réprimandent, et mettent de plus en plus l'éloquence au service de la morale. La doctrine dominante, dont la fière austérité convenait à une société qui avait surtout besoin de courage, le stoïcisme, affecte un ton religieux, établit des dogmes moraux, impose à ses adeptes un maintien, répand ses principes par une active propagande, et fait de son enseignement une sorte d'apostolat. Il ne suffit plus à la philosophie d'éclairer les esprits : il s'agit de former les âmes, de les changer, de les convertir. Comme une religion, elle a sa discipline, ses prescriptions familières, ses conseils appropriés aux diverses situations de la vie, en un mot sa pratique. Telle était, il ne faut point l'oublier, la philosophie qui inspira les vers de Perse; tel fut cet enseignement, plein d'énergie et de foi, qui a pétri l'âme du poète; pareils aussi furent les hommes avec lesquels il a vécu, et qui l'ont échauffé de leur génie et de leur éloquence. En essayant de peindre

son éducation et sa vie, nous allons le voir maintenant au milieu de sa famille, dans cette société de sages ou de leurs disciples dont il fut l'écho, et l'on pourra saisir les opinions et les sentimens d'une illustre maison patricienne sous le règne de Néron, en se faisant une idée de ce qu'on nous permettra d'appeler un salon stoïcien.

I.

Nous n'avons sur Perse qu'une courte notice attribuée à Suétone, mais qui paraît être l'œuvre d'un ancien commentateur du poète. Ce sont de simples indications sur sa vie, sa famille, ses maîtres, ses amis. Toutefois, en suivant ces légers vestiges, en recueillant çà et là tout ce qu'on sait sur les personnages connus qui l'ont entouré, on peut non-seulement se représenter la société dans laquelle il a vécu, mais encore, par des chemins détournés et comme par des portes dérobées, pénétrer dans l'intimité du poète et forcer par plus d'un côté le mystère qui recouvre sa vie et ses ouvrages. Sa vie embrasse les trois dernières années de Tibère, les règnes de Caligula, de Claude et les huit premières années du règne de Néron, c'est-à-dire une des plus tristes époques de l'empire, où la tyrannie cruelle et fantasque des princes et de leurs affranchis ministres et l'horrible désordre des mœurs provoquaient le plus violemment les regrets républicains dans les grandes familles et les protestations silencieuses ou hardies des philosophes. Né à Volaterre en Étrurie, ayant perdu de bonne heure son père, chevalier romain, il fut élevé avec beaucoup de sollicitude par sa mère, Fulvia Sisennia, matrone distinguée, qui, pour achever l'éducation de son fils, l'amena à Rome et le remit à l'âge de douze ans entre les mains d'un célèbre grammairien et professeur de belles-lettres, Virginius Flavus, dont Tacite nous apprend qu'il fut exilé plus tard pour avoir trop excité par son éloquence l'enthousiasme de la jeunesse. Nous verrons que les maîtres, les amis, les parens de Perse seront presque tous tôt ou tard condamnés à l'exil ou à la mort pour la fierté de leurs sentimens et de leur langage. Tous ceux qui l'entourent sont de futurs proscrits.

A seize ans, à l'âge où les jeunes Romains étaient émancipés et ne relevaient plus que d'eux-mêmes, le sage et timide adolescent vint se placer sous la règle et la discipline d'un philosophe renommé, Cornutus, dont il devint le disciple et l'ami, et qu'il ne quitta plus. On sait que, selon un usage antique, les jeunes patriciens épris des nobles études s'attachaient à un homme distingué dont la parole et la conduite pouvaient leur servir d'exemple. Sous la république, quand l'éloquence était pour tous la principale étude, le jeune Romain dont le talent donnait des espérances était confié

par ses parens au plus grand orateur : il le suivait partout, se modelait sur lui, assistait à tous ses discours, se familiarisant ainsi avec les luttes du Forum et apprenant en quelque sorte à combattre sur le champ de bataille même; mais au temps de l'empire, quand l'éloquence fut pacifiée, que par la force des choses et des institutions elle dégénéra en innocente et stérile rhétorique, ou fut obligée de se renfermer dans les exercices pénibles du barreau, les plus graves esprits se tournèrent du côté des philosophes, leur demandant la haute culture morale et les principes de l'honnêteté privée. Le goût de la perfection morale remplaça l'ambition politique, et l'on rêva de devenir un sage comme on rêvait jadis de devenir un grand orateur. Toutefois, selon les mâles habitudes du caractère antique, la vertu n'était pas seulement recherchée comme une satisfaction tranquille du cœur, mais comme une arme propre à une nouvelle espèce de lutte et capable de servir de défense à la dignité de l'homme et du citoyen. Perse se donna donc tout entier à Cornutus comme à un directeur spirituel et à un gardien de son âme. Il demeurait avec lui, recueillant sans cesse ses paroles et ses exemples, essayant de se former sur le modèle d'un maître tendrement vénéré. C'était du reste une des premières et des plus délicates prescriptions de la morale pratique à cette époque de choisir pour compagnon et pour témoin de sa vie un homme irréprochable qui fût à la fois un guide et un médecin de l'âme. Sénèque a fait nettement la théorie de cette direction morale : « Le chemin de la sagesse est plus court par les exemples que par les préceptes. — La voix vive profite plus que la lecture. — Personne n'est assez fort pour se tirer tout seul du vice, il est besoin que quelqu'un lui prête la main et l'en dégage. — Choisissons un guide qui montre ce qu'il faut faire en le faisant lui-même et qu'on admire plus à le voir qu'à l'entendre. — Le philosophe est comme le médecin, qui ne saurait prescrire de loin ce qui convient à un malade; il faut qu'il lui tâte le pouls. » Ces prescriptions de la philosophie sur la nécessité d'avoir un directeur n'ont jamais trouvé une raison plus docile à les suivre que dans ce jeune chevalier élevé par sa mère, et dont l'adolescence timorée redoutait pour sa vertu naissante les périls de la vie. Cornutus, qui fut un de ces sages comme les demandait Sénèque, a eu le bonheur de s'attacher un élève avide de perfection morale et capable de reconnaître les soins donnés à la culture de son âme. Il a dû être un homme de vertu et de grande autorité, s'il est permis de juger le mérite du maître par l'admiration et la reconnaissance attendrie du disciple. On ne trouve pas souvent, même dans les lettres des néophytes chrétiens qui ont témoigné leur gratitude à leurs directeurs, des sentimens si purs exprimés avec une si naturelle effusion et une si délicate sincérité :

« Mon but n'est pas, en vous adressant ces vers, d'enfler une page de bagatelles pompeuses pour donner, comme on dit, du poids à la fumée. Nous parlons ici seul à seul, et je ne résiste pas à ma muse, qui m'engage à vous ouvrir mon âme tout entière. Combien, mon cher Cornutus, mon doux ami, combien vous faites partie de moi-même, c'est un bonheur pour moi de vous le dire. »

. . . . . Quantaque nostræ
Pars tua sit, Cornute, animæ, tibi, dulcis amice,
Ostendisse juvat.

Puis avec des hardiesses de style dont l'effort n'est que l'impatience impuissante qu'éprouve le poète à ne pouvoir dépeindre une amitié si particulière, si vive et si profonde, il continue :

« Frappez un peu là sur mon cœur, vous qui savez si bien distinguer ce qui sonne creux et reconnaître si de belles paroles ne décorent que le vide; oui, je ne craindrai pas de demander ici le secours de cent voix à la façon des poètes pour dire avec la plus pure sincérité jusqu'à quel point je vous ai fait entrer dans les profondeurs de mon âme, pour exprimer par la parole tout ce que mon cœur renferme de sentimens ineffables. »

Ut quantum mihi te sinuoso in pectore fixi,
Voce traham pura, totumque hoc verba resignent,
Quod latet arcana non enarrabile fibra.

Je ne sais si on trouverait ailleurs dans un auteur profane autant de grâce morale que dans les vers suivans, où Perse déclare lui-même les motifs de sa reconnaissance. Il doit son salut à son maître. A l'âge où commençaient pour lui les périls de la jeunesse et de la liberté, il a trouvé auprès de Cornutus une sollicitude tutélaire. Vers curieux et touchans d'un jeune païen que le plaisir effarouche, que l'indépendance inquiète, et qui court déposer au plus vite son âme entre des mains sûres! On n'a pas dû entendre souvent à Rome des jeunes gens s'effrayer ainsi à la vue de la charmante carrière qui s'ouvrait devant eux. Ce sont là des scrupules bien nouveaux et délicats où nous croyons reconnaître l'influence de l'éducation maternelle et de toute une famille composée, comme nous le verrons, de tout ce qu'il y avait de plus honorable à Rome :

« Lorsque, tout craintif, j'eus déposé la robe de pourpre gardienne de l'enfance et suspendu ma bulle en offrande devant les dieux lares, lorsque, entouré d'aimables compagnons, je dus au privilége de ma robe nouvelle de pouvoir promener mes regards dans le voluptueux quartier de Suburra; au moment enfin où deux chemins s'ouvrent devant nous, où l'âme incertaine et tremblante ne sait pas lequel il faut suivre dans ce carrefour de la vie, je me mis sous votre discipline, et ma tendre jeunesse fut recueillie par vous, Cornutus, dans le sein de votre sagesse socratique. »

Me tibi supposui; teneros tu suscipis annos
Socratico, Cornute, sinu.

Alors commença cette éducation morale, cette direction spirituelle dont nous avons parlé. Le jeune homme donne au maître non son esprit à former, mais ses passions à dompter; il est entre ses mains comme l'argile sous les doigts du sculpteur.

« Une règle invisible, délicatement appliquée, redresse mes travers l'homme passionné en moi se soumet à la raison et travaille à se vaincre lui-même; mon âme prend des formes plus pures sous les mains de l'artiste. Avec vous, je m'en souviens, je passais des journées entières, avec vous je donnais au dîner la première heure de la nuit. Travail, repos, tout était commun entre nous, également réglé, et c'était un modeste repas que celui qui égayait nos graves pensées. Le ciel, n'en doutez pas, a voulu enchaîner par des rapports constans ma vie avec la vôtre. »

> Tecum etenim longos memini consumere soles,
> Et tecum primas epulis decerpere noctes.
> Unum opus, et requiem pariter disponimus ambo,
> Atque verecunda laxamus seria mensa.

Nous aimons à citer ces vers, non-seulement parce qu'ils peignent avec vérité un intérieur domestique et les mœurs philosophiques de Rome, mais encore parce qu'ils ont une certaine grâce facile qui n'est pas ordinaire dans les satires de Perse. Après un premier effort pour témoigner toute sa reconnaissance, pour trouver des expressions rares capables de rendre des sentimens rares aussi, ses vers coulent de source avec une simplicité lucide. La pureté ingénue des sentimens y rayonne et leur donne une sorte de transparence, et, comme il arrive souvent en poésie, les pensées qui font le plus honneur à l'âme honnête de Perse sont de celles aussi qui font le plus honneur à son talent.

Cornutus a dû contribuer à faire un satirique de cet innocent jeune homme, que son ignorance de la vie, son éloignement du monde, semblaient destiner à d'autres occupations poétiques. Ce maître si grave et si doux dans l'intimité paraît avoir eu la parole mordante, et on peut le soupçonner d'avoir fait lui-même, sous une forme ou une autre, des satires. Perse lui dit quelque part : « Vous êtes savant dans l'art malin qui fait pâlir le vice et perce la sottise des traits d'un innocent badinage. »

> . . . . . . Pallentes radere mores
> Doctus et ingenuo culpam defigere ludo.

A la fois stoïcien et philosophe prêcheur, c'est plus qu'il n'en fallait à Cornutus pour avoir le goût et le talent de la satire. On ne prêche pas sur la morale sans peindre les mœurs, sans trouver un certain plaisir à piquer le vice ou la sottise, et plus d'un prédicateur chrétien même a eu besoin de toute sa vertu pour ne pas céder à la tentation de mépriser trop ouvertement les hommes; mais le stoïcien,

qui n'était pas retenu par la charité, qui faisait profession d'être libre et rude dans son langage, pouvait se livrer sans scrupule à ce dédain, et assaisonnait volontiers ses sermons de railleries. Bien plus, une certaine impertinence était le ton convenu de l'école et comme la prérogative de la philosophie. On ne paraissait pas assez vertueux, si on n'était un peu insolent. C'est ce que prouva Cornutus le jour où il fit gratuitement une injure à Néron. Le prince métromane, ayant formé le projet d'écrire en vers toute l'histoire de Rome, crut sans doute faire honneur au savant Cornutus en l'appelant à une sorte de conseil privé où l'on discuta sur le nombre de livres qu'il convenait de consacrer à un si grand sujet. Quelques familiers du prince ayant prétendu que quatre cents livres n'étaient pas de trop, Cornutus se récria, disant avec raison que personne ne lirait une œuvre de cette étendue. « Mais, lui fut-il objecté, votre Chrysippe en a composé bien plus. — Cela est vrai, répliqua Cornutus; mais les livres de Chrysippe sont utiles à l'humanité. » Néron offensé l'exila. Voilà un trait qui fait connaître Cornutus et la plupart des stoïciens. Ce n'était pas assez pour eux de braver le siècle par leur air, leur costume, la liberté morale de leur langage; ils tenaient encore à blesser les hommes et les puissans. La vertu leur semblait molle, si elle ne faisait sentir ses aspérités : ridicule véritable de la secte, que Tacite lui-même a blâmé, qu'il ne faut pas condamner trop sévèrement, parce qu'elle l'a payé assez cher sous les empereurs, ridicule éternel d'ailleurs dans toutes les sectes austères, dont de pieuses âmes aujourd'hui encore ne savent pas toujours se défendre, par cette fausse idée que la foi n'agit pas si elle ne heurte, que l'orgueil sied à la vérité, que l'insolence est le grand air de la vertu, la modestie un lâche abandon des principes, et la condescendance persuasive une faiblesse mondaine.

Autour de ce savant homme, qui fut un grand homme peut-être ou qui parut tel à ses contemporains, se groupaient un certain nombre de jeunes gens distingués, de bonne heure arrivés à la renommée ou à la gloire, qui étaient unis à leur maître et entre eux par une sorte d'amitié philosophique. On cite deux étrangers, deux Grecs, Pétronius Aristocrates et Claudius Agathémère, dont on ne sait rien, si ce n'est que ce dernier était médecin, que tous deux étaient aussi remarquables par leur science que par leur vertu, *doctissimos et sanctissimos viros*, jeunes hommes du même âge que Perse, que le poète admirait, dit-on, en tâchant de leur ressembler. Sans être des philosophes de profession, peut-être étaient-ils des gens du monde, comme on en voyait beaucoup alors, qui prêchaient la morale avec enthousiasme et avec toute l'âpreté stoïque, *acriter philosophantium*. Ils paraissent avoir été de ces hommes de bonne volonté qui se faisaient un devoir et une gloire d'attaquer

les mœurs en tous lieux, dans les conversations du monde, de ces sermonneurs officieux et obstinés, comme les voulait Sénèque, et qu'il encourageait en leur disant : « Ne laissez pas de trêve aux passions d'autrui, revenez sans cesse à la charge, et si l'on vous dit : Jusques à quand déclamerez-vous? répondez : Jusques à quand resterez-vous dans le mal? » On croit entendre Bossuet s'écriant : « Que tout le monde prêche dans sa famille, parmi ses amis, dans les conversations. » Sermonner était devenu une véritable manie à cette époque, l'éloquence ne trouvant plus guère d'autre carrière que la morale. Le devoir philosophique commandait de passer même par-dessus les règles de la discrétion et de la civilité dans cette propagande morale dont certains livres de Sénèque nous donnent à la fois la théorie et la pratique, les préceptes délicats et les plus illustres exemples. On est tenté de comparer à une société de puritains ce groupe de philosophes, de prêcheurs, de mécontens qui condamnent le siècle, et dont Cornutus, l'auteur d'un ouvrage sur la nature des dieux, est le docteur et pour ainsi dire le théologien.

D'autres esprits d'un caractère un peu différent, plus hommes de lettres que philosophes, devaient mêler à ces graves conversations de sages l'intérêt plus doux des entretiens littéraires. La maison était fréquentée par des poètes, entre autres par Cæsius Bassus, qui fut, au jugement de Quintilien, le plus grand poète lyrique de Rome depuis Horace, l'ami d'enfance de Perse, et qui, après la mort prématurée du satirique, demanda à Cornutus et obtint l'honneur de publier les œuvres du défunt. C'était à Rome un honneur en effet et un devoir pieux de se faire, après la mort d'un ami, l'éditeur de ses livres. Là paraissait aussi Lucain, qui venait entendre Cornutus, non pas sans doute pour recueillir des leçons de philosophie exacte, ni pour s'exercer aux sévères renoncemens du stoïcisme, mais vraisemblablement pour profiter d'un enseignement littéraire et entendre des vers, car ce sage si écouté était en même temps un grammairien commentateur de Virgile, de plus un poète composant des satires et peut-être des tragédies. Une certaine espèce de tragédies était alors à la mode, pièces destinées à la lecture, dont celles de Sénèque peuvent nous donner l'idée, où l'on entassait les préceptes de l'école en vers sentencieux, où, sous le nom de personnages fabuleux, de Médée, de Thyeste, on trouvait l'occasion de faire la leçon aux princes et aux contemporains, qui étaient lues dans les cercles choisis des frondeurs politiques, et dont les graves et dogmatiques malices, colportées avec empressement, faisaient en un jour le tour de la ville. Nous savons que Perse et Lucain s'étaient également exercés dans ce genre à l'exemple de Cornutus. On peut

se figurer le ton plein de gravité et de complaisance réciproque qui devait régner dans cette réunion d'élégans esprits appartenant à la même secte et au même parti politique. Le bouillant Lucain, avec l'hyperbole ordinaire de son langage, la première fois qu'il entendit la lecture d'un ouvrage de Perse, poussa des cris d'admiration : « Voilà de la vraie poésie! Mes vers, à moi, ne sont en comparaison que bagatelles! » On reconnaît là l'intempérance de Lucain et la violence de ses premiers mouvemens dans l'admiration ou dans la haine. Perse et Lucain ont-ils été bien unis? On en peut douter. La solidité morale du satirique devait juger sévèrement la fougue inconstante et les déplaisantes contradictions de l'auteur de *la Pharsale*. Sans doute Lucain a pris plaisir dans son poème à se montrer stoïcien, il exalte les héros de la république, il fait sonner haut le mot de liberté; mais ce républicain d'imagination flattait Néron, et, dans le même ouvrage où il glorifiait avec une fierté sans mesure Caton et tous les soldats de la liberté, il adressait des vers adulateurs au tyran jusqu'au moment où, blessé dans son amour-propre de poète par le prince, son rival en poésie, il fit contre lui des vers satiriques qu'il paya de sa vie. Lucain paraît avoir été un mondain entraîné par Sénèque à la cour, dont l'imagination mobile flottait entre tous les extrêmes, à la fois courtisan et déclamateur stoïque, enthousiaste inconsistant, couvrant sa faiblesse de jactance espagnole, qui vécut, comme il écrivait, avec emphase, qui garda cette inconséquence jusque dans sa mort, et, après avoir lâchement dénoncé sa mère pour se sauver lui-même, revint à de meilleurs sentimens, récita à ses derniers momens des vers vaillans de son poème, et crut peut-être mourir en héros pour s'être enivré une dernière fois d'héroïsme épique.

Ce fut pour des raisons analogues, on peut le croire, que Perse se tint sur la réserve avec Sénèque. Il le connut assez tard, dit le biographe, et ne se laissa pas prendre aux charmes de son esprit. On conçoit que Perse ne se soit pas livré à ce stoïcien homme de cour, à la fois philosophe et ministre de Néron, et qui pouvait, aux yeux des hommes sévères, passer pour un transfuge. Sa vie, son esprit, son style, devaient également déplaire aux rigoureux adeptes du stoïcisme et à l'intégrité doctrinale de Perse. Les concessions faites par Sénèque aux nécessités de la politique et aux modes littéraires paraissaient être autant de démentis à sa doctrine. Comme ministre, il trahissait les principes; comme philosophe, il donnait la main à toutes les écoles; comme écrivain, sa manière facile et brillante et sa riche abondance s'éloignaient de la raide concision recommandée par la secte. Jusque dans le style, Sénèque était pour les gens rigides un esprit corrompu, et un corrupteur d'autant plus

condamné que ses exemples étaient contagieux et que presque personne n'avait la force de résister à l'attrait de cette éloquence nouvelle. Nous savons d'ailleurs que Sénèque était sévèrement jugé par les philosophes et les mécontens politiques, et plus d'une fois dans ses ouvrages il s'est défendu à mots couverts, sentant le besoin de faire son apologie et de répondre aux murmures de l'opinion stoïcienne.

Parmi ces esprits d'élite et ces nobles caractères qui entouraient Perse, il faut enfin nommer le plus grand de tous, Thraséas, qui avait pour le jeune poète, son proche parent, une amitié toute particulière. Perse a vécu dix ans dans la familiarité de ce grand homme, et l'accompagnait partout, même dans ses voyages. Tandis que Cornutus a été le théoricien et pour ainsi dire le docteur de cette illustre compagnie, Thraséas en a été le politique militant. Si Thraséas n'était pas si connu, si son nom seul ne parlait pas assez haut, on serait en peine de trouver des paroles qui répondissent à l'admiration qu'inspire ce personnage, dont on a essayé, dans ces dernières années, de rabaisser le caractère en un savant ouvrage que nous épargnons en ne le désignant pas, comme s'il pouvait importer à quelqu'un d'avilir celui à qui Tacite a donné cette louange qu'il était la vertu même! Pour moi, je préfère Thraséas à Caton, qu'il avait pris pour modèle, et je le considère comme le plus bel exemplaire du stoïcisme raisonnable. Je ne sais ce qu'on peut reprocher à ce héros sans jactance, aussi doux que ferme, qui craignait, disait-il lui-même, de trop haïr le vice de peur de haïr les hommes, qui garda une bonne grâce tranquille et de la mansuétude dans des luttes où sa tête était en jeu, qui, sans jamais se soumettre à rien qui pût être réprouvé par sa conscience, n'exposa jamais non plus inutilement sa vie, la ménageant pour le bien public, et, sans faire au pouvoir une opposition jalouse ou tracassière, ni rechercher, comme les autres stoïciens, la popularité de l'impertinence, sut repousser au sénat toutes les mesures injustes, cruelles ou malséantes par son vote ou par son silence, car telle était l'estime qu'il inspirait que tout l'empire tenait les yeux fixés sur lui, qu'on recueillait non-seulement ses paroles, mais, si l'on ose dire, son silence, et que les provinces lointaines s'occupaient de ce que Thraséas *n'avait pas fait*. Néron lui-même était désarmé par ce paisible courage et rendait hommage à l'intégrité de cet homme, dont il aurait voulu, disait-il, être l'ami, et qu'il respecta jusqu'au moment où, fou de terreur après le meurtre de sa mère Agrippine, il ne put plus supporter le regard de cette conscience incorruptible, ni l'importune vertu de ce sénateur qui, seul, ne voulut pas s'associer par sa présence à l'apologie du parricide, et, pendant la lecture de

la lettre de Néron, sortit du sénat. Sa mort, qu'on ne relit jamais dans Tacite sans une émotion nouvelle, est une des plus belles de l'antiquité. Cette dernière promenade dans ses jardins avec ces hommes et ces nobles dames qui s'empressent autour d'un proscrit aimé, cet entretien solitaire avec un philosophe sur l'immortalité de l'âme, sa prière aux assistans de se retirer pour ne pas partager son sort, ses supplications à sa femme qui veut mourir avec lui et qu'il conjure de se conserver pour leur fille, sa joie en apprenant que son gendre n'est pas condamné avec lui, les mâles et paternelles paroles qu'il adresse au jeune questeur lui-même chargé de surveiller sa mort, l'incomparable beauté de son exclamation suprême quand, regardant couler le sang de ses bras, il s'écrie : « Faisons cette libation à Jupiter Libérateur! » tant de grandeur simple dans la mort comme dans la vie laisse à peine comprendre comment il s'est rencontré un écrivain honnête pour décréditer cet homme magnanime, qui, après avoir montré toujours une fermeté bienséante et discrète, a porté sa simplicité et sa douceur jusque dans l'appareil usité d'un trépas stoïcien.

On se figure aisément quelle a été l'influence de Thraséas sur Perse. Une familiarité intime de dix ans avec un si grand caractère a dû élever le cœur du poète, ou du moins le retenir sur les hauteurs où l'avait déjà placé la fière doctrine de Cornutus. Il n'est pas souvent donné à un jeune homme généreux, épris d'études morales, de voir à ses côtés, dans sa famille, le modèle des vertus recommandées par la philosophie. Et combien ne doit-on pas s'attacher à une doctrine sublime quand on peut s'entretenir tous les jours avec l'homme qui dans sa vie en représente les principes! Je sais bien que la sombre ardeur de Perse, sa poétique raideur, ne ressemblent pas à la tranquille et naturelle intrépidité de Thraséas; mais l'un était un jeune homme enivré de fortes maximes, un solitaire échauffé par l'étude, l'autre un homme mûri par l'expérience, mêlé aux affaires et sachant se plier aux nécessités de la vie et de la politique. Pour moi, quand je lis certains beaux vers de Perse, je me figure volontiers qu'ils ont été inspirés par la vue de Thraséas. Qu'on nous laisse le plaisir de croire que le poète pense à lui lorsqu'il s'écrie : « Puissant maître des dieux, pour punir les tyrans, montre-leur la vertu, et qu'ils sèchent de regret de l'avoir abandonnée. »

Virtutem videant intabescantque relicta.

Vers admirable d'énergique concision, où l'on croit voir Néron en présence de Thraséas. Quoi qu'il en soit de ces conjectures qu'on pourrait multiplier, les vers de Perse prennent un intérêt nouveau quand on songe qu'ils ont été écrits sous les yeux de ce touchant

personnage, qu'il les a sans doute approuvés, et qu'ils ont peut-être remué ce grand cœur.

On risquerait de ne pas bien comprendre le caractère de Perse et de ses écrits, si nous négligions de parler des femmes qui l'ont entouré de leur sollicitude, à laquelle le poète répondait, dit la notice, par une tendresse exemplaire. On a vanté l'amour qu'il avait pour sa mère, pour sa sœur, pour sa tante. La douceur de ses mœurs d'ailleurs et sa modestie virginale donnent à penser que son âme a dû beaucoup à la société de ces nobles femmes, d'autant plus que la chétive santé de ce bel adolescent de grande espérance rendait plus empressées autour de lui toutes ces mains diversement maternelles; mais là encore, dans cette élégante et plus douce compagnie de matrones, Perse retrouvait les souvenirs, les traditions, les vertus du stoïcisme. Il a pu connaître dans son enfance une de ses parentes qui avait donné le plus étonnant exemple de ce courage viril que les Romains estimaient avant tout dans les femmes. Elle était en effet de la famille, cette Arria, qui, pour encourager son mari Pætus à se soustraire au supplice par une mort courageuse, se frappa d'abord elle-même, et mourante, tirant de son sein le poignard tout sanglant, le présenta à son mari avec ces paroles immortelles : « Tiens, mon cher Pætus, cela ne fait pas de mal. » Ce trait d'héroïsme stoïque, cité, dit Pline, dans tout l'univers, célébré par Perse encore enfant dans ses premiers vers, aujourd'hui perdus, était le plus beau titre de gloire de cette famille, et devait être pour toutes les femmes de cette maison patricienne comme un modèle proposé à leur émulation. Nous pouvons juger de leurs sentimens par ceux d'une de ces matrones, cousine de Perse, de la seconde Arria, digne fille de la première, qui, malgré les prières de son mari Thraséas, voulut mourir avec lui, et, comme lui, se fit ouvrir les veines. N'est-il pas permis de supposer que ce sont les femmes de la famille de Perse qui, comme nous l'avons dit, se pressent autour de Thraséas condamné et font cortége à son infortune? Il ne faut pas oublier qu'à cette époque les matrones se faisaient quelquefois instruire dans le stoïcisme, que dans ces temps de périls la plus grande gloire pour elles était de ressembler aux hommes, de braver par leurs discours et leur conduite la corruption et la tyrannie du jour. Depuis que sous le règne de Claude, par un affranchissement subit, par une horrible nouveauté pour des Romains, les femmes, qui sous la république vivaient dans l'obscurité et la dépendance, s'élevèrent tout à coup, les unes par l'audace et le génie du crime, comme Agrippine, les autres, comme Messaline, par la fureur inouie de leurs déportemens; quand elles devinrent une puissance, jouèrent un rôle politique, se mêlèrent aux intrigues du palais, et, dans la première

ivresse de leur émancipation, prirent plaisir à violer non-seulement les lois de la vertu, mais les règles de la pudeur, alors, par une réaction naturelle, parurent des femmes honnêtes, étalant leur vertu comme d'autres étalaient leur indécence, demandant à la philosophie, avec des principes solides, des maximes agressives, empruntant aux hommes leur parole sentencieuse et brève, leur langage intrépide, et capables d'ailleurs d'égaler et de surpasser souvent leur héroïsme : vaillantes femmes, dont la force n'était pas toujours dépourvue de grâce, qui voulaient en mourant s'associer à la gloire de leurs époux, comme les femmes de Pætus, de Thraséas, de Sénèque, dont la fidélité et la mâle constance étaient ensuite proposées en exemple, et que, par une sorte de canonisation profane, l'admiration universelle mettait au rang des *femmes stoïques*. Perse n'a jamais vécu éloigné de ce cercle de graves matrones, composé de sa mère, de sa sœur, de sa tante et de ses admirables cousines. Il a trouvé un abri pour sa candeur, un encouragement pour sa jeune vertu dans cette société pudique et sévère où régnait le souvenir de la première Arria, et qui s'armait d'avance de courage contre des périls à venir et faciles à prévoir. Il a pu s'entretenir souvent avec la seconde Arria, qui se montra la digne fille de sa mère; il a contribué sans doute à former l'esprit de la jeune Fannia, fille de Thraséas, celle qui devint la femme d'Helvidius, et qui donna plus tard pour la troisième fois dans cette famille l'exemple du même dévouement conjugal. Ainsi le poète a trouvé autour de lui le stoïcisme sous toutes les formes, dans les doctes entretiens avec des philosophes, ses maîtres et ses amis, dans les conversations familières avec des politiques tels que Thraséas, et jusque sur le visage aimable de ces futures héroïnes (1).

On peut appliquer à toute cette famille ces mots de Tacite parlant de l'un de ses membres, d'Helvidius : « Il suivait les maximes de ces philosophes qui ne reconnaissent d'autre bien que la vertu, d'autre mal que le vice, et qui ne comptent la puissance, l'éclat du rang et tout ce qui est hors de l'âme ni pour un bien, ni pour un mal. Opiniâtre dans l'honnête, inaccessible à la crainte, on ne pouvait lui reprocher peut-être qu'une passion, la dernière dont se dépouille le sage, l'amour de la gloire. *Recti pervicax, constans adversus metus, erant quibus appetentior famæ videretur, quando etiam sapientibus cupido gloriæ novissima exuitur.* » Ces mécon-

(1) Pline le Jeune a beaucoup connu Fannia, et, en nous apprenant qu'elle ressemblait en tout à sa mère, il nous peint l'une et l'autre : « Quæ castitas illius! quæ sanctitas! quanta gravitas, quanta constantia!... Eadem quam jucunda, quam comis, quam denique (quod paucis datum est) non minus amabilis quam veneranda!... Utramque colui, utramque dilexi, utram magis, nescio. » L. VII, 19.

tens à principes inflexibles et de vertu rigide, dirigés par un esprit dogmatique, stoïciens de doctrine et de conduite, patriciens frondeurs, philosophes contempteurs du siècle, femmes courageuses prêtes, comme les hommes, à tout braver, forment un foyer d'opposition politique, morale et presque religieuse, et l'on est tenté de comparer de loin à une compagnie de jansénistes ce groupe sévère, espèce de Port-Royal romain résistant aux mœurs, aux exemples, aux entreprises d'une cour. Nous n'avons pas besoin de relever les différences. La tyrannie sous Néron est plus violente et plus insensée, le danger plus terrible, la résistance plus farouche, plus altière dans son mépris républicain pour les puissances et les hommes du jour. Qu'on se représente maintenant Perse élevé dans cette société intrépide, n'en étant jamais sorti, jeune, beau, choyé pour ses talens, aimé pour la douceur de ses mœurs, valétudinaire, entouré de ces nobles femmes de sa famille auxquelles il est tendrement attaché, retenu loin des vices par sa faible santé et sa modestie, et l'on verra quelle pouvait être la satire de cet honnête et sédentaire jeune homme sans expérience. Il répétera avec foi les maximes de ses amis, et pour ainsi dire le catéchisme stoïcien; il aura la rigueur, la tristesse, la raideur d'un solitaire; il se plaira aux demi-allusions que l'on ne peut guère comprendre que dans son cercle, il parlera avec l'exagération vertueuse et l'innocence hardie d'un adepte, d'un néophyte qui contemple et juge la vie du fond d'un cloître stoïcien.

II.

Les satires de Perse, que nous allons maintenant parcourir, lues et applaudies dans cette société unie par la communauté des principes, prennent un intérêt tout nouveau quand on les considère, non pas comme les exercices poétiques d'un auteur laborieux, mais comme les professions de foi d'une généreuse famille. Sans doute, à voir d'abord les caractères extérieurs de cette poésie érudite, émaillée de souvenirs classiques, où l'imitation est trop apparente et souvent tient même à se montrer, on peut être tenté de croire que le poète n'a puisé son inspiration que dans les livres : ses satires en effet sentent l'étude et l'école, trahissent un jeune homme qui demeura toujours entre les mains d'un maître, dont l'esprit était asservi à des dogmes, et qui mourut d'ailleurs avant l'âge où le génie s'affranchit de l'imitation, entre en possession de lui-même et ne se laisse plus obséder par les réminiscences; mais il est difficile de croire que ces vers quelquefois si frémissans ne soient que les exercices d'un écolier studieux, qu'ils ne sont pas sortis de l'âme, — qu'ils ne furent point l'expression vivante des sentimens

personnels du poète et de plus l'écho des graves entretiens de cette élite que nous venons de faire connaître et à laquelle ces fières sentences étaient adressées, car le livre ne fut pas composé pour le public et ne parut au grand jour qu'après la mort du poète. Qu'on nous permette donc de supposer que les sentences satiriques de Perse sont le fruit de son éducation domestique, les maximes de sa famille, le formulaire de sa religion, de sa morale et de sa politique. Ces déclarations de principes austères, cette censure chagrine des ridicules du jour, ce hautain mépris des gens à la mode ou en faveur, ces obscurs sarcasmes contre les princes et leurs satellites, tous ces sujets ordinaires de conversation entre patriciens philosophes sont venus se condenser dans les satires mystérieuses de Perse, et nous présentent, avec les sentimens particuliers du poète, les étonnemens, les révoltes, les chuchotemens et les malices de toute une illustre compagnie.

Si nous tenons à connaître d'abord les idées religieuses qui avaient cours parmi les adeptes du stoïcisme, la deuxième satire, qui roule tout entière sur la religion, va nous montrer comment, à cette époque, les hommes les plus honnêtes et les plus éclairés comprenaient le culte qu'il faut rendre aux dieux et les prières qu'on doit leur adresser. Le poète, passant en revue les principales folies pieuses de ses contemporains, flétrit le ridicule odieux de ces prières par lesquelles on demande au ciel la satisfaction de désirs criminels; il se moque de ces naïfs dévots qui s'imaginent que de vaines cérémonies couvrent ou rachètent la perversité du cœur; il fait voir combien ces vœux sont insensés, honteux, inefficaces, injurieux pour la Divinité; en un mot, il veut substituer aux pratiques extérieures et hypocrites de la superstition un culte tout intérieur et moral. C'était là un sujet traité par les sages de tous les temps et qui a dû être de bonne heure une des préoccupations les plus légitimes de la philosophie. Le paganisme en effet, tel que le peuple surtout le comprenait, était une religion toute grossière, sans morale et souvent contraire à la morale; les sacrifices n'étaient offerts que par la peur ou par la convoitise, pour acheter en quelque sorte la faveur divine et pour obtenir des biens matériels; de viles prières n'exprimant que des vœux intéressés ou coupables tentaient de faire des dieux les complices complaisans des hommes. Aussi voit-on que les plus grands philosophes ont fait effort pour épurer la religion et pour la rendre plus digne de la Divinité et de la conscience humaine. Pythagore, Socrate, Platon, Zénon, Épicure, tous les chefs d'école, entreprennent tour à tour de corriger ce culte extérieur ou de le supprimer. Chez les Romains, Cicéron et Sénèque répandent et popularisent ces hautes idées de la philosophie grecque. Les

stoïciens surtout, dont le panthéisme métaphysique pouvait se passer de religion positive, faisaient profession de mépriser les pratiques du culte et les sacrifices. La raison humaine s'élevait de tous côtés et depuis longtemps contre une religion corruptrice qui permettait à l'homme de se croire pieux alors qu'il n'était pas honnête et de s'acquitter envers les dieux avec des cérémonies minutieusement observées. Aussi au moment même où la foi chrétienne, enfermée dans les catacombes, travaillait à extirper des cœurs ce paganisme dépravant, en haut, à la lumière du jour, dans une opulente demeure, dans une autre communauté de belles âmes, la raison profane faisait entendre les mêmes protestations, et sur ce point se rencontrait, sans le savoir, avec les nouveaux enseignemens religieux du christianisme.

Cette satire, à laquelle on pourrait donner pour titre *la Prière*, montre tout le mépris des stoïciens pour la dévotion païenne. Le poète n'attaque pas seulement les pieuses coutumes du peuple ignorant, qui ne mériteraient point les honneurs d'une pareille sortie; il prend soin de nous informer qu'il s'agit ici des grands, des puissans du jour, qui demandent aux dieux avec une horrible naïveté l'accomplissement des plus vils désirs. A cette époque d'abominable corruption, le beau monde était encore dévot, et faisait de sa dévotion un commerce lucratif avec le ciel. On lui offrait des sacrifices comme on essaie de *corrompre un avide usurier*, selon le mot de Platon; on lui adressait de cupides prières à voix basse, pour n'être pas entendu des hommes! Dans une religion formaliste, où la prière n'était pas une effusion du cœur, un hommage gratuit, mais une négociation de sordide intérêt, on priait en secret, non pour dérober humblement sa piété à tous les regards, mais pour cacher de honteuses sollicitations. On allait jusqu'à gagner le gardien du temple qui vendait la permission d'approcher de l'oreille du simulacre divin, ce qui faisait dire au contemporain Sénèque : « Aujourd'hui quelle est la folie des hommes? Ils murmurent à voix basse des vœux infâmes à l'oreille des dieux. Dès qu'on les écoute, ils se taisent. Ils n'oseraient dire aux hommes ce qu'ils disent aux dieux! » On comprend que, dans une pareille religion, des philosophes, Pythagore par exemple, voulussent que la prière fût toujours dite à haute voix, et qu'ils missent ainsi la dévotion qui était suspecte sous la surveillance de l'honnêteté publique. « On embarrasserait bien nos gens, dit Perse à son tour, si on les obligeait à publier leurs vœux, *aperto vivere voto.* »

Perse nous met sous les yeux un de ces grands seigneurs hypocrites, faux philosophes, qui demande tout haut, et en apparence, les biens de l'âme avec les formules consacrées de la philosophie,

mais qui au fond de son cœur, et d'une voix inintelligible, ne forme que des vœux ignobles. « Sagesse, honneur, vertu, voilà ce qu'on demande tout haut, pour être entendu du voisin; mais voici la prière qu'on fait en dedans et qu'on murmure entre ses lèvres : « Oh! s'il m'était donné de voir le magnifique convoi funèbre de mon oncle!... Si mon pupille, dont je suis le plus proche héritier, et que je serre de près, pouvait *recevoir son congé!* Car enfin ce serait un bonheur pour lui : il a des ulcères, la bile l'étouffe et le ronge... » Eh bien! c'est pour faire de pareils vœux, pour les faire bien dévotement, que vous allez le matin plonger la tête dans le Tibre deux fois, trois fois, et purifier vos nuits dans l'eau courante. » Perse, là-dessus, interpelle ce pieux personnage : « Ah çà! dites-moi donc un peu, pour qui prenez-vous Jupiter? » Ces vers sont pleins de force et d'esprit, mais d'un esprit qu'il faut souvent un peu chercher. N'est-ce pas une chose bien observée que le ton doux et charitable de ces vœux meurtriers? Le bonhomme désire la mort de ses parens, mais pour leur bien. On aura la délicatesse de faire à l'oncle de belles funérailles! Ce pauvre pupille, chétif qu'il est, sera plus heureux quand la mort l'aura délivré de sa maladie! Tartufe n'eût pas mieux dit, lui qui sait si bien

... Rectifier le mal de l'action
Avec la pureté de son intention.

Cette polémique religieuse de Perse a de la portée, et n'est pas seulement un jeu d'esprit poétique : ce sont les principes d'une haute philosophie, d'une morale pure, opposés aux pratiques niaisement criminelles de la dévotion païenne. Ainsi parlaient Socrate et les chefs des grandes écoles que nous citerions volontiers ici, s'il ne valait mieux montrer, pour faire honneur à Perse, que ces beaux vers ont encore le mérite de devancer les enseignemens de nos orateurs sacrés. Bourdaloue ne semble-t-il pas avoir présente à l'esprit cette satire de Perse, quand il dit : « Un des désordres des païens, si nous en croyons les païens eux-mêmes, c'était de recourir à leurs dieux et de leur demander, quoi? ce qu'ils n'auraient pas eu le front de demander à un homme de bien... Cela nous semble énorme, insensé; mais en les condamnant n'est-ce pas nous-mêmes que nous condamnons? » Fénelon dira : « Ne prétendez pas rendre Dieu le protecteur de votre ambition, mais l'exécuteur de vos bons désirs. » Qu'on nous permette de faire un rapprochement plus singulier et plus curieux de Perse avec Bossuet, dont la brusquerie sublime et la familiarité hardie savent donner quelquefois à une sainte éloquence les allures de la satire. N'est-il pas en effet un grand satirique, Bossuet, quand il fait entendre les prières intéressées des

faux dévots? Admirable dialogue entre l'hypocrite, qui cherche à circonvenir Dieu même par de doucereuses paroles, et Dieu, qui repousse ses indignes prières. « Que vous seriez un grand et aimable Sauveur, si vous vouliez me sauver de la pauvreté! — Combien lui disent en secret : Que je puisse contenter ma passion! — Je ne le veux pas! — Que je puisse seulement venger cette injure! — Je vous le défends! — Le bien de cet homme m'accommoderait. — N'y touchez pas, ou vous êtes perdu! — Mon Sauveur, que vous êtes rude! » Voilà le personnage de Perse : il a changé de religion, mais il est resté le même. Ses demandes, ses plaintes discrètes, telles qu'elles sont exprimées par Bossuet, sa déconvenue, vous paraîtraient même plaisantes et feraient sourire, si l'éloquence impérieuse de la réponse divine ne vous rappelait à de plus graves sentimens.

Après avoir confondu l'hypocrite, le poète libre penseur raille une autre espèce de superstition, celle de ces bonnes gens qui, en accomplissant toute sorte de cérémonies minutieuses et vaines, demandent au ciel, par exemple, de préserver leur enfant du mauvais œil et de lui accorder la richesse, le succès en amour, d'impossibles prospérités, en un mot toutes les faveurs. Perse change de ton et se relâche de ses rigueurs pour décrire de si innocentes folies; dans des vers pleins de grâce, d'une grâce toujours austère et concise, il nous découvre un intérieur romain et nous fait assister à une scène domestique ridicule et touchante dans sa naïveté. — « Voyez-vous cette grand'mère ou cette tante craignant les dieux! elle tire l'enfant du berceau, promène le doigt du milieu sur son front et sur ses petites lèvres humides, pour le purifier avec la salive lustrale. Elle est si sûre que c'est là le moyen de le préserver des mauvais regards! Cela fait, elle le secoue un peu dans ses mains, certaine que cet enfant, maigre et chétive espérance de la famille, va être, grâce à son humble prière, envoyé en possession des domaines de Licinius et des palais de Crassus. Que le roi, s'écrie-t-elle, que la reine le désirent pour gendre! que les jeunes filles se l'arrachent un jour! que, partout où il mettra les pieds, il naisse des roses! Pour moi, ce n'est pas une nourrice que je chargerais de faire des vœux. Ne l'écoute point, Jupiter, quand même elle t'adresserait ces prières tout de blanc habillée. » Le poète stoïcien, fidèle à sa doctrine, n'admet que les prières qui ont pour objet les biens de l'âme, les seuls biens qu'on ne se repentira jamais d'avoir demandés. Quant aux avantages extérieurs et matériels que les nourrices, les femmes et les grands parens ne manquent jamais de comprendre dans leurs vœux à la naissance d'un enfant, ils peuvent devenir précisément une cause de malheur. Dans les sociétés antiques surtout, la richesse,

les honneurs, la beauté, amenaient souvent à leur suite bien des catastrophes, ainsi que Juvénal s'est donné la peine de le prouver dans sa dixième satire par de nombreux exemples tirés de l'histoire romaine. Ces sortes de prières peuvent être pernicieuses, disaient les philosophes; la prière exige beaucoup de prudence : il n'y a rien de plus fou que de demander étourdiment aux dieux des maux en pensant leur demander des biens et de chanter la palinodie un moment après. La prière en effet, chez les païens, établissant entre l'homme et les dieux une sorte de contrat que ceux-ci étaient censés exécuter à la lettre, il fallait bien peser ses paroles de peur de solliciter une chose qui pourrait être nuisible. Aussi les philosophes admiraient-ils la courte et vague prière des Lacédémoniens, qui, sans rien préciser, demandaient simplement *l'honnête avec l'utile.* On vantait beaucoup encore cette autre prière, véritable chef-d'œuvre d'un poète inconnu : « Puissant Jupiter, donne-nous les biens soit que nous les demandions, soit que nous ne les demandions pas, et éloigne de nous les maux, quand même nous les demanderions. » Prière plaisante pour nous, à ne considérer que la méticuleuse prudence des termes, mais admirable pourtant par la confiance qu'elle exprime en la Providence divine! Tout cela fait comprendre pourquoi Perse se moque de ces vœux grossiers qui renferment un danger. S'il s'amuse à dévoiler sur ce point les piéges de la religion, c'est pour engager les hommes à élever leur pensée vers des biens plus nobles, à n'entretenir le ciel que des besoins de l'âme. Sa raillerie n'est pas une fantaisie légère d'irréligion; elle est vive et accablante, tombant du haut d'une grande doctrine.

Toute cette polémique de la philosophie contre la superstition ne procède que par saillies et se découpe en quelques courts tableaux. S'il est des prières dangereuses, il en est aussi de bien embarrassantes pour les dieux. — « Voici un homme qui demande la santé, une vieillesse allègre, il n'y a rien de déraisonnable dans ses vœux; mais cet homme est un grand mangeur qui, par ses excès de table, compromet tous les jours cette santé qu'il veut obtenir. Les plats énormes et les grosses viandes farcies empêchent les dieux d'accomplir sa prière, et Jupiter n'y peut plus rien. » Autre exemple qui montre ce qu'il y a d'illogique, d'absurde dans certains sacrifices. — « Voyez ce paysan qui pour faire fortune immole un bœuf à Mercure, et la main dans le sang : O Mercure, fais prospérer mon domaine, donne-moi du bétail, donne des petits aux mères! — Eh! comment le peut-il, imbécile! quand tu immoles toutes tes jeunes bêtes? — Qu'importe? il égorge, il égorge toujours; la prospérité va venir, le domaine s'étendre, le troupeau grossir. Cela vient, dit-il, cela vient... Cela vient si bien que, déconfit, désespéré, il s'écrie un

jour en soupirant : Je n'ai plus qu'un écu dans ma bourse. » Perse va plus loin encore et ose condamner certaines dépenses inutiles du culte public. On sait, par exemple, que l'or pris sur les ennemis était porté au Capitole, consacré aux dieux et souvent destiné à embellir leurs images. Par cela que les hommes sont cupides, ils s'imaginent que les dieux le sont aussi; ils prêtent à la majesté divine leurs propres convoitises. Dans un beau mouvement d'éloquence qui rappelle certaines apostrophes de Bossuet, il s'écrie : « O âmes courbées vers la terre, étrangères aux choses du ciel! pourquoi porter ainsi dans les temples la bassesse de vos pensées et croire que les dieux seront flattés par ce qui flatte la corruption de la chair? »

> O curvæ in terras animæ, et cœlestium inanes!
> Quid juvat hos templis nostros immittere mores,
> Et bona dis ex hac scelerata ducere pulpa.

Quel langage nouveau! quel singulier choix d'expressions qui seront chrétiennes! Combien ces vers concis renferment de substance religieuse et morale! S'ils nous frappent encore aujourd'hui, ils devaient, dans leur nouveauté hardie, aller bien plus avant dans les cœurs païens dignes de les comprendre. Le poète découvre de plus en plus sa pensée, qui est de substituer à toutes les superstitions ineptes et trompeuses du paganisme un culte tout moral. Qu'importent aux dieux les riches sacrifices? Ils n'ont que faire de notre or; ni l'opulence, ni les titres, ni les prodigalités de la dévotion ne les émeuvent en notre faveur. Il y a quelque chose de plus rare, de plus agréable au ciel. « Que n'offrons-nous aux immortels ce que ne pourra jamais leur offrir, dans ses plats magnifiques, la hideuse postérité de l'illustre Messala? Une âme toute pénétrée des lois divines et humaines, la pureté jusque dans les derniers replis du cœur, un caractère tout imprégné de vertu et d'honneur. Que j'apporte au temple une pareille offrande et je n'aurai besoin que d'un simple gâteau pour faire agréer ma prière. »

> Compositum jus, fasque animo, sanctos que recessus
> Mentis, et incoctum generoso pectus honesto!...

Cette satire est un véritable sermon sur la prière, et pouvait passer pour un excellent manuel de la piété païenne. La philosophie, dégagée de la superstition, est arrivée de progrès en progrès jusqu'aux confins du christianisme. Ce sentiment si profond de la moralité religieuse chez un poète païen nous causerait plus de surprise, si ces hautes pensées n'avaient été mises depuis, par la foi nouvelle, à la portée de toutes les intelligences, et n'étaient devenues des vérités

communes. Le plus pur esprit de la philosophie antique s'est concentré dans ces denses maximes qu'il faut relire plus d'une fois et méditer, si on en veut recueillir toute la force. On sent aussi que le poète les a tirées du plus profond de son cœur, qu'elles font partie de lui-même. Un certain accent nouveau, la hardiesse des expressions, une brièveté cherchée, laissent voir qu'il s'efforce de faire tenir toute son âme dans cette profession de foi morale et religieuse. A beaucoup de ces vers, il ne manque que d'être plus lucides, plus accessibles, pour devenir populaires et pour être cités parmi les plus beaux de l'antiquité; mais l'obscurité n'est nulle part plus supportable que dans un pareil sujet : ce style d'oracle vous saisit dans cette religieuse matière. Ce sont les ténèbres d'un bois sacré. Ce que Sénèque disait de l'homme de bien, on peut le dire ici de Perse et de sa conviction sincère : « Il y a un dieu en lui, quel dieu? je l'ignore, mais il y a un dieu. »

Quis deus, incertum est, habitat deus.

Quant aux opinions purement morales de Perse, il serait superflu de les exposer en détail; ce sont les principes mêmes du stoïcisme que tout le monde connaît. Le disciple de Cornutus fait la guerre aux passions, à l'avarice, à la mollesse, à l'amour, à l'ambition. Sa pensée maîtresse est qu'il faut acquérir au plus tôt la liberté de l'âme, *libertate opus est*. Les idées en elles-mêmes n'offrent rien de bien rare et se retrouvent dans tous les livres stoïciens; mais une certaine conviction hautaine anime ces vers et les lance avec raideur contre les vices du jour. On croit y voir les mouvemens saccadés de l'impatience que le siècle importune, une sourde colère qui se contient tout en se montrant, et qui frémit d'autant plus qu'elle n'a pas le droit de tout dire. De là tant de traits courts ou tronqués, des allusions lointaines et des épigrammes contre les puissans, contre les princes, et, selon toute apparence, contre la jeunesse folle et débauchée de Néron. Le mécontentement politique respire partout dans ces sentences doctrinales. Ne croyez pas que ces vers ne soient que d'innocentes maximes détachées d'un cahier de philosophie; ce sont des protestations ardentes sous la forme de vérités générales, mais dont la malignité publique savait l'adresse. A cette époque, on aimait à prodiguer le stoïcisme, comme en d'autres temps on a fait abus de la Bible. Les vérités philosophiques ou religieuses ont été souvent des mots de ralliement et le langage convenu du mépris pour tout ce qui est à la mode, en faveur, au pouvoir. Un certain accent de tristesse, l'affectation même de l'obscurité, le mystère d'un langage incomplet, tout cela donnait à penser qu'on

ne disait pas tout ce qu'on avait sur le cœur, et en ce sens la brièveté même semblait une malice. Ces vers à l'air morose ressemblent à ces stoïciens mécontens qui, sans faire d'opposition directe, se promenaient dans les rues de Rome, les cheveux ras, le sourcil haut, le visage chagrin, et qui n'avaient pas besoin de parler pour déclarer leur mécontentement. Les délateurs ne s'y trompaient pas et disaient : Voyez cet homme, c'est un ennemi de l'état! Cette morale d'école dans les satires de Perse, si on en comprend le ton, ne manque pas de courage. Le poète a l'air d'un combattant qui, sans frapper personne, menace tout le monde. Sa tristesse hostile a quelque chose de provoquant. En retournant sans cesse ces maximes déplaisantes aux puissances et qui peuvent être redoutables, il offense, il irrite, et s'il ne se sert pas toujours de ses armes pour blesser, il affecte de montrer à tous qu'il les tient à la main.

Nous ne parlons que de cette hostilité générale sans relever les traits qui sont peut-être des agressions directes ou détournées, mais dont le sens précis nous échappe, et dont il ne serait permis de parler qu'en les discutant. Ici nous ne pouvons qu'étudier l'âme du poète sans toucher à ce qui est incertain et en litige. Ce qu'on ne peut contester, c'est la foi de Perse dans le stoïcisme, c'est son enthousiasme moral qui éclate çà et là en admirables vers et qui sillonne d'éclairs l'obscurité ordinaire de ses ouvrages. Avec la candeur de la jeunesse et une sorte d'admiration fraîche pour les graves enseignemens qu'il a reçus, il voudrait les propager, et, tout agité encore par les paroles de son maître, il se charge de les répandre par la prédication poétique. « Venez, jeunes et vieux, venez apprendre de Cornutus quel est le but de la vie, et faire provision de route pour la misérable vieillesse. » L'indifférence publique pour la sagesse étonne son ingénuité; il ne peut comprendre que les hommes négligent leur perfection intérieure et remettent au lendemain le soin de s'en occuper. Comme les sermonnaires chrétiens qui prêchent contre l'impénitence finale, il blâme cette éternelle attente et cette légèreté qui font toujours ajourner les bonnes résolutions. « Demain je m'y mettrai, dites-vous? — Demain ce sera comme aujourd'hui. — Est-ce trop demander? vous m'accorderez bien un jour, un seul? — Mais ce jour, quand il sera venu, ce lendemain sera perdu à son tour. Ainsi de jour en jour vos années s'écoulent, et vous avez toujours devant vous un lendemain. Vous courez après vous-même, comme la seconde roue d'un char court après la première sans l'atteindre jamais. » Que faut-il donc faire? Dépouiller le vieil homme, *pelliculam veterem*. N'allez pas croire qu'il suffise, pour acquérir la liberté intérieure, de refuser une fois par hasard l'obéissance à ses passions et de dire : J'ai brisé mes fers! Non, vos fers ne sont pas

brisés. « Le chien qui lutte et se tourmente finit par rompre une maille et par s'échapper; mais il traîne après lui dans sa fuite un long bout de sa chaîne. » Alors, dans une vive apostrophe à la jeunesse romaine, il résume les plus grands principes du stoïcisme en quelques vers remarquables que saint Augustin admire et transcrit comme un abrégé de la morale. Les pères de l'église latine ont beaucoup lu Perse, ils le citent volontiers, et quelquefois, sans le citer, ils se servent de ses expressions, le poète ayant résumé avec bonheur les maximes du Portique qui paraissaient avoir plus d'un rapport avec les principes moraux du christianisme. Dans les premiers temps de l'église, les écrivains ecclésiastiques ne dédaignaient point la philosophie; ils se liguaient souvent avec elle, et saint Jérôme ne faisait pas difficulté de dire : « Les stoïciens sont presque toujours d'accord avec nos dogmes, *stoici in plerisque nostro dogmati concordant.* » L'illusion était naturelle, et quand on lit par exemple ces vers de Perse sans trop approfondir le sens stoïque de chaque mot, on croit lire des vers chrétiens : « Instruisez-vous, malheureux, étudiez les lois de la nature. Sachez ce que nous sommes et dans quel dessein nous avons été mis dans le monde, quel est l'ordre établi, comment dans la carrière de la vie il faut avec précaution tourner la borne et revenir au point de départ,... dans quelles limites on peut désirer, à quoi sert la monnaie reluisante, ce qu'on doit faire pour sa patrie et pour sa famille, ce que Dieu a voulu que vous fussiez sur la terre et quel rang il vous a donné dans la société humaine. »

> Disciteque, o miseri, et causas cognoscite rerum :
> Quid sumus, et quidnam victuri gignimur; ordo
> Quis datus. . . . .
> . . . . Patriæ carisque propinquis
> Quantum elargiri deceat; quem te Deus esse
> Jussit, et humana qua parte locatus es in re.

Si à la place de ce dieu vague et mal défini du Portique on mettait un dieu personnel, si à cette loi immuable, à cette nécessité plus ou moins aveugle, qui est la puissance suprême du panthéisme stoïcien, on substituait la Providence divine, ces beaux vers, par le fond, la forme et le ton, pourraient passer pour des vers inspirés par le christianisme, et du reste, tels qu'ils sont, ils ont mérité d'être adoptés par lui.

Ces enseignemens ordinaires du stoïcisme sont renouvelés dans les satires de Perse par une foi énergique et une sincérité vivante. Veut-on savoir jusqu'à quel point le poète les aime, voyez comme il les défend quand on les attaque. Il ne manquait pas de gens à

Rome qui riaient de cette haute et sévère morale. Le stoïcisme était souvent forcé de se défendre contre les railleries des mondains et se plaignait de ces épigrammes ou légères ou brutales, comme chez nous les sermonnaires se plaignent des sarcasmes du monde contre la religion et ses ministres. « Moquez-vous, disaient les voluptueux et les incrédules, moquez-vous de ces philosophes austères et arrogans qui censurent la vie des autres, tourmentent la cour et morigènent le public. » Tels étaient les discours des élégans frivoles, des gens du bel air que Sénèque fait parler ici. Perse à son tour nous fait entendre les propos stupides des centurions et des soudards, qui n'estiment que la force du corps, gros rieurs d'autant plus odieux au poète qu'ils étaient les soutiens de la tyrannie. « Un vieux bouc, une bête velue de centurion me dira : Je me trouve assez sage comme cela. Je me soucie bien de devenir un Arcésilas ou un de ces Solons chagrins qui, la tête penchée, le regard fiché en terre, marmottent je ne sais quoi, ont l'air de frénétiques qui mâchent du silence, qui pèsent des mots sur leur lèvre allongée et s'en vont méditant les rêves de quelque vieux cerveau malade, des rêves comme celui-ci : *que de rien ne vient rien, que rien ne peut se réduire à rien!* Et c'est pour cela que tu maigris, philosophe, et que tu te prives de dîner : cela vaut bien la peine! — Là-dessus, le peuple d'applaudir et la grosse soldatesque de pousser de longs éclats de rire. » Le langage de Perse est toujours d'une singulière violence quand il répond aux lourdes facéties des centurions; il ne leur ménage pas les plus dures épithètes. A ces balourds brutaux, il se croit en droit de parler avec brutalité; à ces ignorans glorieux qui se piquaient de ne rien comprendre à la langue philosophique, et qui, au dire d'un ancien, pensaient qu'un coup de pied est un syllogisme, Perse riposte par une sorte de coup de poing poétique. De pareils vers devaient plaire à la société de patriciens et de philosophes hostiles au pouvoir. Avec ces puissances de bas étage, on se mettait à l'aise, on leur répliquait sans façon, et tandis qu'on était obligé d'envelopper sa pensée quand on voulait dire des vérités à la cour, cette fois on avait le plaisir de ne pas se gêner, et si on ne pouvait toucher au prince, on avait du moins la joie de malmener son satellite.

En parlant de ces sentimens hostiles aux princes, gardons-nous pourtant de croire que cette société de frondeurs soit composée, comme on le répète, de républicains faisant la guerre à l'institution impériale. Perse n'est pas plus républicain que Juvénal, sur lequel on a fait tant de phrases vaines. Nous avons trop l'habitude d'appliquer à l'antiquité nos distinctions et nos cadres politiques. La question n'était pas à Rome entre la république et la monarchie par

la raison qu'il n'y avait pas de monarchie. L'empire n'était qu'une forme de la république. Les institutions sont les mêmes, rien ne paraît changé, et si le pouvoir demeure entre les mains d'un seul, c'est une chose dont presque personne ne songe à se plaindre, d'abord parce que sous la république même les exemples n'étaient pas rares de la puissance gardée entre les mains d'un seul, ensuite parce qu'on était persuadé qu'un si vaste empire avait besoin d'une seule tête. Les conspirateurs mêmes ne songent pas à renverser les institutions : ils ne demandent qu'un meilleur gouvernement. Il y a dans Shakspeare un mot d'une profondeur historique admirable et qui peint l'état des esprits à Rome. Quand Brutus, après la mort de César, harangue la foule et annonce qu'il a tué le tyran pour rétablir la république, la foule s'écrie : « Nommons Brutus césar! » Voilà bien les sentimens politiques des Romains depuis cette époque : on aspire à changer les hommes, non les choses. Ni Thraséas, ni Tacite, ni Juvénal, ni Perse, ni les patriciens si fiers, ni les philosophes si agressifs ne réclament une autre forme de gouvernement. Ils regrettent tous les vieilles mœurs de Rome, les anciens usages politiques qui ne sont pas incompatibles avec l'empire, ils s'indignent de voir le sénat envahi par des créatures du prince, par des affranchis : ils s'élèvent contre les abus du despotisme, ils détestent la folie de Caligula, l'imbécillité de Claude, la cruauté de Néron, ils déclament contre la corruption de la cour; mais qu'il paraisse un Nerva ou un Trajan, qu'ils reviennent les temps où il est permis de dire ce que l'on pense et de penser ce que l'on veut, ils se trouveront satisfaits et diront à l'envi qu'on est revenu aux plus beaux temps de Rome. On n'attaque pas l'empire, mais les mauvais princes, et les hommes héroïques qui ont engagé leur vie dans la lutte sont dévoués, non à la république, mais à la chose publique.

Les opinions littéraires de Perse et de ses amis touchent encore à la morale et à la politique. Les stoïciens formaient une sorte de parti dans les lettres, qu'ils ne séparaient pas des mœurs, et ils poursuivaient la corruption jusque dans le style. Chez tous les peuples, quand la littérature déchoit, on ne manque jamais d'imputer cette décadence au gouvernement. A Rome et dans les sociétés antiques en général, ces plaintes étaient assez fondées, car dans ces sociétés libres l'éloquence politique jouait un si grand rôle, elle était si bien le premier mobile des ambitions et des courages, que sa chute a toujours entraîné celle des lettres et des nobles études. Aussi, lorsque sous Auguste la carrière fut fermée aux luttes de la parole, l'éloquence et la poésie, privées de grands sujets, de sujets vivans, furent obligées de se rejeter sur les plus minces matières et

ne s'épuisèrent plus qu'à orner des bagatelles. L'art ne demandant plus ni passions hardies, ni talent vigoureux, chacun put le cultiver. Écrire devint une mode, une manie, une contagion, *scribendi cacoethes*. On s'exerçait à la déclamation, on faisait de petits vers pour les débiter dans les festins, les compagnies et les lectures publiques. Les premiers empereurs encouragèrent ces occupations innocentes, qui substituaient les luttes de la vanité à celles de l'ambition. Mécène, en fin et délicat politique, honora la poésie, admit les poètes à sa table, fit les honneurs de leur esprit, convia à d'inoffensifs débats littéraires les hommes de tous les partis, et parvint ainsi à calmer les courages encore émus des guerres civiles, à les distraire, à les charmer, à les réconcilier même, car le plaisir n'a point de drapeau. Auguste fonda des bibliothèques, des concours de poésie et d'éloquence, combla les poètes d'honneurs, et se faisait un devoir d'assister à leurs lectures. Sous ses successeurs, grâce à la mode, aux encouragemens des princes et à une certaine facilité de versification qui était devenue universelle, cette espèce de maladie littéraire fit de plus en plus des progrès jusqu'au règne de Néron, où dans la personne de l'empereur-poète la métromanie monta sur le trône.

Ce que fut cette littérature mondaine, on le devine en voyant que Néron donne le ton et l'exemple. Chacun se piqua de faire des vers ou d'en citer dans les réunions. Les plus ignorans qui voulaient être du bel air se frottèrent de poésie au plus vite. Rien ne donne mieux l'idée de cette manie poétique que l'histoire de Calvisius Sabinus, un riche inepte et sans mémoire, incapable de retenir même les noms d'Achille ou d'Ulysse, et qui, pour rivaliser avec le monde élégant et pour avoir toujours des citations toutes prêtes, s'avisa de faire apprendre par cœur les poètes grecs à ses esclaves, à l'un tout Homère, à l'autre Hésiode, à neuf autres les neuf lyriques; puis il se mit à persécuter ses convives, à les harceler de citations que lui fournissaient ces esclaves couchés à ses pieds sous la table. On feignit d'être dupe de cette vaste érudition, et on se contentait de faire des plaisanteries que le bonhomme ne comprenait pas. « Vous devriez, lui dit un railleur, vous exercer à la lutte. — Eh! comment le puis-je, moi chétif et malade? je me soutiens à peine. — Qu'à cela ne tienne : n'avez-vous pas parmi vos valets quelque gaillard robuste? » De plus lettrés que Calvisius composaient eux-mêmes leurs vers, des lieux communs, des fadeurs, qu'ils récitaient solennellement dans les lectures publiques, ou qu'ils trouvaient moyen de se faire demander avec instance dans les réunions privées. Perse est le premier Romain qui ait attaqué avec une raison courageuse toute cette littérature de cour, dont les exemples contagieux dépravaient

le goût public. Nulle part il ne s'est montré plus finement original que dans cette satire littéraire. On sent qu'il a vu de près les ridicules qu'il dépeint ; il ne parle plus en solitaire étranger au monde, il a dû être invité à quelques-uns de ces prétendus régals poétiques. L'austère jeune homme, accoutumé à de plus hautes pensées, pour qui la poésie est l'objet d'un culte comme la philosophie, ne peut tolérer ces frivoles outrages à un art qui lui est si cher. Il essaie de rire et ne peut que s'irriter. La satire, qui atteint çà et là Néron lui-même, est comme le manifeste littéraire du stoïcisme contre un prince qui, selon le mot de Maternus, profanait l'étude d'un art sacré : *studiorum sacra profanantem.*

Nous craindrions de ne rien apprendre à personne en donnant des détails sur les lectures publiques que tout le monde connaît. On louait une salle, on y disposait des banquettes, on faisait courir des annonces, on lançait ses esclaves par la ville pour inviter les amateurs, puis, le grand jour venu, le poète montait sur l'estrade, bien peigné, avec une belle robe blanche, un grand rubis au doigt, et après avoir adouci sa voix par une gorgée de boisson onctueuse, il lisait ses vers d'un œil tendre et mourant. « Voyez maintenant, dit Perse, nos grands niais de Romains se pâmer d'aise, pousser de petits cris de volupté à mesure que la tirade avance, les pénètre et chatouille leurs sens. » L'admiration est si vive et si bruyante, que le poète lui-même, confus de plaisir et tout rougissant, est obligé d'y mettre un terme en disant : C'est assez! « Et c'est pour cela, ô poète, que tu sèches et pâlis sur les livres! Où en sommes-nous? *En pallor seniumque, o mores!* » Cette scène des lectures publiques se reproduit dans ces riches soupers où, tout en vidant les coupes, nos Romains, bien repus, demandent si on ne leur lira pas quelqu'une de ces poésies charmantes. Il ne manque jamais de se trouver là un amateur qui se lève, et, après avoir balbutié une excuse de sa voix naturelle, où son nez a plus de part que sa langue, change aussitôt de ton, et de son plus doux accent, de sa plus molle prononciation, distille les vers de quelque héroïde galante. La politesse veut que l'on applaudisse avec fureur. La gravité de Perse, sa sincérité, sont choquées surtout de ces exagérations de la louange mondaine, de ces mensonges polis qui vont si mal à des bouches romaines. Il ne voudrait pas pour lui-même de ces éloges de commande qu'on prodigue servilement à de riches métromanes. « Pour moi, s'il m'échappe en écrivant quelque trait heureux (je reconnais que c'est là un phénix bien rare); mais enfin s'il m'échappe un trait heureux, je ne craindrai pas la louange, car je n'ai pas un cœur insensible. Mais que je regarde comme la règle souveraine du goût vos exclamations d'usage : bien! très bien! charmant! non, je n'y

puis consentir; car voyez ce que vaut ce cri : c'est charmant! A quoi ne l'applique-t-on pas? Le refuse-t-on même à l'*Iliade* d'Attius ivre d'ellébore? aux petites élégies que dictent nos grands, lorsqu'ils digèrent, et à toutes les bagatelles qu'on écrit sur un lit de citronnier? » Bien plus, ces louanges sont en quelque sorte achetées : on ne les donne pas, on les vend. Les applaudisseurs sont des convives, de pauvres cliens que l'amphitryon-poète nourrit et habille. « Vous servez sur votre table quelque mets délicat, vous donnez un manteau usé à un de vos cliens transis, et puis vous dites : « J'aime la vérité, dites-moi la vérité sur mes vers. — Eh! comment le peuvent-ils? Voulez-vous que je vous la dise, moi? Eh bien! vous êtes un vieil imbécile de faire de petits vers avec ce gros ventre. » Le trait n'est ni spirituel ni poli, et nous ne le citons que pour montrer jusqu'où va l'impatience de ce satirique philosophe en présence de ces usages mondains qui lui semblent des attentats à la sincérité et à la dignité romaine.

Ces ridicules, assez innocens et pardonnables, du beau monde ne méritaient pas peut-être tant de colère, et Perse, quelque prompt qu'il fût à s'émouvoir, ne les aurait pas attaqués avec tant de mauvaise humeur, si ces travers de la littérature ne lui avaient paru annoncer une dégradation des mœurs d'autant plus dangereuse et haïssable que l'exemple venait de Néron. Le ressentiment politique donnait plus d'amertume à ces protestations littéraires. Mais si la susceptibilité morale du satirique peut nous paraître sur quelques points excessive, il faut du moins lui savoir gré d'avoir vu nettement, et un des premiers, quels défauts menaçaient la littérature romaine. Perse les a signalés avec une précision remarquable. Bien qu'il n'eût pas le goût très pur, et qu'il soit loin d'avoir laissé dans ses ouvrages des modèles irréprochables, son honnêteté et celle de ses amis lui donnèrent une rare pénétration en des matières purement littéraires. Quand on a l'habitude de tenir haut sa pensée, on aperçoit de loin dans toute leur petitesse les ridicules du jour et les modes éphémères. Ainsi, sans parler des fadeurs et des frivolités que nous avons fait connaître, la littérature était en proie à une autre maladie dont il reste des traces profondes même dans les plus célèbres écrits du temps, dans Lucain, Juvénal et Sénèque, je veux dire le goût et la recherche d'un certain sublime, ce que Perse appelle

Grande aliquid, quod pulmo animæ prælargus anhelet.

La récitation répondait au style, et on enflait la voix pour débiter des vers enflés. On se croyait sublime et on n'était qu'ampoulé. Chez nous, Chateaubriand mit à la mode un style pareil dont nous nous

sommes peut-être trop corrigés en nous jetant dans l'excès contraire. A Rome, sous l'empire, les poètes ressemblaient à ce riche original qui, poussant plus loin que d'autres cette magnificence fastueuse, voulait que tout fût sublime chez lui, non-seulement le langage, mais les meubles et jusqu'à ses esclaves, qu'il prenait les plus grands possible pour que dans sa maison il n'y eût rien que de grandiose, *grandia vasa, grandes servos* (1). Ce caractère nouveau de la littérature latine n'a point échappé à Perse, qui parle souvent avec une pénétrante ironie de ces beautés boursouflées et vides, et de quelques coups d'épingle crève le ballon.

Une autre fantaisie, qui vient d'ordinaire aux littératures un peu épuisées, est de s'éprendre de ce qui est archaïque et de se plaire aux plus vieux et plus barbares souvenirs de l'histoire nationale. On espère retrouver un peu d'originalité dans la peinture des mœurs qui sont le plus loin de nous, et dont la rudesse peut faire un contraste piquant avec les élégances du jour. On mettait en vers les origines romaines. Néron n'avait-il pas le projet de chanter l'histoire de Rome en quatre cents livres ? De jeunes échappés des écoles osaient entreprendre de grandes épopées, en remontant jusqu'à Romulus. De là un nouveau genre de poésie bizarre, rempli de lieux communs, toujours les mêmes sur les anciens héros. A côté d'apostrophes épiques et d'emphatiques expressions, on risquait les termes les plus bas et des trivialités rustiques sous prétexte de couleur locale, mélange de pompe et de bassesse qui produisait l'effet le plus discordant, et dont Perse fait la parodie dans ces vers : « Voici venir, apportant de grands sentimens héroïques, des écoliers qui jusqu'ici n'ont encore fait que des vers grecs, qui ne savent pas même, selon l'usage des écoles, décrire un bois sacré ni célébrer une riche campagne, et qui maintenant vous chantent pêle-mêle les corbeilles, le foyer, les cochons, les meules qui fument aux fêtes de Palès et Rémus, et toi, Cincinnatus, qui usais le soc dans le sillon quand ta femme accourut pour te mettre sur les épaules, devant les bœufs, la robe dictatoriale, et que le licteur rapporta lui-même la charrue à la maison... allez toujours, courage, ô poète! » Il est impossible de rendre en traduisant toutes les intentions malignes de Perse; il ne se moque pas seulement de cette ambition poétique qui entraîne des jeunes gens sans talent et sans étude à célébrer les plus sacrés souvenirs de Rome : il raille cet art nouveau si plein de rhétorique prévue, où les termes les plus vulgaires et les plus beaux mots se donnent la main, où l'apostrophe est de rigueur et s'élance du sein de la platitude. Dans toutes les littératures, rien

(1) Sénèque, *Suasor.*, 2.

n'est plus vite banal que les hardiesses de mauvais goût, qui sont toujours les plus faciles à imiter. Nous avons assisté en France à de pareils engouemens; il y a une trentaine d'années, une jeune école de poésie exhuma aussi les idées et les images de notre antiquité nationale. Les mêmes prétentions, qui chez tous ne furent pas non plus toujours heureuses, donnèrent naissance aux mêmes défauts, et particulièrement à ce mélange d'emphase et de trivialité qu'on regarda comme une nécessité de genre et comme la langue naturelle du moyen âge. On bâtit même là-dessus plus d'une théorie littéraire qui n'est pas oubliée, et dont les vers de Perse sont une spirituelle critique.

La langue latine, comme le goût, avait fort à souffrir de ce retour à l'antiquité la plus reculée et la plus inculte. La vogue fut aux plus vieux auteurs; on préféra Ennius à Virgile, Lucilius à Horace, et les novateurs rétrogrades allaient même jusqu'à exhumer les mots depuis longtemps enterrés. Les Gracques paraissant encore trop modernes, on remontait jusqu'aux Appius, et plus d'un auteur, pour obtenir des applaudissemens, se piqua de parler le langage de la loi des douze tables. Le public blasé encourageait cette barbarie raffinée. « Après cela, s'écrie Perse, demanderez-vous d'où nous vient ce pot-pourri de locutions étranges qui envahissent notre langue, qui la déshonorent, et font bondir d'aise sur leurs banquettes nos petits-maîtres bien bichonnés? » Ne dirait-on pas que toutes les littératures sont destinées à tourner successivement dans le même cercle d'engouemens et d'erreurs? A nous aussi on a conseillé en des livres de critique d'emprunter des termes du vieux langage français pour relever la fadeur de notre langue classique, comme si on pouvait rajeunir les choses en les vieillissant. On a repris des tournures oubliées, des mots qui souvent n'avaient d'autre mérite que de n'appartenir pas à notre temps. Ceux même qui n'osaient pas innover dans la langue exaltaient du moins nos vieux auteurs aux dépens de nos classiques. On préférait Montaigne à Pascal, Régnier à Boileau. Que de grands écrivains n'a-t-on pas découverts tout à coup dans la poussière du moyen âge! Ce retour à l'antique est du reste assez naturel et s'explique aisément. L'imitation continuelle et banale des plus purs modèles finit en effet par vous dégoûter de l'art régulier, et il arrive un moment où l'on retourne avec plaisir à la naïveté, à la négligence, à la barbarie même de l'antiquité, dont la rudesse paraît être de la force, la gaucherie une grâce, et dont les premiers bégaiemens ont un charme enfantin pour la sénilité littéraire.

Cette trop courte satire embrasse pourtant et étreint dans sa concision nerveuse tous les ridicules littéraires du temps. Rien n'y man-

que, ni la manie d'écrire, ni la frivolité des sujets, ni la vaine ambition du style, ni le retour indiscret aux locutions surannées, ni la mollesse affectée du débit, ni cet art nouveau de payer des auditeurs et de s'assurer une approbation bruyante : tableau historique que d'autres, après Perse, ont essayé de retracer, mais qui n'est nulle part aussi complet et précis, et où le grave jeune homme, plus sage en cela que Quintilien, n'a point pactisé avec ces jeux d'esprit de la vanité, montrant le plus ferme jugement et une remarquable clairvoyance. La haute philosophie qu'il professait, son respect pour les lettres et les bienséances morales, la dignité de sa vie, l'ont rendu plus sensible que d'autres aux travers pernicieux qui commençaient à se montrer alors, dont peu d'esprits voyaient les inconvéniens, et qui devaient aboutir à ces incroyables abus de la rhétorique où périt et disparut la littérature ancienne, où elle s'évanouit pour ainsi dire dans l'inanité de l'ostentation.

Il nous a paru que les satires de Perse, si peu lues et d'un accès si difficile, pourraient obtenir du lecteur un moment d'attention, si nous prenions la peine d'en dégager l'esprit et de dérouler quelques-unes de ses pensées enveloppées dans ces vers trop compactes. Entreprise un peu téméraire, nous le savons, où l'on risque de parler trop longuement d'un poète concis et de ne pas dire assez d'un poète obscur, où il faut oser braver la monotonie d'un sujet toujours sévère qui repousse tout agrément comme une inconvenance et une infidélité; mais nous avons pensé que les tristesses d'une grande âme romaine méritaient d'être expliquées, et si en général on s'intéresse peu aujourd'hui à tout auteur qui paraît au premier abord avoir plus de doctrine que de passion, il ne peut être indifférent à personne de connaître les sentimens des grands personnages qui ont formé notre poète et lui ont communiqué quelque chose de leur vertu héroïque. Ces vers, aujourd'hui refroidis, ont eu de la vie et de la flamme, ces maximes ont été des armes. La philosophie stoïque, déposée par un maître dans le cœur ingénu d'un enfant poète, s'en est échappée plus tard en traits ardens, admirés par les Cornutus, les Thraséas, les Helvidius, les Arria, et par toute une vaillante famille, plus tard proscrite, qui, dans les circonstances les plus tragiques, a pu répéter quelques-uns de ces vers comme le symbole de sa foi; car n'oublions pas que Perse a été le nourrisson d'une forte race d'esprits, le jeune prodige de la famille, l'interprète applaudi de ses mépris et de ses haines, le poète chéri d'un parti politique, et, s'il était permis d'employer un mot déplaisant quand il s'agit d'une société si distinguée et si honnête, le poète prôné d'une coterie.

Il importe peut-être de donner un souvenir à Perse, parce qu'il

est de moins en moins connu, et que bientôt il sera tout à fait délaissé. A mesure que la connaissance précise de la langue latine s'affaiblira, on négligera naturellement les auteurs qui demandent le plus d'effort, et Perse sera le premier qui descendra dans l'oubli. Dans cette étude toute morale que nous avons faite du poète philosophe, nous ne voulons pas juger longuement la valeur littéraire de son petit livre. Perse a les défauts d'un écolier et les qualités d'un homme. Comme il a beaucoup étudié les philosophes et les poètes et que sa mémoire est surchargée de souvenirs, il ne domine pas assez sa matière, il est souvent dominé par elle. Il va d'imitation en imitation, forçant les maximes du stoïcisme à entrer dans les formes poétiques de Virgile ou d'Horace. En voulant imprimer à ses emprunts une marque personnelle, il les retourne sur l'enclume, il martèle les idées et les mots pour dénaturer et rendre siens les débris poétiques dont il forge le métal rigide de ses vers; mais il y a quelque chose de généreux dans ce labeur : il tourmente sa matière à force de l'aimer. A des vérités qui lui sont chères, il voudrait donner une trempe inconnue et une pointe perçante. Jusque dans ses vers les plus originaux, on sent l'effort, et la plupart de ses plus admirables brièvetés ressemblent à des gageures. Les mots mêmes qui sont sortis du fond de son cœur en ont été tirés avec peine; ils ont passé, avant d'arriver à la lumière, par tous les saints replis de cette âme, *sanctosque recessus mentis*, où de froides maximes stoïques ont pris un singulier accent de sincérité émue. Perse est à tous égards le poète du Portique, dont la doctrine recommandait l'effort, la tension de l'âme, l'énergie soutenue. Il semble que, même en écrivant, il ait voulu obéir à ces austères préceptes, et qu'il ait transporté jusque dans son style les habitudes de sa vie morale. S'il n'était pas mort si jeune, si son génie, enrichi par les expériences de la vie, avait eu le temps de prendre de l'ampleur et de la souplesse, il serait peut-être placé au rang des plus grands poètes de Rome, quelques-uns de ses vers permettaient à ses amis de l'espérer; il se serait associé avec enthousiasme aux périls de Thraséas et de sa famille; par son talent, sa vertu, l'audace mal contenue de son langage, il aurait mérité de partager leur sort, et sans doute à une renommée poétique plus brillante il eût ajouté la gloire populaire d'un beau trépas.

C. MARTHA.

LES DÉCOUVERTES RÉCENTES

DE

LA CHIMIE PHYSIOLOGIQUE

TRAVAUX DE M. PASTEUR.

I. *Mémoires sur la Fermentation alcoolique*, 1860. — II. *Mémoires sur les Corpuscules organisés qui existent dans l'atmosphère. Examen de la doctrine des Générations spontanées*, 1862. — III. *Études sur les Mycodermes*, 1862. — IV. *Nouveau procédé industriel de fabrication du Vinaigre*, 1862. — V. *Examen du rôle attribué au Gaz oxygène atmosphérique dans la destruction des matières animales et végétales après la mort*, 1863. — VI. *Recherches sur la Putréfaction*, 1863.

On a souvent reproché à la critique de tout détruire sans rien édifier, d'enlever à l'âme humaine ses anciennes croyances sans être capable de lui en fournir de nouvelles, de laisser dans l'esprit un vide que rien ne peut remplir et un ennui que rien ne saurait soulager. La critique peut repousser de tels reproches en affirmant qu'il ne dépend pas d'elle d'y échapper : comme tout ce qui est humain, elle est fille des siècles et se rattache par une chaîne invisible à des événemens dont elle ne peut empêcher le cours. On ne peut choisir sa place dans l'interminable échelle des temps : il ne dépend pas de nous de naître à l'un de ces momens fortunés où l'âme, emportée sur les ailes d'une inspiration spontanée, s'envole joyeuse et libre à de nouveaux rivages plutôt qu'à l'une de ces époques où l'esprit humain, brisé par un violent effort, se replie sur lui-même, analyse le passé et fait le compte de ses espérances trompées. C'est dans le domaine des idées religieuses au reste que se produisent surtout ces vaines objections contre la critique; dans le domaine de la science, on ne les connaît pas. Celui qui renverse un faux système est aussi

bien venu que celui qui bâtit une bonne théorie. L'esprit négatif et l'esprit affirmatif y sont des alliés inséparables. Comme on ne peut renverser une hypothèse en créance qu'en produisant des faits avec lesquels elle se montre incompatible, ces faits mêmes deviennent le fondement solide d'une doctrine nouvelle. Si l'on voulait un exemple saisissant de cette intime solidarité, je citerais les travaux récens d'un éminent chimiste français, M. Pasteur (1), qui tiennent tout le monde savant attentif et qui méritent aussi d'être connus, au moins dans leurs résultats généraux, en dehors du public d'élite auquel ils s'adressent.

Par des études purement chimiques sur les phénomènes qui accompagnent la décomposition des corps organiques, ou ce que l'on nomme la fermentation, M. Pasteur a été entraîné sur le terrain de la physiologie. Toute science à ses débuts a besoin de circonscrire nettement son objet; mais, une fois maîtresse incontestée d'un vaste domaine, elle peut trouver profit à s'aventurer sur ces terrains neutres qui la séparent des autres sciences. C'est là que germent aujourd'hui les découvertes les plus brillantes et les plus inattendues, car il n'y a pas de croisement plus fécond que celui des idées. Voyant la fermentation des substances organiques se lier à l'existence et au développement de certains êtres microscopiques, M. Pasteur a dû examiner à son tour si la génération de ces corpuscules vivans était un acte spontané, ou si elle devait s'expliquer par les lois ordinaires de la reproduction. En analysant tous les élémens de ce délicat problème, qui depuis si longtemps préoccupe les naturalistes, il a réussi à ôter toute valeur scientifique à l'hypothèse qui faisait surgir directement la vie du sein de la matière inorganique, sans l'intermédiaire de germes où fût conservé le principe de l'hérédité et de la transmissibilité de caractères spéciaux.

Le mythe de la blonde Aphrodite sortie toute nue de l'écume amère n'a rien de plus hardi que l'espérance de faire jaillir à volonté un être organisé, si humble qu'il soit d'ailleurs, du sein d'un mélange chimique sans vie propre, sans organes, sans attributions génériques ou spécifiques d'aucune sorte. L'imagination scientifique a partout embrassé avec complaisance la théorie de la génération spontanée, tant il lui importe de saisir un lien entre le monde physique et le monde organisé, entre les corps qui servent de matériaux à la vie et le principe même de l'existence. Au sein même de

(1) Né à Dôle en 1822, M. Pasteur entra à l'École normale en 1846. Il fut quelque temps préparateur de chimie dans cet établissement, puis professeur au collége de Dijon jusqu'en 1849. Il fut chargé à vingt-neuf ans de l'enseignement de la chimie à la Faculté des sciences de Strasbourg; il fut ensuite nommé professeur à Lille et doyen de la Faculté des sciences. En 1857, il a été appelé à la direction des études scientifiques à l'École normale supérieure : l'Académie des Sciences lui a récemment ouvert ses portes.

la matière, dans cet abîme sans nom d'où sortent toute forme et tout mouvement, on s'est complu à chercher une force secrète qui, endormie dans le cristal, s'éveillerait dans la plante et dans l'animal. Ainsi les anciens représentaient le dieu Terme avec une tête humaine et un torse sans jambes : vivant par le haut, rocher par le bas. M. Pasteur a fait écrouler un à un tous les fondemens de la séduisante théorie des générations spontanées. Sa critique fine, ingénieuse, précise, appuyée sur des expériences d'une délicatesse admirable, n'en a rien laissé debout. Il a arrêté au passage, touché du doigt, manié, pesé, analysé les germes qui, sans cesse suspendus dans l'atmosphère, donnent naissance à tant d'êtres dont la génération avait longtemps paru équivoque. Les résultats de ces curieuses recherches ont été consignés dans un *Mémoire sur les corpuscules organisés qui existent dans l'atmosphère*. L'historique de la doctrine des générations spontanées est présenté d'abord dans ce petit volume. Il nous apprend que cette théorie, de notre temps instinctivement repoussée par la philosophie spiritualiste, a été admise sans conteste par toute l'antiquité et par le moyen âge. La distinction entre le monde organique et le monde inorganique n'avait pas autrefois la précision qu'elle a acquise de notre temps. La science, en définissant rigoureusement les objets, soulève en réalité autant de problèmes qu'elle en résout. On a, il est vrai, toujours distingué la substance matérielle du principe de l'âme; mais l'antiquité n'avait pas creusé un gouffre entre la matière vivante et la matière inanimée. La découverte du microscope rajeunit en quelque sorte la doctrine de la génération spontanée : elle ouvrit aux observateurs tout ce monde confus et agité des êtres qui se développent dans les infusions de substances animales ou végétales. Un prêtre catholique anglais, Needham, publia en 1745 à Londres un ouvrage où, sans crainte apparemment de blesser l'église, il appuya la théorie d'expériences directes et systématiques. Il observa le développement d'animaux microscopiques dans des solutions enfermées en vase clos; il avait soin de soumettre préalablement ces solutions à l'action du feu, pour y détruire les germes que l'on pouvait croire attachés ou aux substances mêmes, ou aux parois, ou flottans dans l'air du vase. Buffon adopta les vues de Needham, et sa grande autorité leur donna promptement la popularité. Pendant quelque temps, l'école de Bonnet, qui s'attachait à la doctrine de la préexistence des germes, n'eut rien à répondre au grand naturaliste. Un abbé italien, l'un des plus habiles physiologistes de l'époque, Spallanzani, fournit bientôt à la cause qui semblait vaincue des argumens qui firent passer la victoire de son côté, et qui, presque jusqu'à nos jours, ont semblé décisifs. Il fallait cependant qu'il y eût un point faible, un défaut de la cuirasse, dans la mé-

thode et dans l'argumentation de Spallanzani, pour que récemment on ait vu reparaître de nombreux et chauds partisans de la génération spontanée. M. Pasteur lui-même, pour rendre hommage à la vérité bien plus assurément que pour rehausser l'éclat de ses propres travaux, confesse que Spallanzani ne s'était assuré que les apparences du triomphe, et que « Needham ne pouvait, en toute justice, abandonner sa doctrine en présence des travaux de son adversaire. »

Il est inutile d'énumérer ici toutes les expériences contradictoires qui, depuis celles de Spallanzani, ont obscurci de plus en plus la question des générations spontanées. Tous ceux qui cherchaient à résoudre le problème ne faisaient qu'en rendre la solution plus difficile, et cette question, si longtemps et si inutilement controversée, était, bien que l'Académie des Sciences de Paris l'eût mise au nombre de ses sujets de prix, tombée dans un tel discrédit que, peu de temps avant sa mort, M. Biot, voyant M. Pasteur s'engager dans ce dédale qu'il croyait sans issue, le suppliait de ne pas s'y égarer trop longtemps. M. Dumas lui-même, bien plus porté par le tour de l'esprit que M. Biot aux nouveautés hardies, disait aussi à M. Pasteur : « Je ne conseillerai à personne de rester trop longtemps dans ce sujet. » Bien en a pris au savant et ingénieux professeur de ne pas suivre ces prudens conseils et de n'écouter que la curiosité qui le poussait en avant. Il est bon quelquefois que des mains téméraires touchent aux arbres dont le fruit est défendu. Le haut patronage scientifique a accompli sa mission quand il a protégé les personnes, quand il leur a assuré les instrumens de travail et quelques loisirs : il ne doit jamais chercher à asservir ni même à guider l'esprit, cette force libre qui ne relève que d'elle-même.

La méthode adoptée par M. Pasteur pour découvrir les germes tenus en suspension dans l'atmosphère est des plus simples : elle consiste à faire passer un courant d'air sur du coton-poudre, substance soluble dans un mélange d'alcool et d'éther. Les fibres ténues et enchevêtrées du coton arrêtent toutes les particules solides; elles filtrent l'air en quelque sorte. Toutes les poussières ténues se retrouvent dans la solution du coton-poudre et retombent lentement au fond de la liqueur. M. Pasteur les y recueille et peut à son gré les placer sous le porte-objet du microscope, pour les soumettre à l'étude. On s'assure, en opérant de cette manière, que l'air charrie toujours, avec des granules d'amidon très facilement reconnaissables, et dont la présence s'explique par l'abondance des céréales cultivées, des corpuscules qui ressemblent de tout point aux germes des organismes les plus inférieurs, et qui ont d'ailleurs des volumes et des structures très variés. Les germes ainsi recueillis sont féconds; on peut les semer dans des infusions où l'on a, par

l'ébullition, détruit tous les germes, et qui sont d'ailleurs conservées dans une atmosphère artificielle d'air qui, après avoir traversé un tube de platine chauffé au rouge, ne peut plus contenir aucun organisme vivant. L'on y voit apparaître bientôt une abondance de végétaux cryptogamiques ou de petits animalcules dits infusoires : ce sont des *mucors* ou *mycodermes*, qui couvrent le liquide d'une pellicule grasse et gélatineuse, des *mucédinées*, moisissures formées de petits tubes accolés, des *torulacées*, ou plantes non tubulées, qui s'attachent au fond des vases. Les animaux sont des infusoires, de petites *monades*, des *bactérium*, des *vibrions*. Les *bactérium*, surtout les *bactérium termo*, sont en immense abondance dans l'air. Cet être infime, l'un des plus petits parmi les infusoires, se trouve dans toutes les substances en putréfaction. Les bactérium fourmillent dans le canal intestinal de l'homme, et se retrouvent obstinément jusque dans cette matière blanche qui s'amasse tous les jours entre les dents. On les voit dans le lait caillé en compagnie des vibrions. Ceux-ci sont les plus vivaces peut-être des infusoires; leurs germes ne sont pas tués par une température de 100 degrés centigrades : il faut pousser au-delà pour les anéantir. Les spores des mucédinées sont encore plus réfractaires; ils demeurent féconds jusque vers 120 degrés centigrades. Toutefois une courte exposition à 130 degrés enlève toute fécondité même aux plus impressionnables; mais, dans la nature, ni spores, ni végétaux, ni germes animaux ne sont jamais exposés à une chaleur qui puisse les rendre stériles.

Au lieu d'arrêter les particules solides de l'air sur des bourres de coton-poudre, on peut aussi les retenir sur des tampons d'amiante, et l'on reproduit, en opérant de cette façon, des phénomènes identiques. On a soin préalablement de chauffer l'amiante, pour y détruire tous les germes qui pourraient accidentellement y être logés. En ne laissant arriver l'air à des infusions que privé de germes féconds par une forte chaleur, on réussit à conserver intacts les liquides les plus facilement altérables, les liquides organiques par exemple, pour peu qu'on les ait fait bouillir, afin de détruire tous les germes dans la liqueur elle-même. Le principe d'altérabilité ne se trouve donc pas dans les infusions organiques, et toutes les fois qu'on en écarte les germes atmosphériques, on les voit aussi stables que les liqueurs ordinaires de la chimie minérale. Il n'est au reste pas même nécessaire de conserver les infusions dans une atmosphère artificielle, calcinée dans son passage à travers un tube métallique porté au rouge. On peut les garder vierges dans l'atmosphère ordinaire, si l'on a soin d'étirer le col du ballon de manière à lui donner des courbures diverses : cela suffit pour que les germes ne puissent être transportés jusqu'à la liqueur; ils s'arrêtent

dans les angles et les parties basses du col sinueux, et le liquide du ballon demeure *indéfiniment* sans altération.

Que répondre à une expérience aussi concluante? A celles que j'ai citées d'abord, on objectait qu'en présence d'une atmosphère factice et calcinée, la force générative pouvait demeurer inerte et comme étouffée; mais ici rien d'anormal : la liqueur est plongée dans l'atmosphère ordinaire; on se contente d'arrêter mécaniquement les corpuscules solides que l'air emporte dans ses courans. Les liquides d'ordinaire les plus fermentescibles ne montrent dès lors aucune disposition à se décomposer. Nul symptôme de vie ne s'y manifeste, nulle agitation intestine. Comment croire dès lors que le développement des êtres animés dans les infusions soit un phénomène tout spontané? Comment nier que, dans les circonstances ordinaires où la fermentation se produit, les germes des êtres vivans n'y soient apportés par l'atmosphère?

I.

En portant à la doctrine des générations spontanées des coups dont elle ne semble pas pouvoir jamais se relever (1), M. Pasteur a aussi jeté une lumière toute nouvelle sur les phénomènes les plus obscurs de la vie et de la mort; son œuvre, en ce sens, n'est pas purement négative et critique. La germination des êtres inférieurs intéresse au plus haut point le chimiste, parce que ces organismes infiniment petits lui apparaissent comme un puissant instrument de décomposition; elle éveille aussi l'attention du physiologiste en lui montrant comment le retour des substances organiques à des élémens simples et inertes, la décomposition, la mort enfin, est une véritable source de vie. Les matières organisées sont des composés d'une fragilité, d'une délicatesse extrêmes; l'édifice atomique si savamment construit ne s'écroule jamais plus vite que lorsqu'il est miné par des corpuscules animés. Ces petits êtres voraces ne se contentent pas d'en détruire l'équilibre si instable, ils s'en arrachent toutes les parties, et les dévorent pour traverser plus vite les phases de leur développement éphémère et pour se perpétuer en se dédoublant.

Il y a longtemps qu'on l'a pressenti, celui qui aurait le secret de la mort aurait du même coup le secret de la vie. Bornons-nous aux faits de l'ordre matériel sans parler de la fuite de ce principe qui constitue notre individualité, qui commande à notre volonté, qui illumine notre intelligence : plaçons le savant en face de ce qui

(1) Une étude de M. Janet publiée dans la *Revue* du 15 août a montré quelles conséquences la philosophie spiritualiste pouvait tirer des travaux de M. Pasteur, dont nous cherchons surtout à indiquer ici la valeur scientifique.

est déjà un cadavre; plus de mouvemens volontaires, les nerfs ne conduisent plus d'impressions au cerveau, le sang a cessé de circuler dans ses nombreux canaux, la nuit s'est faite devant ces yeux fixes, la respiration n'entretient plus dans les poumons le foyer d'une puissante chaleur. Cet être humain est bien mort pour vous qui l'aimez, qui le pleurez, qui appuyez un front brûlant sur ce front déjà glacé, qui soulevez cette main raidie et la voyez retomber inerte : il est mort! Mais la science a encore quelque chose à apprendre où vous ne savez que souffrir : elle ne jette pas, comme vous, un linceul sur ces restes inanimés; elle voit encore devant elle des organes, des tissus d'une exquise délicatesse, d'une infinie variété, des composés où la vie a mis longtemps son inimitable empreinte. Que va devenir cet ouvrage élevé par tant de forces mystérieuses et si longtemps demeuré intact? Tant que toutes ces substances, associées par une loi inconnue, ne sont pas retombées dans l'abîme inorganique, il faut que la science reste là, surmontant ses tristesses, ses dégoûts, et voie s'accomplir tout entière l'œuvre fatale de la décomposition.

Après la mort ordinaire, celle qu'il n'est pas besoin de définir, il y a donc comme une seconde mort, si l'on peut appeler ainsi l'ensemble des transformations qui métamorphosent l'être encore composé de substances organiques en élémens purement inorganiques. Cette mort chimique peut être observée partout où une substance fermente, c'est-à-dire se dédouble en matériaux plus simples. Le vin, le lait, tous les produits de l'économie animale ou de la vie végétale, meurent à leur façon; mais, chez l'être vivant lui-même, ne peut-on pas dire que le travail de la vie s'accompagne d'une mort perpétuelle? A mesure que de nouveaux atomes sont entraînés dans le courant de l'existence, d'autres en sont rejetés. La partie de nos alimens végétaux ou animaux qui ne trouve pas sa place dans les tissus, mais qui passe dans la charpente minérale des os, meurt en quelque sorte avant même de sortir de notre corps. Toutes les molécules qui, accidentellement ou non, reprennent dans notre système les formes cristallographiques de la substance inorganisée, les calculs par exemple, peuvent être considérées comme des cadavres charriés dans le tourbillon vital.

De même que le mouvement de la vie s'accompagne d'une mort perpétuelle, le travail de la mort est activé par celui de la vie. A cette loi, il n'y a point d'exceptions. Partout où une matière s'altère, se décompose, se putréfie, la nature a semé des germes qui trouvent leur nourriture dans ces restes livrés à la destruction. La vie est le vrai phénix qui renaît de ses cendres : elle ne s'éteint jamais, elle ne fait que passer d'un organisme dans l'autre; elle circule incessamment dans tous les canaux qui lui sont ouverts. Que

de fois les poètes ont parlé du ver du sépulcre! Mais le ver n'est pas l'agent de destruction qui s'acharne le plus sur les cadavres : la nature a bien d'autres parasites à nourrir; elle jette ses animaux supérieurs en pâture à des légions invisibles que l'histoire naturelle connaît encore à peine, et qui pullulent avec une incroyable rapidité. Ces êtres microscopiques n'ont pas même besoin pour vivre des élémens complexes qu'ils trouvent dans les espèces animales et végétales : toute substance organique abandonnée à elle-même, capable de recevoir librement les germes charriés dans l'atmosphère, les féconde et se décompose à mesure qu'elle leur sert de nourriture.

On ne peut arracher à la nature tous ses secrets à la fois : on n'arrive jusqu'à elle que par de longues approches, pareilles aux tranchées qu'un ingénieur trace patiemment autour d'une citadelle assiégée. L'homme est assurément le terme suprême vers lequel convergent toutes les sciences; mais elles ne peuvent de prime abord le prendre pour sujet de leurs investigations, on ne saurait découvrir des lois simples et générales dans ce composé si complexe, si mobile, si changeant, où toutes les forces connues agissent à la fois. C'est hors de l'humanité qu'il faut chercher le secret de l'homme; aussi n'est-il pas étonnant qu'on n'étudie pas tout d'abord le mystère de la mort dans la décomposition cadavérique, et qu'on recherche en premier lieu la loi de ces décompositions bien plus simples que la chimie produit et règle comme à volonté. Même quand il ne s'agit que de ces phénomènes en quelque sorte élémentaires, on se heurte bientôt à de grandes difficultés, et on ne peut les vaincre qu'avec les ressources de l'analyse la plus délicate. Sur ce point cependant, M. Pasteur est arrivé à des résultats si précis et tellement généraux, qu'ils peuvent désormais prendre la valeur d'une véritable loi naturelle. Il a démontré que la décomposition des matières organiques, ou autrement dit la fermentation, est toujours liée à la présence des êtres organisés.

On a longtemps, sur la foi de Berzélius et de M. Liebig, le savant chimiste allemand, considéré les fermens comme des substances très facilement altérables, qui ont le don d'exciter, comme par sympathie ou plutôt par un ébranlement contagieux, la décomposition des matières organiques avec lesquelles on les a mélangées. Les molécules organiques étant très instables, on pensait que les fermens y détruisaient simplement l'équilibre, et que cette révolution intestine, commencée sur un point, se propageait dans toute la substance. Ainsi un château de cartes s'écroule tout entier quand on le touche en un seul point. L'action du ferment était donc simplement assimilée à ce qu'on nomme les actions *de contact*. Après Berzélius et Liebig, Gerhardt et M. Berthelot, deux esprits pourtant très hardis et novateurs, ont aussi rejeté la pensée que la vie du

ferment fût la force qui présidât au travail de la décomposition. Ils ont admis, comme leurs prédécesseurs et leurs maîtres, que les matières albuminoïdes éprouvent au contact de l'air une action inconnue par laquelle elles acquièrent le caractère *ferment*, c'est-à-dire le privilége d'agir par leur contact sur les matières organiques fermentescibles et d'y provoquer la dissociation des élémens chimiques.

Personne n'ignorait pourtant que dans la fermentation la mieux étudiée et la plus anciennement connue, je veux parler de celle qui se produit dans la fabrication de la bière, le ferment qui porte le nom de *levûre* est une substance organisée. Dès 1680, Leewenhoeck l'avait étudié au microscope et y avait aperçu de petits globules sphériques ou ovoïdes. Thénard avait analysé la levûre; il avait constaté qu'elle donne par la distillation beaucoup d'ammoniaque, et que par conséquent c'est un ferment azoté. M. Cagniard de La Tour, un membre de l'Académie des Sciences dont le nom n'est plus guère associé aujourd'hui qu'à certaines recherches d'acoustique, avait cependant tourné son attention vers la chimie organique : on croyait avant lui que la levûre était simplement un principe immédiat des végétaux, comme l'amidon ou la cellulose; il reconnut qu'elle était bien vivante et formée par un amas de globules susceptibles de se reproduire par bourgeonnement. On continua toutefois à penser que le phénomène vital, l'action physiologique, n'était dans la fermentation qu'un fait en quelque sorte accidentel, que la levûre de bière était simplement le véhicule de forces, ou physiques, ou chimiques, qui se transmettaient aux molécules des infusions, et y déterminaient de nouvelles associations des corps simples. Loin de supposer que la levûre tirât sa vertu de son organisation, on croyait au contraire que la seule portion du ferment qui décomposât le sucre en alcool était la portion déjà morte. On se fondait sur des expériences où il semblait que la levûre fût détruite par le travail chimique de la fermentation.

Toutes ces idées, qui ont eu cours si longtemps sans satisfaire entièrement les esprits, mais sans rencontrer de contradicteurs décidés, doivent aujourd'hui être jetées au rebut. M. Pasteur, dans son beau *Mémoire sur la fermentation alcoolique*, a fait voir que les cellules de la levûre de bière se nourrissent réellement aux dépens de l'infusion sucrée, et la transforment ainsi par une action physiologique et non par une simple action physique ou chimique. L'acte physiologique se lie, il est vrai, de la manière la plus intime à des phénomènes chimiques très complexes : le sucre, privé d'une partie de ses élémens, devenus la nourriture de la levûre, se décompose et donne naissance, non-seulement comme on l'avait cru pendant fort longtemps, à de l'alcool et à de l'acide carbonique, mais encore à

d'autres produits, à de l'acide succinique, à de la glycérine (1), à de la cellulose, de la matière grasse, et sans doute encore à d'autres corps, en quantité très minime, nécessaires à la vie des globules animés.

La fermentation alcoolique n'a donc point la simplicité que les chimistes lui avaient longtemps attribuée, et qu'ils exprimaient hardiment dans leurs formules : — tant de sucre donne tant d'alcool et tant d'acide carbonique; — il y faut ajouter ces autres substances signalées par M. Pasteur, et dont la proportion varie suivant l'abondance, et j'ajouterai aussi suivant l'état de santé du ferment. Certaines matières ajoutées à la solution sucrée favorisent le bourgeonnement et la multiplication de la levûre, d'autres l'interrompent, si même elles ne l'arrêtent. Rien ne paraît lui mieux convenir que les sels d'ammoniaque et les phosphates alcalins; ces organismes infimes sont parfaitement aptes à tirer directement leur nourriture des sels de la chimie : ils consomment les substances minérales, et paraissent les préférer, en certains cas, à des substances qui ont déjà un commencement d'organisation. N'est-il pas bien étrange, par exemple, que l'albumine des œufs frais tue la levûre et agisse sur elle comme un poison? L'albumine du sérum du sang ne lui est point aussi nuisible, sans doute parce qu'elle est accompagnée de quelques matières qui peuvent servir à la nourriture des globules. Ce sont là des faits tout à fait remarquables, et M. Pasteur, qui les a indiqués, fait observer avec beaucoup de raison qu'il nous reste encore beaucoup à apprendre pour distinguer toutes les matières animales qu'on confond en ce moment sous le nom commun d'albuminoïdes à cause de leur ressemblance avec le blanc d'œuf.

Les fermentations alcooliques, une fois commencées, continuent en quelque sorte indéfiniment, quand on a soin de laisser toujours dans la liqueur un excès de sucre, car les nouveaux bourgeons de la levûre y prennent une partie de leur nourriture, et puisent les autres élémens qui leur sont nécessaires dans les bourgeons déjà morts : la levûre se renouvelle ainsi sans cesse, et les globules se

(1) La présence de la glycérine, partie constituante des matières grasses, dans les vins qui sont les produits d'une fermentation alcoolique, est un fait des plus intéressans, et c'est sans doute à ce principe qu'il faut attribuer une part de leurs bienfaisantes propriétés. Voici à cet égard quelques chiffres qui méritent d'être relevés dans les tableaux d'analyse de M. Pasteur : dans un vin vieux de Bordeaux (bonne qualité) il signale 7,412 grammes de glycérine par litre, — dans un vin de Bordeaux ordinaire 6,97 grammes, — dans un vin de Bourgogne vieux (bonne qualité) 7,34 grammes; — dans un vin d'Arbois vieux (bonne qualité) 6,75 grammes. — Dans ces mêmes vins, l'acide succinique ne figure que pour 1 gramme 1/2 en moyenne par litre. C'est à cet acide que M. Pasteur attribue la saveur particulière du vin, bien qu'il s'y trouve en assez faible proportion. Des mélanges convenables d'eau, d'alcool, de glycérine et d'acide succinique imitent, paraît-il, tout à fait le vin naturel.

dévorent incessamment les uns les autres. L'alcool et l'acide carbonique qui se forment pendant tout ce temps peuvent être considérés en quelque sorte soit comme les excrémens, soit comme les rebuts de ces petits êtres. C'est aux plus impures fonctions des plus humbles animalcules que nous devons donc les liqueurs qui nous sont si précieuses et qui nous donnent joie et santé.

L'alcool, on le sait, se transforme facilement par une seconde fermentation en acide acétique : personne n'ignore que le vin tourne en vinaigre. C'est encore un ferment animé qui est l'agent de cette transformation. Dans le vin, on le nomme la fleur du vin; dans les vinaigreries, la fleur du vinaigre, ou mère du vinaigre. Des pellicules se développent à la surface des liquides alcooliques en voie de transformation; elles se sont formées par l'accumulation de petits végétaux mycodermiques : le mycoderme du vinaigre, *mycoderma aceti*, jouit de la propriété de prendre le gaz oxygène à l'air et de le fixer ensuite sur l'alcool pour le métamorphoser en acide acétique; le mycoderme du vin transporte également l'oxygène de l'air sur l'alcool, mais il brûle entièrement ce dernier et le change en vapeur d'eau et en acide carbonique. Dans ce dernier cas, les propriétés comburantes de la plante sont comme exaltées, et l'acide acétique ne peut se conserver, parce qu'il est brûlé au fur et à mesure qu'il se produit. Pour déterminer la fermentation du vinaigre, il faut que la fleur acétique reste à la surface de l'infusion alcoolique, au contact de l'atmosphère à laquelle elle soustrait sans cesse de l'oxygène. Les mycodermes transportent partout avec eux leurs propriétés comburantes, qui sont, à vrai dire, leur appétit : c'est ainsi qu'ils servent à décomposer non-seulement l'alcool et le vinaigre, mais encore les sucres, les acides organiques, les matières albuminoïdes. L'oxygène, qui brûle tous les débris des êtres organisés, en détruit une bien faible partie par son action directe et purement chimique : c'est par l'exercice d'une fonction physiologique que la nature hâte cette destruction nécessaire. Les êtres vivans deviennent ainsi les réactifs de ce vaste laboratoire où les opérations sont bien autrement compliquées que dans les cornues et les flacons du chimiste (1).

(1) M. Pasteur a fondé sur les propriétés comburantes des mycodermes un procédé industriel de fabrication du vinaigre, pour lequel il a pris des brevets qu'il a du reste généreusement laissé tomber dans le domaine public. Ce procédé est des plus simples : il sème le *mycoderma aceti*, ou fleur de vinaigre, à la surface d'un liquide formé d'eau ordinaire contenant 2 pour 100 de son volume d'alcool, un peu d'acide acétique provenant d'une opération antérieure et quelques traces seulement de phosphates alcalins et terreux. La plante se multiplie au contact de l'atmosphère, et en même temps l'alcool s'acétifie. Quand l'opération est en train, il suffit d'ajouter chaque jour un peu d'alcool, ou du vin, ou de la bière alcoolisée. Les phosphates qu'on ajoute au mélange fournissent aux mycodermes les élémens minéraux qui leur sont nécessaires. Le pro-

La fermentation alcoolique n'est pas la seule que puisse éprouver le sucre : tout comme la levûre de bière se forme quand l'infusion sucrée se dédouble en alcool et en acide carbonique, le ferment dit *lactique* prend naissance chaque fois que du sucre est changé en acide lactique (ou acide du lait). Ce ferment a une organisation très rapprochée de celle du ferment alcoolique. C'est une substance grise, visqueuse, formée de petits globules ou d'articles courts, isolés ou accolés, constituant des flocons irréguliers. Le ferment lactique se montre de préférence dans une liqueur sucrée albumineuse, neutre ou un peu alcaline. Dans la fermentation qui s'établit alors, il ne se forme pas seulement de l'acide lactique ; les produits de la décomposition sont bien plus complexes encore que dans le cas de la fermentation alcoolique : il se fait, outre l'acide du lait, de la mannite, de la gomme, de l'acide butyrique ou acide du beurre, de l'alcool, de l'acide carbonique et de l'hydrogène, le tout en proportions très capricieuses.

Le ferment qui sert à transformer le sucre ou l'acide lactique en acide butyrique n'est pas un végétal, c'est un petit infusoire qui mérite une mention toute spéciale : il se montre sous forme de petites baguettes cylindriques, arrondies aux extrémités, isolées ou réunies en chaînes de plusieurs articles. Ces baguettes avancent en glissant, pirouettent, ondulent, flottent en tout sens dans les infusions, et s'y reproduisent par fissiparité. Ces animaux, qui sont des vibrions, peuvent, comme le ferment alcoolique, être semés dans des liquides qui ne renferment que du sucre, de l'ammoniaque et des phosphates : ils y vivent et s'y propagent en tirant directement toute leur nourriture de substances cristallisables et minérales; mais le point de leur organisation qui mérite le plus d'éveiller l'attention est celui-ci : ces vibrions jouissent de la propriété de vivre et de se multiplier à l'infini sans qu'il soit besoin de leur fournir un seul atome d'oxygène libre. Non-seulement ils peuvent vivre sans air, mais l'air les tue.

Cette propriété singulière distingue essentiellement les mycodermes des vibrions : les premiers, M. Pasteur l'a montré, sont des êtres qui se nourrissent sans cesse d'oxygène, et qui l'empruntent

cédé nouveau a quelques avantages sur la méthode dite d'Orléans, qui est surtout en usage dans le Loiret et dans la Meurthe, et qui s'applique uniquement au vin, aussi bien que sur la méthode allemande, connue sous le nom de méthode des copeaux de hêtre. Dans la première, on laisse du vin s'acétifier lentement avec du vinaigre déjà préparé; dans la seconde, la liqueur alcoolique s'égoutte sur de grands tas de copeaux de hêtre et subit le contact de l'air dans son continuel et lent mouvement. Ces deux procédés, tout à fait abandonnés à la routine, ne permettent pas de régler la fabrication à volonté, comme il est possible de le faire dans le système véritablement scientifique proposé par M. Pasteur.

à l'atmosphère quand ils ne le trouvent plus dans les solutions. Les fermentations nous font donc découvrir deux classes d'animaux inférieurs, les uns se nourrissant d'oxygène, les autres vivant sans ce gaz : tous sont propres à activer la décomposition des corps, et souvent leur action est concomitante. En voici un exemple qui nous montrera encore la fermentation déterminée par un animalcule capable de vivre sans oxygène libre. Qu'on mette du tartrate de chaux sous l'eau avec quelques phosphates ammoniacaux et alcalins, on verra au bout de peu de temps se développer de petits infusoires, le *monas*, le *bacterium termo*, etc. ; ces petits animaux bourgeonnent rapidement en présence des phosphates : très avides d'oxygène, ils soustraient promptement toute la portion de ce gaz qui est en dissolution dans la liqueur. C'est au moment où toute trace de l'oxygène libre a disparu que paraissent les fermens qui vivent sans oxygène. Le tartrate est bientôt dévoré et il est remplacé par un dépôt formé uniquement d'une multitude de vibrions (le vibrion tartrique paraît être différent du vibrion butyrique); pendant que la fermentation est en train de s'opérer, ces petits êtres se reproduisent rapidement par fissiparité et s'agitent sans cesse en replis flexueux. Les infusoires qui, au début de l'opération, ont les premiers troublé le liquide restent à la surface, et servent en quelque sorte d'écran contre l'oxygène atmosphérique en l'empêchant de se dissoudre dans l'infusion. Il y a un moment où les deux espèces d'infusoires peuvent se développer en même temps, les uns au-dessous des autres, les uns dans l'oxygène, les autres hors de l'oxygène.

Plus on étudie les fermentations, mieux on s'assure que l'atmosphère ne joue directement qu'un rôle tout à fait secondaire dans les phénomènes qui déterminent le retour des matières organiques à l'état inorganique. Tant qu'il n'agit que comme réactif chimique, l'oxygène brûle avec une remarquable lenteur les matières que les fermens animés dissocient avec une si étonnante rapidité. Qu'on enferme des infusions organiques en vase clos et dans une atmosphère inféconde ou privée de germes, et l'on sera vraiment surpris de la lenteur avec laquelle cette atmosphère artificielle se dépouillera de son gaz oxygène. M. Pasteur cite à cet égard les expériences les plus concluantes. De l'eau sucrée mêlée de levûre de bière et conservée dans une atmosphère formée d'air ordinaire, mais où accidentellement il ne s'est point trouvé de germes féconds, est demeurée intacte pendant trois ans, et l'air du ballon fermé où pendant ce temps la liqueur avait été conservée n'avait perdu que les trois centièmes environ de son gaz oxygène. Dans des circonstances semblables, M. Pasteur a retrouvé de l'urine à peu près

pure et fraîche après trois ans d'attente; du lait avait également conservé la saveur du lait ordinaire et n'était point caillé. Dans ces expériences, les infusions avaient été portées à l'ébullition au début, afin de détruire les germes qui auraient pu se trouver à l'intérieur; mais M. Pasteur, pour couper court à toutes les objections, ne s'est pas contenté d'étudier des liqueurs privées de germes par l'ébullition : il a réussi à enfermer du sang naturel, tel qu'il sort des artères, et de l'urine fraîche, dans des vases clos renfermant de l'air pur et privé de tous germes. Dans ces circonstances encore, il a pu constater la stabilité des matières organiques en présence de l'oxygène : ces substances ne se sont point putréfiées, et l'atmosphère des vases clos n'a perdu quelques parties de son oxygène qu'avec une excessive lenteur. Combien au contraire le travail de la décomposition organique avance avec promptitude quand les infusions peuvent librement recevoir les germes, se couvrir de mucédinées, de bactéries, de nomades, se remplir de vibrions remuans! Ces petits êtres ont pour mission de ramener à l'atmosphère et au règne minéral tout ce qui a cessé de vivre. A la suite de ces expériences, d'un intérêt si saisissant, M. Pasteur n'avait-il pas le droit de dire : « Les principes immédiats des corps vivans seraient en quelque sorte indestructibles, si l'on supprimait de l'ensemble des êtres que Dieu a créés les plus petits, les plus inutiles en apparence? »

La fermentation butyrique et la fermentation tartrique fournissent les exemples les plus simples de décompositions opérées par des animalcules vivant sans gaz oxygène libre; mais ces phénomènes ne diffèrent en rien de ce que l'on nomme la *putréfaction* des matières animales. Les vibrions sont les destructeurs par excellence de toute substance putride. Ehrenberg, le savant micrographe prussien, qui a passé toute sa vie dans le monde dédaigné des infusoires, a décrit jusqu'à six espèces de vibrions : *vibrio lineola, vibrio tremulans, vibrio subtilis, vibrio rugula, vibrio prolifer, vibrio bacillus.* Dans la putréfaction, comme dans la fermentation butyrique, le travail des vibrions est préparé par les petits infusoires. Pendant vingt-quatre heures environ, aucun phénomène ne se déclare dans les infusions de matière animale, puis un léger trouble se manifeste. Il est causé par les petits animalcules, *monas corpusculum, bacterium termo*, qui voyagent en lignes flexueuses et dans toutes les directions, en quête de tout l'oxygène dissous dans la liqueur. Si l'infusion est gardée à l'abri de l'air, les petits infusoires, après avoir dévoré tout l'oxygène libre, ne peuvent plus vivre, et leurs cadavres tombent au fond du vase; mais si la liqueur est au contact de l'air, après avoir dépouillé cette dernière, ils n'ont qu'à remonter à la surface, et là ils trouvent une source intarissable de gaz. Ils s'y

amassent bientôt en pellicule de plus en plus épaisse; mais dès que cette couche vivante est formée, les germes des vibrions sont fécondés à leur tour, et ces animaux peuvent pulluler à leur aise dans une liqueur qui ne renferme plus d'oxygène. Le vase devient de la sorte un laboratoire à deux étages : dans l'étage inférieur, les vibrions travaillent à la fermentation, c'est-à-dire qu'ils démolissent l'édifice compliqué des matières azotées et convertissent la substance organique en d'autres substances d'une composition plus simple; à l'étage supérieur, les bactérium ou les mucédinées brûlent ces produits nouveaux avec l'oxygène qu'ils tirent incessamment de l'atmosphère et les réduisent à l'état des plus simples combinaisons binaires, eau, ammoniaque, acide carbonique.

Après ce long cycle d'observations, nous touchons enfin à la putréfaction des matières solides animales, et nous nous trouvons ainsi, après de longs détours, ramenés à l'homme et aux décompositions que le cadavre subit après la mort. Le canal intestinal de l'homme, comme celui de tous les animaux supérieurs, est toujours, durant la vie, rempli non-seulement de germes de vibrions, mais encore de vibrions adultes déjà développés. Leewenhoeck les avait déjà aperçus chez l'homme. Ils demeurent inoffensifs tant que le mouvement de la vie fait obstacle à leur développement; mais, la mort arrivée, leur rôle commence. Privés d'air, baignés de liquides nourrissans, ils détruisent, en allant du dedans au dehors, toute la substance qui les entoure. Pendant ce temps, les petits infusoires, dont l'air a attaché les germes dans les anfractuosités de l'épiderme, se développent également et commencent leur travail en allant du dehors au dedans. Comme des mineurs ennemis qui se cherchent sous les remparts d'une place de guerre, les légions remuantes des infusoires finissent par se rencontrer : les vibrions expirent aussitôt qu'ils arrivent près de leurs adversaires et au contact de l'atmosphère; les infusoires eux-mêmes meurent quand ils ont dévoré tous les vibrions. L'œuvre de la destruction est alors achevée, et tout retombe dans l'immobilité inorganique.

II.

J'ai fait connaître, aussi complétement qu'il est possible de le faire sans entrer dans des détails trop techniques, les résultats principaux des recherches de M. Pasteur. Les travaux de l'éminent chimiste ne sont pourtant pas terminés : ils se succèdent si rapidement qu'il n'a pas encore eu le loisir de réunir toutes ses observations en un seul corps de doctrine et de déduire toutes les conséquences de ses nouvelles théories; mais en si peu de temps que de beaux résultats n'a-t-il pas obtenus! Quelle riche moisson de faits

et d'idées ne trouve-t-on pas dans ces mémoires qui paraissent à des intervalles si rapprochés et où l'on peut voir, après la sûreté des méthodes et l'élégance des procédés, la fermeté du style et jusqu'à ce bonheur de l'expression qui s'attache toujours spontanément aux pensées justes et profondes! M. Pasteur a eu la bonne fortune d'entrer dans un domaine presque vierge et de pouvoir approfondir les mystères les plus délicats de la vie en empruntant les secours de sa science favorite. Que de nouvelles et brillantes perspectives ouvertes à toutes les sciences, à la chimie, à la physiologie, à la médecine, à l'industrie elle-même! Les suggestions se pressent comme d'elles-mêmes sous la plume de M. Pasteur, sans qu'il ait le loisir de s'y abandonner et de se laisser entraîner trop loin des sujets immédiats de ses travaux. Voit-il la levûre alcoolique et le ferment lactique se propager dans un milieu entièrement formé de sucre et d'élémens minéraux, il compare ce phénomène au mode de développement de la cellule dans les végétaux; là aussi la séve fournit aux molécules qui s'organisent le sucre, les sels ammoniacaux et les sels alcalins. La vie végétale est donc une sorte de fermentation lente et continue. Ailleurs on le voit frappé de l'analogie qui existe entre les germes et les graines de nos plantes. Comme ces dernières sont toujours prêtes à être fécondées pour donner naissance aux végétaux, les germes atmosphériques sont préparés à vivre aussitôt qu'ils peuvent rencontrer le milieu qui leur est favorable ou nécessaire. Le ferment alcoolique, la levûre de bière, a, si l'on me permet ce mot, une telle soif de vie, qu'il se nourrit au besoin de ses propres globules pour accomplir sa fonction physiologique, qui consiste à engendrer de l'alcool, de l'acide carbonique, de la glycérine et de l'acide succinique. Quand on lui offre en outre du sucre et quelques matières azotées et minérales en minime quantité, sa vie s'exalte rapidement, et la levûre, au lieu de dévorer ses enfans comme Saturne, se multiplie avec une extrême rapidité.

A propos de la fermentation acétique, on a vu comment la nature transporte l'oxygène sur les matières organiques par l'intermédiaire des mycodermes. M. Pasteur compare ce phénomène à celui de la respiration chez les êtres vivans : les globules du sang ne sont point à la vérité des êtres organisés; mais ce sont des cellules vivantes qui jouent le rôle des mycodermes dans notre économie : elles s'emparent de l'oxygène dans les poumons et vont ensuite le transporter, comme des serviteurs dociles, dans toutes les parties du corps pour y brûler à des degrés divers tous les principes que celui-ci renferme. Le phénomène de la nutrition des vibrions, qui se passent d'oxygène libre, a sans doute aussi son équivalent dans l'économie animale et dans bien des actes normaux ou anormaux de notre organisme. S'il y a des espèces animales qui peuvent se développer

hors du contact de l'air, on comprend encore plus aisément que de simples cellules organiques puissent jouir de cette propriété.

Dans un autre mémoire, M. Pasteur fait remarquer l'influence que les germes atmosphériques peuvent avoir sur la santé publique. Bien que l'atmosphère fournisse si complaisamment la semence aux matières fermentescibles, il ne faudrait cependant pas croire qu'elle s'y trouve en telle abondance, que partout et à tout moment toutes les espèces de germes se trouvent réunies. Ceux-ci flottent au gré des courans aériens, tantôt plus rares, tantôt plus nombreux, plus serrés quand on reste dans les parties basses de l'atmosphère, de plus en plus isolés quand on s'élève vers les hauteurs, extrêmement rares sur les hautes cimes couvertes de neiges éternelles. Les lieux habités, il faut s'y attendre, sont les centres autour desquels tourbillonnent le plus de germes; dans quelle abondance ne doivent-ils pas être au-dessus des grandes capitales comme Paris ou Londres, où une si énorme quantité de matière organique est chaque jour livrée à la décomposition! L'air pris sur les flancs du Mont-Blanc ne contient presque pas de germes; ils sont plus nombreux déjà sur les chaînes du Jura, et la quantité en augmente à mesure qu'on descend au fond des bassins géographiques. Ils ne sont sans doute pas sans influence sur le développement et la propagation de certaines maladies épidémiques. L'analyse de l'air au point de vue non plus de sa composition chimique, mais des poussières qu'il renferme, devra être faite désormais dans les lieux où prendront naissance ces maladies, qui ont déjoué jusqu'ici la sagacité des médecins. Qui sait si le choléra, les pestes et tant de terribles fléaux ne sont pas dus à la présence de nuées invisibles qui passent sur un pays en y semant la mort?

Des recherches récentes de M. Davaine sur une maladie très meurtrière qui frappe épidémiquement les moutons pendant les grandes chaleurs de l'été, et qu'on désigne sous le nom de *sang de rate*, augmentent encore l'intérêt qui s'attache à une semblable question. Prenant en quelque sorte la nature sur le fait, M. Davaine a découvert que cette maladie est due à la présence accidentelle d'infusoires dans le sang des bêtes à laine. Dès 1850, il avait examiné avec M. Rayer plusieurs cas de cette maladie, qui faisait alors de grands ravages dans la Beauce. M. Rayer avait inoculé un mouton avec le sang de rate d'un autre mouton déjà mort, et l'inoculation avait déterminé la mort dès le troisième jour. D'autres inoculations montrèrent que la maladie peut être transmise non-seulement au mouton, mais au bœuf, au cheval, à d'autres animaux, qu'elle tue en deux ou trois jours. Le sang, examiné quelques heures après la mort, montra à M. Davaine un très grand nombre de *bacterium* qui ne pouvaient être le produit d'une putréfaction. Les travaux de

M. Pasteur ramenèrent l'attention de M. Davaine sur ce singulier phénomène, et il étudia de nouveau cette année le sang des animaux atteints de l'épizootie. Il y trouva un nombre immense de bactérium tout à fait semblables à ceux qu'il avait observés en 1850. Le 21 juillet 1863, il inoculait de ce sang à deux lapins et à un rat blanc bien portans et vigoureux. Après vingt-quatre heures, le sang de ces animaux était encore sain et ne renfermait aucun infusoire. Quarante-trois heures après l'inoculation, l'un des lapins était mourant. Son sang, recueilli après une incision de la langue, contenait une foule de bactéries semblables à celles du mouton. Le second lapin mourut soixante-trois heures après l'inoculation, et son sang offrit les mêmes phénomènes. Le rat, chose étrange, résista à l'inoculation. L'opération fut renouvelée, et la seconde fois, comme la première, le petit animal n'en souffrit d'aucune façon. Les bactéries du sang de rate sont, d'après M. Davaine, des filamens libres, droits, raides, cylindriques, d'une longueur qui varie entre 4 et 12 millièmes de millimètre, et d'une extrême minceur. Ils n'ont absolument aucun mouvement spontané. Quand le sang se putréfie, les bactéries s'infléchissent en divers sens et se fragmentent. Ces animaux disparaissent complétement quand le sang est en putréfaction, et ce fait singulier les séparerait de toute la catégorie des infusoires qui se forment dans les matières putréfiées, si d'ailleurs ils ne s'en distinguaient déjà par leur développement dans du sang vivant. Ces intéressantes observations de M. Davaine n'ont été soumises à l'Académie des Sciences qu'au commencement du mois d'août; elles nous fournissent le premier exemple bien constaté d'une maladie du sang due à la présence d'êtres inférieurs capables de se développer et de se multiplier dans le torrent même de la circulation. Les bactéries sont des animalcules très avides d'oxygène; on comprend dès lors que, lorsqu'ils se trouvent dans le sang, ils absorbent la plus grande portion de ce gaz fourni par la respiration, et empêchent ainsi la combustion de toutes les substances qui doivent être rejetées hors de l'économie. Le sang s'appauvrit parce qu'il ne sert plus en quelque sorte qu'à nourrir des parasites. Il serait intéressant de rechercher si les merveilleuses vertus toniques de certaines substances, de l'iode par exemple, se rattachent à une action comburante : l'iode, en certains cas, agit sans doute en rendant l'oxygène libre et en le rejetant en quelque sorte dans le courant circulatoire.

Il faut se détourner à regret de tant de problèmes à peine effleurés encore par la science, pour arriver à un autre ordre de questions que soulève cette étude : comment la matière peut-elle sortir de l'immobilité, de l'inertie inorganiques, et prendre avec une structure nouvelle la mobilité, la vie, la faculté de la reproduction?

Comment d'une autre part l'être vivant, esclave du temps, condamné à ne pouvoir retenir que pour quelques instans ses facultés précieuses, retombe-t-il, après avoir traversé les phases éphémères de son développement, dans le gouffre toujours béant de la mort? On peut et l'on doit même poser ces questions en même temps, car, M. Pasteur l'a montré, la vie et la mort sont deux phénomènes connexes; ni l'être vivant, ni les matériaux qui entrent dans la composition de ses organes, ne peuvent être détruits sans répandre autour d'eux la fécondité parmi ces multitudes de germes qui ne demandent qu'à éclore. La vie ne peut sortir spontanément de la matière organisée, pas plus que la matière physique et minérale ne peut spontanément prendre les formes et les vertus attachées à l'organisation.

Creusons pourtant à fond le problème, et demandons-nous si, entre la vie et la mort, il n'y a pas quelque état intermédiaire qui puisse les unir. Examinons, à ce point de vue, ce que deviennent les principes immédiats qui constituent les organes des êtres vivans, quand le jeu de la vie a cessé, et dans le cas où ils sont cependant protégés contre le contact des germes, et par conséquent contre la voracité des êtres inférieurs. Restent-ils ce qu'ils sont au moment où on les arrache à l'être vivant, à l'instant du moins où les fonctions vitales ont cessé? Pouvons-nous, en les soustrayant à cette pluie qui tombe sans cesse de l'ovaire atmosphérique, pouvons-nous leur conserver artificiellement une jeunesse éternelle? Et s'ils se transforment, comment donc se transforment-ils? Quelques expériences de M. Pasteur peuvent encore sur ce point sinon nous donner la solution du problème, au moins y jeter quelque lumière. Le savant chimiste a prouvé que le sang humain, cette substance si essentiellement altérable, conserve néanmoins, et cela pendant un laps de plusieurs années, son odeur caractéristique dans une atmosphère inféconde. Aucun signe de putréfaction ne s'y manifeste; le sang toutefois se modifie d'une certaine façon et ne reste pas identique à lui-même. Les globules du sang disparaissent, le sérum et le caillot se remplissent de cristaux rouges très nets, pareils à ceux qui, dans certaines maladies, ont déjà été reconnus par les médecins. Au bout de quelque temps, le passage de la forme ovoïde, qui caractérise la vie, aux formes anguleuses du règne minéral est achevé. Chaque goutte du sérum renferme des milliers de petites aiguilles, et, sous le grossissement du porte-objet, le caillot les montre mélangées à la fibrine. Il semble donc que, quand une substance cesse d'être protégée par les forces mystérieuses qui président à la vie, elle ne peut conserver indéfiniment sa structure, lors même qu'elle demeure la même au point de vue chimique. Mais voici un autre fait : une masse de chair musculaire peut très facile-

ment être garantie contre les germes extérieurs répandus dans l'atmosphère, et, comme elle ne renferme pas à l'intérieur de germes de vibrions, il est possible de l'empêcher de se putréfier. On n'a, par exemple, qu'à envelopper la viande d'un linge imbibé d'alcool et à la placer ensuite dans un vase fermé pour que l'évaporation de l'alcool ne puisse être complète. Cette viande toutefois restera-t-elle exactement ce qu'elle était au moment où on l'a détachée de l'animal? Non certes. Une sorte de vie toute physique et chimique y continuera, en mettra les divers élémens aux prises et les modifiera les uns par les autres. La viande se faisandera, si elle est en petite quantité, et se gangrénera, si elle en masse considérable. La gangrène, on le voit, diffère essentiellement de la putréfaction en ce qu'elle n'est point, comme cette dernière, provoquée par l'action physiologique des fermens organisés. C'est un des stages placés entre la vie normale et la corruption cadavérique. M. Pasteur compare ingénieusement un organe gangrené au fruit qui continue quelque temps à mûrir après avoir été détaché de l'arbre.

La vie, non plus que la mort, n'est donc quelque chose de simple, d'uni, d'indivisible, comme on le croit volontiers. Les anciens se figuraient que le phénomène de la mort s'accomplissait tout entier dans l'instant où la parque tranchait de ses ciseaux le fil d'une existence; mais la vie ne sort pas de l'organisme avec une telle promptitude, pas plus qu'elle n'y entre tout achevée et complète. Dans la vie comme dans la mort, il y a en quelque sorte des degrés, des nuances : le rotifère desséché, qui n'accomplit plus aucune fonction vitale, n'est pas mort cependant, puisqu'il suffit de le plonger dans l'eau pour qu'il reprenne sa mobilité et exécute ses étranges mouvemens rotatoires. Les germes atmosphériques sont-ils morts? sont-ils vivans? Dans le vaste ovaire terrestre où le vent les fait tourbillonner en tout sens, ils vont partout cherchant la vie, sans pouvoir toujours la trouver. La nature prodigue en condamne un nombre incalculable à la stérilité; mais que quelques-uns rencontrent n'importe où des substances qui puissent les nourrir, ils se mettent à vivre et à se multiplier. Pourquoi la force créatrice s'userait-elle dans des générations spontanées, lorsque tant de germes propres à la vie sont détruits chaque jour? Il n'y a guère lieu d'espérer que ce prodige s'accomplisse pour le seul amusement de l'homme; mais, si la nature trouve aujourd'hui assez de germes à féconder sans qu'il lui soit nécessaire de tirer des organismes de la matière inorganique, on ne peut douter cependant qu'elle possède virtuellement cette puissance et qu'elle l'ait exercée autrefois, car la vie a eu un commencement sur notre planète. La géologie nous montre que notre demeure actuelle a été longtemps sans habitans; tout être actuel sort d'un germe, mais d'où le premier germe est-il sorti? La

science ne répond pas à cette question : se contentant d'étudier les rapports des choses, elle n'en recherche ni le commencement ni la fin dernière. Elle vit dans le présent, et ne plonge pas plus volontiers les regards dans les abîmes du passé que dans les ténèbres de l'avenir. Pourtant une logique impérieuse oblige l'esprit humain à remonter à toutes les origines. Nous ne saurions circonscrire l'horizon de la pensée comme nous pouvons circonscrire le cercle de nos observations. Les sciences d'ailleurs, en suivant des voies indépendantes, arrivent à se rencontrer quelquefois, et elles se posent alors des problèmes imprévus. La zoologie se contente d'étudier les êtres actuels, leur fonction, leur embryogénie, leur développement : elle ne remonte pas aux jours lointains de la création; mais la paléontologie lui montre bientôt des multitudes d'êtres aujourd'hui éteints, qui ont peuplé le globe aux divers âges géologiques : elle oblige l'histoire naturelle à élargir ses cadres, à ouvrir une place à tous ces représentans du passé, elle la force à remonter à l'origine même de tous les organismes animés.

Si la science ne voulait pas s'occuper de la création, il faudrait aussi, pour être conséquente, qu'elle cessât de s'occuper de la vie, car, à l'examiner philosophiquement, la vie n'est autre chose qu'une création perpétuelle. La formation de la plus petite cellule dans un végétal, la fécondation d'une graine, la génération des animaux, l'accomplissement de toutes les fonctions vitales, sont des phénomènes qui obligent l'esprit à reconnaître l'existence d'une force particulière, capable d'imprimer à la matière certaines métamorphoses. Pourquoi cette force serait-elle différente de celle qui a fait surgir les premiers et les plus infimes organismes à la surface de notre planète, encore échauffée par les effluves du feu intérieur, dans les mers produites par la condensation des vapeurs qui troublaient l'atmosphère? Nier la seconde force serait implicitement nier la première; reconnaître la première, c'est implicitement admettre la seconde. Pour mieux dire, elles sont identiques, et l'histoire du monde est une création continue.

Les fermentations nous montrent que la vie n'abandonne certaines substances que pour en animer de nouvelles, mais elles nous font voir aussi que les germes féconds n'ont pas besoin de prendre leur substance dans des êtres animés : ils la trouvent également dans les principes immédiats, qui ne peuvent pas être considérés comme doués de vie véritable, bien qu'ils entrent dans la composition de tout ce qui est vivant. En descendant l'échelle organique, on arrive à des principes immédiats si simples qu'on ne saurait trop dire s'ils appartiennent ou non au règne minéral. La synthèse chimique a réussi à les reproduire par la seule action réciproque des corps simples. M. Berthelot a pu fabriquer artificielle-

ment un grand nombre de ces composés, qui sont les matériaux les plus élémentaires de tout organisme. Quand on voit de telles substances, sorties non du sein de la nature, mais des cornues du laboratoire, capables de féconder les germes aujourd'hui existans, n'est-il pas permis de croire qu'au moment où la vie a apparu sur le globe, elle a pu surgir du mélange des élémens primitifs?

La question des générations spontanées, pour être aperçue dans toute sa généralité, ne doit pas être limitée au temps présent. Pour être bien comprise, elle ne doit pas non plus être séparée de l'étude même de ce que nous appelons les germes, et sur ce point, il faut bien l'avouer, la science est encore réduite à la plus grande ignorance. Y a-t-il dans ces corpuscules d'où nous voyons sortir des êtres si variés une fixité de caractères telle qu'ils puissent devenir l'objet d'une classification rationnelle? L'espèce, avec toutes ses propriétés distinctives, est-elle déjà virtuellement contenue dans le germe avant qu'il ait reçu l'action fécondante? Peut-on même dire rigoureusement qu'il y ait des *espèces* parmi ces organismes microscopiques, dont la définition se réduit à un si petit nombre de caractères? Il peut convenir aux savans de se servir, en étudiant ces petits êtres, des mêmes catégories que lorsqu'il s'agit des grands animaux : leur objet est de jeter quelque ordre et quelque méthode dans leurs investigations; mais si les caractères de l'espèce sont si fuyans, si incertains déjà dans certaines classes assez élevées de la hiérarchie zoologique, quelle valeur est-il permis d'attacher à de semblables tentatives? Tout semble indiquer, quand on descend dans les rangs les plus humbles de la création, que la nature a créé seulement quelques types, autour desquels elle s'écarte librement et en tout sens. Les beaux travaux récens d'un naturaliste anglais, M. Carpenter, sur une classe d'animaux inférieurs qu'on nomme les foraminifères montrent que la notion ordinaire de l'espèce leur est inapplicable. Il n'a trouvé d'autres moyens de ranger cette vaste agrégation de formes si diverses que suivant leur degré de divergence, eu égard à certaines formes prises pour termes de comparaison, et il est allé jusqu'à se demander si ces types distincts qu'il s'est trouvé conduit à admettre ne dérivaient pas tous d'un prototype unique. M. Pasteur s'est demandé lui-même si les infusoires qui vivent sans oxygène libre ne pourraient pas être simplement un état particulier des infusoires qui se nourrissent de ce gaz. S'il a pu se poser une telle question et croire possibles de telles métamorphoses, que ne doit-on penser des germes en général! Il faut bien qu'il y ait une certaine plasticité dans ces corpuscules, puisque nous voyons les variétés végétales se féconder mutuellement. Des germes semblables peuvent donc être appelés à la vie sous des influences diverses, et donner naissance à des produits qui ne sont pas tous

identiques. C'est ainsi qu'on pourrait comprendre qu'au début de la création un très petit nombre de prototypes, doués d'une plasticité remarquable, aient en peu de temps pu donner à la matière organisée les formes les plus nombreuses et les plus différentes. Quant à ces prototypes mêmes, ils ne peuvent être que l'œuvre d'une force qui a associé sous des formes nouvelles les élémens de la matière inorganique; cette force, qui est toujours en jeu autour de nous, qui renouvelle sans cesse la population de notre planète, qui remplace les individus par les individus, les espèces par les espèces, les genres par les genres, n'est autre que la vie. Comme toutes les forces, comme la gravitation, comme le magnétisme, on la nomme sans pouvoir la définir : il faut se contenter d'en étudier les manifestations sans tenter d'en connaître le principe; mais, pas plus qu'on ne peut douter de la gravité, parce qu'on ignore quelle est cette affection mystérieuse qui pousse les corps les uns vers les autres, on n'a le droit de nier l'existence d'une force qui ne peut être assimilée à aucune autre qui nous soit connue, et qui préside à la naissance, au développement et à la mort même de tout être organisé. Si l'on ne peut expliquer la fermentation du sucre à l'aide des forces ordinaires de la physique et de la chimie, comment pourrait-on conserver la téméraire espérance d'expliquer ainsi les prodiges du règne animal et du règne végétal? L'embaumement peut défendre les tissus et les organes d'un cadavre contre les agens de la putréfaction; mais ces tissus perdent bientôt leur structure, la peau jaunit et se ride. Cette masse livide se retire et se contracte lentement; elle se conserve dans une sorte d'équilibre artificiel, lentement brûlée par l'air, jusqu'au jour où une main indiscrète fait tomber en poussière ce vain et frêle édifice. La nature tôt ou tard reprend ses droits, et l'homme ne peut lui dérober longtemps sa proie. La physiologie s'égare donc quand elle cherche à fonder l'explication des phénomènes vitaux sur le simple jeu des forces physiques et chimiques : il faut de toute nécessité admettre qu'il y a une force vitale; malheureusement la faiblesse de l'esprit humain nous réduit dans nos vocabulaires à employer le même mot pour désigner les effets de cette force aussi bien que la force elle-même. Par la vie, nous entendons tantôt l'agent même de l'existence, tantôt l'ensemble des actes vitaux. Nous confondons ainsi l'effet et la cause; mais il ne faut point que cette confusion entre dans la science elle-même, et elle devra toujours distinguer les phénomènes de l'organisation de la force mystérieuse et supérieure qui les produit.

AUGUSTE LAUGEL.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

ET LES

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES

I.

Quand le suffrage universel fut établi en 1848, tout le monde se dit : « Puisque voilà tous les Français électeurs, il faut se hâter de faire en sorte que tous les Français sachent lire. » Personne ne le dit plus haut que M. de Falloux, qui n'avait pas à s'imputer d'avoir modifié notre système électoral. « L'exercice du suffrage universel, écrivait-il dans un rapport au président de la république (1), est indissolublement lié à l'application d'un vaste système d'éducation populaire. » Il parut si absurde de conférer le droit de suffrage à des citoyens absolument illettrés, que plusieurs membres républicains de l'assemblée constituante proposèrent d'obliger les électeurs à écrire de leur propre main leur vote sous les yeux du bureau (2).

La France jouissait alors, on s'en souvient, d'une ample liberté de parler et d'écrire, surtout pendant les élections. Nous avons encore, à quelques restrictions près, la liberté d'écrire, vingt jours d'assez grande liberté tous les six ans; mais il devient très difficile aux candidats de parler, ou du moins de parler publiquement. On ne tolère plus que des réunions publiques de moins de vingt personnes, ou quelque conciliabule d'amis dans le salon d'un électeur. Que devient dans ces conditions le Français illettré, qui n'a été in-

(1) *Moniteur* du 4 janvier 1849.
(2) Séance du 15 février 1849.

vité dans aucun salon, et qui ne peut lire ni les affiches des candidats, ni leurs circulaires, ni leurs bulletins? Peut-on dire qu'il exerce complétement son droit? Peut-on espérer qu'il remplisse sa fonction avec une pleine intelligence? Une société qui repose sur le suffrage universel ne commet-elle pas, en souffrant qu'il y ait des ignorans dans son sein, la double faute de violer le droit des électeurs et de compromettre ses propres intérêts?

Cela saute aux yeux. Cette raison politique, qui paraît la principale, a peut-être moins de force que celle qu'on peut tirer de l'organisation de la commune en France. C'est un véritable éparpillement; nous avons à cette heure 37,512 communes pour 36,700,000 habitans. Cela fait moins de 1,000 habitans par commune, et les communes de 500 âmes et au-dessous ne sont pas rares. Même dans celles-là, le conseil municipal doit être composé d'au moins dix membres, c'est la règle. Dix hommes instruits, ou, pour parler plus exactement et plus modestement, dix hommes sachant lire et écrire dans une commune rurale de moins de 500 habitans, est-on sûr de les rencontrer toujours? Et quand il y en aurait dix, faudrait-il donc les nommer tous conseillers municipaux par la grâce de leur alphabet? Cependant c'est quelque chose qu'un maire, et c'est quelque chose aussi, dès à présent, qu'un conseiller municipal. Ce sera bien plus encore dans un avenir assez rapproché, car la commune ne peut que croître en attributions et en importance. Le progrès de la commune est le progrès même de la liberté. Hâtons-nous donc de rendre le progrès possible, et songeons qu'il serait plus qu'étrange de réclamer de nouveaux pouvoirs pour un maire qui sait à peine signer et pour un conseil qui ne sait pas lire (1).

On a coutume de dire, quand on propose d'élever le budget de l'instruction primaire, que cet accroissement de dépense sera plus que remboursé à la longue par des diminutions sur le service des prisons et sur celui de l'assistance publique. Cela est vrai; on peut le déclarer au nom de la statistique et de la philosophie. Il faut donc le dire à l'appui de nos demandes, quoiqu'il en coûte de voir marchander l'argent à l'enseignement primaire. Il semble qu'il devrait suffire, pour obtenir des subsides, d'exposer la pauvreté de nos maîtres et l'insuffisance de nos écoles. C'est la seule matière où un bon gouvernement ait le droit et le devoir d'être prodigue. Nous autres Français, qui faisons magnifiquement les choses, qui payons, comme on dit, notre gloire au Mexique et en Cochinchine, et qui renversons les vieilles maisons par centaines pour nous faire la ca-

(1) Lors du dépouillement des votes du 10 décembre, la commission législative dut constater au procès-verbal qu'on n'avait pas trouvé partout le nombre nécessaire de scrutateurs sachant signer leur nom.

pitale la plus moderne et la plus rectiligne du monde entier, nous ne donnons pas proportionnellement à nos écoles la huitième partie de ce que donne aux siennes la petite république de Genève. Puisque nous avons pris si aisément et si rapidement des habitudes de prodigalité, étendons-les au moins jusqu'à l'instruction publique, et n'imitons pas ces pères de famille vaniteux qui donnent un cheval et un laquais à leur fils, et lui refusent un maître de grammaire. Il est possible après tout que les économies sur les prisons et les hôpitaux se fassent attendre; l'argent placé dans les écoles n'en sera pas moins sagement et noblement dépensé. L'industrie nationale et par conséquent la richesse commune y trouveront leur compte. Si on entre le soir dans une école de l'association philotechnique, et qu'on y voie ces ouvriers, jeunes et vieux, suspendus à la parole du maître, oubliant, à l'entendre, les fatigues de la journée, les yeux pleins de résolution et d'intelligence, il n'est pas possible d'échapper à cette conviction que c'est en répandant la science qu'on grandit un peuple, et non pas en versant des flots de sang humain. Entre cet ouvrier éclairé et le manœuvre condamné à l'ignorance et à l'impuissance, comme on en compte par milliers dans nos ateliers, il y a la civilisation presque tout entière. Le travail des siècles est comme non avenu pour cet ignorant; il ne sait pas ce qu'on a pensé avant lui, ce qu'on a senti, ce qu'on a découvert : tout lui manque pour s'avancer dans le monde et pour supporter le monde. Il est au milieu des siens comme chez un peuple étranger dont il ne saurait pas la langue.

Mais descendons plus bas encore, aux petites choses qui sont de grandes choses, car rien de ce qui touche au bonheur des hommes n'est petit; prenons un ouvrier illettré : que sera-t-il toute sa vie? Un ouvrier. Il aura beau avoir du talent, s'il se fait soldat, il ne deviendra pas même caporal. A-t-il un petit capital, il est la proie des gens d'affaires. Même pour le gouvernement de son mince budget, d'autant plus digne de notre sollicitude qu'il est réduit aux plus minimes proportions, toutes les garanties lui manquent. Il ne peut ni tenir un livre de dépense, ni contrôler les mémoires d'un fournisseur. Il lui manque bien autre chose encore, il lui manque ce précepteur et ce compagnon qui peut tenir lieu de tout, que rien ne remplace, et qu'on appelle le livre.

Tous ces raisonnemens sur la nécessité de l'instruction populaire ont été faits et refaits bien des fois; mais il est bon de les rappeler, aujourd'hui surtout que la force en est centuplée par le double courant politique et industriel qui entraîne la société. Le traité de commerce avec l'Angleterre est un argument de plus avec les chemins de fer et les forces mécaniques. Tout le monde est obligé de se mettre

au niveau. Le peuple le moins instruit deviendra prochainement le dernier peuple de l'Europe; c'est inévitable, et ce sera juste. N'est-ce pas le moment de se demander où nous en sommes? D'autres compteront les soldats et les canons rayés pour se rassurer sur l'avenir du pays, ou bien ils examineront à fond nos finances; mais, pour qui sait penser et prévoir, la vraie, la principale, il faudrait oser dire la seule force d'un pays, c'est l'homme.

On est trop enclin, beaucoup trop, à se reposer sur ce qui a été fait et à croire que tout va bien. Si nous cherchons ce qui a été fait en France, depuis des siècles, pour l'instruction du peuple, nous ne trouvons que deux choses vraiment grandes : la loi de 1793, rendue à peu près stérile par les événemens, et celle du 28 juin 1833. Cette dernière loi, abrogée par les lois successives de 1848, 1850 et 1854, et qui est encore après tout le fondement et l'espoir de notre enseignement public, est à peine connue en dehors du monde universitaire; car c'est notre usage en France de tout oublier, le bien comme le mal. Elle avait deux grands caractères, elle était libérale et pratique : libérale, puisqu'elle en appelait tout d'abord à la commune, et ne laissait intervenir le département et l'état que quand la commune faisait défaut; pratique, puisque, tout en conservant au maire et au conseil municipal une juste part d'influence et de surveillance, elle soumettait les écoles à une autorité scolaire, et ne les mettait pas, comme on l'a fait depuis 1850, à la merci des préfets ou plutôt des commis de préfecture. Qu'elle ait réglé le traitement des instituteurs à un taux cruellement insuffisant et laissé tout à faire pour les écoles de filles, c'est ce qu'il est impossible de nier et d'excuser. Cette excellente loi était incomplète; jugeons-la pour ce qu'elle a fait, et non pour ce qu'elle a omis de faire. Elle trouva l'instruction primaire avec un budget de 100,000 francs et dix mille maisons d'école. « Dans les autres, c'est-à-dire dans plus de vingt-sept mille, l'instituteur réunissait ses élèves où il pouvait, dans une grange, dans une écurie, dans une cave, au fond d'un corps de garde, dans une salle de danse, souvent dans la pièce qui contenait son ménage et qui servait à sa famille de cuisine et de chambre à coucher (1). » Grâce à la nouvelle loi, des maisons d'école s'élevèrent sur-le-champ dans treize mille communes. En même temps le budget de l'instruction primaire fut porté pour 1833 à 1,500,000 francs. Il n'y avait que quarante-sept écoles normales; on en créa vingt-huit nouvelles. L'administration étudia avec soin les méthodes, fit faire d'excellens livres, organisa tout le service de l'inspection, et rendit au moins possibles les pro-

(1) M. Charles Jourdain, *Budget de l'instruction publique.*

grès qu'elle ne réalisait pas immédiatement. Jamais un bon citoyen ne pensera à de si grands résultats, accomplis si sûrement et si modestement, sans un profond sentiment de reconnaissance.

Ce qu'on a fait depuis peut se résumer en deux mots : on a amélioré la position matérielle des instituteurs; sous tous les autres points de vue, on a reculé. Reconnaissons loyalement qu'on doit tenir un grand compte de cette amélioration du sort des instituteurs. Avant tout, c'était une question d'humanité; mais c'était aussi une question d'école. C'est une mauvaise condition que d'avoir faim et d'avoir chez soi une femme et des enfans qui ont faim, pour faire la classe tous les jours pendant six heures, et c'est un mauvais spectacle, un mauvais enseignement pour les enfans et pour leurs parens, que de voir l'instituteur vêtu de haillons. Croirait-on bien qu'en 1846, treize ans après le vote de la loi, sur 32,806 instituteurs communaux, 26,000 environ n'avaient qu'un traitement fixe de 300 fr. ou au-dessous? La moyenne totale était de 294 fr. 22 c. En ajoutant au traitement fixe le produit de la rétribution scolaire, on n'arrivait qu'à une moyenne de 454 fr. pour 27,000 instituteurs, presque tous pères de famille, car les instituteurs, il ne faut pas l'oublier, ont des mœurs sévères et se marient jeunes. 454 fr. par an, c'est 1 fr. 25 c. par jour : maigre budget pour nourrir une famille, dérisoire indemnité pour les importantes et pénibles fonctions de maître d'école. Aujourd'hui même, avec les 6 millions que donne l'état et les 16 millions que rend la rétribution scolaire, on compte encore par milliers les instituteurs communaux qui peuvent envier la position d'un bon valet de charrue. La Prusse, dont la population est inférieure de moitié à la nôtre, inscrit annuellement à son budget 22,500,000 fr. Toute proportion gardée, c'est 50 millions qu'elle donne, et nous 6. Après tout, et malgré tout ce qui reste à faire, nos instituteurs, depuis ces dernières années, ont du pain. C'est un progrès.

Le progrès s'arrête là. La plupart des lois qu'on a faites depuis 1850 sont des lois politiques et non pas des lois scolaires. On a voulu punir les instituteurs, ou les dominer, ou les employer, augmenter ou restreindre l'influence des prêtres. L'éducation s'accommode mal de ces fluctuations. Pour faire une loi d'instruction, il faut être uniquement préoccupé de l'instruction. C'est une affaire de grande conscience et de grande expérience dont ne devraient pas même approcher les hommes de parti et les hommes étrangers au métier. On apprend encore tous les jours, en fait d'instruction et d'éducation, après vingt et trente ans de méditation et de pratique. Peut-être cela est-il plus vrai de l'instruction élémentaire que de l'instruction secondaire et de l'instruction supérieure. Cependant,

en même temps qu'on fortifiait l'autorité universitaire préposée aux colléges et aux grandes écoles publiques, on enlevait aux recteurs et on transférait presque complétement aux préfets la direction des écoles du premier âge. L'administration centrale ne se réserva guère que les questions de méthode, et ce qui tend à prouver qu'elle n'était plus elle-même aux mains des hommes compétens, c'est l'excès de réglementation par lequel les bureaux se sont signalés dans ces dernières années. Jamais il ne viendra à l'esprit d'un praticien de soumettre tous les instituteurs aux mêmes règles, de leur imposer les mêmes livres, de mettre dans leur bouche les paroles qu'ils doivent prononcer, et de transformer nos écoles françaises en pagodes. L'art d'enseigner consiste précisément à modifier sa méthode suivant l'esprit et le caractère de chacun. Le moindre inconvénient de cette réglementation à outrance, c'est de décourager les instituteurs et de rendre le dévouement et le talent inutiles.

Il n'y a rien de plus beau ni de plus vrai que les maximes stoïciennes sur la vanité des richesses et des honneurs. Tout homme de cœur doit être convaincu qu'un maître d'école de village, qui n'a que les gages d'un valet et qui remplit courageusement son devoir, est supérieur à ces riches fainéans qui ne sont préoccupés que d'eux-mêmes, et pour qui toute la morale se compose des devoirs de bienséance imposés par la société polie. Mais nos paysans ne sont pas encore des stoïciens : ils voient les haillons, ils ne voient pas la vertu qui les anoblit. Dans beaucoup de communes, le maître d'école est obligé, pour vivre, de se faire sonneur de cloches, fossoyeur; quelquefois il se loue comme valet de ferme pendant la durée des vacances. Cette position dépendante, humiliée, souffreteuse, lui ôte toute influence dans la commune; c'est beaucoup si elle ne diminue pas son autorité sur ses élèves. Comment pourrait-il se plaindre aux parens du peu de soin qu'ils mettent à surveiller l'assiduité de leurs enfans? S'il s'avise de gourmander ceux qui absolument n'envoient pas leurs enfans à l'école, il a l'air de ne songer qu'à augmenter son importance ou son revenu. Quand il parle des avantages de l'éducation, n'est-il pas lui-même la réfutation vivante de ses paroles? Un bon maire, un curé dévoué, feront ce que le maître d'école ne peut pas faire; mais si le maire, ce qui arrive trop souvent, est incapable de comprendre l'utilité de l'école, si le curé désire la chute de l'école laïque, dans l'espoir de la remplacer plus tard par une école de frères, voilà un village où les paysans seront abandonnés à leurs propres inspirations sur cette matière délicate. Il est vrai qu'il n'est pas nécessaire d'être habitant de la ville pour aimer ses enfans; mais il faut déjà une certaine ouverture d'esprit pour comprendre les bienfaits de l'éducation. En 1833 et 1834,

après le vote de la loi, l'administration chargea un certain nombre de personnes influentes et de bonne volonté de parcourir les villages pour stimuler le zèle des familles et des conseils municipaux. Il est regrettable qu'on n'ait pas publié le récit de ces missions officieuses, il y aurait de quoi faire réfléchir ceux qui croient que l'enseignement primaire fera partout son chemin tout seul, et qu'il suffit qu'une chose soit excellente pour qu'elle réussisse. N'y a-t-il pas, outre l'ignorance, la misère, qui veille à la porte de l'école pour en écarter les enfans? Certaines familles sont semblables à des villes assiégées, où une bouche inutile engendre à coup sûr la famine. Que de mères, dans les villes industrielles, s'efforcent, par tendresse, de frauder la loi sur le travail des enfans dans les manufactures, et que d'autres, dans nos campagnes, au lieu de mettre leurs enfans à l'école, les envoient garder des oies pour gagner 2 sous, 4 sous par semaine! C'est une question de pain. En 1833, les paysans bretons avaient contre cette école une objection que les voies de grande et petite communication, la vapeur et le suffrage universel n'ont pas encore entièrement détruite : ils la regardaient comme une invasion de l'ennemi, et ils n'avaient pas trop tort; c'était la civilisation qui cherchait à pénétrer parmi eux, et qui leur envoyait des maîtres d'école comme autant de sentinelles perdues. « Qu'a-t-on besoin de tant de science pour cultiver la terre? disaient-ils. Je ne veux pas que mes enfans en sachent plus long que moi. »

Ce sont là des faits; c'est de la pratique. Si quelqu'un en doute, qu'il fasse un voyage de quelques lieues en dehors des routes fréquentées; il verra de ses yeux, il entendra de ses oreilles. L'ignorance perd du terrain sans doute, mais avec quelle lenteur! Il y a une vingtaine d'années, dans une ville importante qu'on pourrait citer, on eut besoin d'une salle de bal pour quelque fête officielle. Les commissaires cherchent un local convenable, ils ne trouvent que celui de la bibliothèque; mais ces livres gêneront les danseurs, ils entravent toutes les combinaisons des tapissiers : on les entasse dans des corbeilles, on les porte dans les combles. Ils y étaient encore sept ans après.

Lorsque de pareils faits se passent dans une ville relativement considérable, peut-on s'étonner que les conseils municipaux de pauvres villages, dans des provinces reculées, aient profité avec empressement de la faculté, que leur laissait l'article 9 de la loi de 1833, de se réunir à d'autres communes pour entretenir une école? Ce qui est moins explicable, c'est de voir cette faculté, accordée au début par nécessité, confirmée par la loi du 15 mars 1850. Les législateurs de notre grande révolution ne connaissaient pas ces mé-

nagemens. Non-seulement ils avaient décrété l'établissement d'une école par commune, mais ils prévoyaient le cas où la population serait trop dispersée et celui où elle serait trop agglomérée. « Il y aura une école primaire dans tous les lieux qui ont depuis 400 jusqu'à 1,500 individus; cette école pourra servir à toutes les habitations moins peuplées qui ne seront pas éloignées de plus de 1,000 toises(1). Les écoles seront distribuées à raison de la population, de telle sorte qu'il y ait une école primaire par 1,000 habitans. Chacune d'elles sera divisée en deux sections, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Il y aura en conséquence un instituteur et une institutrice (2). »

Nous avons aujourd'hui en France 63,777 écoles primaires. Dans ce nombre sont comprises les écoles publiques et les écoles libres, les écoles de garçons et les écoles de filles. Sur 48,496 écoles publiques, 18,732 sont consacrées aux garçons, 11,836 aux filles. 17,928 écoles reçoivent des garçons et des filles à la fois. Ce nombre d'écoles, à la rigueur, pourrait être suffisant, si toutes les écoles étaient bonnes, et si la population montrait partout un égal empressement à les fréquenter; mais d'abord nous voyons, dans une statistique officielle qui remonte à 1857, qu'il y a, dans les écoles de garçons 19,650 bonnes écoles, 16,867 passables, 3,619 mauvaises, dans les écoles de filles 12,253 bonnes écoles, 9,943 passables, 1,445 mauvaises. Ainsi plus de la moitié de nos écoles ne méritent pas d'être comptées pour bonnes; 5,064 sont décidément mauvaises. Ce n'est pas tout, il faut savoir par quel nombre d'enfans ces écoles sont fréquentées. Le chiffre total pour les deux sexes, à la date que nons venons de citer, était de 3,753,021. 879,611 enfans, c'est-à-dire 1 enfant sur 5, ne recevaient aucune instruction.

Il faudrait que tout le monde sût ce chiffre par cœur. Il y a en France 879,611 enfans, près de 1 million d'enfans qui absolument n'apprennent ni à lire ni à écrire. Que dire maintenant des enfans qui fréquentent l'école? Et d'abord ce mot de *fréquenter* est-il bien juste? Le maître écrit sur sa feuille tous les enfans présens le jour où il la fait, et il n'est pas fâché d'offrir un beau total à l'admiration de ses supérieurs; le lendemain, il fait un rayon de soleil, on fait sortir les troupeaux de l'étable, la moitié de l'école est aux champs avec eux : écoliers huit jours, bergers le reste de la saison. Ceux qui restent écoutent à peine la leçon; quand les parens sont indifférens, les élèves ne sauraient être attentifs. Savent-ils épeler et, comme on dit dans les campagnes, signer leur nom, vite on les rappelle. Assez de sacrifices comme cela pour la science, il s'agit à

(1) 30 mai 1793.
(2) 17 novembre 1794, articles 2 et 6.

présent de gagner sa vie. Cet enfant de douze ans, qui arrive à déchiffrer une page en un quart d'heure, regarde cette opération comme un travail difficile et non pas comme un plaisir. Il ne trouve à la maison ni livre, ni plume, ni papier, aucune occasion de s'exercer; il est rare qu'au bout d'un an il lui reste quelque chose de ce qu'il a appris à l'école. De là les masses profondes d'ignorans qui nous arrivent chaque année à la conscription. Voici les chiffres de 1860 : sur 306,314 jeunes gens maintenus sur les tableaux de recensement et sur les listes de tirage, il y en avait 89,878, c'est-à-dire plus de 29 pour 100, qui ne savaient ni lire ni écrire; 9,337 savaient lire seulement, et encore qu'appelle-t-on lire? On n'avait pu vérifier l'instruction de 8,535 jeunes gens. C'est donc un grand tiers, et c'est affreux à penser. Remarquons que la statistique des écoles ne donne pas même un quart d'illettrés, moins de 1 million sur 4 millions d'enfans, et que la statistique du recrutement militaire donne un tiers. Nous avions donc raison de dire tout à l'heure qu'un grand nombre d'enfans n'apprennent rien à l'école, et que beaucoup d'autres oublient ce qu'ils ont appris.

Que faire? Ne parlons pas du remède héroïque auquel ont eu recours la Prusse, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, la Hesse électorale, les grands-duchés de Bade, de Saxe-Weimar, de Saxe-Cobourg-Gotha, de Hesse-Darmstadt, les duchés de Nassau et de Brunswick, la Bavière, l'Autriche, le Danemark, la Suède, la Norvége, tous les cantons de la Suisse à l'exception de trois petits cantons, et de Genève, qui n'a pas besoin de remède, puisque le mal n'existe pas dans cette heureuse république, et que tout le monde y sait lire. Nous sommes si chatouilleux en France en matière de liberté, que le seul nom d'enseignement obligatoire nous fait frémir. On confond comme à plaisir l'enseignement obligatoire avec l'école obligatoire, quoiqu'il y ait un monde entre les deux questions. On affecte de voir dans l'établissement de l'enseignement obligatoire comme un commencement de triomphe pour les doctrines socialistes, quoique la chambre des pairs, assurément fort peu favorable à l'esprit d'utopie, ait émis en 1833, dans un rapport officiel, un vote favorable à cette terrible innovation, et que M. Cousin en ait été parmi nous le premier apôtre. En attendant le jour, qui n'est peut-être pas très éloigné, où le gouvernement proposera d'ajouter un seul mot à l'article 203 du code Napoléon et d'achever l'œuvre de la loi du 22 mars 1841, n'y a-t-il pas d'autres mesures à prendre, des mesures moins radicales, mais en revanche moins controversées, pour obvier à un mal qui devient de jour en jour plus redoutable? Car, il ne faut pas se le dissimuler, en temps de libre concurrence, tout pays qui n'avance pas recule.

L'heure est propice. Tout le monde est d'accord, le gouvernement, l'opposition, la bourgeoisie, le peuple. Si l'on propose de faire un sacrifice pour l'enseignement primaire, de quelque côté que parte la proposition, aucune objection n'est possible. On pourra soutenir que le sacrifice n'est pas suffisant; personne n'osera prétendre qu'il est excessif. Aux dernières élections, dans toutes les réunions d'ouvriers, les premières paroles étaient pour demander une plus grande diffusion de l'enseignement. Il y avait des divergences sur d'autres points, mais la plus grande unanimité sur celui-là. Avant tout, que tout le monde sache lire et écrire : ce mot était dans toutes les bouches. Des ouvriers très instruits et très éloquens, et il y en a beaucoup, surtout à Paris, faisaient des discours qui auraient entraîné une chambre. D'autres venaient, la rougeur au front, déclarer qu'ils ne savaient pas lire, et que c'était le plus grand malheur de leur vie. On les entourait comme des déshérités, comme des victimes. Tous les candidats, sans exception, promettaient de se dévouer à l'enseignement populaire, ce qui prouve péremptoirement la grande préoccupation, ou pour mieux dire la grande résolution du corps électoral. C'en est fait, la France ne veut plus rester au cinquième rang pour l'instruction des masses. Elle est charmée sans doute d'avoir inauguré l'ère du canon rayé et de faire des conquêtes pour ses voisins et pour ses anciens ennemis; mais elle tient à dépenser aussi quelques-uns de ses millions pour faire dans son propre sein des conquêtes sur la barbarie. M. Rouland avait provoqué entre les maîtres d'école un concours sur les besoins de l'enseignement primaire, excellente pensée qui a été féconde, puisqu'elle a montré ce qu'il y a de bon sens et de savoir dans ces obcurs et utiles serviteurs de la civilisation. De toutes parts sont venus des vœux pour la multiplication des écoles; il ne suffit pas d'une école par commune quand la commune est étendue! Un enfant de six ans ne court pas l'hiver, seul, par les mauvais chemins; c'est à l'école de se rapprocher de lui, c'est à la civilisation de l'aller chercher. Ce qui a le moins préoccupé les instituteurs, c'est l'avenir de l'instituteur lui-même. Ce minimum de 600 francs, si péniblement obtenu, sera-t-il le dernier mot de la munificence nationale? M. de Salvandy a le premier fondé pour les instituteurs une caisse de retraite : on a marché depuis dans la même voie; à l'heure qu'il est, malgré tout ce qu'on a fait, les instituteurs ne peuvent pas dire que le pain de leur vieillesse est assuré. Une réforme moins coûteuse, presque aussi nécessaire, c'est de leur rendre quelque liberté dans leur école, d'assurer leur dignité, et, dans une juste mesure, leur indépendance. Ce sera un beau jour pour les amis de l'éducation du peuple que celui où on abrogera la moitié

des règlemens actuels, et où l'on remplacera l'autorité des préfets par celle des recteurs. Tout cela fait, il restera encore à créer l'enseignement des filles, c'est-à-dire à le mettre sur le même pied, à tous égards, pour le nombre des écoles, pour le traitement des institutrices, que l'enseignement des garçons. Pourquoi tarder? pourquoi attendre un mois, une semaine, une minute? Est-ce que par hasard les droits des filles sont moins sacrés? Voilà trente ans qu'elles attendent le bénéfice de la loi qui leur a été solennellement promis. On dirait que l'éducation de l'homme ne commence pas avant six ans, qu'il n'y a pas une école avant l'école, et que l'instituteur peut faire quelque chose des enfans sans le secours des mères!

Mais ce qui vaut mieux peut-être que de créer des écoles, c'est de les faire désirer, de les faire aimer. Quel en est le moyen? C'est ici que nous rencontrons l'institution des bibliothèques populaires.

II.

Il a fallu bien des années pour que l'on comprît que le meilleur moyen de remplir les écoles était de propager le goût de la lecture. C'est tout au plus si la lecture, qui est indispensable comme instrument de travail, rend moins de services comme instrument de plaisir. On accomplit quelquefois un très grand progrès moral rien qu'en substituant un plaisir à un autre. Si jamais la lecture devient l'amusement favori des ouvriers, il faudra doubler le nombre des écoles. Il s'agit donc d'avoir des livres.

Dans les pays protestans, il y a sous chaque toit au moins un livre : c'est la Bible. Tout le monde sait la quantité de bibles qui se donne en Angleterre. A Paris, si vous entrez dans un temple pour assister à un mariage, vous verrez toujours la cérémonie se terminer par le don d'une bible. C'est un acte de religion très bien entendu, et en même temps, à un point de vue profane, c'est une coutume très utile aux pauvres ménages. Il faut avoir réfléchi sur ces grandes questions de l'éducation pour savoir toute la différence qui sépare ces deux situations : avoir un livre, — un seul, — n'en avoir pas. La présence de ce livre unique ravive les souvenirs de l'école, et en perpétue les enseignemens. On trouverait chez les catholiques plutôt un paroissien qu'une bible, et le paroissien même, il faut le dire, est une exception. Dans la plupart des églises, les femmes roulent un chapelet entre leurs doigts; les hommes chantent les psaumes de mémoire. Rentrés chez eux, ils n'ont pas même un journal, pas un almanach. Non-seulement ils ne lisent pas de livres, mais ils n'en voient pas. Le signe sensible de la civilisation est ab-

sent de leurs chaumières, et nous oublions de les en plaindre, comme si cette misère de l'esprit n'était pas la plus dure conséquence de l'extrême pauvreté.

Nos lois semblent toujours moins préoccupées de la nécessité de multiplier les livres que de la crainte d'en laisser répandre de mauvais. Nous avons contre les mauvais livres la loi du timbre, la loi du colportage, les lois sur la presse, les diverses lois qui régissent les professions de libraire et d'imprimeur. Si le livre traite de politique et a moins de dix feuilles d'impression, il est timbré; donc il coûte cher. S'il se débite dans les gares de chemins de fer ou par des marchands ambulans, il lui faut l'estampille de la commission de colportage et le laisser-passer de l'autorité locale. Petit ou grand, brochure ou volume, il risque toujours d'être saisi, condamné, supprimé. Pour paraître, il faut qu'il soit acheté, si l'auteur n'est pas riche, c'est-à-dire il faut qu'il soit jugé bon par un éditeur; ce suffrage est plus important pour lui que l'admiration du public, car il en a besoin, même pour naître. L'imprimeur, de son côté, est très difficile à persuader, et il a cent fois raison, car il répond de tout ce qu'il imprime, et pourtant il ne peut pas tout lire. Il est condamné, comme complice, à la même peine que l'auteur, et aussitôt l'administration peut lui retirer son brevet, ce qui revient à dire que l'auteur est condamné à 2,000 francs d'amende, et l'imprimeur, s'il est riche, à 2,000 francs d'amende et à une perte qui peut s'élever pour certaines maisons jusqu'à près de 500,000 francs. Encore l'auteur a-t-il la consolation de souffrir pour ses idées; mais l'imprimeur est tout uniment victime d'une mauvaise spéculation. Comment pouvons-nous dire, dans de telles conditions, que la censure n'existe pas chez nous? Il y a juste autant de censeurs que d'imprimeurs.

La limitation du nombre des libraires vendeurs de livres est conçue dans le même esprit : c'est toujours la crainte du mauvais livre. Il faut qu'il y ait peu de librairies pour rendre la surveillance facile. Il y a peu de librairies en effet, et il en résulte deux choses : l'une, c'est qu'il y a peu de livres, et l'autre, c'est qu'il y a beaucoup de romans-feuilletons. On ne voit pas, en vérité, ce que peuvent y gagner la morale et la politique.

Il semble au premier abord que restreindre le nombre des vendeurs, ce n'est pas restreindre la quantité de la marchandise; mais le livre n'est pas une denrée de première nécessité : il faut qu'il soit offert. Un nouveau marchand, s'il est habile, peut se créer une clientèle sans rien ôter à la clientèle de son voisin, et l'on peut dire qu'un libraire qui s'enrichit dans ces conditions, si d'ailleurs il ne vend pas de mauvais livres, rend au pays un très grand service. On

compte beaucoup de libraires dans les grandes villes; il y en a peu dans les villes de second et de troisième ordre. Combien de chefs-lieux de préfecture n'en ont qu'un seul! Ce libraire, si on peut lui donner ce nom, vend plus de papeteries et de cartonnages que de livres. Il fait la commission sans intelligence, et le client qui lui demande un livre nouveau lui en apprend en même temps le titre. C'est bien pire encore dans les chefs-lieux d'arrondissement ou de canton. Là il n'y a ni livres dans les maisons, ni boutiques de livres. Une famille qui a le goût de la lecture est obligée de correspondre directement avec un libraire, de faire de grands frais en correspondances et en messageries. N'est-il pas plus naturel et moins coûteux de s'abonner à un journal? Le journal devient ainsi l'unique ressource de ceux qui veulent lire et qui habitent au fond des campagnes. Tel de nos villages où il ne s'achète pas deux volumes dans l'espace d'une année ferait la fortune d'un libraire en très peu de temps, si du jour au lendemain le commerce de la librairie devenait libre. Il nous semblerait d'abord très extraordinaire de voir chez l'épicier ou le mercier quatre ou cinq rayons couverts de livres à vendre. Cela est pourtant ainsi en Angleterre et en Amérique, et c'est en partie pour ce motif que les Anglais consomment tant de livres et que nous en produisons si peu.

Il y a au fond de tout cela une question qui est tranchée depuis longtemps pour tous les esprits libéraux, mais qu'on agitera toujours. C'est la question même qu'Aristote pose dans sa *Métaphysique*, quand il demande s'il y a des choses qu'il vaut mieux ignorer que savoir. Il s'agit pour lui de décider si la science de certains objets, ou trop petits ou trop ignobles, n'est pas plutôt une diminution qu'un accroissement de la science. Aristote prend le mauvais parti, et se décide pour le dédain. Une autre face du même problème, c'est de savoir si l'augmentation de la richesse intellectuelle totale au sein de l'humanité doit être considérée comme un avantage ou comme un péril. Cela revient à demander si la liberté est bonne ou mauvaise, car liberté, instruction, c'est tout un. La liberté sans lumière, c'est anarchie; la lumière sans liberté, c'est oppression. Il y a une éducation de l'humanité comme des hommes; l'espèce humaine doit marcher constamment vers une plus grande instruction et vers une plus grande liberté. Est-elle dans l'enfance à l'heure où nous sommes, et doit-on encore aujourd'hui lui ménager la vérité? Peut-on exercer sur elle, en plein XIX[e] siècle, d'autre ascendant que celui de la démonstration? A-t-elle besoin d'une police des esprits, et non-seulement d'une police répressive, mais de cette police préventive dont on ne veut plus nulle part, même dans le monde de la matière? Si la vérité est analogue à la raison, le plus

grand service qu'on puisse rendre à la vérité et à la raison, et par conséquent à l'humanité, c'est d'affranchir l'intelligence. Il faut donc faire tout au rebours de ce que fait la loi française, favoriser l'enseignement sous toutes ses formes, et spécialement la production et la vente des livres, au lieu de la gêner, de l'entraver, de la diminuer, dans la pensée, honorable peut-être, mais à coup sûr inintelligente, d'épargner à l'humanité la connaissance du mal.

Qu'est-ce que le mal? C'est une certaine chose pour les philosophes; c'est cette même chose et quelque chose de plus pour les théologiens. Les philosophes n'ont jamais fait la police des esprits, et même ils sont, par la nature de leurs études, les ennemis de cette police; les théologiens ne la font plus. Qui fait aujourd'hui la police? C'est la politique, et qu'est-ce que le mal pour la politique? C'est ce qui lui nuit. D'où il suit que, quand la politique fait fausse route, ce qui paraît mal à ses yeux, ce qu'elle punit, ce qu'elle proscrit sous le nom de mal, c'est le bien. Il est clair que toute cette réglementation n'est qu'une suite de contre-sens. La justice et la vérité se défendent par elles-mêmes. Quiconque a la vérité pour lui demande à parler et à discuter; quiconque l'a contre lui demande ou exige qu'on se taise.

On objecte qu'à défaut du commerce libre, qui répandrait à la fois les bons livres et les mauvais, on aura des sociétés philanthropiques vouées à la propagation exclusive des bons livres, et qu'elles feront le même bien sans mélange de mal, car c'est toujours là la question qu'on se pose : *Ne cum bonis seminibus spinæ coalescant, vel medicinis venena intermisceantur* (1). Il faut répondre d'abord d'avoir confiance dans la force de la vérité, et ensuite de ne pas comparer, pour leur vertu d'expansion, la philanthropie au commerce. Le commerce est bien autrement puissant, bien autrement actif; il meut bien plus de capitaux, il suscite plus d'écrivains, il crée plus de lecteurs. L'industrie vit par elle-même, tandis qu'il faut que la philanthropie renaisse tous les jours; si le zèle s'arrête un instant, l'œuvre est perdue. Il ne s'agit pas d'ailleurs, entre la liberté et l'action, de choisir, mais de cumuler. En Angleterre, en Amérique, en Suisse, partout où on prend sérieusement à cœur l'enseignement du peuple, on a tout à la fois la liberté de la librairie et des sociétés de bons livres. Le voisinage de la liberté donne plus d'énergie et plus de ressources aux sociétés propagatrices; elle les rend aussi, s'il faut tout dire, plus légitimes, car enfin, dans un pays où les livres ne circulent pas librement, les sociétés propagatrices agissent sous la surveillance de la police; elles font leur choix

(1) Léon X, Conc. Lat., sess. 10.

dans les livres autorisés; les livres n'arrivent au public qu'après un double triage, celui que fait la police, celui que fait la société elle-même. Pour qu'une société des bons livres produise tout le bien qu'elle est appelée à produire, il faut d'abord qu'elle soit libre elle-même, et ensuite qu'elle ait à côté d'elle la liberté.

Ces sociétés sont nombreuses et puissantes chez nos voisins; mais, disons-le sur-le-champ, c'est presque toujours le zèle religieux qui les suscite. Il suffit de rappeler le nom des principales : *the pure Literature society, the Christian Knowledge, the religious tract Society*. De même à Genève nous trouvons la *Bibliothèque d'édification, l'Union chrétienne des jeunes gens*. Cela est tout simple : l'ardeur de la propagande est une conséquence ou, pour mieux dire, une forme de l'esprit religieux. D'ailleurs l'association est facile entre personnes unies par un même dogme. Il en est tout autrement dans le monde de la libre pensée.

Est-ce à cette cause qu'il faut attribuer notre infériorité évidente dans l'œuvre de la propagation des livres? Il est certain que la foi est moins vivace en France, sinon dans le peuple des campagnes, qui est la matière et non l'agent de la propagande, au moins dans la partie éclairée de la population. Au reste, même chez nous, presque tout ce qui a été fait a été inspiré par la foi religieuse.

Ainsi les catholiques ont à Paris la *Société pour l'amélioration et l'encouragement des publications populaires*, qui publie depuis deux ans un bulletin. L'œuvre de saint François de Sales, fondée il y a dix ans, les œuvres toutes récentes de Saint-Michel et de Sainte-Anne, sans avoir pour unique but la propagation des livres, en répandent un très grand nombre, à très bas prix. Beaucoup de bibliothèques paroissiales ont été fondées en province, comme l'attestent l'existence d'une *Revue des Bibliothèques paroissiales du diocèse d'Avignon* et l'œuvre des bibliothèques cantonales du diocèse de Nancy. Ajoutons à cela des publications périodiques, telles que *la Semaine des Familles, l'Abeille historique et littéraire, l'Ouvrier, le Messager de la semaine*. La société de Saint-Vincent-de-Paul tire à 125,000 exemplaires ses *Petites lectures illustrées*, qui paraissent tous les mois, et coûtent 40 centimes par an.

Les protestans, de leur côté, font de très louables efforts. *Le Lecteur, organe des bibliothèques populaires*, paraît tous les deux mois. Il est imprimé à Montbéliard. Montbéliard a une société spéciale pour la propagation des livres; il y en a aussi à Strasbourg, Mulhouse, Colmar et Lyon. La *Société des Traités religieux*, de Paris, répand chaque année un million et demi de petits traités. MM. Courtois, banquiers à Toulouse, y ont fondé, il y a une vingtaine d'années, une *Société des livres religieux* qui, dans l'exercice 1861, a

dépensé 91,000 francs, publié 88,113 exemplaires d'ouvrages divers, et fondé 81 bibliothèques. Il convient d'ajouter que ces ouvrages publiés par les protestans et les catholiques sont le plus souvent de très minces brochures, et qu'il en tombe un très grand nombre dans les mêmes mains.

Il ne s'était pour ainsi dire rien fait jusqu'à ces dernières années en dehors des associations religieuses. Une société s'était fondée en 1850 sous le titre d'*Association universelle pour la fondation des bibliothèques communales*. Le ministre de l'intérieur l'avait recommandée aux préfets dans une lettre insérée au *Moniteur* du 31 mai. Elle a avorté. La *Société pour l'instruction élémentaire*, fondée en 1815 sous l'inspiration de Carnot, et qui a eu longtemps à sa tête M. de Lasteyrie, a suscité de bons livres par ses encouragemens; mais elle ne se charge pas de les répandre elle-même. C'est seulement depuis trois ans qu'on peut constater un véritable mouvement en faveur des bibliothèques populaires. Trois faits principaux le caractérisent : une circulaire de M. Rouland, ministre de l'instruction publique, en date du 26 juin 1860; l'autorisation accordée à la *Société Franklin* par le ministre de l'intérieur le 19 septembre 1862, et enfin la fondation de bibliothèques populaires dans plusieurs des arrondissemens de Paris.

Disons sur-le-champ que nous sommes de l'avis des sociétés catholiques et des sociétés protestantes, de l'avis de la circulaire de M. Rouland, de l'avis de la société Franklin, et surtout de l'avis des fondateurs de bibliothèques populaires. Nous trouvons que tout le monde a raison, que tout le monde fait du bien; nous voudrions obtenir la liberté du commerce de la librairie, pour ajouter cette grande force à toutes les forces déjà existantes. Pour un besoin si pressant, pour un intérêt si sacré, ce n'est pas trop de tous les dévouemens et de toutes les ressources. Il y a pourtant dans tout cela des différences de degré et même des différences de principes, puisqu'il y a la propagande religieuse, la propagande par l'état et la propagande par l'action individuelle. Il faut dire pourquoi et dans quelle condition nous acceptons les deux premières, pourquoi nous leur préférons l'action libre, individuelle, laïque, et quelle règle nous lui proposons pour assurer son succès au point de vue matériel et au point de vue moral.

D'abord, pour la propagande religieuse, ce qu'il importe de déclarer avant toutes choses, c'est qu'elle est de droit. Ceux qui s'en plaignent, ceux surtout qui se réjouissent des rigueurs exercées contre elle par certains gouvernemens, n'entendent rien à la liberté. On peut répondre à la propagande de ses adversaires, on ne peut pas l'étouffer. Les catholiques et les protestans ont incontestable-

ment le droit de professer leur culte, et par conséquent de le propager. Ce droit, quoiqu'il soit réclamé pour des communions religieuses, est un droit philosophique. La raison et la loi sont d'accord pour les leur assurer. Il est impossible de les troubler dans l'exercice de ce droit, à quelque degré que ce soit, sans attenter à la liberté de tous, car on ne peut violer la liberté de personne sans violer la liberté de tous. Jamais le droit ne peut être exceptionnel, car alors il serait un privilége, c'est-à-dire le contraire du droit. Quiconque est libéral doit donc réclamer pour les catholiques la liberté d'être catholiques, et par conséquent la liberté de répandre le catholicisme. Voilà qui est évident.

Mais ce droit, que tout esprit libéral accorde de toute nécessité aux communions religieuses, doit-on regretter qu'elles en fassent usage? Pourquoi le regretter, si nous sommes libéraux? Le caractère propre du vrai libéralisme, c'est de compter sur la force de la vérité. Protégeons-nous la vérité par la contrainte, nous ne sommes plus que des oppresseurs. Du moment que nous sommes libéraux, nous ne devons en appeler qu'à la persuasion, à la démonstration. Nous devons croire et nous croyons en effet que, pourvu que tout le monde combatte à armes égales, la victoire restera à la bonne cause, qui est la nôtre. Il ne s'agit donc pas pour nous de permettre que nos adversaires soient libres, mais d'aimer la liberté en eux. On objecte qu'ils sont intolérans : que nous importe? S'ils ne font que prêcher l'intolérance, c'est une doctrine, et une doctrine certainement fausse : nous la réfuterons. S'ils obtiennent au profit de l'intolérance l'appui du bras séculier, c'est autre chose alors, car il ne s'agira plus d'opposer une doctrine à une autre, mais de lutter contre la force. Il nous faut à tout prix la liberté de penser et de parler, mais il nous la faut aussi pour nos ennemis, et même pour les ennemis de la liberté.

En fait, si nous étudions les catalogues des sociétés religieuses, les livres qu'elles répandent peuvent se diviser en trois classes : les livres de polémique, les livres de dogme et les livres de morale. Les livres de polémique ne sont pas nombreux; ils ne sont que l'exercice du droit le plus naturel, quand ils ne contiennent pas d'injures pour l'adversaire qu'ils combattent, et, quand ils en contiennent, à qui nuisent-ils? Nous ne sommes plus aux temps où protestans et catholiques entreprenaient des croisades les uns contre les autres dans les rues d'une même ville. Aujourd'hui tout le monde se fait honneur d'être modéré; on feint de l'être quand on ne l'est pas : la vérité est qu'on l'est un peu trop, car le principe de la tolérance au XIX[e] siècle est moins encore l'amour de la liberté qu'un fonds regrettable d'indifférence. Les livres de dogme sont plus nombreux que

les livres de polémique; ils ont pour effet ou du moins pour but de raffermir les fidèles dans leur foi. On peut ranger parmi eux un certain nombre de petites brochures consacrées aux récits de miracles ou à des spiritualités qui offensent le bon sens et ne sont pas toujours sans inconvénient pour la morale. Ces publications alimentent la polémique des incrédules contre les religions positives; elles sont désavouées et regrettées par tous les esprits éclairés; elles ne font guère de mal qu'à la cause qu'elles prétendent servir. Restent les ouvrages de morale, et ils forment plus de la moitié des publications religieuses. Beaucoup de livres de piété sont évidemment des livres de morale sous une forme particulière. Cette statistique sommaire suffit pour montrer la vanité des alarmes de certains esprits; la propagande religieuse tourne à la propagande de la morale humaine : elle répand le goût et l'habitude de la lecture; elle doit être en somme acceptée comme un bienfait, même par les incrédules. Il faut être bien aveuglé par les préjugés pour se plaindre de la quantité des publications religieuses, quand on est partisan de la liberté de l'imprimerie et de la librairie. Pourquoi donc aimez-vous la liberté, si vous la croyez si terrible? Et comment l'aimez-vous, si vous la croyez compatible avec des exclusions? Les protestans, qui donnent une bible à chaque couple dont ils bénissent l'union, ne rendent pas seulement service au protestantisme, mais à l'humanité. Pourquoi les communions chrétiennes n'ont-elles pas la pensée de faire imprimer à des millions d'exemplaires le sermon sur la montagne en forme de tableau illustré, et de le répandre dans toutes les chaumières à la place de ces grossières images dont le seul tort n'est pas toujours d'offenser le bon goût? Avec quelle ardeur les libres penseurs n'apporteraient-ils pas leur obole pour concourir à cette œuvre bénie?

Nous dirons un mot de la propagande des livres par l'état. Elle nous plaît moins. Nous ne voulons pourtant pas la repousser, pourvu qu'elle coexiste avec la liberté et l'action individuelle. La liberté est un remède à tout. Il y a cette première différence entre l'action de l'état et celle d'une communion religieuse, que la communion religieuse défend un dogme, et l'état une politique. La religion, quoi qu'elle fasse, parle toujours aux hommes de Dieu et du devoir; la politique, même la plus pure, parle presque toujours à leurs passions. On dira que l'état se mettra au-dessus des questions de partis, qu'il dédaignera les controverses. Cette réponse n'est pas sérieuse. L'état ne parle pas lui-même; ceux qui gouvernent parlent pour lui, et confondent dans leurs écrits leurs intérêts avec les siens. Prenez garde que de petits livres publiés par l'état, quel que soit d'ailleurs le gouvernement, ne seront jamais qu'une forme nou-

velle de la presse officielle. Cette action sera terrible pour la liberté, s'il n'y a pas de presse libre, et terrible pour l'état, s'il y en a une. On peut d'ailleurs signaler cette différence entre la presse religieuse et la presse officielle dans un pays sans religion d'état, que les diverses religions se font contre-poids, tandis que l'état est seul, et transforme aisément toute contradiction en délit politique. L'intervention directe du gouvernement dans la création et la vente des livres et dans la formation de bibliothèques est donc pleine de périls. Si même il ne fait que choisir dans les catalogues des libraires, il est à craindre qu'il n'emploie la fortune publique à récompenser des dévouemens politiques et à porter l'inégalité et le trouble dans la première et la plus importante de toutes les industries. Ce qu'il fait en petit avec les annonces judiciaires, il le ferait en grand avec les achats de livres ou même avec une simple désignation officieuse. Faut-il donc regretter les efforts de M. Rouland et condamner l'état à l'inaction? Pas du tout. Dans notre pays, où on a bien de la peine à agir tout seul, la circulaire de M. Rouland donnera une impulsion au dévouement individuel. C'est un premier et excellent résultat. Tout dépend d'ailleurs d'une question d'organisation. M. Rouland place la bibliothèque dans le local de l'école et sous l'autorité de l'instituteur. Rien de mieux; cela se pratique ainsi dans tous les pays où l'enseignement primaire est fortement organisé. Ces bibliothèques sont quelquefois exclusivement scolaires; quelquefois aussi on ajoute aux livres de classe employés par les instituteurs et leurs élèves des ouvrages d'une autre nature, destinés à être prêtés au dehors, soit aux élèves, soit à leurs parens. M. Rouland a pris ce second parti. Il y a donc en réalité deux bibliothèques sous la même clé, l'une purement scolaire, l'autre communale. Il faut les examiner séparément.

La première, pourvu qu'elle soit bien comprise, n'a rien que de très légitime et de très utile. Le principe en avait été posé, quelque temps après la révolution de juillet, dans un rapport au roi, approuvé le 12 août 1831, et dont voici les dispositions principales : « Une bibliothèque centrale, composée des ouvrages qui auront été jugés les plus propres à l'enseignement primaire, soit en France, soit dans les pays étrangers, sera établie à Paris. D'autres dépôts de même nature seront formés successivement dans tous les chefs-lieux d'académie. Le nombre s'en accroîtra peu à peu, et n'aura de limites que le nombre même des écoles primaires. » Ce projet n'a jamais été complétement réalisé. S'il peut l'être, grâce à l'initiative de M. Rouland et aux efforts de son successeur, pourquoi ne pas leur en savoir gré? On nous permettra toutefois de signaler une transformation assez curieuse qu'a subie cette bibliothèque classique

en passant de M. de Montalivet à M. Rouland. Aux termes du rapport de 1831, elle doit être composée « des ouvrages qui auront été jugés les plus propres à l'enseignement primaire en France ou dans les pays étrangers. » Il ne s'agit donc pas d'imposer à tous les instituteurs les mêmes livres; au contraire, on mettra tous les livres sous leurs yeux, à leur portée, afin qu'ils puissent faire leur choix en connaissance de cause. En un mot, M. de Montalivet traite les instituteurs comme des maîtres, et non comme de simples rouages administratifs. Vingt ans plus tard, l'Université professe encore la même doctrine. On lit dans une circulaire ministérielle en date du 21 novembre 1851 : « Il importe de laisser à chaque instituteur la liberté de choisir l'ouvrage qu'il comprend le plus facilement, qui lui paraît le mieux approprié aux besoins de son enseignement, aux habitudes de la localité, à l'âge et aux dispositions des enfans; il convient aussi de ne pas faire obstacle aux efforts des auteurs, qui seraient complétement découragés s'ils savaient d'avance que toutes les voies leur sont fermées. » Assurément on ne saurait mieux dire; mais le ministre de 1851 est M. Charles Giraud, c'est encore l'Université de 1831 qui parle. Voici ce que dit celle de 1862 par la voix de M. Rouland : « L'acquisition des livres de classe sera faite par les instituteurs sur une liste préparée chaque année pour toutes les écoles du ressort par le conseil académique, et arrêtée par le ministre. Cette liste ne devra comprendre que des ouvrages approuvés par le conseil impérial de l'instruction publique (1). » Passe encore pour l'approbation du conseil impérial : c'est une vieille pratique universitaire rendue de nouveau obligatoire par l'article 5 de la loi du 15 mars 1850; mais que le conseil académique fasse un choix sur cette liste passablement étendue, que par surcroît ce choix soit soumis au ministre, et il est bien à présumer que l'instituteur n'aura plus qu'à se soumettre humblement. Il prendra les livres de classe de la main des magistrats et des notables qui composent le conseil académique, et qui, étant placés plus haut que lui dans la hiérarchie administrative, doivent posséder à un bien plus haut degré la science de la pédagogie.

Voyons ce que sera la bibliothèque communale placée par M. Rouland à côté de la bibliothèque classique ainsi composée. « La bibliothèque scolaire comprendra, dit l'arrêté (art. 3) : 1° le dépôt des livres à l'usage de l'école (c'est la bibliothèque classique dont nous venons de parler); 2° les ouvrages concédés à l'école par le ministre de l'instruction publique; 3° les livres donnés par les préfets au moyen de crédits votés par les conseils-généraux; 4° les ouvrages

(1) Arrêté du 1er juin 1862.

donnés par les particuliers; 5° les ouvrages acquis au moyen des ressources propres à la bibliothèque. » Nous sommes fort tranquilles sur les ouvrages donnés par le préfet ou le ministre. Les deux derniers paragraphes ont seuls besoin d'un commentaire, et M. Rouland se charge de le donner dans l'article 6. « Aucun ouvrage ne peut être placé dans les bibliothèques scolaires, soit qu'il provienne d'acquisitions, soit qu'il provienne de dons faits par les particuliers, sans l'autorisation de l'inspecteur de l'Académie. » Il ne faut pas en faire un reproche à M. Rouland : l'administration fonde une bibliothèque; elle la surveille et la contrôle dans tous ses détails. Cela est naturel, presque nécessaire; c'est la force même des choses. Dans quel esprit l'administration exercera-t-elle son droit de contrôle, ou plutôt, disons le mot juste, son droit de censure? M. Rouland s'est encore chargé de le dire dans sa circulaire aux recteurs du 24 juin 1862; mais peut-être ici peut-on trouver qu'il se fait une idée un peu exagérée de ses devoirs envers le gouvernement : « Les livres qu'on placera dans les bibliothèques scolaires devront, avant tout, dit-il, être empreints d'un véritable sentiment national et d'une grande impartialité; on aura soin d'en écarter tous ceux qui, écrits sous l'impression d'idées préconçues, s'efforceraient de faire tourner l'histoire au profit d'opinions qui doivent chaque jour s'effacer en présence d'un gouvernement dont la pensée ne tend qu'à la satisfaction légitime de tous les intérêts populaires. » Cette définition de l'impartialité mérite d'être retenue comme la plus haute expression du libéralisme administratif. Nous n'avons rien à y ajouter. Elle montre jusqu'à l'évidence que les bibliothèques scolaires sont plutôt un moyen de gouvernement qu'un moyen de civilisation. Cependant nous ne les repousserons pas, nous ne les dédaignerons pas; nous les accueillerons même comme un service, tant est grande notre foi dans la puissance de la liberté, pourvu qu'à côté des bibliothèques religieuses et des bibliothèques gouvernementales il nous soit permis de placer à notre tour des bibliothèques libres.

C'est dans cette intention qu'a été fondée à Paris la société Franklin, qui a pour président M. Boussingault, membre de l'Académie des Sciences, et pour secrétaire-général M. Meyer. Cette société a été autorisée le 19 septembre 1862 par le ministre de l'intérieur. Voici l'article 2 de ses statuts : « La société a pour objet de proposer l'établissement de bibliothèques municipales dans les localités qui en manquent, d'aider de ses conseils celles qui s'organisent, de leur communiquer le catalogue des livres qui méritent d'être recommandés, de les encourager par des dons en livres ou en argent, de se charger pour elles de leurs acquisitions, le tout sans frais, et sans aucune responsabilité à sa charge. Elle ne s'immisce jamais dans

les détails d'intérieur de ces bibliothèques, à moins d'y être invitée par elles. »

Ce peu de mots expliquent parfaitement le but, le rôle et l'importance de la société Franklin. Elle existe depuis peu de temps et n'a encore qu'un revenu tout à fait insignifiant, qui suffit à peine à quelques dépenses de bureau indispensables. Il est à désirer que le nombre des associés augmente (la cotisation annuelle n'est que de 12 francs), et que la société soit mise à même de faire des dons et des avances. Jusqu'à présent, elle n'a pu que préparer ses catalogues et correspondre avec les fondateurs de bibliothèques qui ont désiré son concours. Elle leur sert aussi, avec grand avantage, d'intermédiaire auprès des éditeurs. Une importante maison de librairie a eu l'idée de mettre à la disposition des bibliothèques communales des caisses contenant, en volumes solidement reliés, une valeur de 200 francs, moyennant une location de 25 centimes par jour. Quand tous les volumes ont été lus, la maison de librairie les reprend et les remplace, sans frais, par une nouvelle caisse. Il suffit donc de payer 25 centimes par jour pour avoir à sa disposition cinquante ou soixante volumes. En prenant quatre caisses, vingt associés, qui payeront chacun 5 centimes par jour, pourront choisir entre plus de deux cents volumes constamment renouvelés. Sur l'invitation de la société Franklin, la plupart des libraires de Paris se sont empressés d'entrer dans cette combinaison. Aucun livre, cela va sans dire, n'est imposé aux locataires. Les catalogues contiennent un très grand nombre de numéros en ouvrages d'histoire, de morale, de religion, de sciences, et même de fantaisie. Une commune rurale, une ville industrielle, une école, un collége, un séminaire, trouvent amplement à s'approvisionner, suivant leurs besoins et leurs tendances particulières. On peut donc dès aujourd'hui fonder une bibliothèque où l'on veut sans dépenser d'argent. Qu'il y ait partout un homme ou une femme de bonne volonté pour prendre l'initiative, et la France, avant un an, sera couverte de bibliothèques.

Déjà le mouvement se propage de tous les côtés. Nos départemens les plus reculés et même nos départemens d'Algérie veulent avoir leurs dépôts de livres. Une société analogue à la société Franklin s'est fondée tout récemment en Alsace. A Paris, c'est une véritable fureur parmi les ouvriers. Qui n'en serait à la fois consolé et réjoui? Ce désir d'apprendre est plus qu'un heureux symptôme, c'est déjà un grand progrès moral. Plusieurs bibliothèques sont fondées, organisées, en exercice. Cinq arrondissemens ont leur bibliothèque. Les livres ne suffisent pas aux demandes. On en prépare une dans le quartier de Chaillot; en huit jours, 194 ouvriers se sont inscrits. Pour peu qu'on y mette un peu d'énergie et que l'on comprenne la

grandeur du but à poursuivre, cela peut devenir toute une révolution dans nos mœurs. La bibliothèque peuplera l'école, elle videra le cabaret, elle donnera un centre et un nouveau lien aux familles. Le grand bienfait commencé en 1833 pourra être enfin réalisé cette année si on le veut.

Les catalogues de la société Franklin sont tellement étendus qu'il est difficile de les considérer autrement que comme un répertoire de livres non dangereux; ce n'est pas un répertoire de livres conseillés. Elle a peut-être bien fait de se tenir dans cette généralité, pour laisser à la liberté une plus grande place. La loi du 15 mars 1850 donne au conseil impérial de l'instruction publique le droit de choisir les livres qui peuvent être introduits dans les écoles communales; mais elle le charge seulement d'indiquer ceux qui doivent être prohibés dans les écoles privées, comme contraires à la morale, à la constitution et aux lois. La société Franklin a pris pour elle cette seconde tâche; elle réserve les conseils pour ses communications privées avec les fondateurs de bibliothèques. Il est certain qu'on ne saurait donner les mêmes conseils partout. Une commune est agricole ou industrielle, éclairée ou attardée, catholique ou protestante. Le goût de la lecture y est déjà répandu, ou bien il y a tout à créer, les lecteurs aussi bien que la bibliothèque. Tantôt il faut fournir des alimens à des esprits déjà avides de science, tantôt il faut révéler à des intelligences paresseuses une nouvelle source de plaisirs. Dans une telle diversité d'aptitudes et de besoins, il est assez difficile d'établir quelques formules générales. Il y a pourtant deux ou trois principes dont il est urgent de ne jamais s'écarter.

Le premier de tous assurément, c'est que la bibliothèque doit être tout à fait irréprochable au point de vue des mœurs. Tout le monde en tombera d'accord; mais la morale est une souveraine très vantée, très respectée et très mal obéie. En voici une preuve singulière. Le théâtre chez nous est soumis à la censure. Évidemment on a composé la commission de censure des hommes les plus intelligens, les plus probes, les plus versés dans la connaissance du cœur humain et dans l'étude de la philosophie morale. Nous ne craindrions pas, pour notre part, la suppression de la censure, nous serions même les premiers à la provoquer; mais du moment qu'elle existe, elle constitue un ministère de l'ordre le plus élevé. Un de ses effets est de rendre l'administration responsable de la moralité de tous les vaudevilles et de tous les mélodrames. Cependant que voyons-nous chaque soir? Pourvu qu'à la fin de l'histoire et pendant qu'on prend son chapeau et son manteau la vertu soit récompensée et le vice puni, tout est bien, tout est dans la règle : c'est

l'avis de la commission et celui du public. Croit-on que le spectateur en soit dupe? Il voit le monde à côté de la comédie; il sait très bien que la vertu et le succès ne sont pas rivés à la même chaîne. Quelle est cette singulière aberration d'aller dire à d'honnêtes ouvriers, qui se sentent honnêtes et qui se savent pauvres, qu'il suffit d'être honnêtes pour devenir riches, ou malhonnêtes pour finir un beau jour par être ruinés? Dites-leur qu'on est heureux, même dans la pauvreté, avec une bonne conscience; dites-leur qu'il faut remplir le devoir à tout prix, parce qu'il est le devoir, et parce que Dieu le veut. Le devoir est austère; si vous connaissiez bien les hommes, et si vous les estimiez ce qu'ils valent, vous sauriez que cette austérité même est un charme. Quand le peuple est attentif, tout ce qui est grand l'enflamme. Il est généreux, il est fier; il aime le récit des grands sacrifices et le spectacle des grands caractères. Un moraliste se plaint avec raison de l'usage où nous sommes d'avoir un langage enfantin, une science enfantine pour les enfans; il faut leur parler du premier coup la vraie langue, — elle n'est pas plus difficile que le jargon des nourrices, — et les initier graduellement, mais sans intermédiaire, à la vraie science : elle est plus analogue à la raison, et en définitive plus accessible que les sottes superstitions par lesquelles on la remplace. De même pour le peuple : c'est une étrange fatuité que de s'abaisser pour lui parler. Il a si peu besoin qu'on lui fabrique des mélodrames que, quand il a le choix, il court à Corneille. Si on lui faisait des lectures le soir, institution qui serait excellente pourvu qu'elle fût libre, le moyen d'avoir du succès serait de choisir Épictète ou Sénèque. Donnez-lui sans hésiter la grande morale, et, autant que possible, donnez-la-lui dans le langage des maîtres, car il ne faut pas séparer ces deux choses, la belle langue et la belle doctrine. Un livre mal écrit n'est pas assez honnête pour le peuple. S'il faut à toute force des spectateurs pour les mélodrames, envoyons-leur nos bacheliers déclassés, notre jeunesse dorée; mais, pour ce grand enfant qu'on appelle le peuple, Corneille, Molière, Racine, Shakespeare, Schiller, ne sont pas trop beaux. C'est presque la même faute, c'est presque un attentat contre la morale que de faire à son usage des ustensiles sans grâce, des gravures ou obscènes ou ridicules. En coûterait-il plus de copier l'antique? Est-ce que la tâche de dessiner un tableau de Raphaël et de le tirer à des millions d'exemplaires pour que le peuple puisse l'avoir à vil prix serait au-dessous de nos premiers artistes? Pourquoi ne chante-t-on pas dans nos rues des airs de Gluck et de Mozart au lieu de ces refrains ignobles dont nous sommes poursuivis, et qui sont une honte, non pour le peuple, mais pour ceux qui se chargent de l'amuser, et qui ne savent l'amuser qu'en le dépravant? Com-

ment s'étonner des erreurs de nos romanciers et de nos écrivains dramatiques quand les gouvernemens donnent eux-mêmes le signal de la démence? S'ils ont quelque fête publique à commander, ils appellent des saltimbanques, ils élèvent des tréteaux : bien heureux s'ils n'ont plus, comme au moyen âge, des fontaines qui versent du vin. Ils ouvrent les théâtres de vaudeville et de mélodrame, et ils ne sont pas avertis par la foule qui se presse pour entendre ***Polyeucte*** ou ***Guillaume Tell***.

Nous n'irons pas jusqu'à interdire un livre amusant qui ne serait qu'amusant. Une erreur, à notre avis, des sociétés religieuses, c'est de publier exclusivement des livres sérieux. Elles ont raison, si leur but est d'édifier les fidèles ou de recruter des prosélytes; mais ce n'est pas par de pareils moyens qu'on accoutumera la foule à regarder la lecture comme un délassement. Douze heures de travail manuel ne sont pas une bonne préparation au travail de l'esprit. Pour quelques hommes intelligens, passionnés, qui préfèrent à tous les plaisirs le bonheur de penser, et qui veulent toujours tirer profit de leurs lectures, combien trouve-t-on d'ouvriers qui ne demandent aux livres qu'un repos et un plaisir, et qui cherchent à échapper par la rêverie aux tristes réalités de l'existence! Les bibliothèques, il n'est pas permis de l'oublier, ont à vaincre deux ennemis redoutables : l'ignorance et le cabaret. Avec une pareille bataille à livrer, elles ne se feront jamais assez attrayantes. Tout ce que nous leur demandons, c'est de ne sacrifier ni à la morale facile, ni au mauvais goût. Jamais nous n'admettrons que le vice soit plus aimable que la vertu, ou le laid plus séduisant que le beau. Il y a de certaines délicatesses et de certains raffinemens qui ne vont qu'aux esprits éclairés; mais cela n'est vrai, dans l'art et dans la vie, que des vertus ou des beautés de convention. Tout ce qui est grand, tout ce qui est éternel s'impose de plein droit à l'admiration des foules et à l'assentiment de la postérité. On a dit que tout le monde avait plus d'esprit que Voltaire; le mot a fait fortune sans être juste. La foule n'a pas d'esprit : elle a du bon sens et du sentiment, et même elle en a plus que tout le monde. Quelque grand qu'il soit, aucun homme n'est aussi grand que l'humanité.

Il est une sorte d'ouvrages qui pourraient être écrits spécialement pour les bibliothèques populaires. Ce sont les livres techniques destinés à propager les découvertes scientifiques et les meilleurs procédés industriels. D'une part les progrès incessans de l'industrie, de l'autre l'avénement d'un très grand nombre d'ouvriers à la vie intellectuelle, rendent les ouvrages anciens tout à fait insuffisans. Le temps n'est pas éloigné où chaque ouvrier voudra savoir quel est l'inventeur du métier sur lequel il travaille, de quels or-

ganes ce métier se compose, à quel engin il a succédé, de quels perfectionnemens il est susceptible. Du métier, la curiosité glissera jusqu'au moteur qui lui donne la vie, et on voudra se faire expliquer la composition de la machine et la nature de la force motrice. D'autres esprits seront attirés par les problèmes économiques et sociaux, et voudront savoir quelle est la part du capital, celle de la science et celle de la main-d'œuvre dans la fabrication d'un produit. N'est-ce pas pour un ouvrier à la fois un vif plaisir et un grand sujet d'émulation que d'apprendre ce qu'était Richard Arkwright avant de devenir baronet et millionnaire? Si jamais tous les hommes qui comme lui ont créé une industrie en créant un instrument sont mis à la place qu'ils méritent dans l'admiration de l'humanité, ce sera déjà un progrès moral que d'avoir remplacé le culte du sabre par celui du génie. Voici donc en peu de mots les conseils qu'on peut donner aux fondateurs de bibliothèques : avant tout, une morale austère, non pas un semblant de morale, une morale hypocrite, mettant certaines conventions sociales au-dessus du devoir, mais la vraie, la généreuse, l'inflexible morale, et de la morale jusque dans les traités scientifiques, jusque dans les ouvrages frivoles : c'est là le premier et le plus grand précepte; en second lieu, un choix habilement et sévèrement fait dans les chefs-d'œuvre classiques : si on a recours aux classiques de l'antiquité ou aux littératures étrangères, que les traductions soient faites avec tout le soin possible et par les meilleurs écrivains; troisièmement, des livres d'agrément en assez grand nombre pour rendre la bibliothèque très attrayante, mais des livres irréprochables pour la morale et pour le style : que ces livres, avant de flétrir et de punir le vice, ne commencent jamais par le rendre aimable, car on entendrait les descriptions et on n'entendrait pas les anathèmes; enfin des livres techniques écrits en langage usuel, simple, correct, pas trop scientifiques pour rester clairs et facilement accessibles, toujours au courant des dernières découvertes de la science, dignes d'être lus par les ouvriers et consultés par les savans. C'est beaucoup demander, mais on ne demande jamais trop quand il s'agit de l'éducation.

Une grande ville du nord, la ville de Gand, qui reçoit cette année dans ses murs un congrès scientifique, a mis au nombre de ses fêtes une revue des écoles communales. L'idée est neuve; elle sera peut-être féconde. Il est beau de voir une ville se parer de ses écoles, lorsque tant d'autres, et des plus illustres, ne savent étaler que les ruineuses et médiocres combinaisons de leurs architectes; mais les écoles, après tout, ne sont elles-mêmes qu'une espérance. Verrons-nous de nos yeux le jour où toutes les espérances des véritables amis du peuple seront réalisées, où chaque commune, chaque fa-

brique, chaque école sera pourvue d'une bibliothèque populaire, où le livre deviendra le guide, le compagnon, l'ami fidèle de l'ouvrier, où le souvenir de la dernière lecture amusera et soutiendra son esprit pendant le travail manuel, rendra la tâche moins dure, l'ennoblira, l'abrégera? Car tel est le glorieux privilége de l'imagination : elle fait oublier la fatigue et la douleur, elle triomphe même de la durée. Quand on visite une de ces redoutables usines où la vapeur mugit, où le fer siffle, où les hommes travaillent sans relâche et soutiennent contre toutes les forces de la nature une lutte acharnée, quel plaisir ne goûte-t-on pas si tout à coup, rien qu'en ouvrant une porte, on se trouve dans la modeste enceinte de l'école, et qu'on y voie la preuve manifeste et en quelque sorte vivante de l'émancipation intellectuelle du travailleur? Les murs sont revêtus de cartes de géographie et de modèles de dessin ou d'écriture; une chaise pour le maître, quelques bancs pour les écoliers, voilà tout le mobilier de cette humble salle; mais sur des rayons se pressent des livres, livres d'art, d'imagination et de science, avidement feuilletés chaque soir. Chaque soir, après le dîner de la famille, l'ouvrier revient, à côté de la machine silencieuse et des ateliers déserts, goûter en liberté le plaisir d'apprendre et le plaisir de penser. Quelles que soient les merveilles qu'on fabrique dans le reste de la maison, c'est là que la civilisation accomplit le plus grand de ses prodiges. Quel homme de cœur ne voudrait avoir écrit une œuvre digne de figurer sur les rayons de la bibliothèque populaire? Qui ne voudrait au moins avoir donné un peu de son temps et de son âme pour aider les ouvriers dans la conquête de la science et de la vie intellectuelle? Il ne s'agit pas de quelques fades histoires ou de quelque insipide lieu commun de morale. Non, c'est la grande science, c'est la grande littérature qu'il faut porter enfin jusqu'à ces lèvres avides de s'abreuver aux sources véritables de la civilisation et de la liberté. Un cri s'élève de tous les ateliers; il serait à la fois insensé et criminel de ne pas y répondre. Mettons-nous donc résolûment à l'œuvre, et commençons de grand cœur une sainte campagne contre l'ignorance.

JULES SIMON.

UN

ÉPISODE CONTEMPORAIN

DE L'HISTOIRE DU MERVEILLEUX.

LE SPIRITISME ET LES SPIRITES.

I. *Révélations sur ma vie surnaturelle*, par M. Daniel Dunglas Home, 1863. — II. *Qu'est-ce que le Spiritisme, guide de l'observateur novice dans les manifestations des esprits*, par M. Allan Kardec, 3e édition, 1862.

Sur la question du surnaturel considérée au point de vue théorique et dogmatique, il n'y a guère de discussion possible. On ne peut qu'affirmer ou nier. Placez deux adversaires sur ce terrain, ils s'escriment sans se joindre, l'un au ponant, l'autre à l'orient, et vous ne parviendrez pas à leur faire croiser le fer; mais au point de vue pratique cette question se présente de nos jours sous une forme particulière. Nous ne professons plus pour les phénomènes qu'on nous donne comme surnaturels le même dédain que nos pères; nous nous faisons au contraire un devoir et un plaisir de les examiner d'un esprit dégagé, de leur appliquer une critique impartiale, de voir s'ils ne renferment rien qui puisse nous instruire. Forts des progrès que nous avons faits récemment dans les sciences, encore étonnés des nouveautés merveilleuses que nous venons de découvrir et du jour inattendu sous lequel beaucoup de phénomènes se sont présentés à nos yeux, nous ne nous refusons point aux récits des gens qui nous affirment que tel fait vient de se passer hors des lois naturelles, comptant bien, si l'on a dit vrai, que ce fait prendra

son véritable rang dans la nature. « Si l'on venait de toutes parts, disait Diderot, me raconter qu'un mort se promène à Passy, je ne me dérangerais pas pour l'aller voir. » Nous autres, nous irions à Passy, nous irions voir si ce miracle n'est point dû à une léthargie ou à une excitation galvanique, ou à toute autre cause assignable.

Au moment de parler d'une forme toute contemporaine de notre goût du surnaturel, reportons-nous à quelques années dans le passé. Quand le bruit se répandit vers 1854 que les tables tournaient par l'imposition des mains, il n'est guère, que nous sachions, d'hommes sérieux, d'ingénieurs, de physiciens, qui n'aient tenté à ce sujet quelque expérience. Qui eût voulu affirmer par exemple que l'électricité fût incapable de produire cette merveille? Un courant qui aurait circulé dans un certain sens à travers la chaîne formée par les mains des opérateurs, un courant inverse dans la table, il n'en fallait peut-être pas plus pour que la table tournât. D'autres explications se présentaient. L'une des plus brillantes assignait pour cause au phénomène l'action involontaire produite par l'imagination des expérimentateurs sur les muscles de leurs mains; la curiosité, l'attente, une sorte d'ennui nerveux, pouvaient donner aux doigts placés sur un objet quelconque, sur une table, sur un chapeau, des trépidations suffisantes pour mettre cet objet en mouvement. C'est même à l'efficacité de cette cause qu'il faut attribuer la vogue singulière qu'obtinrent parmi nous, pendant plusieurs mois et plus peut-être, les essais sur les guéridons et les chapeaux tournans.

Peut-être se rappellera-t-on aussi la *fille électrique*, Angélique Cottin; il y a dix ans, elle vint de sa province à Paris avec ses parens, dont la probité et la bonne foi ne parurent pas douteuses; il s'agissait de faire constater par des hommes compétens le pouvoir surnaturel qui lui était donné de renverser les tables sans les toucher et par la seule énergie de sa volonté. Ce prodige, où l'on pouvait soupçonner quelque effet magnétique, fit grand bruit dans Paris. L'Académie des Sciences ne dédaigna pas de nommer une commission pour examiner les faits (1). Il fut reconnu que cette grosse fille, rusée sous une apparence de niaiserie, savait surtout lasser l'attention de son public et donner, quand on ne la regardait plus, un coup de genou dans le meuble qu'elle voulait renverser.

Que les tables tournantes aient obtenu l'honneur d'un examen sérieux, nous en donnons les raisons, et il n'y a rien là de bien étonnant. Ce qui est plus piquant peut-être, c'est que de cette origine soit née une sorte de doctrine, une théorie des esprits, qui a trouvé un nom tout neuf à se donner, le *spiritisme*, et qui a son chef, ses

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mars 1854, *les Sciences occultes au dix-neuvième siècle*.

néophytes, ses publications. Ce n'est pas que le spiritisme, à proprement parler, nous apporte rien de nouveau. L'histoire du merveilleux a été faite plusieurs fois, et elle est assez uniforme; ce sont au fond les mêmes prodiges et les mêmes idées qui se reproduisent toujours, plus ou moins bien accommodés au goût du temps. On peut même remarquer que les acteurs qui remplissent de nos jours les principaux rôles sur la scène du surnaturel sont bien inférieurs à ceux qui les ont précédés. M. Home ne vaut pas Cagliostro, et les spirites ne sauraient se comparer aux illuminés de la fin du dernier siècle. Tels qu'ils sont cependant, nous devons à cet esprit de tolérance dont nous parlions tout à l'heure de nous en occuper quelques instans. Nous en trouverons l'occasion dans un livre récemment publié par M. Home sous le titre de *Révélations sur ma vie surnaturelle* et dans les écrits de M. Allan Kardec, directeur de la *Revue spirite*. Ce n'est point que les personnes méritent ici par elles-mêmes une étude particulière, et il ne s'agit nullement pour nous de les mettre en relief; mais la vie de l'un, les théories de l'autre nous fournissent, commodément groupés, les traits qu'il nous importe surtout d'étudier dans l'histoire contemporaine du merveilleux.

Commençons par M. Home, et voyons-le tel qu'il se montre à nous dans son livre; nous ne voulons pas le placer hors de ce cadre tracé de sa propre main. La célébrité qu'il a réussi à conquérir est composée de tels élémens que nous ne nous soucions d'y toucher qu'en le prenant pour seul guide. Cela suffit d'ailleurs au but que nous nous proposons; nous avons moins besoin de connaître en lui l'homme que le thaumaturge.

M. Daniel Home est Écossais, Édimbourg l'a vu naître; mais dès l'âge de neuf ans il passa aux États-Unis d'Amérique avec une tante qui l'avait adopté : c'est donc dans la patrie de Barnum qu'il s'est développé. Il était, dès son enfance, d'une santé si délicate et d'un tempérament si nerveux qu'on ne pensait pas qu'il fût possible de l'élever. Il montra bientôt une imagination exaltée et tournée au surnaturel. A treize ans, il eut une vision tellement distincte qu'elle peut être considérée comme un brillant début pour sa carrière. Il s'était lié à Norwich (Connecticut), où habitait alors sa tante, avec un autre enfant, chétif et mélancolique, nommé Edwin, et les deux jeunes amis causaient volontiers des histoires de revenans qu'ils avaient entendu raconter. Ils convinrent un soir que celui des deux qui le premier quitterait la terre viendrait, si la chose était possible, se présenter le troisième jour à son ami. Cette promesse mutuelle fut faite avec toute la solennité qu'elle comportait, et ils prièrent avec ardeur pour qu'elle pût s'accomplir. Deux mois plus tard, comme le jeune Daniel avait quitté Norwich et était allé s'établir à trois cents milles de là, à Troy, dans l'état de New-York, la

convention faite entre les deux amis eut son effet. Daniel venait de rentrer un soir dans sa chambre et se mettait au lit, quand il vit soudain une masse noirâtre obscurcir la clarté de la lune, puis une lumière se dégager de ce brouillard, non point une lumière ordinaire, mais une lumière dont le livre des *Révélations* signale la nature toute spéciale; ce n'était rien moins en effet que la lueur que les esprits répandent ordinairement autour d'eux. L'enfant vit alors, au pied de son lit, l'image lumineuse d'Edwin, dont « la figure était plus nettement dessinée que si la vie l'eût animée. » Le fantôme leva son bras droit vers le ciel, fit trois cercles dans l'air et s'évanouit. Cela indiquait suffisamment qu'il était mort depuis trois jours, à pareille heure, et c'est ce qu'une lettre vint bientôt confirmer.

Le jeune Daniel tenait de race. Sa mère, ainsi qu'il nous l'apprend, était une voyante. En cette qualité, elle connut qu'elle devait mourir prochainement, et en avertit son fils. Un jour, Daniel avait alors dix-sept ans, il eut un violent pressentiment que sa mère désirait le voir. Il habitait avec la tante qui l'avait adopté, mais sa mère était à douze milles de là. Il courut donc jusqu'auprès d'elle, et celle-ci, comme ayant conscience du motif qui amenait son fils, lui raconta la vision qu'elle venait d'avoir. « Votre petite sœur Mary (morte précédemment) m'est apparue, lui dit-elle, tenant quatre lis dans sa main. Après les avoir laissés glisser entre ses doigts l'un après l'autre, elle me dit, quand le dernier eut quitté sa main : — Et alors vous viendrez à moi! — Je lui demandai si les quatre lis signifiaient des années, des mois, des semaines ou des jours, et elle me répondit : — Mois! » Il est inutile de dire que cette prédiction s'accomplit ponctuellement. Daniel, qui, malade et alité, n'avait pu se rendre auprès de sa mère, apprit immédiatement par une apparition qu'elle avait quitté la terre, tandis que sa famille n'en fut instruite qu'une demi-heure plus tard par un télégramme.

Tels furent les débuts du spirite écossais, qui ne manquent point d'une certaine grâce sous la forme où il nous les présente. Cependant sa tante s'inquiétait de ces imaginations maladives; elle cherchait à calmer son neveu, sans pouvoir y parvenir. Ce fut bien pis quand les meubles se mirent à craquer et que le jeune Daniel commença d'entendre dans les tables des craquemens significatifs. La bonne dame, y voyant l'œuvre des démons, appela pour ramener le jeune homme à la raison les trois ministres du village, dont l'un était congrégationaliste, l'autre anabaptiste, et le troisième wesleïen. Tous trois y perdirent leur latin, et les tables de tourner et de se promener de plus belle. « Une fois, dit M. Home, pendant qu'une table était ainsi en mouvement, ma tante prit la bible de famille et la plaça sur le meuble, espérant qu'ainsi elle chasserait le démon; mais, à son grand étonnement, la table s'agita d'une manière plus

gentille, comme si elle eût été flattée de porter un tel fardeau. Alors l'irritation de ma parente n'eut plus de bornes : bien résolue à mettre fin à ces mouvemens, elle se plaça elle-même avec colère sur la table; mais celle-ci s'éleva de nouveau au-dessus du parquet avec son vivant fardeau. » De pareilles scènes, où la gravité de la bonne dame devait être assez compromise, amenèrent une rupture entre le neveu et la tante. Désespérant de guérir le jeune halluciné, inquiétée dans sa foi religieuse, elle pria Daniel de quitter sa maison, et celui-ci se retira chez un de ses amis, à Willimantic. Il avait alors dix-huit ans.

Faut-il dans ces commencemens du jeune thaumaturge faire une grande part à l'exaltation cérébrale qu'amène chez certains malades l'excitation anormale des nerfs sensitifs? N'y doit-on voir que les études préparatoires d'un apprenti charlatan qui se fait la main en famille? C'est une analyse qu'il nous importe peu d'entreprendre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à partir de ce moment il devint brusquement « un homme public, » et qu'il acquit en peu de mois une grande notoriété. La presse américaine, qui va vite en besogne, donna aux premiers essais thaumaturgiques de M. Home un retentissement prodigieux. Or il ne faut pas croire qu'il fût facile à cette époque d'attirer l'attention des *Yankees* par des opérations de ce genre. L'Amérique venait d'être tout récemment envahie par les manifestations des esprits; plusieurs milliers de médiums des deux sexes se partageaient la curiosité publique; il y avait parmi ces sujets, paraît-il, de très belles femmes qui jouissaient d'un grand succès. Pour se faire une place brillante au milieu de tant de concurrens, il fallait une grande habileté. Les séances de M. Home n'avaient point lieu en public, mais dans la maison d'amis chez qui il s'installait pour quelques jours ou pour quelques mois, tantôt à New-York, à Boston, à Saint-Louis, à Buffalo, tantôt dans des villes secondaires. Des personnes choisies assistaient à ces séances, et en signaient les procès-verbaux, que la presse colportait de tous côtés. « Malade ou bien portant, dit M. Home, nuit et jour, ma vie intime était assiégée par toute sorte de visiteurs. Hommes et femmes de toute classe et de tout pays, médecins et savans, ministres de toute secte, artistes et hommes de lettres, venaient étudier cette question brûlante, l'action directe des causes spirituelles sur le monde matériel... Il vint des gens de l'extrême ouest et de l'Amérique du Sud, attirés par les récits des journaux. » Non-seulement la maison où M. Home descendait était assiégée de visiteurs, mais souvent des groupes de curieux se formaient au dehors, dans la rue, pendant tout son séjour. On l'appelait d'ailleurs de toutes parts, et il ne pouvait répondre à toutes les invitations qui lui étaient faites. M. Home prend soin de nous donner quelques échantillons des lettres qu'il

recevait. Un docteur lui écrit : « Mon cher monsieur, je voudrais bien qu'il vous plût de me faire une visite, pour mon instruction et celle de quelques intimes, à votre loisir ou à votre première liberté. Je paierai toutes vos dépenses de voyage, aller et retour, celles de votre séjour parmi nous, et vous donnerai une rémunération de 5 dollars par jour, soit 50 pour les dix jours que vous nous resterez... Si mes offres n'étaient pas satisfaisantes, je vous saurais gré de nous indiquer vos propres conditions. » M. Home se hâte de répondre à ce grossier *Yankee* qu'il n'est pas un médium à gages, et qu'il viendra sans être payé.

Dans les premiers temps de « sa vie publique, » il avait songé à refaire son éducation, qui avait été fort négligée, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, à cause de sa mauvaise santé. La médecine l'attirait, et plusieurs fois, en venant à New-York, il annonça l'intention d'entreprendre sérieusement des études médicales; mais tantôt il en fut empêché par la maladie, car dès lors les médecins constataient qu'il avait un poumon fort endommagé, et il tombait par intervalles dans de grandes faiblesses; tantôt les exigences du rôle qu'il jouait l'entraînaient à de nouveaux voyages. M. Home ne manque point d'ailleurs de se louer des divers obstacles qui ont entravé son instruction, et il y voit le signe d'une élection particulière : les vaines notions d'une science positive ne peuvent que gêner la vie surnaturelle. Bientôt donc il renonça à tout ce qui n'était pas « sa grande affaire. »

Ainsi, pendant cinq années, de 1851 à 1855, il alla à travers l'Amérique, faisant tourner les tables et évoquant les esprits. Il perfectionnait pendant ce temps ses procédés et étudiait les pratiques les plus propres à frapper les imaginations, si bien que lorsqu'au mois de mars de l'année 1855 il s'embarqua à Boston pour se rendre en Angleterre, il était en possession d'un programme d'opérations savamment combiné et qui ne devait pas laisser de causer un certain émoi dans la vieille Europe. Dès son arrivée dans l'ancien continent, M. Home parcourut l'Angleterre, l'Italie, la France, la Hollande, l'Allemagne, la Russie, partout appelé par les hautes classes de la société, richement défrayé de ses voyages, ne faisant en chaque endroit que de courts séjours, frappant de grands coups par des séances décisives.

Rien de plus uniforme d'ailleurs que ces séances, dont les récits, rédigés et certifiés par une foule de témoins, remplissent le livre des *Révélations*. Huit ou dix personnes sont réunies dans un salon, le plus souvent à la campagne, le soir, par un clair de lune. Point de lumières, ou, s'il le faut, une lampe discrète. On a écarté soigneusement les gens de mauvaise volonté, car c'est une chose reconnue que les esprits éprouvent les plus grandes difficultés à opérer dans un

milieu où ils trouvent des influences contraires, et où « des sentimens de scepticisme sont répandus. » Surtout point de savans; « leurs éminentes qualités se tournent contre eux dans cette nouvelle voie, où la matière est combinée avec le spirituel, » et plusieurs fois, alors qu'il se trouvait dans l'assistance quelque personne de ce genre qu'on désirait vivement convaincre, on ne put obtenir aucune manifestation. A ces causes, M. Home se faisait remettre d'avance la liste des invités et éliminait ceux qui ne devaient point apporter à la séance une émotion sympathique. Cependant les personnes présentes se sont placées au milieu de la chambre autour d'une table qui joue toujours le principal rôle dans ces réunions. Les mains forment la chaîne, et soudain la table tourne, puis s'élève à huit pouces du sol, puis s'abaisse doucement; ce sont les exercices préparatoires. Bientôt la personne que le médium désigne, mettant sa main sous la table, tandis que celles des autres assistans restent placées au-dessus, sent une sonnette qui lui est présentée doucement par une main surnaturelle. Et soudain, quelque soin qu'on prenne de laisser la sonnette immobile, elle s'agite d'une façon significative. — Les mains merveilleuses jouent un rôle brillant dans chaque séance. Chacun sent sur ses genoux, sur ses épaules, « le contact de la main spirituelle. » On peut même la toucher, et elle s'évanouit. Tantôt on sent cette main « humide et chaude et faite d'une chair extrêmement tendre; » d'autres personnes, en sentant cette étreinte, la trouvent « horrible et gluante. » Non-seulement on sent la main, mais on l'aperçoit; quelquefois elle se termine au poignet; dans d'autres circonstances, on voit une partie du bras et un commencement de manche qui se perd dans des draperies. Un jour, « toutes les personnes du cercle qui avaient une bague à leur doigt la sentirent délicatement retirée par la main d'un esprit; on vit ensuite la main paraître, chargée de toutes les bagues, et, se renversant, les répandre sur la table. » Hâtons-nous d'ajouter qu'on n'obtient de manifestations à la surface de la table qu'avec des initiés; dès que l'on n'a pas affaire à des croyans, les choses se passent sous le tapis.

Après la sonnette et les mains merveilleuses vient le tour de l'accordéon magique. Cet instrument s'élève du parquet et se présente de lui-même à la main d'un des assistans; puis, sans aucun secours humain, il joue des airs, « non pas assurément dans toute la perfection de l'art, mais avec une habileté fort estimable. » Parfois c'est « un air sauvage coupé de transitions étranges et traversé de plaintes d'une douceur pathétique. » Souvent c'est un simple murmure, un « silence tissé d'une trame argentine, » une « note exquise qui va diminuant, diminuant à travers l'espace et les ténèbres de la chambre, jusqu'à ce que le son, parvenu aux dernières limites de la

ténuité, se confonde avec le silence; » mais souvent aussi l'instrument exécute des morceaux plus brillans, par exemple un air où sont mises en scène les deux vies, celle d'ici-bas et celle qui vient après. La première de ces deux vies, dit un narrateur, « fut exprimée par des sons d'un désaccord pénible pour l'oreille; dans ma pensée, ce n'était pas rendre tout à fait justice à un monde qui, quoique susceptible de perfectionnement, ne laisse pas d'avoir quelques riches harmonies. Par bonheur pour nos oreilles, la première vie ne dura pas longtemps; la seconde lui succéda et fut rendue par une musique céleste, telle qu'il ne m'avait jamais été donné d'en entendre. » L'accordéon est l'instrument dont M. Home se sert en Europe; en Amérique, il employait une guitare. — Un nuage est venu cependant cacher la lune dont les rayons éclairaient la salle; les assistans sont plongés dans une obscurité complète. Le thaumaturge choisit ce moment pour une de ses plus brillantes expériences. Certain qu'on n'y voit goutte, il dit : « Tout me porte à croire que je vais être enlevé en l'air. » Il ajoute quelques instans après : « Je m'enlève. » Ces phénomènes d'élévation ou de *lévitation*, — c'est le mot consacré, — sont, dit M. Home, tout à fait indépendans de sa volonté; c'est à peine s'il en a conscience. « Je suis, ajoute-t-il, soulevé perpendiculairement, mes bras raidis et relevés par-dessus ma tête, comme s'ils voulaient saisir l'être invisible qui me lève doucement du sol. Quand j'atteins le plafond, mes pieds sont amenés au niveau de ma tête, et je me trouve comme dans une position de repos... Il m'est arrivé de rester ainsi suspendu pendant quatre ou cinq minutes. » Toujours attentif à porter la conviction dans l'esprit des spectateurs, qui à ce moment s'écarquillent les yeux, M. Home, dont la voix a des ressources savamment acquises, a soin de parler pendant son voyage aérien pour que le son de sa parole indique bien le chemin qu'il parcourt. Il ne manque jamais d'ailleurs de se munir d'un crayon avec lequel il fait au plafond des marques que chacun peut voir quand la lumière est revenue. Il a été donné à quelques-uns de toucher de plus près encore le phénomène de la *lévitation;* ce bonheur échut notamment au comte de B..., dans une séance donnée en 1857 près de Bordeaux. « Comme j'avais commencé à être élevé, dit M. Home, le comte quitta sa place, et, venant se placer au-dessous de moi, il saisit mes chaussures. Je repris alors mon ascension, le comte toujours cramponné à mes pieds, jusqu'à ce que mes bottines, qui étaient à élastiques, lui restassent dans les mains. »

Mais voici les grandes manifestations. Il ne suffit plus aux esprits d'agiter une sonnette, de faire vibrer un accordéon, de toucher les assistans de leurs mains surnaturelles, ni d'élever M. Home au plafond. Ils veulent parler. Des craquemens se font entendre dans les meubles, des frappemens retentissent dans les murs. M. Home de-

mande à la table si quelque esprit est présent, et désire faire une communication. La table frappe vivement trois coups, ce qui veut dire oui dans son langage. « Qui est là? demande de nouveau le médium. » Cinq coups lui répondent, ce qui indique l'appel à l'alphabet. La conversation commence, assez lente d'abord, en raison d'un moyen imparfait, car il faut que chaque lettre s'accuse par le nombre de battemens qui en exprime le rang alphabétique; mais bientôt le médium dirige et gouverne l'entretien de manière à le hâter. Mille moyens ingénieux se présentent. Par exemple, « on épela les mots suivans : — Nous désirons que vous croyiez dans le... — On s'arrêta là. On demanda à l'esprit : — En quoi dois-je croire? Dans le médium? — Non. — Dans les manifestations? — Non. — A ce moment, l'investigateur fut doucement frappé sur le genou, et, comme il y porta la main, il y rencontra une croix que l'esprit y avait placée, et qui termina ainsi la phrase d'une façon significative. » Ainsi qu'on le voit, les esprits n'ont pas seulement leur alphabet, leur orthographe, leur grammaire; ils ont aussi des artifices de langage particuliers, leur rhétorique propre. On pourrait, en réunissant un certain nombre de traits épars dans le livre des *Révélations*, mettre dans tout leur jour les méthodes que M. Home emploie pour ne faire tenir aux êtres surnaturels qu'il évoque que des propos de nature à satisfaire et à étonner son public. On verrait avec quelle habileté il manœuvre sur le terrain mouvant où il s'est placé, avec quel art il provoque des personnes présentes les demi-confidences qui doivent servir de thème aux indications des esprits, avec quelle finesse il se sert des moindres ressources, comment il bat en retraite quand il s'est trop compromis, comment il se tire avec éclat d'un mauvais pas, tournant à son avantage ce qui a failli le perdre, comment il se ménage des prédictions brillantes et d'éloquentes évocations; mais nous en avons dit assez pour donner une idée générale de ces séances mystérieuses. Nous savons maintenant ce qui s'y passe, et nous avons pu même quelquefois, chemin faisant, toucher du doigt les procédés du thaumaturge.

Toute cette fantasmagorie a été trop percée à jour depuis quelque temps pour qu'il soit encore utile d'en étudier les ficelles. Nous tirerons un autre genre d'enseignemens de l'examen que nous venons de faire. Où veut en venir M. Home avec cet étalage de choses prodigieuses? Quel but se propose-t-il? De se faire une position dans le monde, dira-t-on, et d'exploiter la thaumaturgie!... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, ce n'est pas à ce point de vue que nous nous arrêtons. Nous nous bornons à regarder M. Home sous l'aspect où il veut bien se montrer. Quelle prétention affiche-t-il, quelle idée flatte-t-il dans le public auquel il s'adresse? Dans quels élémens cherche-t-il son succès? Voilà seu-

lement ce qu'il importe d'examiner. M. Home prétend démontrer, il le déclare à chaque instant, la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Il appelle ses opérations des « signes faits pour imposer aux hommes la croyance au spiritualisme. » Il affirme que, grâce à ses pratiques, beaucoup de personnes ont senti naître en elles une vive foi dans l'immortalité, « alors qu'elles n'avaient pu être persuadées par aucun autre moyen. » Ici il nous présente un jeune officier qui est « convaincu de la vie éternelle » par les faits que le médium lui fait voir et qui invite ses amis à un souper pour abjurer solennellement ses erreurs. Ailleurs c'est un gentleman qui s'écrie : « Je vois, je crois! » Ainsi M. Home est un défenseur « officieux » du spiritualisme. Je prêche, dit-il, « un spiritualisme révolutionnaire sur lequel les savans ne savent que bâiller. » Et c'est ici qu'éclate un contraste vraiment piquant entre la fin qu'il se propose et les moyens dont il use. M. Home veut établir la spiritualité de l'âme, et les procédés qu'il emploie ne lui paraissent jamais assez matériels pour y parvenir. Il lui faut des étreintes de mains, tantôt chaudes et tendres, tantôt horribles et gluantes; il imagine des tables frappantes; il se fait enlever lui-même en l'air. Tout cela est grotesque sans doute, mais instructif. Toute caricature en effet peut nous donner un enseignement, si nous ne nous bornons pas à en rire, et si nous voulons bien considérer le trait qu'elle exagère, le défaut qu'elle met en relief. Qu'on veuille donc bien, tout en partant des scènes qui viennent d'être décrites, en atténuer peu à peu les couleurs criardes, en adoucir successivement les tons jusqu'à oublier complétement le point de départ; on arrivera peut-être, en formant ainsi une série graduée d'images, à reconnaître dans quelques-unes d'entre elles certaines opinions qui nous entourent sans nous choquer, certains systèmes où se cache sous des dehors plus ou moins acceptés la même contradiction fondamentale qui éclatait tout à l'heure dans le modèle primitif. De tout temps, l'homme, pressé par un invincible aiguillon de sortir du domaine de la matière, s'est élevé à des conceptions métaphysiques et a conçu l'idée d'êtres spirituels. Êtres spirituels, disons-nous, bien que ces deux mots ne puissent être accouplés qu'avec certaines précautions! L'homme, dans la pratique de la vie et de la pensée, a été amené à donner à ses conceptions des formes définies et par cela même très arbitraires. Qu'il doive renoncer entièrement à cette méthode, qui osera le dire? Mais qu'il doive n'en user qu'avec une extrême prudence, qui osera le nier? Si une forme d'un certain ordre est nécessaire, comme il paraît, à nos conceptions spirituelles, nous ne saurions trop nous mettre en garde contre les contradictions auxquelles cette nécessité nous pousse. A ce titre, il n'est point inutile qu'on mette par-

fois sous nos yeux, dans des exemples ridicules, cette équivoque qui consiste à donner une forme matérielle à des êtres spirituels. C'est en effet cette équivoque fondamentale que nous retrouvons à chaque pas, plus ou moins déguisée, dans l'histoire de la pensée humaine. Que de tentatives laborieuses, que d'efforts énormes pour concilier ce qui est inconciliable, pour enfermer le oui et le non dans un même mot, pour mettre le jour et la nuit dans un même lieu et un même instant! De là tant d'imaginations fabuleuses, tant de créations chimériques qui s'évanouissent quand on les regarde en face, parce que, n'ayant pour objet que ce qui n'est pas matériel, on les a taillées cependant en pleine matière, et qu'ainsi leur raison d'être est en même temps leur raison de n'être pas dans la forme où on nous les présente. Nous n'avons pas, bien entendu, la prétention d'indiquer ici, au pied levé, quelles précautions il convient de prendre pour concevoir sainement des êtres spirituels. Nous n'apportons point un criterium dans cette question délicate; nous signalons seulement quelques excès au sujet desquels tout le monde sera sans doute du même avis. Restons donc sur le terrain où nous sommes placé, terrain commode, où nous n'avons guère de contradicteurs à rencontrer, et où il n'est pas nécessaire de garder toujours son sérieux.

On a vu la mission que s'est donnée M. Home, qui est de prouver l'existence des esprits en montrant leur incarnation, en les faisant agir et parler, en agissant et parlant pour eux. Quand je dis qu'il s'est donné cette mission, on comprend bien qu'à l'entendre il l'a reçue. Il n'agit que sous le souffle céleste; il est à cet égard d'une « passiveté complète. » La faculté médianimique, c'est-à-dire le don de communiquer avec les esprits, est d'ailleurs chez lui tout à fait intermittente; elle l'abandonne pendant des mois, pendant des années entières; elle lui revient sans qu'il en puisse découvrir aucune raison. Elle le quitte quelquefois quand il est trop accablé par la maladie; quelquefois aussi elle le soutient dans ses souffrances. « Fréquemment, durant mes plus graves accès de maladie, mes douleurs ont été soudainement calmées d'une façon mystérieuse, et bien des fois, lorsque je n'osais me remuer dans mon lit, craignant d'augmenter mon hémorragie pulmonaire, ma tête a été doucement soulevée, et mon oreiller arrangé par des mains invisibles! » Il a d'ailleurs le pouvoir médianimique à un si haut degré, qu'il le communique par momens à diverses personnes, témoin un jeune officier anglais de l'armée du Canada, qui, pour avoir fréquenté M. Home, vit tout à coup sur son bureau sa plume se dresser d'elle-même et tracer sur le papier des communications surnaturelles. La protection divine, qui couvre M. Home, le garantit

naturellement contre les dangers auxquels il est exposé. C'est ainsi qu'il nous raconte quelque part avec émotion l'histoire d'une énorme branche de chêne, dont la chute inexpliquée faillit lui coûter la vie et ne le laissa vivant que par miracle. Cette branche joue un certain rôle dans l'œuvre de M. Home. On y tailla un billot « de trois pieds huit pouces de haut sur trois pieds de diamètre, » qui accompagna le médium dans quelques-uns de ses voyages et qui devint le siége de manifestations prodigieuses. Il arriva notamment à M. Home, faible et maladif, de soulever cette grosse masse comme une plume, alors que deux hommes vigoureux pouvaient à peine l'ébranler.

On a déjà vu comment M. Home sent instantanément que telle ou telle personne vient de mourir au loin. Son livre est plein de récits de cette nature. Il a dans certains cas la prescience, ce qu'il appelle « le souvenir du futur. » Il opère aussi, quand l'occasion s'en présente, des guérisons miraculeuses. Une mère, dont le fils était sourd depuis quatre ans par suite d'une fièvre typhoïde, vient le trouver, le suppliant de guérir son enfant. « C'était en vérité une entrevue embarrassante pour nous deux, la mère priant pour la guérison de son enfant, et moi ne sachant nullement comment je pouvais servir à le délivrer de cette ancienne et complète surdité; le malade avait été soumis aux traitemens des premiers médecins de Paris, qui avaient fini par juger le cas incurable. Elle prit place sur une chaise près d'un sofa, sur lequel je m'assis, en priant le fils de se mettre à ma gauche. Celui-ci était dans sa quinzième année, d'une stature élevée pour son âge et d'une complexion délicate, avec de grands yeux bleus, dont le regard profond semblait vouloir suppléer au sens perdu. La mère me fit le récit complet de la maladie de son enfant depuis la première attaque de la fièvre jusqu'à la perte complète de l'ouïe. Pendant qu'elle me décrivait les diverses opérations chirurgicales auxquelles on avait soumis le malade, mes sympathies s'étaient soudainement réveillées, et, passant involontairement mon bras autour du corps de l'enfant, je l'avais ramené vers moi, sa tête appuyée à mon épaule. Alors, et pendant que sa mère me racontait quelques détails des plus pénibles, je passai ma main sur la tête du jeune garçon, qui tout à coup, se relevant vivement, s'écria : Maman, je t'entends!... Depuis ce jour, il n'a cessé d'entendre parfaitement. »

M. Home, comme on le pense bien, en s'attribuant un rôle surnaturel, a toujours cherché l'appui de la religion. Il se rencontra toutefois des momens où le fanatisme de certaines populations lui fit courir des dangers réels. Il en fut ainsi notamment à Florence dans l'année 1856. Le bruit s'était répandu parmi le peuple que le thaumaturge « administrait les sacremens de l'église aux crapauds pour

obtenir, au moyen d'évocations, la résurrection des morts. » L'excitation populaire fut grande, à ce que nous apprend le livre des *Révélations*, et M. Home, après avoir été victime d'une tentative d'assassinat, dut, sur l'invitation du ministre de l'intérieur, cesser de se montrer dans les rues de Florence. Cette même année, il passa plusieurs mois à Rome et demanda à se faire catholique. Il y eut pendant plusieurs semaines « de sérieuses délibérations de la part des autorités cléricales, » émues à l'idée d'introduire ce bizarre néophyte dans le sein de l'église. Il y fut admis cependant, et vint à Paris avec des lettres de recommandation pour l'abbé de Ravignan. Ses rapports avec l'illustre jésuite furent bons dans les commencemens. M. Home était alors dans une période de calme : il paraissait avoir renoncé à toute pratique extraordinaire, et le prêtre essaya de le maintenir dans ces dispositions; mais le médium ne tarda pas à avoir de nouveaux accès de surnaturel. M. de Ravignan lutta quelque temps contre le mal; enfin, fatigué des rechutes incessantes de son pénitent, il abandonna une brebis si compromise et si compromettante. Il cessa de voir « ce fameux médium américain, qui eut, nous dit l'abbé de Pontlevoy, biographe de M. de Ravignan, le triste talent de tourner autre chose que des tables et d'évoquer les morts pour servir de spectacle aux vivans. »

M. Home, repoussé par M. de Ravignan, changea de confesseur; par prudence il tut le nom de son nouveau guide spirituel. Il y eut alors dans un certain monde quelque désir de savoir qui avait accepté cette charge dangereuse. A ce propos, M. Home nous dénonce le subterfuge dont usa une jeune dévote pour satisfaire à cet endroit sa curiosité. « Comme elle avait entendu dire que le nouveau confesseur était un homme distingué, elle fit visite à plusieurs célébrités cléricales, et après quelques minutes de conversation elle demandait brusquement à chacun : Ainsi donc vous êtes le confesseur de M. Home? Elle tomba ainsi sur le véritable, qui fut trahi par son embarras. » Quoi qu'il en soit, il est certain que M. Home ne put réussir à se concilier ni la bienveillance, ni même la neutralité du clergé. Les prêtres catholiques se montrèrent en général aussi sévères à son égard que les *clergymen* protestans. Le médium ne manque point d'en témoigner son profond étonnement en plusieurs endroits de son livre; il ne s'explique pas que l'église refuse le concours d'un auxiliaire si utile, qui possède les moyens de combattre le scepticisme des masses, et de faire « palper » aux indifférens les vérités éternelles!

Au milieu des voyages qu'il faisait sans cesse d'Angleterre en France, de France en Italie, se trouvant à Rome en 1858, M. Home se maria. Il avait été amené chez une dame russe, la comtesse de Kouchelef. « A minuit, dit-il, nous passâmes dans la salle à manger,

et je fus présenté à une jeune dame que je n'avais pas encore vue et qui était la sœur de la comtesse. Une impression étrange s'empara soudainement de moi, et je sentis que cette jeune personne devait être ma femme. Pendant que nous étions à table, elle se tourna vers moi et me dit en souriant : M. Home, vous serez marié avant la fin de l'année. Je lui demandai comment elle le savait, et elle répondit que c'était une superstition russe, lorsqu'un monsieur était placé à table entre les deux sœurs... Douze jours après, nous étions fiancés... Au mois de juin, nous partîmes pour Saint-Pétersbourg, accompagnés par M. Alexandre Dumas, qui devait servir de parrain à mon mariage... Nous fûmes mariés le 1er août, d'abord dans la chapelle particulière de mon beau-frère, d'après les rites de l'église grecque, et puis à l'église de Sainte-Catherine d'après les rites de la foi catholique romaine. » Mme Home fut bientôt initiée par son mari à la pratique des visions. Elle était dès lors atteinte, comme celui-ci, d'une de ces phthisies pulmonaires qui s'allient souvent à une grande exaltation cérébrale, et elle se trouvait ainsi toute disposée à subir facilement l'influence du milieu où son mariage la plaçait. En France, en Angleterre, en Russie, elle assista aux séances médianimiques, et joua son rôle dans les manifestations surnaturelles. Elle est morte à vingt-deux ans, dans le courant de l'année 1862. Le livre des *Révélations* contient, dans un chapitre intitulé *In memoriam*, deux notes écrites sur cette jeune femme par deux amies. On éprouve à la lecture de ce chapitre une impression singulière. Le personnage de Mme Home y est drapé et arrangé avec un soin particulier. L'auteur du livre ne pouvait rencontrer un plus heureux sujet pour consacrer sa puissance par un exemple décisif, pour montrer que son « spiritualisme révolutionnaire » donne, comme il l'annonce, les preuves de la vie éternelle. Est-ce à dire que nous prendrons pour vrai le portrait qu'on nous trace? Ce n'est point ce que nous entendons; mais ce personnage de convention n'est, hélas! que trop vraisemblable par certains côtés. Cette jeune malade a une foi sincère, on doit le croire aussi, dans les pratiques auxquelles elle assiste; elle a en même temps une sérénité d'âme que rehausse la conscience de sa mort prochaine; elle s'éteint doucement, et l'idée de la mort lui est familière et gracieuse. Son existence, au milieu de ses souffrances, était, nous dit une des deux amies, « un hymne de chaque jour; » de même la mort est pour elle « un poème. » Dans cet état, elle pense sans cesse à revenir sur la terre et ne perd pas de vue les moyens qu'elle aura de s'y manifester. « Elle reçut mon adieu, dit encore son amie, et elle pressa ma main dans sa main amaigrie en ajoutant dans son joli anglais : — Sentez-la, sentez-la bien, afin que vous puissiez vous la rappeler quand je reviendrai près de vous! » Qu'on fasse aux artifices de

l'auteur telle part que l'on voudra, on sent qu'il y a dans ce chapitre *In memoriam* des traits pris dans la nature, et on ne peut se défendre d'un certain trouble en voyant au moyen de quel alliage impur s'obtient parfois le calme devant la mort.

Nous n'avons guère trouvé dans le livre de M. Home qu'un détail incessant de pratiques surnaturelles. S'il pense à les grouper tant bien que mal autour d'un centre commun, il n'a point souci d'établir une doctrine. M. Home n'est qu'un praticien; mais nous allons rencontrer une théorie des esprits dans M. Allan Kardec. M. Kardec écrit beaucoup, et il est le grand patron de tout un genre de littérature. S'il fallait lire, pour se rendre compte de son entreprise, les divers volumes qu'il a publiés, le *Livre des Esprits*, le *Livre des Médiums*, les *Réfutations des Critiques contre le Spiritisme*, les *Voix du Monde invisible*, surtout la *Revue spirite*, ce serait une grosse affaire. Heureusement M. Kardec nous a donné, dans une brochure intitulée *Qu'est-ce que le Spiritisme?* un résumé de sa doctrine. Ce petit livre affecte une forme élémentaire, et s'adresse aux novices, aux débutans, à ceux qui désirent être initiés. Dans quelques entretiens familiers, M. Kardec démontre à un visiteur supposé l'utilité de son *œuvre*, et combat les objections qu'il rencontre le plus ordinairement dans le public. Il donne ensuite les principes de sa théorie sous forme d'articles numérotés pour le soulagement de la mémoire et la facilité de la discussion. Dans une troisième partie, il aborde les principales questions qui ont occupé de tout temps l'humanité, et montre comment le spiritisme fournit pour tous ces grands problèmes des solutions commodes et expédientes, alors que tous les philosophes y ont perdu leur métaphysique.

De fait, ce petit livre ne manque point d'intérêt, et il offre un genre tout particulier d'utilité que l'auteur n'a point cherché. On y trouve une parodie vraiment instructive de l'effort que tant de cerveaux ont fait pour convertir en réalités leurs imaginations. On y surprend dans leur naïve bonhomie ces procédés d'explications qui n'expliquent rien, et qui, mieux déguisés ailleurs, affectant dans des systèmes en renom des allures transcendantes, n'en aboutissent pas moins à des tautologies. Il nous semble enfin qu'un exposé rapide de la doctrine spirite est de nature à rendre bien des faiseurs de systèmes moins présomptueux dans leurs visées, plus sévères sur le choix de leurs argumens, plus prudens dans leurs créations, moins tranchans sur les priviléges et les immunités des conceptions spirituelles. Nous n'avons pas besoin d'ajouter d'ailleurs que toutes les indications qui vont suivre sont scrupuleusement tirées de la brochure *Qu'est-ce que le Spiritisme?*

Il y a dans l'homme trois parties essentielles : d'abord l'âme ou esprit, principe intelligent en qui résident la pensée, la volonté et

le sens moral, ensuite le corps, enveloppe matérielle, lourde et grossière, qui met l'esprit en rapport avec le monde extérieur. Outre cette enveloppe, l'esprit en a une seconde, semi-matérielle, qui l'unit à la première, et à laquelle on donne le nom de *périsprit*. Le périsprit est une enveloppe « fluidique, » impondérable, servant d'intermédiaire entre l'âme et le corps. Ni l'âme n'est localisée dans une partie du périsprit, ni l'être fluidique qu'elle forme avec le périsprit n'est localisé dans une partie du corps. Les deux êtres, l'être fluidique et l'être corporel, sont semblables, et se pénètrent l'un l'autre dans leur ensemble. La naissance les réunit, la mort les sépare. Que vous semble du périsprit? L'invention du périsprit ne laisse pas d'avoir son mérite, et voilà, sans qu'il soit besoin d'autre secours, bien des difficultés aplanies. Quand je dis invention, ce n'est pas que la chose soit précisément neuve; mais M. Kardec utilise cette conception avec tant d'aisance, qu'il lui donne tout le piquant de la nouveauté.

A bien compter, on trouverait encore dans l'homme un quatrième élément. C'est un *lien fluidique* qui unit le périsprit au corps. Ainsi avant la naissance d'un homme et dès qu'il est conçu, l'esprit qui est encore errant dans l'espace tient par ce lien fluidique au corps auquel il doit s'unir. Ce lien se resserre de plus en plus à mesure que le fœtus se développe. Ce n'est point d'ailleurs sans de graves raisons que M. Kardec établit entre les deux élémens qui s'unissent cette espèce de chaîne de sûreté. La mesure est sage. Les facilités que le périsprit donne à l'âme pour sortir du corps sont incontestables; je ne parle point ici de la grande séparation, de la mort, mais de certaines escapades que l'âme se permet quelquefois, pendant le sommeil notamment ou dans les phénomènes somnambuliques. La commodité qu'elle y trouve est extrême, puisque l'âme, à tout prendre, en s'isolant du corps, garde une enveloppe « fluidique, » il est vrai, mais fort présentable, une forme semi-matérielle qui lui conserve tous les dehors de l'humanité. Le lien fluidique empêche ces fantaisies, ou, s'il est assez relâché pour les permettre, il assure du moins la réintégration de l'âme dans son domicile ordinaire. Quel trouble en effet si un esprit, au retour d'une excursion, ne pouvait retrouver son enveloppe corporelle! Quel quiproquo s'il entrait dans celle du voisin! Mais heureusement « pendant la vie, à quelque distance qu'il se transporte, l'esprit tient toujours au corps par un lien fluidique qui sert à l'y rappeler dès que sa présence est nécessaire; ce lien n'est rompu qu'à la mort. » En cela, M. Kardec est d'accord avec M. Home, qui nous montre par un exemple, dans le livre des ***Révélations***, l'utilité de ce précieux accessoire : il arriva, pendant que le médium dormait,

que son esprit fit une de ces excursions dont je parlais tout à l'heure; cet esprit eut conscience à un certain moment de sa position singulière, et vit son corps devant lui étendu sans mouvement sur le lit; « le seul lien qui joignît encore les deux formes semblait être une lumière argentée qui procédait du cerveau; » un être surnaturel qui accompagnait l'esprit de M. Home dans son voyage nocturne lui dit alors : « Le lien qui unit les deux formes viendrait-il à être coupé, vous ne rentreriez plus dans votre corps; cependant, comme je vous l'ai dit, cela ne sera pas. » — Il faut toutefois avouer, pour être juste, que la théorie du lien fluidique est seulement ébauchée par M. Kardec, et qu'il ne paraît pas y attacher une importance capitale; ce n'est dans l'ensemble de ses conceptions qu'un détail sur lequel nous pouvons glisser pour revenir aux parties essentielles de sa doctrine.

A la mort, l'esprit quitte le corps, mais il conserve son périsprit, cette sorte de corps « éthéré, vaporeux et de forme humaine. » Il se débarrasse de l'enveloppe grossière, mais il en garde une seconde, « comme lorsque nous quittons un vêtement de dessus pour ne conserver que celui de dessous, comme le germe d'un fruit se dépouille de l'enveloppe corticale et ne conserve que le périsperme. » Dans cet état, les esprits peuplent l'espace et vivent autour de nous et au milieu de nous. Ils se transportent partout avec une grande rapidité; ils pénètrent tout sans qu'aucune substance leur fasse obstacle, mais ce sont des êtres « concrets et circonscrits auxquels il ne manque que d'être visibles pour ressembler aux humains. » Ils ont toutes nos perceptions, mais à un degré bien plus subtil que nous. « La vue chez eux est plus perçante, » et elle n'est point, comme chez l'homme, circonscrite dans un organe particulier : « c'est un attribut de tout leur être, ainsi que toutes les autres sensations. » Les esprits sont donc répandus autour de nous, vivent à nos côtés, s'occupant de nos affaires qui ont été les leurs, nous « coudoyant » sans que nous les sentions, du moins à l'état normal; mais on conçoit facilement que la substance du périsprit, qui est d'ordinaire invisible pour nous, « puisse subir des modifications qui la rendent perceptible dans certains cas, comme la vapeur lorsqu'elle est condensée. » Tout est donc disposé, on le voit, pour que les communications entre notre monde matériel et le monde spirituel soient aussi faciles que possible; il n'y a eu besoin à cet effet que du périsprit et de quelques abus de langage.

Mais, objecte un des visiteurs que M. Kardec nous présente dans ses dialogues familiers, de ce que nous concevons une chose comme possible, il n'en résulte pas qu'elle existe. — Sans doute, répond M. Kardec, toutefois « c'est déjà un grand point. » Et dans cette ré-

ponse simple et sans apprêt il nous paraît trahir un des secrets de sa méthode; pour lui, chose rêvée est plus qu'à moitié vraie. Toutefois c'est aux faits qu'il appartient surtout de répondre. Voyons donc, avec M. Kardec, comment s'opèrent les communications de l'homme avec les esprits.

En quelques rares circonstances, les esprits se manifestent d'eux-mêmes; mais d'ordinaire les manifestations n'ont lieu que par le concours des médiums, qui sont des personnes douées d'une faculté organique spéciale. N'est pas médium qui veut; tout le monde ne va pas à Corinthe. En posant ce principe, M. Kardec n'a pas, que nous sachions, indiqué les rapports qu'il a pu remarquer entre les dispositions organiques des individus et leur faculté médianimique; il établit seulement qu'elle est tout à fait indépendante de leur état intellectuel ou moral, et « qu'on la trouve très développée chez les plus indignes comme chez les plus dignes. » Il est cependant une disposition morale que M. Kardec exige de ses médiums, il faut qu'ils soient modestes et dociles; ils ne sauraient trop se garder de l'orgueil. « Ce sentiment, ajoute-t-il, est malheureusement excité par les éloges dont ils sont l'objet; quand ils ont une faculté un peu éminente, on les recherche; ils finissent par croire à leur importance, ils se regardent comme indispensables, et c'est ce qui les perd. »

Quant aux procédés de communication, ils varient; certains esprits frappent des coups, répondent par oui ou par non, désignent les lettres qui doivent former les mots. « Les coups peuvent être obtenus par le mouvement de bascule d'un objet, d'une table, par exemple, qui frappe du pied. Souvent ils se font entendre dans la substance même des corps, sans qu'il y ait dans ceux-ci aucun mouvement. » Mais ces méthodes primitives sont lentes et se prêtent difficilement à des communications d'une certaine étendue. On les a remplacées par l'écriture, qu'on obtient d'ailleurs de diverses manières. « On s'est d'abord servi et l'on se sert encore quelquefois d'un objet mobile, comme une petite planchette, une corbeille, une boîte, à laquelle on adapte un crayon dont la pointe pose sur une feuille de papier. La nature et la substance de l'objet sont indifférentes. Le médium place les mains sur cet objet, auquel il transmet l'influence qu'il reçoit de l'esprit, et le crayon trace des caractères. » Comme cette disposition ne présentait en somme qu'une sorte de porte-crayon un peu compliqué, on a supprimé des intermédiaires inutiles et mis le crayon dans la main même du médium. C'est par ce moyen que s'obtiennent journellement, sous la dictée des esprits, de volumineuses dissertations que la *Revue spirite* enregistre et propage. Là aboutit l'œuvre de M. Kardec. La *Revue spirite*, al-

mentée par les séances que donne son directeur, est une petite fontaine de morale pratique, qui coule sans aucun effort, et qui rachète son origine suspecte par la parfaite banalité de ses leçons.

Ce n'est point que M. Kardec, en renonçant aux fantasmagories de M. Home, renie les origines du spiritisme; il défend vivement les tables tournantes contre les interlocuteurs de ses dialogues. « Ne se pourrait-il pas, dit l'un de ceux-ci, que les tables fussent préparées? — Il faudrait, dit M. Kardec, un mécanicien bien ingénieux pour leur faire faire tout ce qu'elles font, et jusqu'à présent on ne connaît pas le nom de cet habile fabricant, qui devrait cependant avoir une bien grande célébrité, puisque ses appareils sont répandus dans les cinq parties du monde! — Mais, ajoute l'interlocuteur, un célèbre chirurgien a reconnu que certaines personnes peuvent, par la contraction d'un muscle de la jambe, produire un bruit pareil à celui que vous attribuez à la table : d'où il conclut que vos médiums s'amusent aux dépens de la crédulité publique. — Quelle robuste envie de mystifier il faudrait avoir, répond encore M. Kardec, pour faire craquer son muscle pendant plusieurs heures de suite, quand cela ne rapporte rien que de la fatigue et de la douleur! Sans compter que le muscle craqueur n'expliquerait que bien peu des phénomènes observés! — Vous voyez pourtant que la mode des tables tournantes est passée. — C'est qu'il en est sorti toute une doctrine, et que le spiritisme, après une période de curiosité enfantine, est entré dans le domaine des gens sérieux. »

Cependant le directeur de la *Revue spirite* n'attache à ces phénomènes primitifs qu'un intérêt médiocre; il n'accorde que peu d'attention aux faits physiques, aux coups frappés, aux mouvemens des corps. Il ne paraît pas tenir beaucoup non plus aux médiums qui dessinent sans connaître les élémens du dessin ou qui jouent du piano sans avoir jamais appris la musique. Le médium écrivain, voilà sa spécialité. Il y a d'ailleurs deux variétés de médiums écrivains. « L'esprit agit quelquefois directement sur la main du médium, à laquelle il donne une impulsion fébrile, tout à fait indépendante de la volonté, et sans que celui-ci ait aucunement conscience de ce qu'il écrit : c'est le médium écrivain mécanique. D'autres fois l'esprit agit sur le cerveau; sa pensée traverse celle du médium, qui alors, bien qu'écrivant d'une manière involontaire, a une conscience plus ou moins nette de ce qu'il écrit : c'est le médium intuitif; son rôle est exactement celui d'un truchement transmettant une pensée qui n'est pas la sienne et que pourtant il doit comprendre. Quoique dans ce cas la pensée de l'esprit et celle du médium se confondent quelquefois, l'expérience apprend facilement à les distinguer. »

Ce qui importe surtout, c'est de distinguer les esprits entre eux

et de savoir à qui l'on a affaire; il ne s'agit pas de croire aveuglément tout ce qu'ils nous disent, car les esprits, en passant de cette vie dans l'autre, sont encore tout imprégnés des passions et des erreurs terrestres, et si quelques-uns profitent de leur nouvelle position pour s'instruire et s'améliorer, il y en a beaucoup qui demeurent absolument tels qu'ils étaient sur la terre. C'est dire qu'il y en a beaucoup d'ignorans, de grossiers, d'étourdis, de fourbes, d'hypocrites et de méchans; il y a aussi parmi eux de faux savans, des raisonneurs creux et de mauvais plaisans qui ne demandent qu'à se moquer de tout. Il est même à noter, et c'est, nous dit M. Kardec, une des remarques du spiritisme pratique, que ce sont ces esprits de qualité inférieure qui se communiquent le plus volontiers; ce sont eux seuls d'ailleurs qui produisent les manifestations grossières, les bruits étranges, les coups dans les murs, les mouvemens d'objets matériels sans cause apparente. Quant aux bons esprits, ils ne s'occupent pas plus de ces jongleries « que nos savans de faire des tours de force. » Ces esprits supérieurs, les seuls avec qui nous ayons intérêt à communiquer, ne se prodiguent point, ne se produisent qu'à bon escient; ils ne s'attachent point dans ce qu'ils disent au détail des choses et ne voient pas les affaires humaines par le menu; ils évitent de répondre aux questions que leur pose une curiosité indiscrète; ils aiment à rester dans le domaine de ces idées générales qui forment la littérature du spiritisme. Avec ceux-là, le médium ne court aucun danger; mais encore faut-il qu'il ait soin de bien vérifier l'identité des esprits qui se présentent à lui, car les esprits moqueurs sont toujours là prêts à donner le change aux médiums; les bévues sont à craindre, et il faut éviter de prendre don Quichotte pour Bayard ou M. de La Palisse pour saint Augustin.

Ainsi ce qu'il faut rechercher, et ce que recherche M. Kardec, ce sont les leçons données par les esprits supérieurs. Il s'efface d'ailleurs et se contente de recueillir ce qu'ils ont dicté. Ces dictées, nous l'avons dit, sont d'ordinaire d'assez fades homélies; les esprits supérieurs ne soignent point assez leur style et ne paraissent pas se piquer d'originalité. On trouve pourtant çà et là dans leurs discours quelques indications, qui ont bien leur prix, sur la théorie de l'univers, sur l'histoire de l'humanité, sur la vie future, sur les rapports du spiritisme avec la religion. La certitude de tous ces enseignemens repose en grande partie, pour M. Kardec, sur ce fait qu'ils viennent des esprits : il est vrai d'un autre côté qu'il considère l'existence de ces enseignemens comme prouvant par elle-même l'existence des esprits; mais nous ne lui ferons point cette chicane : il nous répondrait que ce n'est point là le seul exemple d'un sys-

tème si logiquement construit et si bien fermé que tout s'y tienne et qu'on puisse indifféremment y prendre l'objet prouvé pour la preuve ou la preuve pour l'objet prouvé. Voyons donc quelques-uns des enseignemens que donnent les esprits.

Les différentes planètes qui circulent dans l'espace sont peuplées comme notre terre. Les observations astronomiques induisent à penser que les milieux où vivent leurs habitans respectifs sont assez différens pour nécessiter des organisations corporelles différentes; mais le périsprit s'accommode à la variété des types, et permet à l'esprit qu'il recouvre de s'incarner à la surface de planètes différentes. L'état moral, intellectuel et physique de ces mondes forme une série progressive dans laquelle notre terre n'occupe ni le premier ni le dernier rang; elle est cependant un des globes les plus matériels et les plus arriérés. « Il en est où le mal moral est inconnu,... où les arts et les sciences sont portés à un degré de perfection que nous ne pouvons comprendre,... où l'organisation physique n'est sujette ni aux souffrances, ni aux maladies,... où les hommes vivent en paix, sans chercher à se nuire, exempts de chagrins et de soucis.»

Demeurons néanmoins sur cette terre et examinons les hommes. Nous avons déjà indiqué les principes de la physiologie spirite, qui trouve dans l'homme le corps, l'esprit et le périsprit, sans compter le lien fluidique. On a vu comme le périsprit facilite l'incarnation; rien d'étonnant dès lors qu'il mène le spiritisme à affirmer les incarnations successives. Cette croyance se base d'ailleurs sur le raisonnement suivant : les esprits ou âmes doivent évidemment, si la justice n'est pas un vain mot, être absolument égaux entre eux; or nous en voyons sur la terre à des degrés d'avancement très différens, et nous constatons entre eux des inégalités notoires : c'est donc que nous les rencontrons dans des périodes différentes de leur avancement général, dans des incarnations plus ou moins voisines de leur début. Tous les problèmes physiologiques ou sociaux s'expliquent, à la lumière de ces principes, sans aucune difficulté, et il n'y a guère de question qui ne se trouve résolue en même temps qu'elle est posée. — Pourquoi y a-t-il des enfans bons dans un milieu pervers et malgré les mauvais exemples, tandis que d'autres sont vicieux dans un bon milieu et malgré les bons conseils? Pourquoi deux enfans d'un même père sont-ils l'un intelligent et l'autre stupide? Cette différence est le résultat des progrès accomplis dans les existences antérieures. — Pourquoi trouve-t-on chez certaines personnes nées dans une condition servile des instincts de dignité et de grandeur, tandis que d'autres, nées dans les classes supérieures, ont des instincts de bassesse? Ce sont des souvenirs intuitifs de la position sociale qu'elles ont occupée et du caractère qu'elles ont montré

dans l'existence précédente. — Quelle est la cause des sympathies et des antipathies qui se manifestent souvent entre des personnes qui se voient pour la première fois? C'est un ressouvenir confus des amitiés ou des haines d'une vie antérieure. « Ces sentimens peuvent aussi avoir une autre cause. Le périsprit rayonne autour des corps comme une sorte d'atmosphère imprégnée des qualités bonnes ou mauvaises de l'esprit incarné. » Quand deux personnes se rencontrent, leurs fluides tendent-ils à se confondre, l'impression est agréable; tendent-ils à se repousser, l'effet est contraire. C'est ainsi également que l'on peut expliquer le phénomène de la transmission de la pensée. Par « le contact des fluides, » deux âmes se comprennent sans parole. — Pourquoi les uns naissent-ils dans la pauvreté alors que d'autres sont dans l'opulence? Pourquoi y a-t-il des gens qui naissent aveugles, sourds, muets ou affectés d'infirmités incurables, tandis que d'autres sont doués de tous les avantages physiques? Pourquoi y a-t-il des idiots et des crétins? Ce sont souvent des expiations, souvent aussi des épreuves que les esprits choisissent d'eux-mêmes, parce qu'ils y voient un moyen de hâter leur développement. Le crétinisme est une punition infligée à des esprits qui ont abusé de leur intelligence; les muets sont ceux qui ont trop parlé dans une autre vie, et qui ont voulu, dans leur existence nouvelle, se ménager les moyens de réfléchir. — « Pourquoi trouve-t-on au milieu des sociétés civilisées des êtres d'une férocité pareille à celle des sauvages? Ce sont des esprits très inférieurs, sortis des races barbares, et qui ont essayé de se réincarner dans un milieu qui n'est pas le leur et où ils se montrent déplacés, comme si un rustre était tout à coup transporté dans le grand monde. » — Ces pourquoi se multiplient sans fin, et trouvent toujours une réponse aussi facile.

Voici maintenant une ethnologie qui se présente dans les conditions les plus simples : « D'où vient le caractère distinctif des peuples? Il vient de ce que des esprits ayant à peu près les mêmes goûts et les mêmes penchans s'incarnent dans un milieu sympathique où ils trouvent à satisfaire leurs inclinations. » Ainsi voilà qui est entendu : les esprits badins et gouailleurs se font de préférence Français; ceux que leur passion porte à discourir de l'objectif et du subjectif optent pour l'Allemagne; ceux qui aiment à donner le knout se font Moscovites; ceux qui aiment à le recevoir, Polonais. — Comment se fait le progrès des peuples? « A mesure qu'une génération fait un pas en avant, elle attire par sympathie de nouveaux arrivans plus avancés; » ce peuvent être ceux qui ont jadis vécu dans le même pays, s'ils se sont eux-mêmes perfectionnés; ce peuvent être aussi des étrangers; « un Chinois par exemple, qui a

suffisamment progressé et ne trouve plus en Chine un milieu correspondant au degré qu'il a atteint, s'incarne chez un peuple plus parfait. » — Comment les nations dégénèrent-elles? « Si la majorité des nouveau-venus se trouve d'une nature inférieure, les anciens s'en allant chaque jour et ne revenant plus dans un milieu plus mauvais, la nation dégénère et finit par s'éteindre. » — Nous citons longuement, mais nous nous serions reproché d'écourter cette théorie ethnologique, qui nous paraît, en son genre, un petit chef-d'œuvre.

M. Kardec et ses adhérens n'ont point manqué d'adresser aux esprits mille questions sur leur existence pendant les intervalles de leurs vies terrestres, sur le temps où ils mènent, à proprement parler, la vie *spirite*; mais ils se montrent fort réservés dans leurs réponses. Tout au plus donnent-ils quelques indications sur les instans qui suivent la mort. « Au moment de la mort, tout est d'abord confus; il faut à l'âme quelque temps pour se reconnaître; elle est comme étourdie, et dans l'état d'un homme qui sort d'un profond sommeil et qui cherche à se rendre compte de sa situation. La lucidité des idées et la mémoire du passé lui reviennent à mesure que s'efface l'influence de la matière dont elle vient de se dégager et que se dissipe l'espèce de brouillard qui obscurcit ses pensées... La durée du trouble qui suit la mort est très variable; elle peut être de quelques heures seulement, comme de plusieurs jours, de plusieurs mois et même de plusieurs années... La sensation qu'on pourrait appeler physique est celle d'un grand soulagement et d'un immense bien-être; on est comme délivré d'un fardeau, et l'on est tout heureux de ne plus ressentir les douleurs corporelles que l'on éprouvait auparavant... Dans sa nouvelle situation, l'âme voit et entend ce qu'elle voyait et entendait avant la mort, mais elle voit et entend de plus des choses qui échappent à la grossièreté des organes corporels... Dans la mort violente par accident, l'esprit, dégagé à l'improviste, reste d'abord persuadé qu'il n'est pas mort, et cette illusion peut durer plusieurs mois. Dans cet état, il va, vient, et croit vaquer à ses affaires comme s'il était encore de ce monde, fort étonné qu'on ne lui réponde pas quand il parle. » Hors de là, les esprits s'expliquent peu sur leurs occupations extra-terrestres. Quelques renseignemens font augurer qu'ils ne restent pas dans l'oisiveté, ni même dans la pure méditation, et qu'ils ont des occupations assez semblables aux nôtres. On peut, pour se les figurer, se reporter à cette conception antique qui nous montre

. . . . . L'ombre d'un cocher
Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
Nettoyait l'ombre d'un carrosse;

ou, si l'on veut garder des images plus spirites, on pourra se représenter les périsprits comme habitant des maisons semi-matérielles ou « fluidiques, » se nourrissant du périsperme des fruits et s'entretenant dans un langage tout formé de périphrases. Leur principale affaire d'ailleurs, hors de leurs entretiens avec les humains, paraît être de réfléchir sur leur vie antérieure, d'en tirer les enseignemens qu'elle comporte et de former, en vue de leur prochaine incarnation, des résolutions dont ils perdront le souvenir en entrant dans leur nouveau corps.

C'est assez, nous avons fini. Nous ne prétendons pas avoir tracé du spiritisme une esquisse bien complète; mais le trait principal s'accuse assez nettement. En résumé, on a vu que, depuis les grossières pratiques de M. Home jusqu'aux dictées médianimiques de M. Kardec, le spiritisme emploie un même procédé : il cherche en pleine matière les moyens de s'élever au monde spirituel. Quelle est la valeur de son effort? Celle à peu près de l'effort que le baron de Münchhausen fit, au dire de la légende allemande, pour sortir d'un marais où il était embourbé. Cet illustre personnage saisit, comme on sait, sa perruque à deux mains, et la tira si fort de bas en haut qu'il parvint presque à s'extraire du bourbier!

Sur quel pied le spiritisme vit-il avec la philosophie et la religion? Il a demandé leur amitié sans pouvoir l'obtenir. Il ne paraît pas cependant jusqu'ici qu'elles aient songé à lui déclarer la guerre; mais de plus mauvais jours peuvent arriver pour lui. Voici déjà que vient de paraître un livre où M. Kardec est rudement traité par une plume catholique; ce sont les *Superstitions du paganisme renouvelées ou le Spiritisme dévoilé par un esprit de ce monde*. Cet esprit de ce monde voit dans les séances médianimiques la participation manifeste des démons, et conclut en prédisant au spiritisme le sort d'Ochosias, roi de Juda, qui fut frappé de mort pour avoir voulu consulter Belzébuth. Le spiritisme fera donc bien de se prémunir contre les dangers qui peuvent l'assaillir de plusieurs côtés à la fois. S'il veut assurer son salut par quelque moyen ingénieux, il pourrait méditer cet exemple tiré de l'histoire du même baron de Münchhaûsen. Le noble sire vit un jour s'élancer contre lui d'un côté un tigre furieux, de l'autre un serpent boa à la gueule béante; sans perdre un instant la tête, il attendit de pied ferme, et au moment où ses deux ennemis allaient l'atteindre il fit en l'air un bond si prodigieux qu'il leur échappa, pendant que le tigre allait s'engloutir dans la gueule du serpent.

EDGAR SAVENEY.

LE

PAIN A PARIS

II.

LA RÉGLEMENTATION MODERNE ET LA LIBERTÉ.

Le système réglementaire qui a pris fin le 1er septembre 1863 a pour point de départ un arrêté du gouvernement consulaire en date du 19 vendémiaire an x (11 octobre 1801). Les partisans de ce régime, ayant à cœur de le mettre sous la protection d'une grande autorité, nous le présentent comme une inspiration spontanée du premier consul, et comme s'il était sorti tout d'une pièce de ce cerveau fiévreux où tant de choses s'élaboraient en même temps. Cette impression, à peu près générale, n'est pourtant pas exacte. Pendant une existence de soixante-deux ans, le règlement de 1801 a subi des transformations qui en ont dénaturé le caractère primitif et la portée commerciale. On sait par exemple que l'idéal du premier consul, en réorganisant la boulangerie parisienne, était de créer une corporation forte et riche, réalisant d'assez gros bénéfices en temps ordinaire pour qu'on pût rejeter sur elle les mauvaises chances des disettes. Au contraire, la boulangerie s'est tellement obérée, est devenue si chétive qu'elle a provoqué par l'importunité de ses plaintes l'expérience économique dont elle s'effraie peut-être un peu au moment décisif. De pareils mécomptes ont presque toujours lieu quand l'autorité se substitue au libre commerce avec la prétention d'assurer les subsistances : les administrateurs sont do-

minés à leur insu par toute sorte d'influences, de préjugés, de vagues frayeurs, et leurs actes sont rarement autre chose que des expédiens. Si l'on veut se faire une idée exacte de la réforme actuelle, il ne faut pas la détacher des incidens qui l'ont amenée. Reprenons donc l'histoire du pain où elle a été laissée dans la précédente étude (1), consacrée à l'ancien régime.

I.

On ne pourrait pas citer beaucoup d'exemples d'un détraquement social pareil à ce qu'on a vu sous le directoire, et cependant on ne connut pas, pendant cette période, les inquiétudes pour les subsistances qui accompagnent presque toujours le désordre politique. Le pain était abondant à Paris et s'y vendait beaucoup moins cher qu'à Londres. Il semble qu'après les sanglantes journées de prairial les conspirateurs aient renoncé à faire entrer dans leurs calculs l'odieux espoir d'affamer le peuple. Dès lors les effets économiques de la révolution se font sentir. Le morcellement des grands domaines avait livré beaucoup de terres à l'ingénieuse activité des paysans. L'enseignement théorique de l'agriculture était installé, et les bonnes méthodes se vulgarisaient rapidement. La production allait croissant et dépassait probablement les besoins. Le gouvernement, qui acceptait en paiement de l'impôt foncier des quantités considérables de grains au prix de 15 francs l'hectolitre, n'était plus forcé d'avoir recours aux réquisitions, ni de faire pour l'approvisionnement des armées une concurrence funeste au public consommateur. Enfin la spéculation sur les denrées, au lieu d'être entravée par tant d'obstacles et de périls, jouissait d'une liberté à peu près complète, et cette amélioration était sans doute la plus efficace de toutes.

A Paris, chacun pouvait fabriquer, vendre ou acheter le pain sans que la police s'en mêlât. Le nombre des boulangers était illimité et pour ainsi dire insaisissable, car il variait incessamment. Quand le blé tombait à vil prix, les boulangers forains ou même des fermiers se mettaient à cuire pour Paris, et y apportaient du pain qu'ils offraient au rabais à domicile, dans des marchés, ou même en pleine rue sur des tréteaux. Beaucoup d'ouvriers du métier s'installaient tant bien que mal, se faisaient une petite clientèle, et parvenaient à gagner leur vie en manipulant chaque jour moins d'un sac de farine. Dans ces veines de surabondance, on estimait que les marchands de pain, établis ou mobiles, étaient au

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

nombre de 2,000 pour une population d'environ 550,000 âmes. Quand ce brocantage n'offrait plus de bénéfices, les campagnards restaient chez eux : beaucoup de petites boutiques se fermaient, et il n'y avait plus en présence du consommateur que les boulangers établis, au nombre d'environ 1,200. Bref, les choses se passaient alors pour le pain, comme aujourd'hui pour les fruits et les légumes. Un pareil régime va paraître monstrueux à bien des gens : tout ce que j'en puis dire, c'est que e public ne s'en plaignait pas. L'extrême concurrence amenait souvent l'extrême bon marché : les bonnes boulangeries se rattrapaient sans doute comme aujourd'hui avec des clientèles de choix, et en définitive l'autorité dormait tranquille.

Une présomption en faveur de cet état de choses, c'est que le gouvernement consulaire le laissa subsister près de deux ans malgré sa vigilance à supprimer les abus signalés par l'opinion. En avril 1801, une hausse inaccoutumée sur les grains se déclara. La récolte de 1800 avait été médiocre, et celle de l'année courante s'annonçait assez mal. Dans les autres pays, surtout en Angleterre, on avait atteint le prix de famine. En mars 1801, on cotait à Londres le quarter de froment 156 schellings, cours qui représente 57 francs l'hectolitre, même en tenant compte de la dépréciation que subissait déjà le papier anglais à cours forcé. Les prix du commerce tendant naturellement à se niveler, il n'était pas étonnant que le blé fût payé de 24 à 25 francs l'hectolitre dans le rayon de Paris malgré les réserves abondantes qui y existaient; mais ce prix faisait ressortir le kilogramme de pain à 40 centimes, et c'était une cherté excessive pour une époque où les salaires n'atteignaient pas à beaucoup près ceux d'aujourd'hui. Puis, c'était l'instant où le premier consul commençait à laisser percer ses projets d'élévation personnelle. Le pays était beaucoup plus agité que les historiens ne nous le laissent entrevoir, et il est probable que les conspirateurs de diverses nuances recommençaient à évoquer le fantôme de la famine. Ce cri : « du pain! » avait retenti dans toutes nos journées révolutionnaires avec un accent lugubre que personne n'avait oublié. Le futur empereur prit l'alarme, et c'est alors qu'il résolut de prévenir par une forte organisation de la boulangerie le vague danger qui amoncelait un nuage sur son avenir.

Il y a des lacunes dans les plus grands esprits. Je ne me permettrai pas de dire que la case vide chez le premier consul était celle de l'économie politique : il est vrai seulement qu'il l'avait meublée de maximes n'appartenant qu'à lui. « Dans sa pensée, l'intérêt politique exigeait impérieusement que l'on fît en sorte que non-seulement le pain ne pût jamais manquer à Paris, mais encore qu'il s'y maintînt à un taux modéré. Il croyait d'ailleurs que le prix du pain

dans cette ville devait être le régulateur du cours du blé et de la farine sur le marché, et que conséquemment empêcher les boulangers d'augmenter la valeur de leur produit, c'était obliger indirectement les commerçans en farine et en blé à réduire leurs prétentions (1). » Une pareille théorie échappe à la discussion par sa singularité. Pratiquement, la conception du premier consul était toute césarienne, et il est curieux de voir comme les mêmes pensées sortent des mêmes situations. Comme les empereurs romains, le général Bonaparte concevait une corporation en dehors des lois ordinaires du commerce, obligée à maintenir le prix du pain dans de certaines limites, et s'arrangeant, comme dans une entreprise à forfait, pour compenser les mauvaises chances de son contrat par les bonnes. Tel est le vrai sens de cette parole si souvent répétée : « Je veux une boulangerie forte et capable de sacrifices. »

L'idée du premier consul n'était pas généralement admirée dans son entourage, et dès cette époque il y avait une sorte de conflit entre la police administrative et le ministère de l'intérieur. Chaptal, éclairé par les progrès de l'agriculture et de l'industrie, assez initié aux réalités du commerce pour savoir ce qu'on en peut attendre quand on le laisse libre, opposait une force d'inertie aux tentatives de réglementation. Une commission spéciale attachée à la municipalité était devenue, après le 18 brumaire, ce qu'on a appelé depuis la préfecture de police. Ce service avait alors pour chef M. Dubois, successivement avocat au parlement, procureur au Châtelet, juge au civil et au criminel : c'est dire que ce magistrat n'était pas dégagé des préventions contre le libre commerce dont on s'imprègne en manipulant les anciennes lois.

Dès les premiers symptômes de la crise alimentaire, M. Dubois avait proposé au ministre d'empêcher la circulation des grains vers les côtes de l'Océan, dans la crainte qu'ils ne fussent destinés à l'Angleterre. Il avait signifié aux boulangers de Paris l'ordre de maintenir le pain à 13 sous les quatre livres; aussitôt les marchands forains avaient disparu et plus de quatre cents fours avaient été éteints. Le préfet de police s'empressa de fouiller dans l'arsenal des vieilles lois, et en tira un édit de 1776, aux termes duquel il déclara que tout boulanger ayant suspendu son commerce ne pourrait plus le reprendre, et serait en outre passible d'une amende de 500 fr. Cette ordonnance, fort approuvée du premier consul, fut appliquée de la manière la plus rigoureuse. On s'applaudissait de voir dispa-

(1) Ce passage est emprunté à une très curieuse *Note sur l'Organisation de la Boulangerie*, rédigée par les deux fils du comte Dubois, d'après les souvenirs conservés dans la famille, et communiquée à la commission du conseil d'état, qui l'a insérée dans son deuxième rapport.

raître les petits boutiquiers, dans la persuasion qu'ils étaient plus nuisibles qu'utiles à l'approvisionnement de Paris. Malgré leur bonne volonté, les boulangers les plus solides ne pouvaient pas vendre longtemps à perte. Le préfet de police se rappela qu'on pesait autrefois sur le cours des farines en faisant verser des marchandises à la halle. Les fameux moulins de Corbeil avaient été vendus comme biens nationaux, et ils appartenaient alors à un spéculateur nommé Robert. Celui-ci, en vertu d'un traité fait avec le gouvernement, qui lui promettait 90,000 francs par an, devait conserver une réserve en farine, et en verser sur le marché de Paris, chaque fois qu'il en serait requis, jusqu'à concurrence de 30,000 sacs. Robert n'avait pas plus que ses confrères le secret de vendre la farine à bon marché quand le grain est rare et cher : il ne put amener que 340 sacs, et le traité fut déchiré.

Vers le milieu de l'année, la crise alimentaire prit un caractère alarmant. « Les fariniers et les boulangers ne faisaient plus d'achats, parce qu'ils voyaient les prix de la farine et du pain inférieurs à ceux du blé... La panique s'empara des esprits. Dans certains quartiers, des rassemblemens d'hommes et surtout de femmes se formèrent aux portes des marchands. Le mal s'aggrava, comme toujours, par la peur qu'on en avait : chacun faisait des provisions de beaucoup supérieures à ses besoins réels; il en résulta que dès huit ou dix heures du matin, dans certains quartiers, les boutiques se trouvaient entièrement dégarnies (1). » Quelques boulangers s'étaient risqués à vendre le pain à 14 sous en dépit de la taxe, qui était restée fixée à 13. Peut-être auraient-ils mérité des remercîmens : on commença par les faire arrêter, « pour opposer une barrière à la hausse du prix du pain. » Il fallut toutefois les relâcher et laisser une certaine liberté à la vente.

Le préfet de police se plaignait d'être paralysé par le ministre de l'intérieur, et celui-ci s'en prenait sans doute au zèle exagéré de M. Dubois : un petit incident mit fin aux tiraillemens. La troisième exposition des produits de l'industrie devait avoir lieu, suivant l'usage, pendant les fêtes commémoratives de la fondation de la république. La cour du Louvre servait de cadre à une espèce de portique comprenant cent quatre arcades destinées aux exposans. Le premier consul s'y rendit en splendide équipage et entouré pour la première fois de vingt-quatre domestiques en livrée verte galonnée d'argent. La foule accourut à ce spectacle; elle cria, comme d'ordinaire, *vive Bonaparte;* mais elle fit retentir en même temps cet autre cri : *vive le pain!* Le premier consul rentra fort soucieux,

(1) Note citée plus haut.

et on l'entendit répéter : « Je ne veux pas qu'un tribun du peuple puisse me demander du pain. »

Sur un de ces ordres qui n'admettaient pas le retard, on se mit à l'œuvre pour organiser la boulangerie parisienne. Il est à croire que Chaptal passa la plume à un subalterne; ce devait être quelque capitaine amputé devenu chef de bureau. La note émanée de cette source, et conservée dans les archives, propose de limiter à 540 le nombre des boulangers, afin que chaque arrondissement en possédât 45; on les aurait en outre enrégimentés en trois classes : les jeunes, ceux de moyen âge, et les vétérans. La corporation devait être représentée par dix-huit délégués choisis au scrutin; mais, pour contenir sans doute les desseins ambitieux, cette assemblée se serait réunie dans un local ne pouvant contenir que dix-neuf siéges seulement, le dix-neuvième devant être réservé pour un agent du pouvoir. La bonne conduite ou les sages conseils auraient été récompensés par une décoration spéciale : des médailles de vermeil ou de cuivre doré. L'auteur insinuait dans une note qu'on pourrait bien « diminuer le nombre des consommateurs de Paris en éloignant un certain nombre de personnes considérées comme parasites ou dangereuses. » A vrai dire, ce dernier procédé aurait pu devenir le plus efficace pour diminuer le prix du pain. Au dernier moment, le ministre de l'intérieur présenta un projet moins déraisonnable; mais déjà la balance penchait en faveur de M. Dubois, dont le système reçut la sanction du premier consul.

II.

L'arrêté du 11 octobre 1801, qui a posé les bases d'une réorganisation, se résumait en ces quatre points : 1° ordre aux boulangers qui veulent s'établir de se munir d'une autorisation préalable délivrée par la préfecture de police; — 2° constitution d'un approvisionnement de réserve fourni par les boulangers eux-mêmes, en exigeant de chacun d'eux qu'il dépose 15 sacs de farine dans un magasin public, et qu'il conserve toujours à domicile une provision de 15 à 60 sacs, suivant l'importance de son commerce; — 3° formation d'un syndicat représentant la corporation auprès de l'autorité, et chargé spécialement de la surveillance des farines déposées à titre de garantie; — 4° défense aux boulangers de restreindre leur fabrication quotidienne sans l'autorisation de la préfecture de police, et de quitter leur métier sans en avoir donné avis à l'administration au moins six mois à l'avance. Les contraventions entraînent la fermeture temporaire ou définitive de l'établissement avec la perte des 15 sacs déposés en garantie.

De ces dispositions, empruntées en grande partie à l'ancien régime, il ressort que le nombre des boulangeries n'est pas encore limité : on était encore trop près de la révolution pour inaugurer une de ces corporations fermées, interdites par la loi de 1791. La taxe régulière du pain ne fut pas encore introduite : elle aurait faussé l'idée du premier consul, qui rêvait, comme je l'ai dit, l'abondance et le bon marché au moyen d'un accord à l'amiable entre le commerce et l'autorité. Dans la pratique, les boulangers fixaient eux-mêmes le prix du pain : le préfet de police ne les chicanait pas sur les bénéfices plus ou moins forts qu'ils s'attribuaient, à moins que la cherté ne lui parût compromettante pour l'ordre des rues : il intervenait alors en décrétant par la taxe une sorte de maximum. L'arbitraire était le principe et le grand ressort du système. Pour que la boulangerie prît des forces et devînt « capable de sacrifices, » on s'appliqua à la concentrer et à l'affranchir de la concurrence. On réduisit à dix le nombre des marchés où les forains pouvaient vendre le pain, et on entrava ce trafic de manière à l'annihiler. Il fallait aussi que la police eût la main haute sur tout ce qui intéressait la panification. On enrégimenta les ouvriers boulangers au moyen des livrets et des bureaux de placement. On réorganisa la halle aux blés et aux farines en rétablissant un corps de facteurs privilégiés pour servir d'intermédiaire aux transactions et constater les cours : c'était inaugurer l'agiotage.

La récolte de 1802 fut mauvaise, et en dépit des nouveaux règlemens il fallut vendre le pain plus cher encore que l'année précédente. Pour comble de malheur, les alarmistes étaient à l'œuvre. Les attroupemens se reformaient à la porte des boulangers. On y parlait de bandes incendiaires parcourant les campagnes. Le 18 octobre, le feu prit d'une manière inexplicable à la Halle aux blés, et il y eut une perte d'environ huit mille sacs de farine. On se hâta de renforcer la garnison de Paris, et on entoura de troupes l'église de l'Assomption, rue Saint-Honoré, dont on avait fait un magasin pour les farines, peut-être à cause de sa ressemblance avec la coupole de la rue de Viarmes. Tout le monde était porté à s'exagérer la crise, et le premier consul plus que les autres. Sa tendance étant de trancher les difficultés par une action vigoureuse du pouvoir, il fut conduit à l'idée de conjurer les périls de tout genre en créant un approvisionnement gigantesque; mais le trésor était vide et l'état sans crédit. Comment bâtir des greniers et entasser des grains sans argent?

Les banquiers les plus considérables de l'époque, Perregaux, Récamier, Fulchiron et cinq autres, sont mandés aux Tuileries : l'honneur de nourrir à leurs frais la population parisienne les touche mé-

diocrement, et ils avouent leur impuissance. Un seul homme pouvait accomplir le miracle : on avait de la répugnance à l'employer; force fut de s'y résigner. Julien Ouvrard est invité à une soirée de la Malmaison; il s'y rend avec Vanlerberghe, le grand munitionnaire des armées. L'entente est bientôt établie. Ouvrard se fait fort de conjurer la crise : il ne demande qu'une commission de 2 pour 100 sur le montant des achats qu'il va faire, et l'assurance que les fonds seront faits à l'échéance pour l'acquittement des traites qu'il va accepter. Quoi de plus juste? En moins de trois semaines, des quantités considérables de grains furent amassées : le calme rentra dans les esprits. Il est permis de croire, tant le succès fut prompt, que le plus grand mal était une panique créée par quelque maladresse administrative.

Vint le redoutable quart d'heure. « Dès la première échéance, c'est Ouvrard qui parle (1), le ministre du trésor, M. Barbé-Marbois, déclara, sans doute à regret, qu'il n'avait pas d'argent. Toutes nos réclamations, toutes nos instances furent vaines pendant dix-huit mois. » Le chef de l'état avait en tête de si grands desseins, qu'il lui était bien permis d'oublier par instans ses créanciers. Il préparait la descente en Angleterre! Les approvisionnemens de la marine pour cette expédition exigeaient un homme habile. On se souvint d'Ouvrard. Celui-ci, que toutes les grandes affaires fascinaient, accepta l'offre bravement. Au mois d'avril 1803, le nouveau compte réuni à l'ancien composait un total de 77,845,000 francs. Cette modeste facture fut présentée au premier consul qui se contenta de dire : « Ouvrard doit commencer à être embarrassé. » On l'aurait été à moins! Il est vrai qu'avec un financier comme Ouvrard les comptes étaient assez difficiles à débrouiller. Dans cette somme de 78 millions, les déboursés effectifs pour achats de marchandises ne représentaient pas la moitié : les frais accessoires d'escomptes, de renouvellemens, portés à des taux usuraires, en raison du discrédit des finances publiques, s'élevaient à 43,296,000 francs. Ouvrard, dont la signature était engagée, dut payer provisoirement. « C'est là qu'ont passé, dit-il, mes terres de Preuilly, d'Azai, avec une forêt de 7,000 arpens, les domaines de Châteauneuf, Saint-Gratien, Saint-Brice, Luciennes, ma moitié de quatre-vingt-quatre fermes réunies devant la ville de Cologne, louées plus de 600,000 francs par an, cinq maisons rue de la Chaussée-d'Antin et de Provence, une maison place Vendôme, l'hôtel de Montesson, etc. » Cette énumération mélancolique est touchante, mais il faut reconnaître qu'Ouvrard, âgé alors de trente-trois ans, n'avait pas mal employé son temps.

(1) *Mémoires*, tome Ier.

Les grains et farines amassés, comme il vient d'être dit, formaient le noyau de la grande réserve à laquelle Napoléon, devenu empereur, tenait plus que jamais. Vanlerberghe en prit l'administration en régie moyennant une allocation de 15 centimes par quintal de farine et par mois. A ce compte, il était responsable des avaries. L'insuffisance et le mauvais état des magasins compliquaient les difficultés de l'expérience. Vers 1808, l'utopie de Napoléon prit dans sa vaste pensée des proportions gigantesques : il décréta la construction des greniers d'abondance dont les bâtimens du quai Bourdon nous ont conservé le spécimen. On y dépensa environ 6 millions. La capacité de ces greniers correspondait, pour cette époque, à une consommation de vingt-quatre jours. On ne tarda pas à constater que les avances à faire pour l'achat des farines, l'intérêt du capital d'établissement, les frais de garde et de manutention, les déchets et avaries grevaient la marchandise, et faisaient ressortir un prix supérieur à celui des plus mauvaises années. Il y avait un autre mal, beaucoup plus funeste que la perte d'argent, mais que les administrateurs de cette époque ne soupçonnaient même pas. L'intention du gouvernement, en accumulant ainsi des blés et des farines, était de les verser sur les marchés, par l'entremise d'agens inconnus, chaque fois que des symptômes de hausse se manifestaient. N'ayant plus pour régulateur le jeu naturel de l'offre et de la demande, se sentant en présence d'un concurrent invisible pour qui la perte n'était rien, les négocians devaient être, les uns d'une réserve excessive, les autres d'une témérité aveugle. A coup sûr, le désordre commercial détruisait beaucoup plus de ressources alimentaires que la prétendue sagesse des administrateurs n'en pouvait recueillir.

Quant à la boulangerie proprement dite, le système inauguré par le préfet Dubois, qu'on pourrait appeler la *compensation arbitraire*, commença par lui être assez favorable. Le blé ayant été abondant de 1804 à 1811, le syndicat pouvait livrer le pain à bas prix, tout en se réservant un large bénéfice. En 1809, par exemple, à la suite d'une récolte phénoménale, on maintint à 30 centimes le kilogramme, qui, suivant les règles actuellement admises, aurait dû être donné à 23 centimes. Certains documens, un peu vagues à la vérité, permettraient d'estimer à une quarantaine de millions la plus-value dont les boulangers parisiens ont ainsi profité pendant une dizaine d'années. M. Dubois voyait avec plaisir tout ce qui tendait à fortifier la corporation, conformément à l'idéal du maître; on comptait encore en 1807 plus de huit cents ateliers. D'accord avec le syndicat, la préfecture de police arrêta que le nombre en serait réduit à six cents au moyen d'une cotisation annuelle, destinée au rachat successif des fonds supprimés. C'est ainsi que s'in-

troduisit la limitation du nombre, et que la boulangerie devint une sorte de monopole. Chaque numéro conservé acquit une valeur transmissible comme la charge d'un notaire.

Le vice de ce système saute aux yeux. Le bénéfice des bonnes années n'était pas capitalisé et mis en réserve pour compenser le déficit des années mauvaises, et quand l'autorité jugea nécessaire de taxer le pain au-dessous de sa valeur réelle, ceux à qui on demanda le sacrifice n'étaient plus ceux qui avaient encaissé les profits. Une crise de ce genre éclata vers 1812. La récolte venait à manquer après que de larges exportations, pendant les années fertiles, avaient vidé les greniers. Si on n'avait pas contrarié les oscillations naturelles du commerce, on en aurait été quitte pour une hausse que les consommateurs auraient fort bien supportée; mais, à part quelques rares économistes, tout le monde à cette époque professait que l'intervention en matière de subsistance est un devoir sacré pour les gouvernemens. Au terrible *que faire?* prononcé dans les conseils, chacun répondit en nommant Ouvrard. Il était sous les verrous : c'était un étrange créancier, dont ses débiteurs ne pouvaient se débarrasser qu'en le faisant mettre en prison. M. Pasquier, le nouveau préfet de police (M. Dubois était tombé en disgrâce), prit la peine d'aller à Sainte-Pélagie. Le prisonnier... pour créance, flatté de cette démarche, improvisa un mémoire. Bien que l'on consultât souvent Ouvrard, on suivait rarement ses conseils, parce qu'ils sentaient la spéculation. Le maître d'ailleurs était dans une disposition d'esprit à ne plus supporter ni lenteurs ni obstacles. Il préparait l'expédition de Russie. Il voulait tout de suite et en même temps de grands approvisionnemens pour ses armées et une réserve considérable pour Paris, afin de ne laisser aucun prétexte de troubles pendant son absence.

Un *conseil des subsistances*, institué dès l'année précédente, reçoit la consigne d'accumuler à Paris 500,000 quintaux de blé et 30,000 sacs de farine. Il commence par accaparer tous les grains qui se trouvent dans le rayon où les boulangers s'approvisionnent : cette concurrence faite au commerce n'a d'autre effet que de déplacer les ressources alimentaires sans les augmenter et de provoquer la hausse. Le comité met en réquisition pour son service les moulins des départemens voisins, et la cherté augmente. Pour la combattre, il fait vendre à la halle des farines au-dessous du cours : la manœuvre est bientôt éventée; les commerçans désertent le marché, et le sac de farine, qui ne dépassait guère le cours de 60 francs au commencement de l'année, saute si lestement d'échelon en échelon qu'il atteint 140 francs à la date du 12 avril. Les conseillers pour les subsistances y perdaient leur science et leur sang-froid.

Il fallait agir : Napoléon l'ordonnait. On fouille les vieux cartons; on s'inspire des traditions du temps de Louis XIV. Défense est faite d'emmagasiner les céréales; tout détenteur, qu'il soit marchand, fermier ou propriétaire, est tenu de déclarer les quantités dont il dispose et de les envoyer à la réquisition de l'autorité sur tel marché qui lui est désigné : on fait des inventaires à domicile pour assurer l'exécution de ces mesures. Moyens impuissans! La volonté souveraine intervient alors directement. Deux décrets impériaux, du 4 au 8 mai 1812, fixent un maximum pour le prix des blés jusqu'à la récolte prochaine. Dans les départemens que l'on supposait suffisamment pourvus pour leur propre consommation, le prix qui ne devait pas être dépassé était 33 francs l'hectolitre. Dans les autres localités, la taxation était abandonnée à la sagacité du préfet. Certains préfets, voulant faire du zèle, se firent un mérite de tenir le maximum très bas; d'autres, mieux avisés, élevèrent au plus haut la tolérance. Or il arriva naturellement qu'en dépit de toutes les polices, les grains se portèrent dans les départemens où ils se vendaient cher : ceux-ci furent suffisamment pourvus. Dans les autres, il fallut substituer au blé des alimens malsains.

Paris et les cinq départemens qui l'environnent avaient été classés dans la catégorie des localités suffisamment pourvues, c'est-à-dire que l'hectolitre avait été taxé au maximum de 33 francs, prix déjà excessif relativement à l'époque. Bien que le conseil des subsistances fît verser au rabais à la halle ou distribuer aux boulangers les approvisionnemens qu'il avait réunis à si grands frais, la farine atteignit des prix élevés, et manqua même quelquefois. Pour employer l'expression consacrée en ces tristes circonstances, « on fit farine de tout. » Le kilogramme de pain, qui, même au compte de la police, revenait en mai à 70 centimes, était taxé à 45 centimes. On rappelait aux boulangers les bénéfices qu'on leur avait laissé faire les années précédentes; on leur promettait des indemnités. Bien peu d'entre eux étaient capables de vendre longtemps à perte. Ils luttaient contre la police pour restreindre leur fabrication; plusieurs se dérobèrent par la faillite aux sacrifices dont on leur faisait un devoir.

La crise étant passée, on fit les comptes. On chiffra à un assez bon nombre de millions les dépenses supportées par l'état : on ne remarqua pas que les consommateurs avaient subi une perte dix fois plus forte par l'élévation artificielle du prix. Les tableaux de douane signalent pour les années 1811 et 1812 réunies une importation de 762,787 quintaux métriques de grains divers pour tout l'empire, qui embrassait alors un tiers de l'Europe : c'était à peine la consommation de deux jours en deux ans. Voilà à quoi avait abouti le con-

seil des subsistances avec ses remuemens et ses rigueurs. La disette était donc en grande partie imaginaire, puisqu'on avait pu la traverser avec si peu de secours étrangers. Personne ne tira cette conclusion, tant il était dans les instincts de considérer la tutelle administrative comme indispensable. Il y a plus. Les plaies étant à peine fermées, on retomba dans les mêmes fautes.

III.

L'année 1816, désolée par des pluies extraordinaires, fut une des plus mauvaises dont on ait gardé souvenir. Pour comble de malheur, la France avait à nourrir des armées de convives qu'elle n'avait pas invités, nos alliés germains et moscovites, et on s'effrayait outre mesure de leur appétit. Il faut que l'état s'en mêle; mais à Dieu ne plaise que la monarchie restaurée imite l'empire! A la place des *conseillers* pour les subsistances, on nomme des *commissaires*; on a soin aussi de remplacer les bonapartistes par des royalistes à toute épreuve. A part cela, rien de changé : autre cocarde et même routine. Impatience de recompléter les greniers d'abondance, achats de blés et de farines autour de Paris en concurrence avec les boulangers, vente à perte sur les marchés pour forcer le commerce à baisser ses prix, tout se renouvelle en 1817; la commission y met seulement un peu moins de malice, et aussi moins de dureté. Au lieu de dissimuler son trafic, elle annonce publiquement qu'elle va vendre à bas prix sur les marchés français les grains qui lui ont coûté cher en Angleterre et en Hollande. Le négoce prend l'alarme et suspend toute opération; le producteur cache ses denrées, et, quand la commission des subsistances a épuisé ses approvisionnemens, les marchés restent dégarnis. Le gouvernement décerne de fortes primes à l'importation du blé, du maïs et même du pain. A chaque annonce de ces expédiens désespérés, la panique augmente et les prix s'élèvent. On cite des contrées où le kilogramme de mauvais pain se vendait 2 francs. Un député renommé pour sa rude franchise, Voyer d'Argenson, a déclaré à la tribune qu'il avait collectionné dans un herbier vingt-deux espèces de plantes sauvages que les paysans des Vosges arrachaient dans les champs pour tromper leur faim.

On ne connut pas ces extrémités à Paris, grâce aux efforts et aux sacrifices que multiplia la commission des subsistances. Elle se vantait dans son rapport au ministre « d'avoir fait baisser le prix du sac de farine à Paris de 178 francs à 103. » La vérité est qu'elle se trouva condamnée à faire à peu près tout le commerce à elle seule. Ses courtiers traitaient de gré à gré avec les boulangers parisiens.

La police de son côté maintenait le prix du pain à des cours sans rapport avec la valeur réelle. La commission des subsistances ne servit en définitive qu'à tripler les prix en troublant les mouvemens naturels du commerce; elle ne réussit pas mieux que sa devancière à augmenter les ressources disponibles. Elle ne put acheter à l'étranger que 1,100,000 quintaux métriques de grains, dont 767,000 destinés à Paris, et le tiers de ses achats n'arriva en France qu'après les souffrances. Un document encore consulté après plus de quarante ans (1), et qui est en effet un des plus judicieux qu'ait produits chez nous le régime parlementaire, a exprimé sur la crise de 1817 ce jugement que la chambre des députés a ratifié : « La disette probablement n'existait pas. C'est la commission qui a pour ainsi dire créé cette famine, si horrible dans quelques contrées de la France, qui a coûté aux contribuables 84,817,690 francs, aux consommateurs, en prix forcé sur le pain, peut-être plus de 800 millions. Cette assertion est grave : malheureusement elle est juste. »

Cette fois l'expérience avait été trop ruineuse pour qu'on n'y fît pas quelque attention. L'enthousiasme qu'on avait pour les greniers d'abondance se refroidit peu à peu, et, sans renoncer tout à fait aux approvisionnemens officiels, on tâcha d'en rejeter la charge sur le commerce. Le côté faible du mécanisme agencé par M. Dubois était, on le sait, de ne pas capitaliser dans les jours d'abondance un fonds de secours pour les temps de crise. On tâcha de réparer cette faute en 1817 en instituant une caisse syndicale, pourvue au moyen d'une dotation fournie par la ville de Paris, d'un droit perçu à l'entrée des farines, et d'un prélèvement sur les bénéfices de la boulangerie; cette institution, assez mal combinée, ne paraît pas avoir fonctionné longtemps. Elle n'existait plus que nominalement, lorsqu'elle fut abolie en 1830. Le compte définitif laissa un découvert d'environ 22 millions de francs.

Il y avait une autre liquidation des plus scabreuses à terminer. La boulangerie, même en employant ces farines que la commission des subsistances lui livrait à moitié prix, avait toujours travaillé à perte. Les indemnités en argent qu'on lui avait données pendant la crise étaient insuffisantes. Pour comble de malheur, la famine ne fut pas rachetée, comme il arrive d'ordinaire, par une série de récoltes favorables. Je remarque que pendant une période de sept années, de 1816 à 1822, le pain fut taxé au-dessous de son prix de revient, et j'estime le déficit qu'il fallut compenser à 52 millions. De là des

(1) Rapport sur la commission des subsistances, par M. Beslay père, député (séance du 20 mars 1820).

comptes fort embrouillés, des récriminations incessantes de la part de la boulangerie, beaucoup de lassitude chez les administrateurs. Il est probable aussi que la taxation donnait lieu à des débats irritans chaque fois qu'on jugeait convenable de faire vendre le pain au-dessous de son prix naturel. Bref, les illusions sur la « boulangerie forte » rêvée par l'empereur étant évanouies, on chercha à remplacer l'arbitraire impérial par des règlemens précis, par un principe qui enchaînât l'autorité comme le commerce, et mît fin aux contestations.

Une ordonnance de police du 24 juin 1823 prescrivit que « le prix du pain mis en vente à Paris serait taxé tous les quinze jours, d'après les mercuriales servant à établir le prix moyen des farines pendant la quinzaine précédente. » L'innovation était bien plus radicale qu'on ne le soupçonnait alors; elle renversait de fond en comble le système de 1801. L'empire disait aux boulangers : « Je vous ferai gagner de l'argent, et vous me garantirez contre les émeutes. » Avec un tel programme, l'autorité devait avoir la main partout. Elle s'arrangeait pour dicter le cours des farines; elle ne modifiait la taxe du pain qu'à des époques indéterminées, et sans autre préoccupation que d'assurer l'ordre des rues. La taxe était en réalité un maximum dicté arbitrairement. La meunerie n'osait prendre aucun essor; la boulangerie avait parfois de bonnes veines. A partir de 1823, la restauration renonce à agir sur la meunerie. Des deux élémens qui composent le prix du pain, farine et panification, le premier, qui entre dans ce prix pour six septièmes, et quelquefois plus, est soustrait à la taxe, et le second est seul limité. La taxe dans ce système n'est plus qu'une formalité à peu près illusoire. Commercialement, il en résulte que le trafic des farines, en possession de la liberté, se constitue d'une façon souveraine. La boulangerie est enchaînée et asservie. Le meunier-farinier tend à devenir un des princes du monde industriel; le panetier n'est plus qu'un ouvrier travaillant à façon avec un tarif insuffisant.

La municipalité, après une série d'expériences pour établir le cours réel de la fabrication du pain, crut assez faire pour le boulanger en lui allouant une prime de 10 francs par sac de farine de 157 kilos représentant de 200 à 204 kilogrammes de pain (1). L'allocation était donc de 10 centimes environ par pain, et ce prix devait comprendre l'achat du fonds, le loyer, les impôts, l'intérêt du capital employé, les frais de combustible, d'éclairage, de sel, de

(1) Le sac de farine, qui est en quelque sorte l'unité dans les comptes de la boulangerie parisienne, pèse 159 kilogrammes avec la toile, ou 157 kilogrammes poids net. On avait autrefois adopté cette quantité parce qu'elle représentait *cent pains de quatre livres*. On en tire un peu plus en réalité.

levûre, et enfin les salaires à distribuer sous toutes les formes. Les calculs très rigoureux de l'administration faisaient ressortir toutes ces dépenses à 8 francs 63 centimes par sac, de sorte que le bénéfice du maître boulanger, pour vendre 100 gros pains de ménage, était limité à 1 franc 37 centimes. On supposait, à la vérité, que la vente du pain de luxe non taxé, la vente de la braise, et autres recettes accessoires, devaient élever la rémunération du boulanger à 6 francs environ par sac, de sorte qu'un atelier où l'on aurait manipulé la moyenne ordinaire de trois sacs par jour aurait donné un bénéfice quotidien de 18 francs.

Les boulangers contestaient ces calculs. Suivant eux, le débit de trois sacs par jour, au lieu de rapporter 6,878 francs de bénéfice, causait une perte annuelle de 2,790 francs. Il y avait sans doute exagération des deux parts. Le plus faible dut se soumettre. En même temps il y eut une recrudescence de sévérité administrative qui s'appliquait aux menus détails du métier. Par exemple, la pâte perdant plus ou moins de son eau pendant la cuisson, on avait toujours admis que le pain de quatre livres pouvait varier de deux onces en plus ou en moins : c'est ce qu'on appelait la tolérance de poids. Cette concession fut retirée, et on exigea que tout pain pesé au moment de la vente atteignît rigoureusement le poids annoncé. La boulangerie de Paris était mécontente : elle se jeta dans l'opposition libérale, et le gouvernement la soupçonna une fois d'avoir mal voté. On voulut la punir. La cotisation perçue depuis l'année 1807 avait fourni une somme assez considérable pour racheter 240 fonds, et le nombre des établissemens se trouvait réduit à 560. La police, prenant à la lettre l'ordonnance de 1807, prétendit que le nombre des boulangeries ne devait pas être inférieur à 600. Une ordonnance du roi autorisa la création de quarante numéros, que la police s'empressa de distribuer à ses protégés. Les maisons ainsi ouvertes par faveur sont encore appelées quelquefois *les fonds de Charles X*.

La boulangerie parisienne se croyait malmenée systématiquement par la restauration. La révolution de 1830 lui rendit l'espérance. Ces sentimens furent exprimés avec énergie dans un mémoire rédigé en 1831 par le regrettable M. Bethmont, et adressé au préfet de police. En voici le début : « Les boulangers de Paris ont depuis quinze années subi un arbitraire qui, en les frappant dans leur fortune, a souvent aussi menacé de les atteindre dans leur honneur. Six cents familles de commerçans souffraient. On prédit à l'autorité leur ruine imminente, et l'autorité nous accabla de dégoûts... Le greffe des faillites est là, qui dépose de nos maux, et nos faillites à nous ont été sans scandale, parce que, précédées par de longs com-

bats, elles ont été suivies de profondes misères. Sur les six cents membres de la corporation, cent ont manqué, deux cents ont fait des traités; il est facile de juger la situation des autres. » Ce cri de douleur n'était pas la plainte banale du boutiquier : l'accent était sincère et touchant. A coup sûr, on aurait voulu donner quelque satisfaction à cette clientèle qui venait au-devant d'un pouvoir nouveau; mais que faire? Les boulangers demandaient la réduction du nombre des boutiques, l'interdiction de la vente du pain sur les marchés par les forains, le rétablissement de la tolérance pour le poids, et enfin une taxe à des époques moins rapprochées. La difficulté en cette matière est qu'on ne peut contenter le marchand sans léser le consommateur. Le commerce, pas plus que l'administration, n'avait à cette époque la notion de la liberté, qui finit toujours par placer les intérêts dans un juste équilibre. On tomba d'accord en définitive pour une augmentation du salaire alloué au boulanger : la prime de cuisson fut élevée de 10 à 11 francs par sac, et elle est restée à ce taux pendant trente-deux ans.

A part cette faveur, la boulangerie ne gagna rien au régime nouveau. Les gouvernemens changent, la bureaucratie est immuable. Sans malveillance aucune à l'égard du boulanger, on s'appliquait par tradition à le tenir serré et à augmenter ses charges. Une ordonnance de 1840 exige que tout pain de taxe, vendu au poids rigoureux, soit mis dans la balance avant d'être livré à l'acheteur, même lorsque celui-ci ne réclame pas le pesage. A défaut de pain ordinaire dans la boutique, l'acheteur a le droit de se faire livrer le pain de luxe au poids et à la taxe. La vente dans les marchés par les forains est facilitée. En 1842, on augmente de trois cinquièmes la réserve en farines que chaque établissement doit posséder, de sorte que la grande boulangerie est obligée d'immobiliser 224 sacs au lieu de 140, la petite 48 sacs au lieu de 30. Ces obligations, ajoutées l'une à l'autre, réduisent petit à petit le bénéfice, déjà trop mince.

On a vu jusqu'ici la famine augmentée, sinon produite, par les terreurs contagieuses de l'administration : la crise si désastreuse de 1847 eut pour cause au contraire une démonstration officielle de sécurité. Vers la fin de 1846, un orateur, ayant sans doute besoin de couleurs sombres pour son tableau, avait insisté sur l'insuffisance de la récolte. Le ministre de l'agriculture, M. Cunin-Gridaine, eut la malheureuse pensée de réfuter cet argument au moyen d'une statistique dressée fort légèrement dans ses bureaux. Les spéculateurs, qui se préparaient à faire de grands achats, éprouvèrent quelque hésitation. On sut bientôt que les chiffres donnés par le ministre étaient démentis par l'évidence. Le commerce, pour re-

gagner le temps perdu, précipita ses ordres et produisit la cherté. L'erreur du ministre fut si bien exploitée par l'opposition, que le public prit l'alarme et que le trouble commercial aboutit aux dangereux effets d'une vraie famine. Il fallut importer 10,172,000 hectolitres de blé à un prix très élevé. Dans plusieurs localités où le pain manqua, il y eut des séditions : celle de Buzançais (Indre) a sa place marquée dans l'histoire à cause de son caractère lugubre et de ses conséquences sociales. Les paysans faisaient signer aux propriétaires l'engagement de livrer le blé à moitié prix; plusieurs magasins avaient été pillés. Un négociant, dont la maison était envahie, s'arma d'un fusil, tua un des assaillans, et fut bientôt mis en pièces. Trois des émeutiers, signalés comme les plus coupables, furent condamnés à mort. Leurs têtes tombèrent sur l'échafaud à la vue de la foule, qu'on voulait intimider. Qu'on relise aujourd'hui ce qui s'est écrit à propos de l'affaire de Buzançais dans les journaux qui parlaient au peuple, et l'on sera étonné que les hommes d'état du jour n'aient pas vu venir la révolution de 1848.

Pendant la crise de 1847, la boulangerie parisienne fut autorisée à employer presque toutes ses réserves, et malgré cela le prix réel du pain monta jusqu'à 60 centimes le kilogramme. La municipalité renouvela un procédé essayé déjà en 1829 : elle distribua parmi les nécessiteux des cartes de différence, c'est-à-dire des bons au moyen desquels on obtenait chez le boulanger le pain à 40 centimes le kilogramme, quel que fût son prix réel. Il fallait aller demander ces bons aux bureaux de bienfaisance, et cela répugnait à beaucoup de gens qui en auraient eu d'ailleurs grand besoin : c'était le côté faible de ce système. La municipalité distribua ainsi en onze mois (de novembre 1846 à octobre 1847) des cartes de différence au nombre de 33,284,800, et près de 400,000 personnes en profitèrent. La dépense totale fut supportée par la ville, et s'éleva à 9 millions de francs.

La république eut une bonne chance : il ne fut pas possible qu'on lui reprochât d'avoir amené le mauvais temps. Une succession d'excellentes récoltes, de 1848 à 1852, permit d'exporter 17 millions d'hectolitres. L'année 1854 s'annonça de manière à donner des craintes sérieuses. Éviter les occasions de trouble, conserver le prestige de la prospérité renaissante, cela devenait pour le pouvoir nouveau un intérêt politique de premier ordre. Il fut décidé qu'on viendrait largement au secours de la population ouvrière, à Paris surtout. On hésitait seulement sur le procédé. Les cartes de différence, outre la perte sèche qu'elles apportent, irritent ceux qui se résignent à faire constater leur détresse, ou laissent dépourvus ceux qui se refusent à cette humiliation. Les souvenirs du premier

empire furent naturellement évoqués. L'idée d'une *compensation* entre les années bonnes et mauvaises avait existé en germe dans l'esprit de Napoléon. M. de Montalivet avait essayé de la développer dans un rapport conservé en manuscrit. Le système du nivellement des prix fut remis à l'étude au sein du conseil municipal, et comme il est séduisant quand on ne se préoccupe pas des embarras qu'il doit infliger au commerce, on ne manqua pas de l'adopter. Un décret impérial du 27 décembre 1853 institua pour Paris la *caisse de la boulangerie*, dont le mécanisme fut agencé avec beaucoup de zèle et de dextérité par le premier directeur, M. Noyon.

La nécessité de surveiller jusque dans les moindres détails la fabrication et la vente du pain entraîna la refonte des anciens règlemens. Une charte complète est alors octroyée à la boulangerie. Le nombre des boulangers, calculé de manière qu'il y ait une boutique pour 1,800 habitans, reste fixé à 601 pour l'ancien Paris. Les établissemens sont divisés en cinq classes, en raison du nombre de sacs de farine qu'ils emploient quotidiennement. Le dépôt d'approvisionnement doit correspondre à une fabrication de trois mois. On exige enfin du boulanger qu'il ait constamment disponible à la caisse de la boulangerie une sorte de cautionnement de 2,000 à 6,000 fr., suivant l'importance de son fonds.

Il y avait beaucoup de hardiesse à inaugurer le système de la compensation à l'origine d'une disette. Ordinairement c'est au milieu de l'abondance qu'on prépare des ressources pour l'avenir. En 1854, on débuta par des sacrifices. La ville de Paris se mit à découvert d'une cinquantaine de millions : elle fit jouer les plus puissans ressorts du crédit. L'administration municipale se montra rigide et vigilante. On ne s'aperçut pas dans les ménages qu'entre 1854 et 1856 le prix du pain avait dépassé 50 centimes pendant vingt-neuf quinzaines. La crise fut traversée sans trouble : au point de vue de la politique, le succès de l'expérience était complet. Le malheur de ces conceptions administratives qui régissent arbitrairement la production et le commerce, c'est qu'à chaque froissement imprévu il faut imaginer un ressort nouveau. Les règlemens s'accumulent ainsi à tel point que le mécanisme en est empêtré. Avec le principe de la compensation, qui exigeait que les moindres mouvemens de farine et tout le débit du pain fussent vérifiés par l'autorité, on en vint à organiser une inquisition insupportable à la boulangerie. Ce système ayant pour effet de faire vendre le pain tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de son prix réel, une spéculation s'établit bientôt sur cette alternative. Les gens de la campagne venaient vendre ou acheter à Paris selon qu'ils y trouvaient profit, et ils participaient ainsi aux avantages de la compensation, sans en suppor-

ter les charges. Il fallut, en 1858, rétrograder jusqu'au régime des douanes intérieures. Une ordonnance de police interdit sous des peines sévères « l'apport et la vente dans le département de la Seine du pain fabriqué au dehors et l'exportation du pain fabriqué par les boulangers établis dans ce département. » L'obligation d'immobiliser un dépôt de trois mois excédait tellement les forces de la corporation, qu'il fallut peser sur elle pendant plusieurs années, et venir à son secours pour que le dépôt arrivât au complet.

Vers 1860, après l'annexion de la banlieue, la réglementation de la boulangerie parisienne semblait être une œuvre achevée. C'était une vaste et belle machine, mais qui avait un défaut : elle accablait les ouvriers destinés à la faire mouvoir. On essaya de la modifier, et on fut entraîné à la détruire.

IV.

On vient de voir que le système réglementaire, loin d'être le premier jet d'une forte pensée, résulte au contraire d'une élaboration de soixante années. Chaque fois qu'on y a mis la main, ç'a été accidentellement pour ainsi dire, sous l'impression d'une crainte exagérée ou d'une prévoyance tardive, avant ou après la disette. La dernière combinaison se résumait ainsi : limitation du nombre et classement des boulangers de manière à former en leur faveur une sorte de monopole, — taxation périodique du pain, — formation, aux dépens de la boulangerie, d'une réserve en farine correspondant à la consommation de trois mois, — compensation des prix extrêmes afin de conserver au pain une valeur moyenne, — affranchissement complet de la meunerie. Les effets de ce régime, étudiés dans la pratique, montreront qu'il était devenu impossible de le conserver plus longtemps.

Tout système tendant à réglementer la boulangerie a pour base la taxe du pain : qu'on la supprime, et l'édifice s'écroule. La taxation serait un non-sens, si elle n'avait pas pour but de brider la rapacité du marchand, de maintenir l'aliment indispensable à un prix toujours accessible. La foule en tout pays est disposée à croire que la chose est possible, et les administrateurs se sont rarement montrés à cet égard plus clairvoyans que la foule. Pour peu qu'on y réfléchisse cependant, on reconnaît que le pain est un produit de nature très complexe, qu'il résume pour ainsi dire une longue série de travaux et de transactions tenant à tous les faits sociaux, et qu'on fait en définitive plus de mal que de bien en essayant de fausser la valeur qu'on lui attribue spontanément sur les marchés. Où prendre la mesure du prix qu'on veut assigner? On a déjà taxé le pain de

bien des manières, en lui attribuant une valeur arbitraire, en prenant pour base soit le blé, soit la farine, en changeant la quantité ou la qualité de la marchandise, en vue d'un prix immuable. Quel que soit le mode adopté, on arrive à forcer le cours naturel du commerce, et il y a beaucoup plus de chances pour élever le prix que pour l'abaisser.

Le système de taxation en vigueur chez nous datait, on l'a vu, de 1823. Pour sortir de l'arbitraire dont on était las, on décida qu'à l'avenir le prix du pain serait la représentation naturelle des deux élémens de la panification, la farine et le labeur du boulanger. On dut chercher dans les mercuriales des marchés, dans le rendement de la farine transformée en pain, dans les dépenses de l'atelier, des moyennes officielles qui ne répondent jamais exactement aux réalités du commerce (1). Avant 1823, — il faut insister sur ce détail, parce qu'on en méconnaît ordinairement l'importance, — la taxe n'était qu'une sorte de maximum dicté arbitrairement dans les jours de crise; mais en temps ordinaire le préfet de police acceptait l'évaluation des boulangers, et ne trouvait pas mauvais qu'ils s'assurassent des bénéfices quand d'ailleurs le prix du pain était suffisamment abaissé. Sauf les temps de disette, où l'autorité la condamnait à de durs sacrifices, la corporation était généralement à l'aise et considérée. Le boulanger était industriel et négociant dans le sens exact de ces mots. Il spéculait sur l'achat des blés; il faisait moudre à façon, et suivant le type qu'il désirait, dans les nombreux moulins qui entouraient alors Paris. Il se réservait un prix convenable pour le travail de cuisson. Le farinier au contraire se mouvait dans un cercle assez étroit, comprimé qu'il était par une autorité qui lui faisait concurrence au moyen de ses approvisionnemens, ou qui s'avisait parfois de donner aux farines des prix de fantaisie. Depuis 1823, la médaille est retournée : le boulanger est asservi, le meunier est émancipé. Le prix du pain à Paris n'étant plus

(1) Il ne faut pas laisser oublier comment on a procédé chez nous pendant quarante ans. On établissait le prix moyen de la farine de première et seconde qualité d'après les mercuriales dressées par les facteurs de la halle de Paris. A ce prix on ajoutait l'allocation attribuée au boulanger, soit 7 fr. par quintal métrique fabriqué ou 11 fr. par sac. On supposait enfin que 100 kilogrammes de farine doivent rendre en pain 130 kilogrammes en raison de l'eau qu'on y ajoute, ou, ce qui revient au même, qu'on doit trouver 204 kilogrammes de pain dans le sac de 157 kilos. Voici un exemple du calcul :

Prix officiel de 100 kilogrammes de farine....	45 fr.
Rémunération du boulanger................	7 fr.
Total....	52 fr.

La somme de 52 francs étant le prix de 130 kilogrammes de pain, on taxait le kilogramme à 40 centimes.

que la résultante exacte du cours des farines, la tendance instinctive du farinier est d'agir sur le marché régulateur; c'est lui, et non plus la police, qui dicte la taxe.

L'innovation de 1823 coïncidait avec un progrès industriel dans la meunerie, qui en était à peu près restée, sous la révolution et l'empire, au point où l'avaient poussée sous Louis XVI Malisset et Malouin. La mouture dite économique s'était généralisée : elle donnait une farine ronde où le gluten n'était pas énervé, et qui devait fournir d'excellent pain; mais elle travaillait lentement, exigeait des repassages nombreux du blé sous la meule, n'avait pas encore de bluteries satisfaisantes, dépensait une grande force motrice, et en définitive maintenait le prix de la mouture à un niveau élevé comparativement à ce qui s'est vu depuis. En 1816, la disette ayant mis à l'ordre du jour toutes les questions relatives aux subsistances, Louis XVIII se souvint qu'il avait vu pendant son exil des moulins préférables à ceux que nous possédions : c'étaient des machines savantes et compliquées, imaginées en Amérique et perfectionnées en Angleterre. Adaptées à de puissans moteurs hydrauliques ou à la vapeur, faisant jouer plusieurs meules à la fois avec une vitesse de 120 tours à la minute, elles tiraient du blé en deux opérations autant de produits panifiables que la mouture française avec cinq. Ce système donnait une farine très fine et très blanche, un peu altérée peut-être par l'échauffement et la pulvérisation poussée à l'excès : il offrait d'ailleurs à la spéculation l'avantage d'être expéditif et d'abaisser les prix de revient. Le roi convoqua les principaux meuniers du temps pour leur faire part de sa découverte. Il se flattait de les émerveiller : il les trouva froids et inertes. Il ne savait pas que les chefs d'une industrie sont ceux qui résistent le plus aux innovations, parce que le progrès, exigeant le renouvellement du matériel, se présente à eux sous l'aspect d'une grosse dépense. Pour n'en avoir pas le démenti, le roi résolut de prêcher d'exemple. Il se fit meunier, non pas à la façon de son aïeul Louis XV, mais avec une générosité royale. Il prit sur sa cassette les fonds nécessaires pour faire construire à Saint-Quentin, sous la direction d'un ingénieur nommé Mousdly, le premier *moulin à l'anglaise* qu'ait eu la France.

Ici intervient encore Ouvrard. Il n'était pas de ceux que la nouveauté effraie : il la poussait au grandiose. Il conçoit aussitôt, dit-il dans ses mémoires, « le projet de supprimer les disettes en établissant des moulins anglais, mus par l'eau ou la vapeur, avec des moyens de conservation pour les grains. » Aux yeux du duc de Richelieu, Ouvrard était un oracle, du moins en matière de commerce et de finance. Avec l'appui et les éloges du premier ministre, le

grand spéculateur se met en devoir d'improviser un établissement modèle à Bougival. L'ingénieur anglais Philips Taylor est appelé d'Angleterre à grands frais et précipite les travaux. Le plan général comporte une réserve en blé de 4 millions de quintaux métriques; la somme de 90 millions de francs qu'il faut immobiliser sera demandée à la Banque de France à l'occasion du renouvellement de son privilége. La retraite soudaine du duc de Richelieu mit à néant ce projet; la dépense et le bruit qu'on avait faits ne servirent à rien, si ce n'est à vulgariser le nouveau genre de mouture.

Amenée après 1823 dans la voie des grandes spéculations, la meunerie comprit enfin le parti qu'elle pouvait tirer des moulins à l'anglaise. M. Truffaut de Pontoise et peu après M. Benoist de Saint-Denis entraînèrent leurs confrères par l'exemple. Les grandes usines du rayon de Paris se transformèrent en se développant; les petites disparurent (1). La pratique commerciale du meunier se modifiait en même temps que son labeur industriel; il y avait deux parties dans son rôle : disputer à ses concurrens la clientèle à domicile, spéculer à la halle pour modifier les cours de taxe. La fièvre des affaires développa la contagion du jeu. La halle devint une autre bourse dont les facteurs privilégiés sont les agens. L'agiotage est ingénieux. Dans les ventes et achats à terme, on ne règle pas toutes les opérations en soldant des différences : il y a aussi des livraisons effectives. Or si le vendeur à terme pouvait se libérer en livrant des marchandises inférieures, le jeu serait impossible. On a donc imaginé pour les farines des *marques*, c'est-à-dire que certains meuniers de premier ordre, acceptés comme tels par leurs confrères, produisent des farines d'une qualité supérieure et homogène, qu'ils timbrent à leur nom et qui deviennent ainsi la monnaie du jeu. Il est convenu que, si l'on livre en nature au lieu de payer la différence en argent, on fournira une des marques reconnues (2). Ces transactions se font au moyen d'une espèce de warrant appelé *filière*, qui se transmet par voie d'endossement, le porteur de ce

(1) En 1820, il y avait encore 149 moulins à eau ou à vent dans le département de la Seine : il n'y en a plus que 23 aujourd'hui.

(2) Il y avait autrefois les *quatre marques;* on en reconnait *six* actuellement. Les farines de la maison Darblay, considérées comme supérieures, sont *hors marque.* Au mois de février dernier, il y eut une liquidation ort orageuse; un grand spéculateur avait fait le vide sur le marché en ramassant outes les six-marques disponibles, de sorte que les vendeurs qui avaient à faire livraison étaient forcés de racheter avec 2 fr. de hausse par sac (ce qui équivaudrait à 4 fr. sur la rente!) ou de payer des différences énormes. Il y eut une sorte de soulèvement contre le privilége des sept grands meuniers, et on convint de créer pour la spéculation un *type-Paris* que tous les meuniers indistinctement pourraient fournir en se conformant au spécimen adopté. Il est douteux que l'agiotage puisse faire longtemps une monnaie courante avec les produits du premier venu.

titre étant censé avoir droit à la marchandise livrable à terme. Cet agiotage est si vivace, a-t-on dit dans un procès récent, que certaines filières, glissant de main en main, ont reçu parfois jusqu'à cinquante endos par jour. Il n'est pas rare d'en voir qui portent plusieurs centaines de noms : le même nom y revient ordinairement plusieurs fois. Le chiffre total de ces prétendues ventes serait peut-être le centuple des qualités réellement vendues.

Les opérations de ce genre sont des espèces de paris qui aboutissent rarement à des ventes réelles, et plus rarement encore c'est le faiseur de pain qui achète. Le farinier qui ne trouverait pas le débit de sa marchandise à la halle est donc forcé de l'offrir à domicile; mais trop souvent il trouve chez le boulanger, ou un commerçant craintif qui ne veut rien livrer au hasard et se contente d'acheter au jour le jour, ou un artisan obéré qui inspire peu de confiance. Qu'arrive-t-il alors? On fait un *marché à cuisson*, c'est-à-dire une convention par laquelle le meunier s'engage à livrer au boulanger une certaine quantité de farine pendant un laps de temps déterminé, trois mois, six mois, un an; le boulanger cuit et vend le pain, et tient compte du prix à son fournisseur suivant la taxe de la quinzaine où la farine est employée, et en réservant pour ses avances et son labeur une rémunération en argent qu'on appelle la prime de cuisson. Quand le boulanger en est là, il cesse de s'appartenir : il n'est plus qu'un ouvrier travaillant à la journée et au rabais pour le compte du meunier.

Il est clair, à la manière dont on manœuvre à la halle, que le commerce des farines y subit des influences étrangères aux lois naturelles de l'échange. Avec le système de la compensation introduit en 1853, une taxe manquant de sincérité pouvait avoir les inconvéniens les plus graves. On voulut en avoir le cœur net. La municipalité institua une commission d'enquête dont il nous reste un curieux rapport de M. Victor Foucher. Il a été constaté que les boulangers n'achetaient pas sur le carreau de la halle la vingtième partie des farines qui alimentent le département. Je remarque en outre que les deux tiers des farines achetées par l'entremise des facteurs sont livrées à des négocians en farines qui les expédient au-delà du rayon de Paris. C'étaient donc les achats de ces négocians qui faisaient osciller la balance et réglaient en définitive le prix que devait payer pour son pain la population parisienne. Or le quintal de farine devant fournir 130 kilogrammes de pain, il suffit d'une hausse de 1 fr. 30 c. par quintal pour élever de 1 centime la taxe de quinzaine. Ce centime de plus, c'est un surcroît de dépense de 120,000 fr. en quinze jours infligé aux consommateurs parisiens, au profit des spéculateurs en farines.

Dans l'état actuel des choses (1862), les expéditions de farines pour la halle ou la boulangerie parisienne sont faites par 506 meuniers des départemens voisins; mais 75 d'entre eux seulement fournissent plus de la moitié des marchandises. On a employé en 1862 dans le département de la Seine 2,256,989 quintaux métriques de farines, qui ont produit en pain 296 millions de kilogrammes, équivalant à une consommation moyenne de 434 grammes par tête et par jour. La boulangerie a fait moins d'achats dans le cours de cette même année que pendant les années précédentes, parce qu'elle avait encombré ses magasins dans la prévision d'une forte hausse, que ses dépôts dans les greniers publics lui ont été en partie rendus, et enfin parce que le rendement de la farine à la panification a dépassé de beaucoup la moyenne officielle (1). La boulangerie n'a eu à se procurer en 1862 que 1,956,000 quintaux métriques, et voici sous quelles conditions elle les a reçus. La meunerie lui a confié 924,000 quintaux sous forme de marché à cuisson; elle a traité, par achats directs et de gré à gré, pour 1,032,000 quintaux. Dans tout cela, les acquisitions faites à la halle, celles sur lesquelles les mercuriales sont basées, fourniraient un chiffre tellement imperceptible, que l'administration a cessé de l'indiquer. Ce n'est plus même un vingtième.

L'intérêt qu'ont les agioteurs à modifier en hausse ou en baisse les mercuriales, et les facilités qu'ils ont pour le faire ayant été constatées dès 1854, la commission d'enquête avait proposé d'élargir les bases de la taxe en faisant entrer dans le calcul des moyennes non-seulement les cours de la halle, mais les ventes particulières à domicile et les marchés à cuisson. Le conseil municipal n'a pas voulu y comprendre les cuissons, parce que ce marché n'étant pour le meunier que le moyen de vendre sa farine plus cher à des gens forcés de subir sa loi, il en serait résulté une élévation de la taxe au profit de ces mêmes meuniers et au préjudice des consommateurs. Dans le dernier règlement, qui vient à son tour de disparaître, la taxe avait pour base le cours de la halle combiné avec les ventes à domicile : de cette manière, la moyenne était prise en apparence sur la moitié des quantités consommées. En réalité, c'était toujours l'agiotage qui faisait la loi. Quand existe un cours public, constaté par des officiers ministériels, il n'est jamais possible de s'en éloigner beaucoup. Si le farinier, quand il fait ses offres, voulait vendre plus cher que le cours, le boulanger irait acheter à la

(1) Le boulanger doit compte à l'administration de 130 kilos de pain pour 100 kilos de farine. En 1861, la farine étant malsaine, il n'a pu obtenir que 126 kilos; en 1862 au contraire, le rendement a pu être aisément porté à 131. Ce contraste montre à quelles vicissitudes le boulanger est exposé sous le régime de la taxe.

halle. Si au contraire on lui faisait des offres au-dessous du prix courant, il s'empresserait d'acheter au-delà de ses besoins pour aller revendre au marché et bénéficier de la différence. De toute manière, le niveau général ne tarde pas à s'établir. En résumé, ce sont les petites quantités négociées par le ministère des facteurs qui font loi pour tout le reste, et comme la bourse des farines est régentée par quelques grands spéculateurs, ces derniers ont sur le prix du pain une influence décisive.

L'autre élément de la taxe, la rétribution du boulanger, est invariable. Comment celui-ci échappera-t-il à la dure loi qui lui est faite? Manipuler les farines et les cuire de manière qu'elles conservent autant d'eau que possible, tirer de chaque mesure une quantité de pain supérieure au rendement légal, telle est devenue la préoccupation constante et instinctive. S'il obtient ainsi du quintal 135 kilogrammes de pain au lieu de 130, c'est pour lui un bénéfice gratuit d'à peu près 2 francs, car il vendra 5 litres d'eau au même prix que 5 kilogrammes de pain. Il fournit ainsi à sa clientèle un élément aqueux, indigeste, assez savoureux peut-être dans sa fraîcheur, mais devenant insipide à mesure qu'il se dessèche (1). Comme la valeur de l'aliment est proportionnelle à sa puissance nutritive, le consommateur paie sans s'en douter la denrée 3 ou 4 pour 100 au-dessus du cours de taxe. En second lieu, le pain réglementaire de 2 kilogrammes pèse rarement son poids, et la petite différence dont le marchand profite constitue à la fin de l'année un bénéfice important (2). Ce gain s'élevait dans les époques de compensation active, où, le pain étant coté au-dessus de sa valeur, le marchand profitait de la plus-value, dont il ne tenait pas compte à la caisse de service.

Les boulangers trouvent encore un dédommagement dans la vente des pains de fantaisie. On considère comme tels ceux qui pèsent moins d'un kilogramme, quelle que soit sa forme, ou qui, étant plus lourds, ont une forme allongée dépassant 70 centimètres. Ces articles n'étant pas soumis à la taxe, le marchand peut leur assigner le poids et le prix qu'il veut. La tendance est de les faire de plus en plus petits. Les enquêtes faites en ces derniers temps mon-

(1) Je ne veux pas dire que tout pain, au rendement de 135, serait nécessairement mauvais. On pourrait arriver à ce chiffre en fournissant une qualité excellente, si l'on employait des farines provenant d'un blé riche en gluten et pas trop affaibli sous la meule; mais dans l'état actuel de la meunerie ce genre de farine serait coté au-dessus du prix moyen servant de base à la taxe.

(2) M. Barral a fait acheter un grand nombre de pains de 2 kilos dans des quartiers différens : il en a trouvé auxquels manquaient jusqu'à 292 grammes. Le résultat de 42 pesées lui a donné un déficit moyen de 88 grammes par pain, soit environ 4 1/2 pour 100.

trent que les amateurs paient très cher leurs fantaisies. Les petits pains faits avec la pâte ordinaire sont débités au prix moyen de 60 centimes le kilogramme. Les petits pains de luxe ou ceux qu'on appelle aujourd'hui *pains riches*, faits avec des farines de premier choix ou de véritables gruaux remoulus, sont vendus à des prix qui portent le kilogramme de 80 centimes à 1 franc. Certaines maisons, qui ont un grand débit de ces qualités, réalisent des bénéfices séduisans.

On sait maintenant à quel point la taxe officielle était illusoire. Au lieu de la subir, c'étaient les fariniers qui la dictaient, et, quant aux boulangers, ils prolongeaient leur pénible existence par des moyens qu'il serait rigoureux de leur reprocher, puisque la taxe même ne leur permettait pas de vivre autrement. Ils faisaient deux parts de leurs marchandises, l'une soumise à la taxe et qui y échappait par l'insuffisance du poids ou la mauvaise qualité du produit; l'autre, non taxée, qu'ils vendaient à des prix excessifs. La taxe était donc impuissante à produire le bon marché. Souvent même elle ne servait qu'à provoquer la hausse. En effet, quand une denrée de nécessité première est rare et recherchée, il n'y a pas d'ordonnance qui puisse empêcher l'exhaussement des prix. Au contraire, lorsqu'il y a surabondance, la taxe officielle est pour le vendeur un point de mire qui l'empêche d'évaluer sa marchandise aussi bas qu'elle tomberait dans l'ordre naturel du commerce. Si une taxe est maximum, c'est une chose mauvaise et que tout le monde condamne; si elle n'est pas un maximum, ce n'est rien.

Combien y a-t-il de commerces à Paris qui pourraient immobiliser une quantité de marchandises égale à la vente de trois mois? Fort peu sans doute, même parmi ceux que l'on considère comme florissans. Que l'on ait imposé une telle charge à une corporation souffreteuse, comme l'est évidemment la boulangerie, c'est un des curieux exemples de cette routine qu'on appelle dans les bureaux la tradition. Lorsqu'en 1801 on mit à la charge des boulangers la formation d'une réserve, le dépôt de farines exigé de chacun d'eux variait, suivant l'importance du fonds, de 23 à 94 quintaux. L'administration, se glorifiant d'une prudence dont elle ne faisait pas les frais, gonfla successivement les chiffres de cette réserve, si bien qu'en 1854, lorsque l'approvisionnement de trois mois fut décrété, le dépôt à effectuer variait entre 212 et 848 quintaux. En novembre 1858, un décret impérial, longuement commenté par une circulaire de M. Rouher, étendit le principe de l'approvisionnement de trois mois aux 161 villes françaises où la boulangerie est réglementée. La population de ces villes, unie à celle du département de la Seine, formerait un groupe de 5 millions d'habitans, et la somme à four-

nir, tant en blé qu'en farine, représenterait une soixantaine de millions, sans compter le capital à immobiliser pour la construction des magasins, le roulement du service et l'intérêt des fonds accumulés. C'était demander l'impossible. Le décret ne fut exécuté nulle part, et le gouvernement lui-même l'a condamné en le retirant l'année dernière, non à Paris, mais partout ailleurs.

Paris se trouvait dans une condition exceptionnelle, grâce à la caisse de service, qui était devenue pour la boulangerie une espèce de banque spéciale, comme l'ancienne caisse de Poissy pour la boucherie. Le mécanisme de la compensation laissant toujours des fonds disponibles, on imagina de les utiliser en les avançant aux boulangers incapables de compléter l'approvisionnement exigé. Il y avait à immobiliser 550,000 quintaux métriques de farine, dont les six septièmes, soit 472,000, devaient être constamment disponibles dans les greniers et magasins publics. Les achats même, faits aux taux les plus favorables, entraînaient une dépense de 15 à 17 millions. La caisse de service, tout en pressant la formation des réserves, offrit aux boulangers de leur avancer les sommes qui leur manquaient, à intérêt de 5 pour 100, sur billets à ordre renouvelables de trois mois en trois mois, et avec le nantissement des sacs déposés. A ce compte, c'était la caisse elle-même qui formait la réserve : il n'y avait pour la boulangerie qu'un impôt et qu'un embarras de plus. Malgré les sacrifices de l'administration, il fallut quatre ans pour pousser l'approvisionnement jusqu'à la limite marquée par les décrets. En 1860, les six septièmes emmagasinés dans les greniers publics étaient représentés par 471,639 quintaux : sur ce nombre, 285,444 étaient donnés en nantissement. La caisse prêtait par quintal environ 27 francs 50 centimes, et elle avait avancé de cette façon 7,893,815 francs.

Le fameux grenier d'abondance ne pouvait abriter qu'un quart de cette accumulation. Il fallut que la ville traitât avec des entrepositaires particuliers, qui approprièrent de vastes magasins à Ivry, à La Villette, à Vaugirard. Les frais de ce service retombaient sur le boulanger, et c'était un rude surcroît de charges, car il faut des manipulations incessantes pour empêcher la farine de s'échauffer, de se peloter et de durcir, et comme la marchandise s'altérerait si on la laissait vieillir en magasin, la nécessité de la renouveler fréquemment infligeait encore des pertes de temps et d'argent. L'intérêt du fonds d'achat, les salaires et transports, les déchets et avaries, pouvaient être raisonnablement évalués à 3 francs par quintal. Le dépôt exigé variait, je l'ai dit, de 212 à 848 quintaux; c'était donc une dépense de 636 à 2,544 francs infligée au boulanger. On lit dans un document émanant de la préfecture de la Seine que

l'approvisionnement forcé était pour les boulangers une spéculation fructueuse, « parce que les farines achetées à bas prix devaient être employées en temps de cherté; » mais nous venons de voir que chaque année une somme de 3 francs par quintal s'ajoute au prix de la marchandise. S'il se passait huit ou neuf ans sans qu'il devînt nécessaire de mettre la farine en consommation, son prix, doublé par la puissance de l'intérêt composé, dépasserait le cours de la halle, même en temps de disette.

Au point de vue de la sécurité publique, l'approvisionnement de trois mois pourrait avoir sa raison d'être dans un pays où les importations seraient défendues ou impossibles. Avec la liberté du commerce, c'est plutôt un danger qu'une garantie. Quel négociant ne tremblerait pas en risquant sa fortune sur des achats de grains à l'étranger, s'il savait qu'il existât à l'intérieur d'énormes provisions pouvant être jetées sur la place du jour au lendemain, selon le bon plaisir des autorités municipales? L'approvisionnement de trois mois pour Paris et les 161 autres villes réglementées devait faire entrer dans les magasins publics 3 millions d'hectolitres de blé. Le déficit de 1861 exigea une importation de 17 millions d'hectolitres. Le commerce récemment affranchi conjura le péril. Si par malheur l'approvisionnement de trois mois avait pu être complété partout comme à Paris, le commerce aurait hésité, et nous aurions eu la famine.

On a une idée suffisante, par tout ce qui précède, du principe et du mécanisme de la compensation. Il y a quelques mots à dire encore sur le rôle financier de la caisse de la boulangerie. Instituée avec une dotation de 20 millions de francs, autorisée à emprunter sous la caution de la ville de Paris, disposant d'un fonds de roulement renouvelé chaque jour par le mouvement des affaires qu'elle centralise, cette caisse est devenue non-seulement une agence pour le nivellement des prix, mais une espèce de banque spéciale faisant des avances sur bonnes garanties aux deux industries dont elle est le trait d'union. Son existence peut être divisée en deux périodes. La première, de 1853 à 1856, comprend les années pendant lesquelles, le pain étant vendu au-dessous de son prix réel, la caisse a dû payer au boulanger l'appoint nécessaire pour maintenir le niveau convenu. La seconde période, pendant laquelle on a pu vendre le pain un peu plus qu'il ne valait pour recouvrer les avances faites, s'étend de 1857 jusqu'en ces derniers jours, où l'institution vient d'être transformée. Dans la pensée créatrice du système, le prix du pain à Paris ne devait jamais dépasser 40 centimes le kilogramme. On fut forcé, à partir de septembre 1854, d'élever à 50 centimes la limite de la compensation, et même de distribuer des cartes de dif-

férence aux indigens. L'appoint à fournir pendant la période des sacrifices s'est élevé jusqu'à 8 centimes 1/2 par kilogramme, et en moyenne 6 centimes. De là une dépense dont le total en quatre ans a été 53,557,947 francs. L'intérêt des bons émis par la caisse de service et les frais d'administration ont coûté 15,533,349 francs : c'est un sacrifice de 29 pour 100 réparti sur six années. La somme totale à récupérer était donc de 69,120,535 francs. Le recouvrement s'est fait moins vite que la dépense, parce que la moyenne des reprises a été maintenue entre 3 et 4 centimes par kilogramme. Au 31 mai dernier, toutes les avances étaient reconquises : il restait même un boni de 250,000 francs.

La caisse de service n'est pas une de ces banques où les millions se remuent en bloc. Ici les totaux se forment par des opérations minimes et multipliées à l'infini, par des transports de centimes d'un compte à l'autre. Tout Parisien, à son insu, y a son compte courant pour chaque bouchée de pain qu'il mange. Les détails de cette liquidation ressortent, avec une netteté qui ne laisse rien à désirer, dans les rapports publiés annuellement par le directeur, M. Pelletier. Les renseignemens curieux qu'il y consigne à propos de l'aliment essentiel éclairent par un coin la vie de ménage, et justifient en quelque sorte le titre ambitieux donné à ces documens : *Compte moral et financier*. La caisse de service ne peut remplir son programme qu'à une condition : connaître minutieusement toutes les transactions, toutes les manipulations qui aboutissent à la vente du pain. Chaque boulanger doit déclarer dans les trois jours les acquisitions qu'il a faites en grains ou en farines, affirmer les conventions de qualité, de prix et de livraison, s'il achète à la halle, de gré à gré ou à cuisson, et enfin justifier son dire par le dépôt des bordereaux et factures. La caisse reçoit par année 60,000 déclarations de ce genre. Le boulanger doit en outre rendre compte du pain vendu, afin qu'on puisse calculer les détaxes et les surtaxes : il est muni de feuilles spéciales où il relève chaque jour, pour l'envoyer à la caisse, le résultat de la fabrication et de la vente de la veille. Sauf le modeste contingent de son bénéfice, l'argent que reçoit le boulanger de ses pratiques ne fait que glisser entre ses doigts : il le porte sans délai à la caisse de service, qui est l'intermédiaire de tous les paiemens à faire aux meuniers; il est même obligé d'avoir toujours à son crédit un dépôt de 2,000 à 6,000 fr. pour la garantie de ses engagemens. Que de calculs et de papier noirci dans les bureaux! Que de démarches et de temps perdu pour les commerçans! Les boulangers se plaignaient de ce que la compensation aggravait leurs charges. Le règlement des surtaxes et des détaxes les laissait souvent à découvert. Ils étaient, disaient-ils,

comme des mineurs ou des interdits, à qui on ne laisse pas le maniement de leur avoir. Les courses incessantes à faire pour porter ou retirer l'argent, la confession perpétuelle de leurs moindres actes commerciaux, l'inquisition dont ils se sentaient entourés, leur étaient insupportables. Beaucoup d'entre eux ont pris leur métier en dégoût et l'ont quitté, et il a fallu plus d'une fois avoir recours à l'intervention des tribunaux pour triompher des résistances. Si l'on n'a pas entendu crier trop fort ce mécanisme si compliqué, où il y avait tant de frottemens pénibles, il faut sans doute en faire un mérite à l'habile direction de la caisse de service.

Ce prétendu monopole des boulangers, consacré par la limitation du nombre, était ainsi devenu une assez dure servitude. La corporation souffrait d'autant plus qu'elle avait le sentiment de sa décadence. Les chiffres officiels ne permettaient aucune illusion à cet égard. Avant l'annexion, le nombre des boulangers était limité à 601 dans l'ancienne enceinte, et on en comptait 490 pour le reste du département. Le Paris nouveau en renferme actuellement 907, et il en reste 162 dans la banlieue. L'aisance de chacun est proportionnelle à la quantité de produits non taxés qu'il peut vendre. On s'enrichit avec une clientèle qui consomme beaucoup de pain de luxe. En ne débitant que le gros pain ordinaire, on vivrait à grand'peine malgré les tours de main que j'ai signalés. Si la corporation n'avouait pas ses embarras, ils seraient révélés par des faits significatifs. En 1862, sur les 1,069 boulangers du département, il n'y en avait que 156 qui pussent se soustraire aux marchés à cuisson; les autres dépendaient des meuniers, soit pour une partie, soit pour la totalité de leur fabrication. Un autre symptôme assez triste est le renouvellement du personnel, plus rapide que dans aucune autre profession. La durée moyenne des existences commerciales correspond au temps nécessaire pour acquérir la sécurité des vieux jours: c'est ordinairement de quinze à vingt ans. Avant 1858, les mutations de fonds dans la boulangerie étaient dans la proportion d'un sur cinq. C'était la critique en action du régime en vigueur. L'administration ne vit là qu'une infraction à la discipline : on y mit ordre en signifiant aux boulangers qu'en vertu des règlemens consulaires ils ne peuvent quitter leur profession que six mois après une déclaration faite à la préfecture de police, que ceux d'entre eux qui abandonneraient leur exploitation avant le terme voulu seraient punis par une amende de 500 francs et par le retrait temporaire ou absolu de leurs numéros. Les mutations n'ont pas dépassé l'année dernière 94, dont 78 pour Paris et 16 pour la banlieue. Cette proportion, quoique réduite au onzième, trahit encore un métier tourmenté, où les déceptions et les sinistres sont fréquens.

V.

Les doléances de la boulangerie datent de loin. Longtemps sans doute on les a prises pour le grognement instinctif du boutiquier. A partir de 1858, c'est-à-dire au moment où l'administration se félicitait d'avoir complété son système réglementaire par l'approvisionnement de trois mois et la compensation, les plaintes se produisirent avec tant de persistance et un accent si désespéré qu'il fallut bien y avoir égard. J'ai sous les yeux un amas de notes et de mémoires, datés de 1858 à 1860, et adressés au ministre du commerce, au conseil d'état, au préfet de la Seine, au préfet de police. Le thème auquel on revient sans cesse, avec la force de l'évidence, est l'insuffisance de l'allocation fixée en 1831. Depuis trente ans, loyer, impôts, salaires des ouvriers, combustible, accessoires, tout a augmenté de prix; la concurrence a introduit dans les boutiques un luxe inconnu autrefois. L'approvisionnement de trois mois, les frais de la compensation, certaines exigences de la police, sont des charges nouvelles. Bref, la panification d'un sac, pour laquelle 11 francs sont alloués au boulanger, lui coûte à présent 13 francs 25 centimes. « Nous reconnaissons sans en rougir, ajoutent les plaignans (1), que nous sommes de simples ouvriers, fabriquant à façon, et fournissant la matière du pain dont l'administration fixe le prix. L'allocation qui nous est due devrait représenter nos dépenses de fabrication : elle ne les représente pas. Elle devrait nous donner le salaire rémunérateur du travail : elle ne nous donne rien, absolument rien. Après cela, comment expliquer le phénomène de notre vie? Par cette triste vérité que nous sommes très misérables. Nous le sommes depuis longtemps, et plus qu'en aucun temps! »

Des lamentations si pressantes eurent du retentissement dans le monde administratif, et on finit par s'en émouvoir. Le problème d'ailleurs était déjà à l'étude au conseil d'état; il y avait été introduit incidemment. La boulangerie, paralysée par sa réglementation, en était restée aux procédés du dernier siècle. L'idée d'appliquer les progrès de la science à la fabrication du pain se fit jour tout à coup : on vit surgir toute sorte de projets basés sur la prétendue amélioration des procédés anciens, ou sur la création de vastes usines où la mouture et la panification seraient réunies, et qui résoudraient enfin le problème du pain à bon marché; mais comme toutes ces combinaisons impliquaient une production et une vente considérables, la limitation du nombre des ateliers, la défense

(1) Mémoire au préfet de police, 1858.

d'ouvrir des dépôts, l'approvisionnement de trois mois, faisaient obstacle. Ceux qui se heurtaient ainsi aux règlemens fortifiaient par leurs récriminations les gémissemens des boulangers. M. le préfet de la Seine avait aussi son idéal de meuneries-boulangeries qu'il aurait fait entrer dans les cadres du monopole en réduisant le nombre des petits ateliers. A la demande du préfet et du conseil municipal, un projet de ce genre fut transmis au conseil d'état par le ministre du commerce.

On avait été ainsi amené, dans les hautes régions administratives, à étudier d'une manière générale les questions relatives à l'alimentation, lorsque la boulangerie poussa son cri de détresse. Le problème s'élargit : une commission d'enquête fut instituée au sein du conseil d'état. On envoya à Londres et à Bruxelles, où la boulangerie est libre, des commissaires spéciaux chargés de comparer ce qui se passe dans ces villes avec la pratique de Paris. M. le conseiller Leplay, dont le nom restera honorablement attaché à la réforme actuelle, eut mission de diriger les études et de les résumer. Plusieurs gros volumes d'enquêtes et des rapports pleins de science, sans épuiser pourtant une question si féconde, aboutissaient à cette importante conclusion, que le régime de la boulangerie parisienne était malfaisant, et qu'il serait bon de « la ramener au droit commun, qui fonctionne à la satisfaction générale dans les autres contrées de l'Europe. » La perspective, même lointaine, de la liberté, l'idée qu'une grande ville trouverait à manger du pain sans la protection de ses magistrats, étaient choses nouvelles et effrayantes à la préfecture de la Seine. Pendant deux ans au moins, l'influence du conseil municipal tint en suspens l'initiative du conseil d'état. Ces irrésolutions aggravaient les souffrances de la boulangerie. Le syndicat obtint une audience de l'empereur, exposa les griefs de la corporation, et emporta la promesse qu'ils allaient être examinés avec l'attention due à d'aussi grands intérêts. On entendit parler quelque temps après de plusieurs assemblées du conseil d'état, tenues sous la présidence de l'empereur avec une solennité inaccoutumée. La décision, imparfaitement connue du public, ne paraissait pas avoir tranché la question, et à la préfecture on se flattait encore de l'assoupir en donnant quelques satisfactions aux plaignans. La caisse de la boulangerie rendit trois septièmes de l'approvisionnement obligatoire, et éleva la prime de cuisson de 11 à 12 francs par sac. Les boulangers ne sont pas fanatiques de la liberté, dont ils ne comprennent pas les effets : ils ne l'ont demandée que comme pis aller, s'il n'y a pas d'autre moyen de sortir d'une situation insupportable. Sans être bien satisfaits des dernières concessions, leurs plaintes avaient cessé; on commençait à croire la

question enterrée, lorsque M. Rouher, en quittant le ministère du commerce, obtint la signature impériale pour la réforme qu'il avait prise sous son patronage.

Le décret du 22 juin est radical : il abolit la limitation du nombre des boulangers, la taxe officielle du pain, les règlemens de fabrication, l'approvisionnement obligatoire et le cautionnement en argent. Le système primitif de la compensation est transformé par un second décret publié le 1er septembre, au moment même où le nouveau régime commercial était inauguré. Au lieu d'un nivellement des prix opéré par des avances et des reprises, un droit d'octroi sera prélevé à l'entrée sur le blé, les farines et le pain. Cette taxe a été calculée de manière à grever d'un centime chaque kilogramme de pain (1). La limite de la nouvelle compensation est fixée à 50 centimes. Dès que ce prix sera atteint, la perception sera suspendue, et pour que ce prix ne soit pas dépassé, l'appoint sera fourni aux boulangers au moyen du fonds capitalisé. La caisse de la boulangerie, dont le personnel est réduit de moitié, est maintenue pour la mise en œuvre de ce système. Elle conserve sa dotation de 20 millions, et le centime d'octroi lui procurera un revenu d'à peu près 3 millions, qu'elle aura rarement occasion d'employer, car il n'est guère à craindre, avec la liberté du commerce, que le prix du kilogramme de pain dépasse 50 centimes à Paris. On avait parlé d'une *taxe officieuse*, qui devait remplacer la taxe obligatoire; on en a reconnu les dangers avant de l'avoir mise à l'essai. On se contente de la dresser dans les bureaux comme moyen de contrôle, sans renoncer au droit de la publier, si on le jugeait opportun. La part d'intervention que se réserve l'autorité, si réduite qu'elle soit, donnera lieu sans doute à des embarras; mais on aurait mauvaise grâce à critiquer une expérience à peine commencée. La lumière de la liberté s'est faite si brusquement, qu'on en est encore à se frotter les yeux.

On voit comment la réforme s'est produite : la boulangerie l'a rendue inévitable par ses plaintes. On ne pouvait ni conserver l'ancien système, ni l'améliorer; on ne pouvait pas rendre le monopole avantageux en sacrifiant le consommateur. Une seule chose était possible : la liberté. Il faut insister sur ce fait, parce qu'il dispenserait de toute autre réponse à ceux qui demandent avec une nuance d'ironie ce que l'on va gagner au régime nouveau. D'ailleurs la

(1) La taxe est de 1 centime sur le blé et le pain, et de 1 centime 1/3 sur la farine. Le blé perd, par l'extraction du son, 30 pour 100 de son poids, qu'on suppose remplacé dans le pain par 30 pour 100 d'eau. Voilà pourquoi on dit communément que 1 kilogramme de blé correspond à 1 kilogramme de pain. On comprend pourquoi la farine est surtaxée dans la proportion de 30 pour 100.

liberté n'a pas besoin d'excuse : il est dans sa nature d'amener la fécondité avec elle, et si la récolte n'est pas à faire à l'instant même, elle sème pour le lendemain.

Plaçons-nous d'abord au point de vue du consommateur. On réclame pour lui le pain à bon marché, et certes on a raison; mais à cet égard la taxe administrative a faussé le bon sens du public. Le prix n'est pas plus une mesure absolue pour le pain que pour le vin. Le bon marché n'existe que relativement à une qualité donnée. La valeur intrinsèque de l'aliment résulte de sa puissance nutritive, il a aussi une valeur de fantaisie dépendant de sa consistance, de son arome, et dont le consommateur seul est le juge. De deux pains de même poids et taxés au même prix, l'un peut être cher et l'autre à bon marché. Nous avons vu que la taxe est impuissante et inexécutée, que les deux catégories débitées par le boulanger parisien dépassent presque toujours en réalité le maximum idéal de l'administration, soit qu'il y ait excès d'eau dans le pain, soit que le pain vendu librement atteigne des prix déraisonnables. Je n'ai jamais compris qu'on ait consacré tant de pages dans les documens officiels pour constater où le pain est le plus cher, de Londres, de Bruxelles ou de Paris : autant vaudrait comparer une bouteille de vin de Bordeaux et une bouteille de vin du Rhin. La taxe est abolie à Londres depuis 1815, dans le reste de l'Angleterre depuis 1836, à Bruxelles et autres villes belges depuis 1857; je ne vois pas qu'on la regrette dans les lieux où elle n'existe plus.

En réalité, le prix du pain, contrairement à celui de toutes les autres choses, a baissé considérablement depuis le commencement du siècle. Le prix nominal n'en est pas beaucoup plus élevé qu'il y a cinquante ans, et depuis cette époque, l'argent a perdu la moitié de sa valeur effective; les salaires et les revenus sont doublés. Le progrès doit donc être cherché moins dans l'abaissement du prix vénal, qui est souvent illusoire, que dans le relèvement de la qualité, qui est déchue, et dans l'adaptation du service au goût ou au besoin de chacun. Cela ne veut pas dire qu'on doive renoncer à l'espoir d'un abaissement de prix : la concurrence fera inévitablement son office. Des études très précises et souvent répétées montrent théoriquement qu'un établissement sur une échelle agrandie, avec les meilleurs instrumens connus, mariant les travaux du meunier et du boulanger, pourrait produire le pain de deux kilos à 10 ou 15 centimes au-dessous de la taxe. Il se peut que la théorie reçoive des démentis dans la pratique; mais il est bon que l'expérience soit faite. Elle aurait été impossible sous le régime réglementaire. C'est là un des principaux argumens en faveur de la liberté.

Les boulangers demandaient un monopole avantageux ou la liberté : on leur a donné celle-ci; ils auraient préféré l'autre combinaison. Je crois qu'en général ils ne se sont pas encore rendu compte de leur situation nouvelle : ils sont comme des gens longtemps comprimés dans des entraves, et qui ont besoin de se dégourdir pour retrouver le complet usage de leurs membres. Il leur faudra un certain temps pour faire entrer dans le calcul du prix de revient les profits résultant de l'abolition des servitudes. La concurrence, à laquelle ils ne sont pas accoutumés, apparaît à la plupart d'entre eux comme une espèce de monstre dévorant, et leur préoccupation est de s'en garantir. Ils craignent surtout la rivalité des gros capitaux. Je crois qu'ils exagèrent beaucoup ce danger. Le capital est sollicité chez nous par tant d'affaires attrayantes et lucratives qu'il ne daignera guère se vouer au rude et minutieux labeur de la paneterie. Il est plutôt à craindre que l'argent fasse défaut aux innovations progressives.

Quant à la perte de leurs charges, car beaucoup de boulangers se considéraient comme des officiers ministériels, elle est plus apparente que réelle. Un *numéro* avait peu de valeur par lui-même. Tout le bénéfice provenant du pain non taxé, le prix du fonds se calculait en proportion du pain de luxe vendu. On traitait sur le pied de 8,000 à 12,000 francs par sac panifié chaque jour, à la condition qu'un quart du sac fût employé en pain de luxe. Dans les quartiers riches, où la fantaisie domine, les fonds montaient à des prix très élevés. Dans les quartiers où on ne débite que la vieille miche populaire, souvent morcelée au détail, les numéros ne valaient plus que 3 ou 4,000 francs par sac. La taxe étant plus nuisible qu'utile dans cette appréciation, on ne voit pas pourquoi la réforme qui la supprime amoindrirait le prix des fonds réputés bons. En somme, la profession était déchue de plus d'une façon : la liberté la relèvera. Le boulanger redeviendra ce qu'il était avant 1823, un négociant dont l'intelligence ne sera plus asservie, dont l'importance et les bénéfices se mesureront aux services qu'il peut rendre.

Il faut aussi considérer l'intérêt social. Ce qu'on appelle réforme économique est toujours l'essor rendu à une faculté comprimée. Dans l'application de ce principe, on ne constate pas toujours des effets directs. Le changement quelquefois n'est pas immédiatement remarquable dans l'industrie réformée; mais un anneau brisé nécessite la rupture d'une autre partie de la chaîne. La liberté s'établit de proche en proche. Une succession de réformes partielles substitue un régime favorisant la production à un autre régime qui la paralysait : alors il se manifeste dans la société une aisance gé-

nérale qui l'élève dans la hiérarchie des nations. Ce phénomène est particulièrement observable à notre époque : notre siècle lui devra son caractère et sa grandeur. Quelles sont au contraire les nations tourmentées d'un sourd malaise, parce qu'elles sont pauvres, en dépit du luxe dont elles font enseigne? Celles précisément où la production est insuffisante, parce que le travail n'y est pas encore suffisamment libre.

A l'appui de cette thèse, M. le préfet de la Seine a fourni sans s'en douter un argument qui mérite d'être médité. Voulant démontrer que la compensation est préférable à la distribution des cartes de différence, il s'exprime ainsi dans le mémoire présenté l'année dernière au conseil général du département : « Il est constaté qu'à Paris, où l'on compte en moyenne trois personnes par logement, il y a 357,687 logemens, contenant 1,073,061 personnes, qui auraient droit incontestablement à des bons de pain, si l'administration se résignait à en donner. Il y a en outre 145,090 logemens d'un loyer de 250 à 500 francs, dont les occupans sont exonérés par la ville de la majeure partie de leur contribution mobilière, et 47,045 logemens de 500 à 1,500 francs, dont les locataires sont dégrevés de la même façon, mais dans une moindre mesure. Les premiers renferment 435,210 personnes, et les seconds 141,135. Quelque disposé qu'on fût à restreindre les secours, il faudrait cependant y admettre une partie quelconque de ces deux catégories. On voit combien c'est peu dire que de porter à 1,200,000 le nombre des bouches qu'il faudrait nourrir pendant les années de disette. » Ainsi, dans la ville qui éblouit l'étranger par ses splendeurs, sur 1,700,000 habitans, il y en a 1,200,000 à qui il serait difficile, sinon impossible, d'ajouter quelques centimes au prix ordinaire de leur pain! Voilà ce qu'a produit le régime qui entravait la libre activité : n'était-il pas temps d'en essayer un autre ?

ANDRÉ COCHUT.

LA

COMTESSE DIANE

I.

J'avais une marraine et un tuteur : la destinée les avait faits mari et femme... Ne souris pas, cher Wilhelm, si je commence ces souvenirs, écrits à ton adresse, comme si j'allais te conter *l'Oiseau bleu*. Nous sommes en pleine réalité, et tu vas bien le voir...

Mon tuteur était vieux, dur, farouche; elle était jeune, douce et belle : un faucon méchamment accouplé avec une colombe. Par bonheur, elle avait l'âme haute et fière, ce qui fait qu'elle l'intimidait un peu et qu'il n'osait pas trop la froisser. Je vivais avec eux dans un sombre château des Ardennes, antique repaire féodal planté sur un roc et savamment restauré, sauvage et fleuri tout à la fois : une aire de vautour dans un buisson de myrtes.

— André, me dit-elle un jour que nous chevauchions, pensifs et côte à côte, sous les grands chênes de mes forêts, voici juin qui s'avance, et vous avez vingt ans; le moment est venu, mon enfant, de songer à votre voyage d'Angleterre...

Je ne pensais à rien, et, galopant près d'elle, je m'enivrais d'espace, de liberté : les senteurs du matin, les profondeurs du feuillage où tremblait la rosée, les petits cris d'oiseaux effarouchés dans les taillis, le mystère, le silence, que sais-je? peut-être mes vingt ans qui chantaient en mon cœur, ou la beauté de ma marraine qui rayonnait dans ce printemps, tout avait pénétré mon âme d'un recueillement voluptueux et pur... Je ne pensais à rien.

— J'ai reçu ce matin une lettre de votre cousine lady Clarencey, reprit-elle comme je ne répondais point; elle compte vous voir à

Clarencey-Castle avant de rentrer à Londres... Eh bien! ajouta-t-elle en riant de mon air effaré, êtes-vous muet, André?

En vérité je ne savais que dire; l'idée de ce voyage, depuis longtemps décidé, me surprenait dans une quiétude si pleine d'enchantemens que j'éprouvai un serrement de cœur subit.

— Vous quitter?... m'écriai-je; m'en aller si loin,... tout seul?

— Oh! pauvre petit! dit-elle en allongeant ses lèvres roses dans une moue railleuse. Qu'il est devenu timide!...

Et nous éclatâmes de rire.

Le fait est que ma réponse était étrange, car j'ai cinq pieds quatre pouces de haut, des moustaches blondes suffisamment fournies, et, paraît-il, un petit air matamore dont ma marraine s'efforce de me corriger. Depuis six mois à peine, je venais de quitter l'université de Heidelberg, où, dès l'âge de quinze ans, j'avais vécu sans mentor en qualité d'étudiant non des moins tapageurs, ainsi que pouvait l'attester un grand coup de rapière provenant de mon cinquième duel, lequel, me faisant chasser de la ville, m'avait en outre ramené chez mon tuteur dans un assez piteux état.

— Il ne faut pas avoir peur, ajouta-t-elle; il n'y a point de Croquemitaine en Angleterre,... ni de loups...

— Oui, mais il y a des ogres!

Et nous rîmes de plus belle. Pourtant, quand nous eûmes repris notre sérieux, elle revint à son thème. Je ne sais quel effroi me saisit. Tandis qu'elle parlait, je la regardais silencieux, troublé, et véritablement je me sentais épouvanté à l'idée de m'en aller « si loin et tout seul; » j'étais devenu timide; il me semblait que les confins de l'univers lumineux étaient bornés par l'horizon que pouvait embrasser son regard, et qu'au-delà régnait la nuit.

— Songez-y, mon enfant, dit-elle avec cet air de jeune raison qui lui sied si bien, le riche patrimoine qui vous attend à votre majorité vous impose de grands devoirs; vous devez apprendre la vie et le monde pour savoir répandre en bienfaits le bonheur que le sort met à portée de votre main...

— Le monde?... la vie?,.. mais je connais tout cela sur le bout de mon doigt...

— Certes, monsieur le baron d'Orbach, vous êtes philosophe, je ne l'ignore point, et vous pourriez même prétendre à une chaire, vos diplômes en poche; mais Charles-Quint, disiez-vous l'autre jour, affirmait qu'à chaque langue qu'un homme apprend, il ajoute à sa valeur, à son intelligence, à sa volonté, un nouvel homme, une nouvelle intelligence, une nouvelle volonté... Le grand empereur aurait pu conclure qu'en visitant une autre nation où il sait recueillir le bien, le voyageur double sa vertu civique...

Je dois le confesser à ma honte, j'entendais, mais je n'écoutais point. Nous allions au pas; j'admirais le balancement harmonieux de sa taille flexible, les ondulations de son cou de neige et de roses qui évoquait dans ma pensée le joli vers où Virgile montre Vénus s'offrant, sous les traits et les habits d'une vierge chasseresse, aux regards de son fils Énéas naufragé sur les rives de Carthage :

Dixit et avertens rosea cervice refulsit.

Ce n'est pourtant point à Cypris la blonde que ressemble la comtesse Diane, ma marraine; mais elle n'est pas moins belle, ainsi que chacun peut s'en convaincre en allant à Florence voir son portrait au palais Pitti, où le livret l'appelle, je ne sais pourquoi, la Judith d'Allori. Cette Judith, c'est elle-même, avec tout son charme, toute sa grâce sérieuse et douce à la fois. C'est le même front suave couronné d'abondans cheveux noirs, les mêmes yeux éclatans et humides, ombragés de longs cils bruns qui voilent les paupières et les alanguissent à rendre rêveur un ange déchu, le même teint chaud et laiteux comme un pétale de camélia blanc. Quand elle marche, on dirait une jeune déesse qui erre dans les bois sacrés. Elle est plus vieille que moi juste de trois étés, et lorsqu'à treize ans je perdis ma mère, elle venait d'épouser le tuteur qui eut charge de me recueillir, et son doux sourire a presque consolé mon enfance en deuil.

— Eh bien! que dites-vous de ma petite argumentation? reprit-elle.

— Je dis qu'elle est d'une sagesse profonde.

— Et vous en concluez?

— Rien, sinon que je serai bien loin,... et bien seul!

Au grand soupir que je poussai en répétant ce mot, elle se retourna, et, surprenant mon regard fixé sur son cou, elle se méprit à mon air ravi.

— Vous êtes un moqueur et un impertinent, monsieur mon filleul, s'écria-t-elle, un peu confuse. Vous remarquez, j'en suis sûre, que je suis mal coiffée!

— Oh! au contraire... Je trouve ce léger désordre adorable!

— Bah! fit-elle en me menaçant de sa cravache.

Et nous repartîmes au galop, elle fredonnant un air italien, moi perdu dans des pensées toutes fraîches écloses en cette matinée de juin.

Quand nous sortîmes des bois, je m'aperçus que j'aimais tant ma marraine qu'il m'était devenu impossible de vivre séparé d'elle...

Hélas! Wilhelm, à l'heure où j'écris ces lignes, je suis renfermé

depuis un an dans la maison de fous du docteur Schultz, à Carlsruhe!... Je l'attends toujours... Elle ne vient pas, elle m'oublie!... Non, elle est morte comme moi, et l'on ne veut pas me le dire, de peur que je n'aille la retrouver...

Tu le vois, ami, je réponds au conseil que tu me donnes; je me distrais, j'essaie d'abréger mes longues heures de captivité en écrivant pour toi le roman de ma vie. C'est mon âme que je t'envoie; elle ne peut plus être utile à mon corps captif et découragé. Cependant, te le dirai-je? ce cadavre palpite encore au récit des deux années écoulées depuis que je t'ai quitté, et je trouve une amère volupté à ressusciter mes pauvres joies ensevelies. Sous le rameau d'or du souvenir, elles se lèvent et voltigent autour de moi, pâles comme un chœur de willis se jouant dans un rayon de lune au fond de tes forêts germaines. Je les regarde à travers mes paupières mi-closes, et je retiens mon souffle de peur de les faire évanouir. Il en est une dont je suis épris : elle porte une couronne de bluets entrelacés avec de grands coquelicots rouges; je l'aime, parce qu'elle murmure parfois à mon oreille la chanson de l'espérance, une jolie chanson que je ne puis te redire, car elle est écrite dans la langue du ciel... Moi, je la comprends, mais je n'espère pas!

Ainsi donc, ami, chaque jour, comme aujourd'hui, tu recevras quelques lignes de moi, vrais lambeaux de mon cœur... Je ris d'avance de la déconvenue du docteur Schultz quand il s'apercevra qu'il ne m'en reste plus!... Mais je suis fatigué. A demain la suite de mon roman.

II.

Je reprends mon récit, Wilhelm. Il t'en souvient, je l'ai interrompu hier au moment où, courant la forêt, Diane m'avait si fort ému en me parlant de la quitter. Nous galopions, animés par la course, et je ne songeais point à discuter le sentiment qui me dominait. J'étais heureux et fier d'aimer...

— Chère marraine, je vous obéirai, repris-je enfin; mais ma cousine Clarencey m'attendra bien un mois?

— Oh! rien ne presse, répondit-elle. D'ailleurs notre solitude réveillera bientôt vos goûts voyageurs.

A dix minutes du château, nous longions un petit pré où l'on mettait en chantier les bois de construction du domaine, lorsque nous nous trouvâmes face à face avec le comte Hugues de Maufert, mon tuteur et cousin, qui surveillait les ouvriers en compagnie de son intendant.

Le comte était un des légitimes héritiers de ces anciens Gaulois que les soldats de César contemplaient terrifiés. Il avait près de six pieds, le visage sombre et sévère, la barbe épaisse, des cheveux touffus, à peine grisonnans, bien qu'il eût cinquante-cinq ans. Comme tous les hommes de trop haute taille, il se tenait un peu voûté; mais l'âge avait glissé sur sa nature sèche et nerveuse. Grâce à sa force athlétique, il était aussi fameux que redouté dans le pays.

Arrêté sur le bord du chemin, il nous regardait venir; il souleva son chapeau pour saluer ma marraine, et m'interpellant : — Qui donc, André, vous a permis de monter Ralph? me dit-il d'un ton qui me froissa.

— Ai-je besoin de votre permission, monsieur, répondis-je, pour monter un cheval qui m'appartient?

— Oh! libre à vous de vous casser le cou quand vous êtes seul; mais je vous ai défendu une fois pour toutes de vous servir de cette bête quand vous accompagnez ma femme.

— Monsieur, dit ma marraine, c'est moi qui l'ai prié...

— Ma chère Diane, interrompit-il, je n'admets point qu'une prière, même de vous, puisse autoriser votre filleul à transgresser mes volontés. — Holà! Tony, vous m'entendez! cria-t-il à l'un des deux grooms qui nous suivaient, si vous laissez jamais prendre ce cheval à M. le baron sans mon ordre, vous aurez affaire à moi!

— Monsieur, répliquai-je hardiment, vous oubliez, j'imagine, que je suis d'âge à me passer de permission pour agir comme il me plaît.

— André!... s'écria ma marraine, effrayée de mon audace.

— Qu'est-ce à dire? reprit le comte, s'avançant d'un pas vers moi.

Mais je soutins résolûment son regard, et je répondis frémissant de colère : — Cela veut dire, monsieur, que je ne suis point disposé à reconnaître la tutelle de vos valets d'écurie, et que je cravacherai votre Tony, s'il veut m'empêcher de disposer de chevaux qui sont à moi et que j'ai payés...

— Ah çà! mais il est fou! s'écria mon tuteur.

A ce mot je me sentis pâlir, un frisson d'épouvante me saisit.

— Oh! taisez-vous, taisez-vous! dit ma marraine au comte avec un geste suppliant.

— Pardieu, ma chère, répondit-il brutalement, il a de qui tenir pour être fou!

Il achevait à peine de parler que je me sentis assailli par le vertige. La voix, la terrible voix de ce spectre qui trouble mes rêves poussa son cri. Une clameur lugubre s'éleva autour de moi, m'en-

veloppa tout à coup... Le spectre surgit. Heureusement Ralph est une bête de sang : je lui plantai mes éperons au ventre, et je m'enfuis.

— Oh! monsieur, monsieur! c'est indigne! dit la comtesse à son mari.

J'entendis presque en même temps siffler sa cravache et le sol retentir sous le pas des chevaux qui s'élançaient au galop sur ma trace; mais je ne m'arrêtai pas; la route était unie, j'avais du champ, Ralph volait.

— André! André! cria de loin ma marraine.

Sa voix dominait la clameur; je me retournai, je la vis haletante, éperdue; les deux grooms ne pouvaient la suivre... J'allais l'attendre, lorsqu'entre elle et moi je vis la hideuse sorcière qui me poursuivait : c'était la Folie difforme, horrible et les cheveux ébouriffés; ses grandes ailes de chauve-souris éployées battaient l'air et secouaient leur poussière immonde; je voyais son visage décharné, terreux, livide, ses yeux d'un noir d'enfer. C'était une chasse furibonde. Ralph me comprenait, il avait peur aussi, j'avais lâché les rênes, il volait.

— Arrête! arrête! criait le fantôme, ta mère est morte folle!... ton grand-père est mort fou!... Tu m'appartiens...

— Ha! ha! maudite, atteins-moi si tu peux! répondis-je en m'élançant au plus profond des hautes futaies. Non, la folie n'est pas fatalement héréditaire!... Cours, maudite, nous t'échapperons!

Et les bouleaux blancs fuyaient en désordre de chaque côté de la route avec les chênes centenaires, et tous épouvantés répétaient les hurlemens de l'affreuse gorgone, et la clameur grandissante emplissait les profondeurs des bois. Un loup terrifié par cette tempête satanique traversa le chemin, se sauvant au plus épais du hallier.

— André! André! criait ma marraine.

Elle était seule, les grooms bien loin, et chaque fois que m'appelait sa douce voix, je voyais butter la sorcière, qui se relevait bientôt avec rage et reprenait son vol sinistre; le cheval de Diane la touchait de ses naseaux enflammés, et la chasse continuait effrénée, implacable. Les roches tremblaient, la terre glissait sous les sabots de nos montures, la poudre du chemin s'élevait en tourbillons... La ballade de Lenore me revenait à l'esprit, mais les morts vont moins vite!... En une demi-heure, nous avions fait quatre lieues; nous entrions dans la clairière aux Sangliers. Je venais de former un plan merveilleux : au sommet de la colline que j'escaladais est un abîme à donner le vertige, une crevasse de vingt pieds de large; au fond mugissaient les ondes brisées de la Semoy. Je n'avais qu'à franchir d'un bond le précipice, et la sorcière s'y casserait le cou.

Je me lançai à fond de train,... j'atteignis le plateau... — Hop! hop! *my valorous hunter!...* criai-je à Ralph. J'approchais de l'abîme. Un cri de ma marraine retentit, si déchirant, si plaintif, qu'il me perça le cœur. Je me retournai, son cheval s'était abattu, elle gisait sur le sol. Je m'arrêtai. Le spectre, épouvanté de ce ce désastre, s'enfuit à travers la lande.

Je courus vers Diane. Je la crus morte, je posai la main sur son cœur, il battait à peine. Je la soulevai dans mes bras, à genoux près d'elle, pressant sa tête pâle sur mon sein; aucun secours à espérer, nous étions dans un désert. Pourtant les deux grooms avaient suivi nos traces, j'entendais leur galop précipité, et je les vis bientôt paraître au bas de la côte. Aidé de Tony, je la portai vers une source qui filtrait sous la mousse, à cent pas de nous. Je baignai ses tempes, et je versai quelques gouttes d'eau sur ses lèvres. Je l'appelais en pleurant; elle ne répondait pas...

Il me sembla que le monde allait finir; déjà de vastes nuées noires s'étendaient sur la plaine et montaient de l'horizon vers le plateau, comme pour nous cacher sous un immense voile de deuil. Sa main était inerte et froide, et pour la réchauffer je la serrais sur mon cœur, sur ma bouche; j'aurais voulu lui donner mon sang, mon souffle, ma vie. Enfin un faible soupir sortit de ses lèvres, un ton rose colora sa joue, deux larmes glissèrent sous ses paupières... En me retrouvant à ses pieds, elle crut faire un rêve...

— C'est moi! c'est moi! m'écriai-je.

Sa main seule me répondit par une étreinte.

Cependant je me rassurai, elle était heureusement tombée sur des bruyères et elle n'était pas blessée, mais elle ressentait une accablante lassitude et n'avait pas la force d'essayer un mouvement.

Au bord de la clairière aux Sangliers est une cabane de bûcheron abandonnée; nous brisâmes deux jeunes bouleaux pour faire une litière, j'y entassai des branchages, et nous descendîmes la côte, portant ma pauvre marraine. Tony et Paddy marchaient à petits pas; moi, je restais près d'elle, tenant toujours sa main.

J'improvisai à la hâte un lit de feuilles sèches où nous la déposâmes; puis j'ordonnai à Paddy de courir ventre à terre au château pour en ramener une voiture.

— Mais, si M. le comte me voit arriver avec Agaric en sueur, il me chassera, monsieur! dit-il.

— Prenez Ralph! m'écriai-je, et crevez-le, s'il le faut!

Pauvre Ralph!... Mais elle était si pâle, si brisée... Je tremblais pour elle.

— Souffrez-vous? lui dis-je, les yeux baignés de pleurs, dès que nous fûmes seuls.

— Non, ce n'est rien, j'ai eu grand'peur, voilà tout... Seulement je suis tout engourdie, et mes yeux se ferment malgré moi...

— Reposez-vous, dormez, je resterai là près de vous.

— Merci, dit-elle.

Et elle s'endormit d'un sommeil d'enfant.

III.

De telles prostrations sont l'effet ordinaire des violentes secousses, je le savais; pourtant je ne pouvais me défendre d'une angoisse mortelle; en songeant qu'elle eût pu se tuer dans cette effroyable poursuite, je m'accusais de lâcheté puérile. Ne devais-je pas cent fois me laisser étouffer par le fantôme plutôt que d'exposer ainsi des jours si chers? Penché sur ma marraine, il me semblait que ce sommeil si lourd allait devenir éternel, et je frissonnais à l'idée de ne plus la voir, de ne plus entendre cette voix qui me charmait. Hélas! alors je serais seul au monde!...

Entraîné par ces tristes pensées, j'en vins bientôt à interroger mon cœur, et ce qu'il me répondit me jeta dans un trouble étrange. Jusqu'à ce jour, j'avais vécu près de Diane, m'abandonnant à la douce protection qu'elle étendait sur moi : je l'aimais parce qu'elle souriait à ma jeunesse, à mes espérances, je l'invoquais dans mes rêves comme une fée bienfaisante qui consolait mes ennuis, et une sorte de dévotion se mêlait à mon attachement; mais à cette heure, où je tremblais de la perdre pour toujours, je me surprenais à découvrir en moi des tumultes inconnus, je contemplais comme en extase cette belle et touchante sœur de mon isolement. Je la plaignais de ne pouvoir aimer l'homme brutal à qui le sort l'avait liée, et en même temps je me réjouissais de le voir si indigne d'elle. La jalousie et la pitié, la joie et la tristesse, se disputaient mon âme, et je m'enivrais de sa vue. J'admirais sa beauté sans être gêné par son regard, et pour la première fois j'osai lire dans mon cœur. Je fus comme ébloui en y trouvant l'amour...

Lorsqu'au bout de deux heures mon tuteur arriva, je me levai confus à son aspect, je rougis. Il crut heureusement que c'était de crainte. A sa voix, ma marraine s'éveilla. Je dois rendre justice au comte de Maufert, il était fort ému, et son premier mot fut pour Diane. Elle le rassura aussitôt en riant.

— Je n'ai pas le moindre mal, s'écria-t-elle. Nick m'a déposée gentiment sur des bruyères.

— Bien vrai? vous n'êtes pas blessée? dit-il d'une voix presque tendre.

— Si vous en doutez, je vais marcher... comme Lazare.

Par un effort de volonté, elle se leva, mais elle chancelait. Mon tuteur la prit dans ses bras, l'emporta comme une enfant et la déposa dans la calèche, emplie de coussins et d'oreillers; puis, montant auprès d'elle, il partit sans m'avoir adressé la parole. Perdu dans mes pensées, je revins avec Tony. A mi-chemin du château, nous rencontrâmes le médecin qu'on avait averti. Je m'approchai, je l'entendis qui disait :

— Bon! c'est une forte commotion, voilà tout; un jour de repos, et il n'y paraîtra plus, je l'espère. En tout cas, monsieur le comte, je retourne à Maufert pour plus ample examen.

— Montez avec nous, répondit le comte. Holà! Tony, venez prendre le cheval du docteur.

Et ils partirent; mais ma chère marraine m'avait jeté de loin un sourire.

Arrivé au château, je restai dans le parc pour guetter le docteur; au bout d'une demi-heure, il sortit : je courus à lui et l'interrogeai. Il dissipa mes craintes : Diane garderait le lit deux jours, par prudence seulement. Je respirai, et je gagnai mon appartement. Il fallait éviter le comte; je ne prévoyais que trop une scène fâcheuse avec mon tuteur; je voulais m'y préparer, bien décidé à la révolte contre cette tyrannie trop pesante pour mes vingt ans, et sous laquelle je n'avais plié depuis six mois que pour ne pas chagriner ma marraine. Le soir me surprit au milieu de mes rêveries; j'avais prétexté une migraine pour ne point paraître au dîner, et je m'étais fait servir chez moi. Accoudé aux créneaux de mon donjon, je contemplais les teintes fuyantes du soleil couchant et les grandes ombres qui descendaient des monts : du côté de l'Allemagne, les cimes empourprées et les roches hautaines coupant le ciel plombé; à mes pieds, la vallée remplie de mystères et les méandres de la Semoy, qui murmurait sur les cailloux noirs; au fond, à perte de vue, la forêt des Ardennes, où l'astre venait de se plonger, illuminant encore de ses rayons de flamme le feuillage assombri des chênes géans.

Tout à coup une voix trop connue fit évanouir mes féeriques visions. Mon tuteur était devant moi.

— Nous avons à causer, me dit-il.

Sans répondre, je rentrai, je lui présentai un siége et j'attendis.

— Il n'a point tenu à vous, reprit-il, qu'aujourd'hui ma femme ne se tuât par suite de votre extravagance, et vous ne pensez point, je suppose, que je sois d'humeur à supporter une seconde fois de pareilles révoltes!

Le moment était mal choisi pour faire appel à ma soumission. Je répondis froidement :

— Ne serait-il pas plus équitable, monsieur, de vous accuser vous-même d'un accident que je déplore? Je ne sache point que, dans ma condition, un homme de vingt ans soit d'ordinaire réduit à la servitude où vous prétendez me retenir!...

— Votre condition?... dit-il avec ironie. Ah çà! où avez-vous pris que votre condition soit celle d'un autre?

— Mais, monsieur, si vous êtes mon tuteur, encore un coup, j'ai vingt ans!... et j'ai assez longtemps vécu en homme, je l'imagine, pour n'être plus tout à fait traité en écolier.

Il me regarda d'un air de pitié.

— Allons, trêve de grands mots, mon cher!... vous êtes malade, et je veux bien me montrer indulgent...

— Je suis malade, moi, monsieur? interrompis-je, et de quelle maladie, je vous prie?

— Bon, bon, ceci regarde le docteur.

— Cependant, monsieur!...

— Ah! écoutez-moi, je vous y engage! reprit-il d'un ton d'autorité, je ne suis point venu ici pour discuter avec vous, mais pour vous dicter mes volontés.

— C'est inutile, monsieur, dis-je nettement, car j'entends vivre désormais à ma guise; la loi vous donne l'administration de ma fortune, mais je puis disposer de la pension que vous êtes tenu de me faire, choisir mes chevaux, les monter quand il me plaît... Si vous connaissez vos droits de tuteur, je connais, moi, mes droits de pupille.

A mon grand étonnement, le comte resta impassible.

— Voyons, mon cher, ne vous échauffez pas, dit-il; vous allez encore vous donner un transport, et j'ai promis de vous ménager... Il faut, à tout prix, vous rendre raisonnable...

Je compris seulement à ce mot le sens de son ironie.

— Prétendriez-vous me faire croire que je suis fou?

— Non, non, dit-il, il y a du remède, je l'espère...

Cette réponse était perfide, mais j'y étais préparé : elle glissa sur moi sans m'émouvoir; d'ailleurs la Folie s'était engloutie dans la lande, et je ne craignais plus rien.

IV.

Wilhelm, je le déclare solennellement, j'en atteste le ciel, les soleils et les lunes, les étoiles et les comètes chevelues, la nature et les hommes assemblés pour m'entendre, le docteur Schultz est un âne, sauf les lunettes!

J'en étais hier à la fin du chapitre que je t'écrivais, quand le vieux Fritz parut annonçant : — Monsieur le docteur! Je cachai bien vite mon papier, et je fis semblant de lire un bouquin.

Le docteur Schultz est un homme de moyenne taille, rondelet, propret; il offre à l'observateur cette physionomie placide et naïve particulière au teutonisme universitaire : il a l'œil doux et honnête, le sourire jeune et des cheveux gris; mais son nez n'était point fait pour porter de fines lunettes d'or, car elles descendent toujours, et il regarde par-dessus : signe révélateur d'un esprit plein d'arrière-pensées. C'est pourquoi je me méfie.

— Eh bien! mon jeune ami, me dit-il en me tendant la main, vous voilà plongé dès le matin dans votre traduction de Pindare?

— Il ne s'agit pas de Pindare, répondis-je *ex abrupto*; je veux sortir d'ici... pour aller patiner en Hollande!...

— Ah! cela se trouve à merveille, répliqua-t-il; je venais justement vous proposer un voyage de ce côté... Avez-vous des patins?

— Non, j'en achèterai.

— J'en ai une paire magnifique, mon cher; permettez-moi de vous les offrir. Je vais donner ordre à Hermann de les polir, car ils sont un peu rouillés... Dans deux jours, ils seront prêts... Nous sommes en septembre, les canaux ne sont pas encore gelés...

— C'est bien, vous me les enverrez, répliquai-je en me levant.

— Eh quoi! voulez-vous partir aujourd'hui... par cette pluie,... avec cet orage?...

— A l'instant; il y a bien assez longtemps que je suis renfermé chez vous!

— Ingrat! s'écria-t-il, avez-vous donc ce mépris pour mon hospitalité?...

— Oh! n'essayez plus de m'en faire accroire,... on ne donne point l'hospitalité dans une maison de fous!...

— Qu'est-ce à dire?... Une maison de santé, je vous prie!...

— A d'autres!... Je vous connais, monsieur le docteur Schultz! Je sais quelles gens vous vous flattez de guérir. Voici ma réponse : vous allez à l'heure même envoyer chercher le bourgmestre, le conseiller Schreiber avec un de ses collègues, le recteur de l'académie et deux professeurs de la faculté. Devant tous, je prétends vous confondre et prouver la rectitude de mon esprit.

— Quelle singulière fantaisie, mon cher!... Personne ici n'a jamais douté de votre bon sens.

— Personne? répliquai-je en dardant sur lui un regard scrutateur, le jureriez-vous?...

Il se troubla, hésita un moment. — Eh bien! reprit-il enfin, puisque vous m'y contraignez par une logique si serrée, je vous avouerai

ma pensée en confidence : oui, il y a une personne qui vous fait cette injure... Vous avez un ennemi.

— Ah! vous le voyez!

— Et... cet ennemi, c'est vous! ajouta-t-il, couronnant sa plaisanterie d'un grand éclat de rire.

Je ne pus garder mon sérieux, et je partageai son hilarité.

— Quel paradoxe de l'autre monde!

— Un paradoxe? Je parie mon Érasme elzévir contre vos eaux-fortes de Rembrandt que vous ne rétorquez pas mon assertion!

— Je tiens le pari.

— Prenez garde! Je vais vous accabler avec Locke, Leibnitz, Kant, Spinoza...

— Bravo! Je vous réfuterai par Schelling et Hegel, et le système de l'identité absolue du subjectif et de l'objectif fera table rase de votre principe de limitation du *moi!*

— Est-ce ainsi? Eh bien, j'accepte l'idéalisme transcendantal de Schelling. Je soutiens que, pour tout être sage et pensant, il n'y a de certain que le réel philosophique!... Me suivez-vous?

— Parbleu! vous voici arrivé à l'école pyrrhonienne... renouvelée des Grecs!...

— École pyrrhonienne, soit!... Quel mortel peut affirmer sa sagesse? Pythagore, Socrate et Platon enseignaient des lois universelles démontrées insensées par l'algèbre des Galilée, des Newton, des Képler...

Et il enfila toute la kyrielle d'argumens des doctrines sceptiques depuis les *hypotyposes* de Sextus Empiricus jusqu'aux dialogues de Berkeley, y compris les *essais* de Hume, opposant à la connaissance logique les illusions des sens, les contradictions et les erreurs de l'esprit, le rêve, la folie partielle et inconsciente...

— Eh quoi! dit-il en finissant, parce que vous raisonnez avec un extrême bon sens, osez-vous affirmer qu'aucun lobe de votre cerveau n'est atrophié? Je n'ai jamais rencontré d'homme qui n'ait son *dada*, comme M. Shandy senior; j'ai mon dada, vous avez le vôtre, qui s'est manifesté dans une avidité de recherches sur les causes de l'aliénation mentale; vous avez lu avec passion tout ce qui s'est publié à ce sujet. Or d'où vous est venue cette ardeur d'étude? D'une préoccupation naturelle résultant de la peur; vous savez que la folie est héréditaire... Ha! ha! mon gaillard, ajouta-t-il avec un rire agressif, gare à vos Rembrandt!

— Bah! vous ne les tenez pas encore!... Je vais répliquer.

— Attendez, je n'ai pas fini. Certes, si jamais j'ai connu un esprit sain et droit, c'est le vôtre!... Pourtant, savant philosophe, n'est-ce point un ver rongeur que cette craintive et puérile curio-

sité de la science? Voulez-vous savoir toute ma pensée? reprit-il en relevant ses lunettes... Eh bien! avec une tête moins forte que la vôtre, cette préoccupation eût pu dégénérer en manie, si, chez vous, le cœur n'avait fait diversion : vous êtes de ces natures chez lesquelles la sensibilité, la tendresse, l'amour enfin absorbent toute la vitalité... Ah! ah! vous êtes inquiet!... C'est ici que mon paradoxe éclate et foudroie votre *dada!* Ce qu'il y a de plus rare chez l'homme, c'est l'équilibre du cœur et de l'esprit. Votre cœur a vingt ans, il n'en sait pas plus long qu'on n'en sait à cet âge; il bat, il vit, il aime. Votre esprit au contraire discute, raisonne, ce qui revient à dire qu'il s'expose à l'erreur, au vertige. Voyez à quel point je suis un profond observateur. Quand j'entre ici, du premier coup d'œil je devine le sujet qui vous préoccupe. Depuis quelques jours, vous étiez vous-même, vous viviez par le sentiment; ce matin, à cette pointe de scepticisme, je jurerais que le courant de vos pensées s'est porté vers certaines inquiétudes à propos de votre cerveau... Si cela est, il y a manque d'équilibre entre le cœur jeune et l'esprit vieux; *ergo :* trouble, désaccord, dada, excentricité, humour!... Et voilà comme quoi vos Rembrandt m'appartiennent.

— Pas encore, m'écriai-je, je vais te confondre!

Il s'agissait de prouver ma sagesse: alors, pour frapper son imagination et le dominer d'un coup, je montai sur ma table : il était tout en bas... Je touchais au plafond, et de ces sommets je laissai tomber ces mots :

— Rhéteur, pédagogue et pédant, regarde-moi, connais-tu les lois de Manou et le Zend-Avesta? — « Manou était assis, la pensée fixée sur un objet unique... » Moi, je suis debout et j'embrasse l'univers, et je porte dans ce cerveau que tu calomnies six mille ans de conquêtes de l'esprit humain. Tout petit enfant, je décrivais du doigt sur le sable ces mouvemens des mondes qu'ignoraient tes Pythagore et tes Platon avec leurs barbes blanches, et j'ai aiguisé ma logique à l'université de Heidelberg! Tu veux me convaincre de fragilité et discuter sur les causes de la démence!... Vermisseau qui n'as puisé ta science que chez tes auteurs gothiques! Ton système est établi sur des billevesées scientifiques. La folie est héréditaire, dis-tu; c'est un fait acquis! Sans regarder à droite et à gauche, tu enfiles ce pont aux ânes, l'air doctoral et réfléchi comme Sganarelle dupant Géronte. Qu'arrive-t-il en l'Odyssée quand l'invincible Minerve demande à Télémaque s'il est le fils d'Ulysse? « J'ignore si ce héros est mon père, répond le jeune prince; tout ce que je sais, c'est que ma mère me l'a dit. » Ha! ha! que devient ton hérédité après cette sage répartie, ignare médecin qui t'en tiens naïvement à l'axiome : *Is pater est quem nuptiæ demonstrant?...* Es-tu si faible

en droit romain? Et le tiers absent, pour quoi le comptes-tu dans le mariage, dans la procréation d'un citoyen?

Et, parti de ce point, je développai toutes les théories des Broussais, des Dupuytren, des Magendie. A cheval sur la physiologie et la psychologie, j'analysai en détail l'appareil du sensorium, les divers phénomènes de la sensation, et, démolissant pièce à pièce l'échafaudage philosophique de mon adversaire, je le terrassai finalement par une péroraison foudroyante. Mon discours fut très long : le docteur l'écouta d'abord en souriant; mais son incrédulité tourna bien vite à la surprise, puis au trouble, à la confusion; il resta muet. Je descendis de mon trône; j'avais pitié de son embarras; je lui tendis la main, il la saisit; puis tout à coup, succombant à je ne sais quel délire, il se précipita dans mes bras.

— Mon ami, mon frère, mon maître, s'écria-t-il d'une voix suppliante, sauvez-moi, sauvez-moi, car vous seul pouvez me guérir!

— Qu'avez-vous? dis-je, étonné d'un tel transport.

— Ah! je suis le plus infortuné des hommes! je cache une douleur qui me brise, et mon esprit est torturé sans cesse par des transes horribles... Je suis fou!

— Vous, bon Dieu! m'écriai-je.

— C'est un secret que nul n'a pénétré, reprit-il, je vous le confie et je vous implore... Sachez que, comme la vôtre, ma mère est morte folle! J'ai étudié la médecine, espérant me guérir, ma science est impuissante; à la moindre secousse morale, je suis pris d'hallucinations insensées, il faut alors qu'Hermann, mon fidèle Hermann, m'enferme tant que dure l'accès. C'est pourquoi il veille toujours sur moi, lui seul est dans la confidence, car ma femme ignore l'épouvantable vérité. Si elle l'apprenait, elle mourrait de chagrin pour nos pauvres enfans... Ami, ne m'abandonne pas, ta parole est un baume pour mes cruelles angoisses, tu as déjà dissipé une partie de mes terreurs; fais pénétrer dans mon esprit ces lumineuses clartés que tu viens de faire briller à mes yeux; reste près de moi pour me convaincre, et ne me laisse point ressaisir par l'erreur, car, je le sens, tu dis vrai!... Mais j'ai peur si tu me quittes. Je m'adresse à ton humanité, à ton cœur si bon; sauve un père, une mère au désespoir, sauve mes deux enfans!...

Et dans son exaltation l'infortuné s'était jeté à mes pieds; il embrassait mes genoux. Attendri, je ne savais que dire; il vit des larmes dans mes yeux.

— André! André! Ah! vous pleurez!... je puis donc espérer, car mon salut dépend de vous; vous êtes une âme généreuse, et vous vous dévouerez... Un mois, je vous demande un mois seulement.

Trop ému pour résister, j'ai promis de ne point partir et de me

consacrer à sa guérison. L'orage faisait trêve, la pluie avait cessé; profitant d'une éclaircie, je l'ai emmené au jardin. Son regard fiévreux, son geste animé, dénonçaient une agitation extrême que l'électricité répandue dans l'air avait encore surexcitée. Sans qu'il s'en aperçût, j'ai amené peu à peu l'entretien sur ses fleurs, il en a de fort rares, et j'ai réussi à détourner sa pensée de la triste préoccupation qui l'oppresse. Je l'ai laissé fort calme, et je suis rentré chez moi brisé de fatigue.

Pauvre homme! comme il doit souffrir! Wilhelm, je ne m'étonne plus du trouble que je notais à certains jours dans ses idées. Ce matin, il disait que mon cœur est sain et mon esprit malade. Hélas! je sens bien, moi, qu'il se trompe : c'est au cœur qu'est la plaie, c'est là qu'est mon délire, c'est là qu'est mon tourment...

Mais, puisqu'aujourd'hui j'ai ma raison, je veux être heureux et rire tout le jour. Demain, quand ma folie reviendra, je reprendrai le récit de mes tristes amours et de cette saison douloureuse et bénie où ma pauvre marraine m'a pour jamais ravi mon âme.

V.

A peine levé, mon docteur est venu me voir; il ne se ressent plus de la secousse d'hier : il m'a quitté tranquille et rassuré.

L'orage a grondé toute la nuit, balayant les nuages lourds vers le nord; l'air du matin est pur. Un bouvreuil siffle sur les hautes branches du peuplier, et sa compagne amoureuse lui répond du fond de son nid. Ils me connaissent bien, car je les nourris de miettes de pain qu'ils viennent prendre jusque dans ma main, et ils m'amènent leur couvée. Je les appelle Roméo et Juliette. Joyeux petits êtres, ils chantent!... C'est le jour, c'est le jour!... Et le jour ne les sépare point, comme les amans de Vérone; je les vois voleter gaîment sous le ciel de Dieu.

Qu'il est doux d'aimer, même dans l'absence! Le portrait de Diane me sourit, et je vis par la souvenance des heureux jours passés. — Tristes amours regrettées, consolation de mes heures présentes, je veux vous consacrer cette journée!...

Le lendemain de ce funeste accident arrivé à ma pauvre marraine, sachant qu'elle ne quitterait point sa chambre et que je ne la verrais pas, je m'en allai au fond des bois. Je voulais me bercer dans mon rêve, et, je dois l'avouer, Diane elle-même l'eût troublé, car j'étais encore trop ému de la découverte de mon amour pour supporter sans rougir ce doux regard. J'avais soif de solitude pour laisser éclater sans contrainte le ravissement qui me possédait; d'ail-

leurs j'étais plein de son image, et dans tous les sentiers je retrouvais la trace de ses pas. Absente, j'osais lui parler, et l'illusion me suivait : elle marchait avec moi dans les allées ombreuses, et le mystère planait sur nous.

J'allais tout droit à l'aventure; vers midi, je rencontrai un de mes gardes, le vieux Simon, qui m'avait mis le fusil à la main pour ma première chasse. Faraud, son chien, faillit me renverser dans sa joie de me revoir.

— Ah! monsieur André! cria Simon, beau jour et bienvenue chez votre monde! — A bas, Faraud! — Vous avez fait la route à pied, il faut venir vous reposer à la maison et boire un verre de vin. J'en ai encore de celui de M. le baron, votre père... Oh! comme vous lui ressemblez! C'est la Jeanne qui va être contente...

Tout le monde fut en fête, je portais le bonheur avec moi. Jeanne avait passé sa jeunesse au service de ma mère, elle m'avait fait sauter sur ses genoux, et je respirais entre ces deux braves serviteurs comme un parfum de mon enfance; leur familiarité réveillait les fugitives impressions d'autrefois, je revoyais les tourelles de mon vieux château, et ma mère, et Diane, ma marraine, courant avec moi sur les gazons après les libellules; les douces réminiscences du passé se mêlaient aux ivresses du présent et se confondaient dans une note unique qui disait amour!

Je quittai mes vieux amis avec force promesses de revenir bientôt, et je repris ma course errante. L'idée m'était venue de faire un pèlerinage à cette cabane où, la veille, s'était subitement épanoui mon cœur pendant que je veillais près d'elle. J'arrivais à la clairière aux Sangliers, et j'allais entrer dans le reposoir sacré, quand tout à coup je vis apparaître un homme sur le seuil; deux autres étaient dans l'intérieur : je reconnus des contrebandiers du voisinage. Ennuyé de ce contre-temps, j'allais passer outre; mais, du fond de la cabane, une voix m'appela par mon nom : c'était Bastien, un gars de Maufert brave et intelligent, qui m'était dévoué comme un chien pour quelques secours que j'avais donnés à sa mère malade pendant une de ses absences.

— Entrez, monsieur André, et mettez-vous à l'ombre.

Je me rendis à l'invitation. Dans un coin de la hutte étaient rangés des ballots qui exhalaient une forte odeur de tabac. En dépit des lois fiscales, les habitans des frontières n'ont point de scrupule en matière de contrebande; pour eux, ce n'est qu'une industrie pleine de risques, et nul de ceux qui l'exercent ne se méfie de son voisin.

— Ma foi! monsieur André, reprit Bastien, il n'y a pas une heure, nous parlions de vous; nous avons des cigares comme on n'en voit pas souvent.

— Il paraît que tu fais toujours ton joli métier!... Tu te feras prendre, Bastien, fais-y attention, ou tu attraperas quelques coups de fusil.

— Bah! à la guerre comme à la guerre!

Tout en parlant, il jouait machinalement avec un bijou qu'il faisait tourner par sa chaînette, et qui attira mes regards. Il s'en aperçut.

— Ça, dit-il, c'est une trouvaille que nous venons de faire dans ce tas de feuilles.

Je reconnus un petit médaillon d'émail bleu serti d'or, que ma marraine portait souvent en collier. Je me gardai bien d'en constater l'identité, car je savais que Bastien se serait empressé de le reporter à la comtesse Diane, comme on appelait ma marraine dans le pays.

— Je ne sais pas ce que cela vaut, reprit-il; c'est part à trois, et je vais aller à Monthermé voir ce que le père Abraham en offrira... Allons, adieu les autres! continua-t-il en s'adressant à ses compagnons.

— Tu retournes à Maufert? lui dis-je.

— Oui, monsieur André, et si vous voulez que je fasse route avec vous, je suis à vos ordres, la nuit va bientôt venir.

J'acceptai sa compagnie, et nous partîmes.

— Il est très gentil, ce médaillon, dis-je au bout d'un quart d'heure de marche.

— Eh bien! s'il vous plaît, monsieur André, prenez-le, et donnez-m'en ce que vous voudrez pour les autres. Le juif m'écorchera bien sûr!...

Je conclus immédiatement le marché, et j'entrai en possession de mon trésor.

— Voilà ma course faite, dit-il joyeux. Je resterai ce soir à Maufert et je pourrai voir Catherine.

— Tu lui *parles* donc toujours? demandai-je, employant un euphémisme du pays qui signifie « faire sa cour. »

— Dame! nous sommes toujours amoureux.

— Méfie-toi du comte!... Tu sais qu'il n'aime pas qu'on rôde autour des femmes de la comtesse... On dit qu'on t'a vu dans le parc; s'il te guette, il te fera un mauvais parti.

— Oh! il n'est pas assez malin pour m'attraper... J'ai mes moyens!...

Le lendemain, je descendis au jardin avant l'heure accoutumée. Ma marraine, à l'ordinaire fort matineuse, visitait ses parterres aussitôt levée, et je l'aidais à cueillir ses gerbes pour fleurir les vases du château. Je l'attendis, inquiet, troublé, désirant et redoutant à

la fois sa venue : je tremblais de trahir l'ivresse où me plongeait le sentiment qui venait d'éclore en mon cœur; mais j'attendis en vain: la cloche du déjeuner sonna, elle n'avait point paru.

— Ah! vous voilà, dit mon tuteur comme j'arrivais à la salle à manger; je vous sais gré de vouloir bien m'honorer de votre compagnie.

Je restai insensible à son ironie; du premier coup d'œil j'avais remarqué que le couvert de Diane était mis. Au même instant la porte s'ouvrit, elle entra, je courus à sa rencontre. Elle me tendit la main, et je m'arrêtai tout interdit.

Par une habitude d'enfance, quand je l'abordais le matin et quand je la quittais le soir, je baisais cette main qu'elle me tendait. Ce jour-là, je n'osai pas. Elle attribua sans doute ma réserve à la confusion que j'éprouvais de l'accident dont j'avais été cause. Avec un geste charmant et un adorable sourire, elle porta d'elle-même ses doigts à mes lèvres, me donna sur la joue une petite tape qui était en même temps une caresse, et elle passa. Je ne pus me défendre de rougir; pourtant je fus assez maître de moi pour dissimuler mon émotion intérieure. Je sentais à mon cou, près d'une petite médaille de la Vierge que m'avait donnée ma mère, ce bijou que Diane croyait perdu : il me brûlait.

— André, me dit-elle, qu'avez-vous fait hier?

— A coup sûr, il ne s'est guère inquiété de vous, dit mon tuteur.

Je ne fus pas trop fâché de cette sottise de mari, et je souris dédaigneusement à part moi, sachant ce que ma marraine devait en penser.

— Je suis allé voir Simon, répondis-je.

— C'était en effet une fort belle occasion pour vous divertir, reprit M. de Maufert.

— Catherine m'a dit que vous êtes venu deux fois savoir de mes nouvelles; je vous en remercie, mon enfant, ajouta ma marraine. J'étais en vérité si vaillante, que, n'eût été mon obéissance à la prescription du docteur, j'aurais pu m'affranchir d'une journée de réclusion.

A ce moment, M. Placide survint (c'était l'intendant du comte); je bénis cette arrivée qui allait absorber mon tuteur dans un débat d'affaires et m'assurer un tête-à-tête.

— Je vois avec plaisir, me dit l'obséquieux personnage, que monsieur le baron est tout à fait bien ce matin.

— Ce n'est point moi qui ai été malade, monsieur, lui répondis-je sèchement, c'est M[me] la comtesse.

Le plat visage de M. Placide se rida, grimace qui chez lui équi-

vaut à un sourire. Je n'aimais point ce Normand finaud et coquin, qui cachait son astuce sous un air bas et doucereux comme son nom. Il était l'âme damnée de mon tuteur, prérogative qui certes eût suffi à me le faire détester. Je l'avais surnommé Tristan l'Ermite.

Le déjeuner fini, le comte interrompit sa conférence avec M. Placide pour dire à ma marraine :

— Vous restez chez vous encore aujourd'hui, n'est-ce pas, ma chère?

— Pardonnez-moi, je vais à l'église pour le mariage de Dorothée; André m'accompagnera. Il est bon que vos fermiers ne vous croient pas tout à fait indifférent à leurs grands événemens de famille.

— Ah! vous pouvez compter qu'ils vous en sauront un gré infini, dit-il ironiquement.

— Je le crois, monsieur, répondit Diane avec un certain ton de dignité que son mari avait appris à respecter.

Délivrés des fâcheux, nous nous en allâmes gaîment par les pentes du parc gagner la porte qui s'ouvrait sur le village. Diane éprouvait encore un peu de faiblesse; elle marchait penchée à mon bras, et un reste de pâleur me rappelait que c'était pour moi qu'elle avait souffert.

— Pauvre chère marraine, lui dis-je, combien je suis attristé de vous voir ainsi dolente par ma faute!

— Chut! interrompit-elle, ne parlons plus de cela... Oh! mais voyez donc la jolie fête!

Tout le village était en émoi, c'était le prélude d'une de ces noces ardennoises qui durent huit jours. Le père Lelut, le fermier du comte, était riche et fort apparenté dans ce pays où tout le monde est cousin. De dix lieues à la ronde étaient accourus les *gros cultivateurs*, entassés avec leurs familles dans les véhicules les plus disparates. La place de l'église n'avait jamais vu tant d'accolades, et sur les joues rebondies des filles en toilettes pimpantes retentissaient des baisers à troubler les oiseaux.

A l'arrivée de la comtesse, Lelut accourut sous le portail menant sa fille, et présenta le marié, garçon à l'air franc, ouvert, intelligent, une de ces natures rustiques dont l'éducation moderne et l'école de Grignon font des *countrymen* que nous enviera bientôt l'Angleterre. Il fit son compliment en parfait langage. A son tour, il présenta sa mère, bonne vieille paysanne appuyée sur son bras, et il accomplit ce devoir de convenance avec un mélange de fierté et de respect qui sauvegardait si bien l'âge de l'une et le rang de l'autre, que ma marraine tendit la main au fils et embrassa la mère. La belle Dorothée rougit de plaisir. Le bonheur de ces deux jeunes

cœurs qui s'aimaient de cette affection honnête et saine qui fait les familles heureuses, me jeta dans une indicible mélancolie. Moi aussi j'aimais, mais mon amour ne serait jamais qu'un songe.

Comme nous sortions de l'église, une fermière d'une cinquantaine d'années qui avait vu Diane enfant vint lui faire sa révérence.

— Ah! madame la comtesse, dit-elle, où est le temps où vous couriez dans nos champs à travers les foins coupés? Ma fille m'en parle bien souvent. Et votre petit!... Il se porte toujours bien, j'espère?

— Quel petit?

— Votre filliot, que vous ameniez boire du lait.

— Mon petit, le voilà, dit Diane en me désignant.

— Ah! Seigneur! ce grand monsieur?... Il a l'air quasiment de votre mari!

— Adieu, Brigitte; embrassez votre fille pour moi, puisqu'elle ne m'a point oubliée... Allons, reprit la comtesse en riant, marchez, monsieur mon mari!

Et nous revînmes plaisantant sur ce thème charmant qui me jetait dans un trouble ineffable, et à l'abri de ce jeu ma marraine m'imposait ce doux servage qui est une des formes les plus exquises de l'amour. Une calèche passa sur la route, où nous reconnûmes une voisine de château; je saluai.

— Perfide! me dit Diane, je vous préviens que je suis très jalouse!... Vous avez souri à Mme de Biermes.

— Vous avez regardé son mari! répondis-je du même ton.

VI.

Quelques semaines s'écoulèrent, chaque matin m'apportant son aubaine. Mon existence était si douce auprès de Diane que je ne sentais plus le despotisme du comte. Oublieux de mes rancunes et de mes grands projets d'indépendance, je ne songeais plus qu'avec ennui à cette époque naguère tant désirée de ma majorité après laquelle je ne pouvais prolonger sans indiscrétion mon séjour à Maufert, près d'un tuteur avare à qui mon train de vie paraissait déjà ruineux, bien qu'il le payât de mes deniers. Ce n'était là pourtant qu'un nuage dans l'azur de mon ciel; tout amoureux vit de l'heure présente. Je voyais Diane à chaque instant du jour; j'étais près d'elle, et, comme le chevalier inconnu de la légende qui semait des violettes sur les pas de sa princesse pour lui rappeler le pays d'où elle était exilée, j'étais fier de répandre secrètement autour d'elle cette atmosphère d'amour qui manquait à son cœur, et de redresser les torts de la destinée. Que pouvais-je souhaiter d'ailleurs? n'étais-je

point l'élu de son âme, qui n'avait d'épanchement que pour moi? J'étais le seul confident de ses tristesses, de ses joies; nous étions tous deux comme isolés dans le monde, et nous n'avions que notre mutuelle affection pour nous consoler du vide que la mort avait fait autour de nous; tous deux, nous étions courbés sous l'âpre rudesse d'un homme défiant, jaloux de toute jeunesse et de toute beauté.

Cependant après le déjeuner le comte partait invariablement avec M. Placide. Il fallait voir alors quel soupir d'allégement dilatait nos poitrines, et quels rayons illuminaient nos visages... Nous nous échappions dans les jardins, tantôt gais et bruyans comme des écoliers en vacances, tantôt mélancoliques et pensifs comme des amans, lisant quelque roman d'aujourd'hui ou quelque poème d'autrefois, et nos cœurs palpitaient... En vérité, nous n'avions qu'une âme, et je tremblais parfois que Diane en fût avertie.

Mais une visite inattendue vint bientôt effaroucher notre chère liberté et lui lier les ailes. Par un matin de juillet arriva au château la baronne de Jonval, une tante de Diane qui, l'ayant recueillie orpheline, avait fait à la triste enfant une existence si vide de tendresse, que, le jour où il s'était agi d'un mariage avec le comte de Maufert, ma pauvre marraine avait cédé, envisageant ce malheur comme une délivrance.

Mme la baronne de Jonval, chanoinesse d'un haut chapitre d'Allemagne, était une dame du plus grand air, alliant aux grâces d'une étiquette surannée des humilités aristocratiques qui trahissaient la chrétienne de fier lignage; il y avait entre elle et M. de Maufert une singulière communauté de sentimens : avares tous deux, mais de cette avarice qui obéit, non sans regret, aux impérieuses obligations d'un grand nom à soutenir, ils s'entendaient à merveille sur toute chose. J'avais peu de sympathie pour cette imposante personne qui venait presque chaque année me gâter mon automne, et je dois avouer qu'elle me le rendait bien; aussi demeurai-je très surpris lorsqu'en descendant de carrosse, elle s'avança vers moi, les bras tendus avec une effusion inquiétante. Derrière elle apparut une jeune fille que je ne reconnus point d'abord.

— Eh bien! André, me dit la dame, vous ne donnez pas la main à Madeleine, votre petite amie d'autrefois?

Madeleine était la fille d'un pasteur de Fribourg en Brisgau, lieu de résidence de Mme de Jonval; c'était une charmante enfant que ses parens s'estimaient heureux de mettre sous le patronage de la noble chanoinesse, sans regarder de trop près à la dissidence des communions : elle était venue plusieurs fois passer quelques jours au château; mais j'avais quitté une enfant, et je retrouvais une demoiselle.

— Quoi!... c'est vous? dis-je avec naïveté.

Elle rougit en me tendant la main, car mon étonnement flattait l'orgueil de ses dix-sept ans. Mon accueil protestait suffisamment d'ailleurs contre toute apparence d'oubli; une franche amitié nous unissait depuis longtemps, et sa présence me semblait du moins un correctif aimable à l'ennuyeuse arrivée de Mme de Jonval.

Cependant, je dois l'avouer, j'éprouvai un grand ennui à cette brusque invasion de mon Éden; il me fallait renoncer à mes excursions avec ma marraine, à cette chère solitude à deux, devenue si pleine de mystérieuses fêtes pour mon cœur. Dès le premier jour, la majestueuse tante s'installa comme pour un long séjour, et Diane, condamnée aux officielles prévenances de l'hospitalité, ne s'appartint plus. Pendant une semaine, c'est à peine si nous pûmes saisir quelques heures de liberté en tiers avec Madeleine sous les ombrages du parc; la baronne était partout sur nos pas. A la fin pourtant nous nous concertâmes pour échapper à notre gêne. La chanoinesse, en dépit de sa dévotion sévère, consacrait de longues heures à sa toilette avant le déjeuner, et, levés dès l'aube, nous accourions tous trois au jardin.

Madeleine était une de ces natures doucement enjouées, auxquelles le sentimentalisme allemand ajoute une grâce exquise; élevée au milieu des tendresses de la famille, elle avait épuré son âme au contact de la pauvreté, son esprit ingénu et cultivé mêlait les hardiesses de l'innocence à je ne sais quelle raison précoce. Elle n'était pas jolie de visage, et elle le savait; mais elle exhalait un tel parfum de jeunesse qu'on avait subi le charme avant de la regarder. Elle rappelait à la fois le Puck de Shakspeare et la Marguerite de Goethe.

Nous vivions donc tous trois dans ces alternatives d'allégresse et d'ennui, lorsqu'un jour Mme de Jonval, qui m'accablait d'aménités surprenantes, me glissa, sous forme de plaisanterie d'abord, un projet fort bizarre : il s'agissait, ni plus ni moins, de me marier avec une demoiselle Hermanegilde de Jonval, fille d'un frère de la chanoinesse colonel au service du grand-duc de Bade. Je n'avais jamais vu cette fiancée qui me tombait du ciel, et en l'état de mon cœur on peut juger comme elle était la bienvenue! Certes mon âge me défendait suffisamment contre cette sollicitude matrimoniale par trop prématurée, mais j'avais affaire à une de ces opiniâtretés féminines qui plient et ne rompent point : par une pente insensible, ce qui n'avait paru qu'un jeu devint bientôt un thème sérieux; mon tuteur lui-même se mit enfin de la partie avec une mansuétude tout à fait nouvelle et qui dénonçait un dessein arrêté de concert entre les deux excellens amis.

Ce parfait accord n'était guère de nature à provoquer ma confiance; mais je me sentais trop maître de la situation pour résister au plaisir de mystifier mes tyrans. J'abondai dans leur sens pendant quelques jours, puis un soir, sous les charmilles du parc, j'attirai la baronne dans un petit guet-apens d'effusion où elle me démontra le grand bonheur qui devait résulter pour moi de cette alliance.

— Car vous êtes assez riche, dit-elle, pour ne suivre que la loi du cœur, joie bien rare, à laquelle les plus belles âmes ne peuvent point toujours s'abandonner.

— En effet, madame, répondis-je, les plus belles âmes sont parfois contraintes à des calculs fort pénibles quand il s'agit d'unir deux cœurs irrésistiblement entraînés l'un vers l'autre... Mlle de Jonval n'a pas de dot, si j'ai bien compris?

— Son père n'est pas riche; mais on pourrait lui assurer des avantages.

— Fi! madame! laissons ces misères! Il me suffit que Mlle Hermanegilde de Jonval m'adore,... ce qui est bien la plus flatteuse conquête que puisse rêver un jeune homme que sa fiancée n'a jamais vu! J'espère que vous ne me ferez point l'injure de supposer mon désintéressement au-dessous du vôtre et du sien... A propos, est-elle blonde ou brune?

La baronne demeura un peu déconcertée de mon air dégagé.

— Elle est brune, répondit-elle, scrutant ma pensée.

— Ah! mon Dieu, madame, la pauvre demoiselle! que va-t-elle devenir?... Je professe le culte des blondes.

Il était impossible de s'abuser plus longtemps sur mon impertinence. Mme de Jonval me lança un regard foudroyant et quitta la place sans ajouter un mot. J'étais ravi de mon équipée; pourtant je ne sais quel pressentiment m'avertit que je venais de prononcer l'arrêt de mon avenir.

VII.

Je m'attendais à trouver le lendemain les fronts rembrunis, je m'étonnai beaucoup de rencontrer une égale bienveillance sur le visage de M. de Maufert et sur celui de la chanoinesse; on eût dit que rien n'avait troublé notre entente. Cependant mon algarade avait fait quelque bruit, car ma marraine me réprimanda.

— Eh quoi! lui dis-je, me reprocheriez-vous de m'être révolté contre des obsessions ridicules, de ne point m'être laissé prendre à ces accès d'une subite tendresse qui prétend disposer de ma vie et me pousser dans le traquenard du mariage avec une Badoise que je ne connais pas et que je déteste d'avance?

— Mon ami, c'est ici que je vous arrête. Refuser en principe de vous marier à votre âge, c'est une raison victorieuse. Je ne plaide point pour ma cousine Hermanegilde de Jonval; mais vous avez eu tort de la mettre en cause en déclarant que vous la détestez sans l'avoir jamais vue : c'était blesser la baronne d'abord, puis, ajouta-t-elle en souriant, c'était parler comme un écervelé... Qui sait si vous ne l'auriez pas adorée?

— Jamais! jamais! m'écriai-je avec véhémence, fût-elle belle et pure comme les trois grâces, fût-elle douée par les neuf muses!

— Quel cœur inaccessible! dit Diane en riant. Si vous êtes si bien cuirassé, je serai fort empêchée lorsqu'il me prendra l'envie de vous marier.

— Je ne me marierai jamais.

— Est-ce un vœu, dit-elle finement, ou est-ce un grand amour qui vous défend déjà?... Ah! vous rougissez!... Fi! le méchant discret! Moi qui aime tant les confidences!... Est-elle jolie?

Ces paroles me plongèrent dans un tel trouble que je n'eus pas la force de répondre; je tremblais de me trahir, et je souffrais à l'idée qu'elle pût me croire épris d'une autre.

— Ah! décidément il y a un secret, reprit-elle; méfiez-vous, je le découvrirai!...

Par bonheur, l'arrivée de Madeleine fit diversion à mon émoi. Je m'empressai d'engager avec elle une causerie sous le premier prétexte venu; mais l'animation de ma parole accusait malgré moi le désir de voiler une préoccupation profonde. J'eus conscience de ma maladresse en remarquant dans les yeux de Diane des éclairs de malice qui me perçaient de part en part. Madeleine elle-même ne cachait pas sa surprise.

— Seigneur! dit-elle, quel débordement d'enthousiasme! André, il vous pousse des ailes...

— Précisément, répondit ma marraine en souriant; mais, rassurons-nous, il ne s'envolera pas au ciel!... Il y a de par le monde une petite main dont il est amoureux et qui le retient par un fil sur notre pauvre terre.

— Hanneton, vole, vole, vole! chanta Madeleine, accompagnant sa chanson d'un geste mutin, comme si elle m'eût tenu par le bout d'un fil.

— Madeleine, reprit Diane, il faut lui ravir le nom de la belle princesse pour qui son cœur soupire!...

— Elle est belle?... alors c'est moi! dit la charmante laide avec une plaisante mine de fatuité.

Leurs éclats de rire me rendirent mon aplomb; prenant Madeleine au mot, je me lançai en plein madrigal, et conclus, comme

un héros de *l'Astrée*, par une déclaration dans le plus pur phébus.

J'aimais trop cependant pour rester impénétrable. Mes deux jolis Argus surprenaient chaque jour quelque indice révélateur, des distractions, des langueurs que je ne pouvais cacher, et les fines railleries allaient leur train. Je m'estimais heureux d'en être quitte à ce prix, quand je crus remarquer bientôt que ma marraine devenait soucieuse; son sourire était contraint, si la folâtre Madeleine me taquinait sur ma secrète passion; je devinais dans ses regards, dans son accent, comme une sorte de pitié... J'avais peur de pénétrer sa pensée.

— André, me dit-elle un matin, puisque nous voilà seuls, il faut que nous causions, mon ami... J'ai des choses très graves à vous dire.

— Parlez, ma chère marraine, je vous écoute... Faut-il être solennel?

— Soyez sincère, répliqua-t-elle en riant; asseyez-vous là... Ce banc représente un tribunal.

— Vous allez me juger? dis-je un peu alarmé malgré mon air d'assurance.

— Je vais vous confesser, prenez-y garde, et vous gronder, ajouta-t-elle presque d'un ton de reproche, car vous humiliez un peu notre amitié.

— Mon Dieu! que dites-vous? moi qui n'ai point une pensée qui ne soit pour vous...

— Osez-vous bien dire qu'il n'en est pas une que vous me cachez? reprit-elle en me regardant dans les yeux.

Je me détournai et je me sentis rougir.

— Bon! nous voilà revenus vers cette fameuse passion que je suis accusé de nourrir dans l'ombre... Mais c'est un enfantillage, une folie!

— Ami, dit-elle gravement, donnez-moi votre parole que vous n'aimez pas, et je vous croirai.

Je me tus; son regard me pénétrait.

— Votre silence est déjà un aveu, dit-elle; mais j'ai su lire au plus profond de votre cœur, et je connais le nom que vous ne voulez pas dire.

— Vous le savez, vous?

— Je ne serais pas femme, si je l'ignorais à cette heure, répondit-elle avec un sourire qui me déconcerta. — Tenez, suivez le bout de mon ombrelle; je vais tracer sur le sable ce mot magique que vous craindriez d'entendre répéter par les roseaux, si je le prononçais.

Je suivis son geste, anxieux comme si j'allais voir apparaître un autre *Mane*, *Thécel*, *Pharès*. Je ne compris d'abord rien aux premiers signes, puis, le mot fatidique achevé :

— Madeleine? m'écriai-je, allégé d'un grand poids.

— C'est toi qui l'as nommée, dit Diane.

— Quoi! sérieusement, vous croyez que c'est Madeleine que j'aime?...

— Et qui serait-ce, je vous prie, beau ténébreux?

— Je vous jure...

— Ne jurez pas, car tout vous dénonce : c'est du jour où Madeleine est arrivée que s'est signalé chez vous ce changement d'humeur que vous n'osez nier... Or, en cet aimable désert, il n'y a qu'elle que vous puissiez aimer... à moins pourtant, ajouta-t-elle ironiquement, que vous ne soupiriez pour les beaux yeux de Mme la chanoinesse...

— Oh! grâce, grâce! dis-je effrayé.

— Vous le voyez, reprit-elle. Je continue. Un autre fait d'importance est acquis à l'instruction : quand ma tante a parlé pour la première fois de vous marier avec une jeune fille sans dot, vous n'avez point protesté; il est évident que vous avez cru qu'il était question de Madeleine, car vous ne vous êtes révolté que le jour où elle vous a nommé Hermanegilde de Jonval... Laissez-moi achever, mon ami; si je violente ainsi une réserve de sentiment que je ne saurais blâmer, c'est que je crains de vous voir former des vœux irréalisables; vous souffririez d'un amour sans espoir, et je veux vous mettre en garde contre vos illusions. Madeleine ne peut vous aimer, elle est fiancée à un de ses cousins, un ami d'enfance, sans fortune comme elle, et qui lui est dévoué de toute son âme; on attend pour les marier qu'il ait obtenu un titre de professeur au collége de Fribourg...

— Et il doit concourir au mois de septembre, interrompis-je; mais je sais tout cela, chère marraine, et j'ai même songé, pour contribuer à leur bonheur, à vous prier de laisser passer par vos mains un peu de ma richesse, afin de constituer à Madeleine une pauvre dot de vingt mille francs que ni elle, ni lui, ne voudraient accepter de moi.

— Que dites-vous? s'écria-t-elle au comble de la surprise.

— Je dis, ma marraine, que rien n'échappe à votre perspicacité; j'aime Madeleine, et mon vœu le plus cher est de la voir bientôt heureuse et mariée avec celui qu'elle a choisi.

— André, mon enfant, dit Diane en saisissant mes mains, vous m'effrayez... Si vous n'aimez pas Madeleine, qui donc aimez-vous? car vous aimez, je le sens, je le vois!

A l'émotion que je lus sur son visage, je fus sur le point de tomber à ses pieds; je me voyais deviné, perdu, contraint de fuir à jamais sa présence : l'excès même de ma terreur me suggéra l'idée de feindre un amour vulgaire pour détourner les soupçons.

— Ma marraine, dis-je enfin en assurant ma voix, il est des faiblesses de mon âge que je confierais à un frère, mais que je ne puis vous confier à vous. Ne cherchez point, je vous en prie, à pénétrer un secret prosaïque dont je rougirais devant vous.

Diane fit un geste d'étonnement; en m'entendant confesser un sentiment inavouable, elle pâlit, son visage se glaça, sa main laissa échapper ma main.

— Pardon, pardon, je vous ai offensée...

— Non répondit-elle, émue, mais tâchant d'être froide; mon orgueil est un peu froissé d'une semblable méprise... Seulement, André, laissez-moi espérer que ce... secret prosaïque, comme vous l'appelez, ne vous fera point oublier ce que vous devez à votre nom.

VIII.

Bien que rien ne fût changé en apparence à notre vie, je ne tardai pas à regretter le trop complet succès de mon mensonge. Je remarquai bientôt une insaisissable nuance de retenue dans les façons de ma marraine. Les témoignages de son amitié, autrefois si pleine d'abandon, semblaient désormais des efforts; je me voyais déchu de mon paradis. Je ne pouvais me faire illusion sur les causes de cette tiédeur subite, et je demeurai atterré du résultat de mon subterfuge. Hélas! il était trop tard pour revenir sur mes pas, je m'étais volontairement dépoétisé. Je réfléchis alors à la folie de cet amour dont l'aveu m'effrayait comme une profanation.

D'autres ennuis vinrent tout à coup s'appesantir sur moi. Un jour j'errais dans le parc, cherchant la solitude; le hasard m'avait conduit près d'un chalet désigné au château sous le nom de *la Régie*, et qui servait de demeure à M. Placide. Je longeais une haie, clôture d'un petit jardin planté devant la maison, quand quelques mots d'un colloque engagé entre l'intendant et un homme que je ne pouvais voir frappèrent mon oreille, et j'entendis prononcer mon nom.

— M. le baron André n'a rien à voir dans ses affaires, disait d'un ton bourru M. Placide; il n'est pas en état de les comprendre, et si demain vous ne payez pas l'arriéré, je vous fais saisir tout simplement en son nom.

— Mais c'est me ruiner, monsieur Placide! Vous savez bien que la récolte n'a pas rendu, repartit une voix suppliante.

— Cela ne me regarde pas. Si on vous écoutait tous, vous ne paieriez jamais! — Empruntez... Moi, j'ai mes ordres.

— Seigneur! où voulez-vous que je trouve deux mille francs d'ici à demain?... M. le baron André ne peut pas être si dur, et, si vous me permettiez de le voir...

— Encore une fois, M. le baron n'y peut rien!... et, si vous essayez d'abuser de sa faiblesse d'esprit, je vous en préviens, Guillot, il ne fera pas bon pour vous!... L'argent est l'argent, et...

M. Placide resta la bouche béante; j'avais tourné la haie, et j'étais devant lui.

— Infâme coquin! dis-je frémissant de colère, vous allez m'expliquer les paroles que vous venez de prononcer...

Il se leva pour fuir dans sa maison, je le saisis au collet et le rejetai sur son banc.

— Monsieur, monsieur! s'écria-t-il pâle de peur, ne portez pas la main sur moi!...

— A genoux, et demande-moi pardon, ou je t'écrase comme une vipère!...

— Au secours! au secours! bégaya-t-il en se débattant.

Dans ma fureur, je lui serrais la gorge à l'étrangler. Guillot, impassible, me regardait faire.

— Grâce! grâce! murmura le misérable.

Sa lâcheté me désarma; j'ouvris les mains, et je le laissai rouler à terre. Il se releva.

— Tu vas à l'instant donner quittance à cet homme! repris-je impérieusement.

Et je fis un pas vers lui.

— Monsieur, je cède à la violence, dit-il consterné; mais monsieur le comte appréciera...

— Pas de réplique! Entre chez toi, je te suis... Venez, Guillot.

Arrivé devant son bureau, l'intendant s'assit blême de rage. Je lui présentai un papier, il écrivit d'une main tremblante le reçu exigé.

— Est-ce tout ce que vous avez à me demander, Guillot? dis-je au fermier.

— Dame, monsieur le baron, vous êtes bien bon, j'ai mon bail qui finit à la Saint-Jean, il va falloir le renouveler; il est déjà bien dur, puisque je peux tout juste m'en tirer dans les bonnes années... M. Placide parle de me l'augmenter encore une fois.

— De combien était votre bail du temps de mon père?

— Quatre mille deux cents francs.

— Et maintenant!

— Cinq mille quatre cents francs, plus cent francs pour M. Placide, ajouta Guillot, qui se voyait soutenu.

— Monsieur l'honnête intendant, repris-je, écrivez un renouvellement de bail au taux de l'ancien fermage.

— Mais c'est impossible...

— Ah! je vous le conseille! répliquai-je sévèrement; ne résistez pas, faites ce que je vous dis.

— Mais, monsieur, je ne suis pas autorisé pour signer des baux...

— Qu'à cela ne tienne, je signerai.

Un mauvais sourire dont j'eusse dû me défier accompagna la soumission de M. Placide. Il prit un dossier dans un carton, en retira l'ancien bail et se mit à copier servilement. Je suivais sa plume des yeux de peur de fraude. Quand il eut achevé, je signai, et, donnant l'acte au fermier : — Maintenant, Guillot, dis-je, vous êtes en règle! Pour l'avenir, si vous aviez à vous plaindre de ce coquin, adressez-vous à moi!

Comme je m'en allais avec mon fermier, je vis l'intendant se faufiler dans une allée écartée et se diriger à la hâte vers le château dans le dessein sans doute d'avertir M. de Maufert. Je m'inquiétai fort peu de sa dénonciation. Enchanté de mon coup de tête et de la correction infligée à l'exécuteur des mauvaises œuvres du comte, je jugeais inutile d'entrer dans aucune explication de ma conduite. Je m'étais fait virilement justice, et j'eusse cru m'amoindrir en me justifiant.

Je ne vis M. de Maufert qu'à l'heure du dîner. Je m'attendais à quelque éclat, il n'en fut rien, et je demeurai assez surpris de le trouver presque aimable. La chanoinesse était toute bienveillance; ma marraine seule paraissait inquiète et elle m'observait avec attention, comme si elle eût redouté quelque imprudence de ma part; elle prit mon bras pour quitter la salle à manger.

— Que vous est-il donc arrivé avec Placide? me dit-elle à demi-voix.

— Rien de bien sérieux, répondis-je : j'ai quelque peu corrigé son audace, voilà tout.

Ma tranquillité la rassura. Le comte, de son côté, était en belle humeur; rien ne dénotait son mécontentement de mon équipée.

Le parc était humide, il avait plu ce jour-là; nous restâmes au salon. Madeleine se mit au piano, mon tuteur et la chanoinesse commencèrent une partie d'échecs; je m'assis près de Diane, qui prit un ouvrage de tapisserie.

— Vous ne sortez pas? me dit-elle à demi-voix au bout d'un instant.

— Non. Pourquoi me faites-vous cette question?

— Pour rien... Je croyais que vous aviez affaire dehors, ajouta-t-elle d'un ton glacé.

— Affaire, moi?... Mais où voulez-vous que j'aille, bon Dieu?

— Je ne sais, reprit-elle. Je croyais que vous désiriez sortir, voilà tout!

— Mais je ne vous quitte jamais à cette heure, à moins que je n'aie quelque lettre à écrire.

— Je ne vous demande point de confidence, dit-elle vivement.

Je la regardai, surpris de cet accent amer. Penchée sur son métier, elle ne levait point les yeux. Je ne sais quel trouble l'agitait.

— Mon Dieu! vous ai-je déplu?

A son tour, elle s'émut de ma crainte. — En aucune façon, dit-elle avec plus de douceur. Je m'imaginais que vous restiez avec nous par complaisance,... et je voulais vous rendre votre liberté.

Elle prononça ces mots avec tristesse. Je pensai que quelque chagrin irritait ses nerfs, et nous gardâmes le silence, écoutant Madeleine qui jouait en sourdine l'*andante* du quintette en *la* de Mozart.

— Ho! ho! baronne, dit tout à coup mon tuteur, vous attaquez rudement mon roi! Le voilà dans une situation aussi désespérée que celle du pauvre Placide cerné par un certain baron de notre connaissance, ajouta-t-il en me jetant un coup d'œil jovial.

Je soutins le trait sans broncher.

— Tudieu! mon cher, continua le comte en riant, il paraît que vous n'y allez pas de main morte avec mes gens! Ce pauvre Placide!... J'aurais voulu voir sa mine!...

— Elle était laide, je vous le garantis, répliquai-je avec le plus beau sang-froid.

— Je crois entendre ses cris de paon quand vous serriez le nœud de sa cravate... C'est le bail surtout qui a dû lui coûter.

— Il l'a fait, c'était l'important, répondis-je d'un air fort dégagé.

— Effectivement, c'était l'important, reprit le comte, de plus en plus allègre.

Et il acheva sa partie.

IX.

Charmé d'avoir si bien réussi à mon premier essai d'autorité, j'avais résolu d'aller visiter quelques-uns de mes fermiers pour recueillir des plaintes que je pouvais aisément prévoir. Avec l'enthousiasme de mes vingt ans, il me semblait glorieux de jouer le rôle de redresseur de torts, d'apparaître ainsi tout d'un coup aux yeux de mes tenanciers comme une providence, et de faire bénir la mémoire de mon père, qui revivait en moi.

Tout plein de mon projet, le lendemain, après le déjeuner, à l'heure où Mme de Jonval rompait nos ébats par son austère présence, je donnai l'ordre qu'on me sellât un cheval.

— Vous sortez? me dit Diane.

— Oui, je vais faire une promenade dans la forêt, du côté de Simon.

— Je ne vous demande point où vous allez, répondit-elle.

Je partis attristé, car j'avais deviné un reproche : il semblait qu'elle m'accusât de l'abandonner à l'ennuyeuse compagnie de sa tante; mais j'avais un devoir à remplir, et je savais qu'elle me pardonnerait quand je lui révélerais le motif de mon absence.

Je ne m'étais point trompé dans mes prévisions, et les quelques fermiers que je visitai m'apprirent qu'ils étaient odieusement pressurés. Je me sentais honteux de ma richesse en songeant que, pour ajouter quelques milliers d'écus aux cinq cent mille livres de rente de mon patrimoine, on avait osé, méprisant des pactes faits par les miens, opprimer en mon nom de pauvres gens qui nourrissaient mon luxe et mon oisiveté. Je revins enflammé des plus généreux desseins. J'avais fait douze lieues au galop de chasse, craignant de rentrer trop tard et d'inquiéter Diane. Comme je parus au salon, Madeleine m'interrogea sur ma promenade et me demanda des nouvelles de la mère Simon, chez qui elle était allée autrefois.

— Je ne l'ai pas vue, lui dis-je; en route, j'ai changé d'idée.

— Vous avez erré dans la forêt depuis ce matin? reprit-elle.

— Ma foi, oui; je me suis laissé conduire par Ralph.

— Il faut supposer qu'il vous a conduit loin, dit ma marraine, car vous l'avez ramené couvert d'écume et presque fourbu.

Elle avait guetté mon retour. Je rougis d'être pris en flagrant délit de mensonge, et je me reprochai d'avoir alarmé sa sollicitude. Je comptais m'excuser le lendemain en lui confiant mon secret. Nous l'attendîmes vainement avec Madeleine, elle ne parut point.

Un matin, j'étais seul dans le parc, quand je vis accourir vers moi ce fermier que j'avais déjà protégé contre l'intendant. Il était si pâle, si défait, que je devinai un malheur.

— Qu'avez-vous, Guillot? lui dis-je. Parlez vite.

— Voilà, monsieur. L'autre jour, en vous quittant, j'avais été pour mes affaires à Monthermé. Je rentrais chez moi bien content de vos bontés, quand ma femme me montra en pleurant un papier apporté en mon absence par un huissier : c'était une sommation de payer dans les vingt-quatre heures les deux mille francs d'arriéré sur mon bail. Je rassurai ma femme en disant que l'huissier était sans doute venu pendant que j'étais ici : j'avais dans ma poche le reçu que vous m'avez fait donner, et je ne m'inquiétai pas; mais voilà que ce matin ils sont venus trois ou quatre, et ils ont tout saisi chez moi.

— Mais c'est impossible; vous avez une quittance en règle.

— Lisez ce papier qu'ils m'ont donné.

Je pris vivement un exploit qu'il me tendait; je le parcourus des yeux et je demeurai indigné : c'était un jugement de saisie à la requête de M. de Maufert, mon tuteur.

— Mon pauvre Guillot, ne vous affligez pas, dis-je, maîtrisant ma colère, tout cela n'est pas grave; il suffit de payer à l'instant les deux mille francs pour faire lever les scellés.

— Mais je n'ai pas la somme, monsieur, et avant que j'aie trouvé à l'emprunter, il sera trop tard!

— Vous allez l'avoir, venez.

Et, l'entraînant après moi, je courus jusqu'au château. Arrivé à mon appartement, je me précipitai vers un bureau où je serrais mon argent. En ouvrant le tiroir, je restai atterré... Trois jours auparavant, un ami d'Heidelberg m'avait écrit pour me demander trois mille francs; je les lui avais envoyés, et il me restait à peine une quarantaine de louis; je l'avais oublié. Guillot me regardait avec stupeur; il se voyait perdu.

J'avais reçu la semaine précédente les deux mille francs que me donnait chaque mois mon tuteur; pourtant, bien que je fusse persuadé que j'essuierais un refus, je me décidai à m'adresser à lui. Je recommandai à Guillot de ne point sortir de chez moi : ce n'était point le moment d'engager une discussion que je prévoyais orageuse avec M. de Maufert, et de réclamer contre des iniquités commises en mon nom; il avait le droit pour lui, et je le savais homme à ruiner sans pitié le malheureux que j'avais rendu imprudemment complice de ma révolte.

Je fis appel à mon courage, décidé à m'humilier pour obtenir une avance sur ma pension, et je descendis en hâte. J'appris que le comte était en tournée avec son intendant jusqu'au soir. Le temps pressait, il ne me restait d'autre ressource que de tenter un emprunt auprès de mon notaire, qui m'avait souvent aidé à couvrir quelques dettes d'étudiant. Guillot se désolait; je lui dis d'aller m'attendre sur la route. Je fis atteler, et nous partîmes pour Monthermé, où nous arrivâmes au bout de deux heures. Par une déplorable fatalité, mon notaire était absent. Je courus chez l'huissier, espérant qu'avec une garantie il consentirait à surseoir pour un jour et qu'il lèverait la saisie. Il me répondit qu'il avait ordre de poursuivre sans délai, et que ma caution de mineur ne pouvait couvrir sa responsabilité. Furieux de mon impuissance, désespéré des angoisses du pauvre Guillot, j'errais dans les rues, quand le hasard me fit rencontrer Bastien le contrebandier, qui me dit, apprenant mon embarras : — Parbleu! vous n'avez qu'à aller chez le père Abraham!

Son idée me parut une inspiration du ciel; dans mon trouble, je n'avais point songé à ce juif, à qui j'avais eu déjà recours dans mes jours de folles dissipations, ou pour des pertes de jeu que mon tuteur n'eût point soldées. Dix minutes après, je frappais à la porte de l'usurier.

M. Abraham, qui ne devait qu'au souvenir du patriarche hébreu l'épithète de *père* accolée à son nom, n'avait rien de l'usurier traditionnel : c'était un homme de quarante ans, aux manières froides et polies; je le trouvai dans un cabinet d'une propreté toute flamande, et dont l'ameublement, presque coquet, était encore relevé par quelques toiles qui n'étaient pas sans prix. Il me reçut et me fit asseoir avec des formes courtoises. Comme tout demandeur d'argent, je commençai par l'exposé des motifs qui me faisaient recourir à lui, et je conclus par une demande de deux mille francs. M. Abraham m'écouta le sourire aux lèvres; quand j'eus tout dit :

— Monsieur le baron, répondit-il, je suis vraiment aux regrets de ne pouvoir vous être utile.

— Quoi! pour deux misérables billets de mille francs? répliquai-je étonné.

— Oh! la somme est une misère en effet. Je voudrais, monsieur le baron, qu'il s'agît de cent mille francs en d'autres conditions.

— Mais vous avez déjà des lettres de change de moi.

— Oui, pour seize mille francs payables à votre majorité.

— Eh bien! vous n'attendrez pas longtemps, je serai majeur dans dix mois.

— Voilà précisément ce qui ne me semble pas bien sûr...

— Mais je ne suis pas poitrinaire, j'imagine! et je paie assez de mine pour vous laisser l'espoir que je vivrai jusque-là.

— Oh! ce n'est pas ce qui m'inquiète, monsieur le baron, car en ce cas-là votre tuteur ferait honneur à votre signature; votre fortune est trop belle pour qu'on ose lésiner sur de telles vétilles.

— Alors je ne comprends pas la cause de votre refus, puisque vous êtes certain, si je vis, d'être encore plus sûrement payé par moi à ma majorité.

— Tout cela est fort juste, monsieur le baron; seulement j'ai lieu de douter que, même en vivant,... vous atteigniez jamais votre majorité.

— Ah çà! vous parlez par énigmes; expliquez-vous.

— Mon Dieu! monsieur le baron, en affaires il faut tout prévoir; j'ai eu quelques démêlés avec M. de Maufert, et je ne suis pas payé pour l'aimer beaucoup, bien que je l'admire... C'est un homme qui sait ce que c'est que l'argent; il est très fort en toute spéculation : la preuve, c'est qu'il a votre tutelle! Eh bien! il est assez habile pour la garder...

— C'est impossible, la loi est formelle.

— La loi, monsieur le baron! mais c'est justement l'arme des gens bien doués. L'illégalité ne peut tenter que les sots... Voyons,

je vais vous donner mieux que de l'argent : je vais vous donner un bon conseil... Oh! acceptez-le sans scrupule, j'y prélève un intérêt : la satisfaction de régler mon compte de rancunes avec votre tuteur en lui jouant un vilain tour qui me paie d'un seul coup tous les ennuis qu'il m'a causés.

Bien que je n'eusse jamais nourri des sentimens très tendres pour le comte, je me sentis froissé dans mon orgueil de race.

— Vous oubliez, dis-je sèchement, que je suis encore le pupille de M. le comte de Maufert.

— Non, non, je ne l'oublie pas, et c'est pour cela que je parle ainsi. Si vous ne m'écoutez pas, vous êtes perdu, car je suis seul assez fort pour avoir deviné les projets de M. le comte, et assez riche pour me moquer de son ressentiment. — Il y a deux ans, je ne l'aurais pas osé. — Vous ne l'aimez pas plus que je ne l'aime... Vous protestez par convenance, c'est fort bien. — Voici mon conseil : si vous m'en croyez, vous partirez aujourd'hui même pour Paris; vous vous y entourerez de beaucoup de parens, de beaucoup d'amitiés, vous vous mettrez de tous les clubs, vous verrez beaucoup le monde, et, quand vous aurez vingt et un ans, vous reviendrez régler vos comptes, accompagné de deux ou trois personnes considérables qui vous auront vu chaque jour pendant dix mois. Sinon...

— Sinon?... répétai-je comme il faisait une pause.

— Sinon, vous courez grand risque de n'être jamais majeur!

— Et pourquoi, je vous prie?

L'usurier parut hésiter un instant; enfin il se décida.

— En voici la raison, monsieur le baron : depuis quelque temps, dans son entourage, votre tuteur a commencé à répandre le bruit que vous êtes fou; ce bruit est venu jusqu'ici, et comme il a fait six lieues, il s'est un peu reposé en route, d'où il suit que, le jour de votre majorité, M. de Maufert changera probablement votre état de mineur en état d'interdit...

— Des preuves, des preuves! m'écriai-je.

— Des preuves? On en fera naître... Il y en a déjà. Ce matin, on racontait que vous aviez battu Placide pour le forcer de donner à Guillot un reçu *gratis*, que vous l'aviez à moitié étranglé pour lui faire renouveler un bail qui vous cause deux mille francs par an de perte sèche... C'est un beau trait, mais c'est une bizarrerie peu commune en notre temps...

— Mais c'est une infamie!

— Si le fait est faux, alors tant mieux... C'eût été un fâcheux précédent qui pouvait servir de base à votre interdiction.

Ce mot me rappela les termes de l'assignation envoyée à Guillot...

Je demeurai un instant confondu. Tant d'émotions m'avaient assailli ce jour-là qu'il me semblait marcher dans un songe. Le délire reprit tout à coup possession de moi. Il me vint à l'esprit que ce juif était peut-être, comme mon tuteur, un suppôt de la Folie, et qu'il voulait me livrer au fantôme ennemi. Pour m'en assurer, je m'approchai de lui, et du doigt je traçai un signe de croix sur son front. Il recula effrayé.

— Ah! je t'ai deviné, lui dis-je avec mépris; tu es un habitant des ténèbres; mais je ne te crains pas. Adieu.

— Monsieur le baron, s'écria-t-il, je vous en prie, ne sortez pas en ce moment.

Et il se jeta au-devant de moi.

— Il faut que je parte, répondis-je.

— Mais vos chevaux ne sont pas reposés.

Il s'accrochait à mon bras, et je voyais le moment où j'allais être forcé de lutter, lorsque Bastien, que j'avais laissé inquiet de moi, parut à la porte. M. Abraham courut à lui, et je surpris quelques gestes furtifs.

— Bastien, mon ami, dit-il vivement, aidez-moi à retenir M. le baron.

— C'est inutile, m'écriai-je d'un ton qui n'admettait point de réplique, on m'attend à Maufert...

Et l'écartant de la main, je voulus passer; mais il me barra le chemin, comme s'il eût prétendu me retenir de force. Bastien s'avança vers moi.

— Monsieur André, dit-il, je vous en supplie, écoutez-moi... Vous savez que je vous suis dévoué corps et âme. C'est Mme la comtesse qui m'envoie : elle vous demande bien vite, elle m'a dit de vous amener moi-même... Venez, votre voiture est en bas.

A peine avions-nous franchi le seuil que j'entendis la porte se fermer derrière nous à grand bruit de verrous. Je fis monter Bastien près de moi dans la voiture, je pris les rênes, et nous partîmes au grand trot à travers les rues. Diane m'attendait.

En moins d'un quart d'heure, nous atteignîmes les bois. J'épiais avec soin les taillis qui bordaient la route, car le spectre eût pu y être caché. Depuis le matin, je me sentais enveloppé par la trahison, et je craignais de tomber dans quelque embûche. Le jour baissait, la forêt était silencieuse comme dans l'attente d'un mauvais coup, et les arbres parfois se rapprochaient comme pour me cerner; mais j'étais calme et fort, je les contemplais sans pâlir, et ils s'écartaient devant mon assurance. Un moment, dans un chemin creux, des branches s'allongèrent en travers de la route comme pour me saisir; l'une d'elles me déchira la joue. Je fouettai mes chevaux, et

je passai. Bastien semblait terrifié, bien qu'il soit brave, et il me regardait éperdu.

— Ne crains rien, lui dis-je; ne vois-tu pas qu'ils tremblent?

Nous arrivâmes enfin à Maufert; il faisait nuit. Bastien voulut m'entraîner dans mon appartement, disant que ma marraine m'y attendait; mais j'avais médité une revanche, et, gravissant les degrés du perron, je me précipitai vers la grande salle, où je savais trouver à cette heure tous les hôtes du château.

En me voyant entrer, Diane fit un geste d'effroi. J'évitai de rencontrer son regard, et je marchai droit à mon tuteur, assis auprès de la chanoinesse.

— Monsieur, dis-je froidement, je viens vous demander compte de vos indignités!

A ces mots, articulés d'une voix assurée, il tourna brusquement la tête, et dans son œil d'oiseau de proie fixé sur moi je vis un éclair d'ironie. Tout à coup il se jeta en arrière, se leva fort ému, courut à la cheminée, et sonna en criant : — Un médecin! un médecin!...

— Oh! monsieur, que faites-vous? dit vivement ma marraine; appeler nos gens!...

Mais, sans l'écouter, il se dirigea vers la porte et l'ouvrit.

— Martin! Louis! au secours! au secours!... Venez! cria-t-il de nouveau.

Je supposai qu'il voulait esquiver une explication ou détourner ma colère.

— Oh! vous m'entendrez, repris-je avec véhémence; j'aurai de vous la pitié que vous avez des autres!... Je viens ici pour vous juger et prononcer la sentence.

Mon attitude résolue les plongeait tous dans un désordre inexprimable. Diane me prit dans ses bras, essayant de me calmer; mais je n'écoutais rien. Les gens étaient venus, M. de Maufert n'osait s'approcher de moi.

— Le malheureux! le malheureux! disait-il en levant les bras au ciel. Vite, un médecin!

— Hélas! dit M[me] de Jonval, le pauvre enfant! comme il ressemble ainsi à sa mère!

Je compris... Le sol se déroba sous mes pieds, je sentis faiblir les bras de Diane, et je tombai, comme foudroyé, inerte sur le tapis. Je n'avais pourtant point perdu tout sentiment de souffrance. Le silence et la nuit m'environnaient, un silence inexplicable, une nuit épaisse, lugubre, telle que doit être la nuit du tombeau, et ma pensée veillait seule en ce néant...

XI.

Un accident arrivé au pauvre docteur Schultz est venu brusquement interrompre mon récit, cher Wilhelm, et m'enlever peut-être moi-même à je ne sais quel désordre d'ésprit dont j'ai peine à me défendre, quand je m'appesantis sur ces douleurs passées; c'est pourquoi tu n'as reçu qu'un chapitre tronqué. Avant-hier, tandis que j'écrivais, mon valet de chambre, le vieux Fritz, était entré dans mon cabinet, comme il fait souvent, sans que je l'appelle, uniquement pour me regarder travailler ou lire; c'est une licence que je laisse prendre à ce fidèle Caleb, qui m'a vu naître, et qui ne peut rester un quart d'heure sans venir me couver des yeux. Je me ferais scrupule de le troubler, et je suis si bien accoutumé à son innocente manie, il marche avec si peu de bruit, que je finis par ne plus m'apercevoir de sa présence.

Je ne sais depuis combien de temps il était devant moi, lorsque tout à coup je le vis sortir précipitamment; puis il revint au bout d'une minute avec Hermann, qui, très agité, me supplia de courir auprès du docteur, subitement frappé d'un accès. Je le suivis en toute hâte, et je trouvai Schultz enfermé dans sa chambre, tous les volets clos.

— Ah! c'est vous? me dit-il avec égarement, vous arrivez bien!... Ce brigand d'Hermann me retient prisonnier; vous allez me délivrer!

Ma première pensée fut de m'enfuir avec lui; mais en traversant le salon je venais de voir l'infortunée Mme Schultz fort calme, un livre sur ses genoux, et qui donnait une leçon à sa petite fille. Je songeai au désespoir où devait la plonger l'horrible découverte du malheur qu'elle ignorait encore.

— Allons, sortons! reprit le docteur.

— J'avais pourtant à vous parler d'affaires sérieuses, dis-je en feignant de ne point remarquer son exaltation.

— Eh bien! partons, vous me raconterez cela en route.

— Non, restons ici, repris-je, je suis un peu souffrant... D'ailleurs ma communication est tout à fait confidentielle.

— Raison de plus pour sortir! dit-il. Ne voyez-vous pas que la Folie est là, qui vient me chercher, et qui nous écoute?... Là, là, derrière vous! ajouta-t-il avec un geste effaré.

Je frissonnai de terreur et je me retournai, pâle, tremblant : une grande figure immobile, muette, nous regardait fixement et semblait sortir de la muraille.

— Défendez-moi! défendez-moi! dit Schultz, au comble de l'épouvante; elle va me saisir!

Je le vis perdu. Instinctivement je lui fis un rempart de mon corps, et j'osai affronter le terrible spectre. Je n'y eus pas plus tôt jeté les yeux que je reconnus notre erreur.

— Quel enfantillage! m'écriai-je. C'est le portrait de votre oncle, le docteur Wolfgang Schultz.

— Non, c'est *elle* qui se déguise pour nous mieux surprendre... Voyez, elle s'agite dans son cadre... Allez la toucher de la main... C'est elle, vous dis-je, c'est elle!

Il disait peut-être vrai, car elle sait prendre toutes les formes; mais il fallait porter secours à ce pauvre esprit égaré. Je me raidis contre ma peur : je marchai vers l'image. Mon cœur battait... A deux pas du tableau, j'eus la pensée de m'enfuir... Schultz m'observait anxieux, il allait succomber... Par un suprême effort de volonté, je fis un dernier pas, j'étendis la main, je touchai...

— C'est une toile! m'écriai-je triomphant, c'est une toile! Approchez, regardez... Je frappe dessus, elle résiste à mes doigts.

J'étais tout fier de mon héroïsme.

— Vous êtes bien sûr?

— Parbleu! mon cher. Vous avez été dupe d'une illusion, d'un effet de lumière!... Voyez, voyez.

— Peut-être était-ce une hallucination, reprit-il tristement.

— Eh bien! quand cela serait!... La belle affaire! Une mauvaise digestion, un rêve, un cauchemar! Esquirol classe ce phénomène parmi les affections passagères. « Les hallucinations diffèrent du somnambulisme et de la folie, dit-il, en ce que, dans le plus grand nombre de cas, les hallucinés se rappellent toutes les idées qui ont troublé leurs esprits, tandis que les somnambules et les fous ne se souviennent de rien. »

— Vous arrangez cela pour me consoler, dit le docteur en secouant la tête d'un air de doute.

— Sur mon honneur, je cite textuellement, répliquai-je. Voyons, mon ami, raisonnons. Vous êtes un esprit ferme, droit, juste; le fait ici est patent : ceci est une toile; vous voici convaincu de la vanité du fantôme; votre courage seul eût suffi à le faire évanouir. Eh quoi! vous, savant, philosophe, praticien, vous croyez à des apparitions qui renversent toutes les lois de la nature? Vous admettez je ne sais quelle corporalité visible d'une maladie, vous, docteur!... Avez-vous jamais vu apparaître la Phthisie au chevet des mourans que vous assistiez?

— La phthisie, c'est différent.

— C'est même chose!... Faudrait-il donc supposer un monde com-

posé d'êtres informes, hideux, représentant l'un la Peste, l'autre la Fièvre jaune?... Voyez-vous d'ici le Choléra asiatique, qu'une imagination malade affublerait d'un turban et d'un kriss malais; la burlesque et chétive figure du Coryza couvert de givre, et venant dans l'antichambre du grand-duc, un soir de bal, saisir à la sortie le valseur innocent qui s'emmitoufle pour regagner sa demeure!

Un franc éclat de rire du docteur m'annonça que je commençais à donner le change à sa démence; pourtant il redevint encore soucieux.

— Alors vous pensez que la folie est, comme le reste, immatérielle, intangible!... vous ne croyez pas qu'elle prenne corps?...

— Mais ce serait précisément folie de le croire, m'écriai-je en haussant les épaules.

— En ce cas, vous n'admettez pas un monde surnaturel?...

— Au contraire, je l'admets formellement, car la raison est contrainte de reconnaître dans la nature des forces mystérieuses qu'elle ne peut définir. Dans l'ordre physique, nous constatons des fluides impondérables, invisibles, tels que l'aimantation, l'électricité, dont le principe nous échappe. Or la nature a partout les mêmes lois: comme le règne minéral, le règne animal doit avoir des fluides, insaisissables encore pour nous ou mal analysés, tels que le magnétisme, resté jusqu'à ce jour à l'état de science rudimentaire... De là, docteur, à reconnaître qu'il existe une force surnaturelle que nous ne savons point évoquer, et à laquelle notre faible entendement prête le nom de spiritisme, il n'y a qu'un pas! Que nous manque-t-il? La pile de Volta qui nous mette en communication avec cette puissance métaphysique!

Le docteur m'écoutait la tête penchée, comme s'il eût craint de laisser échapper une seule de mes paroles; je l'observais attentivement, je sentais que je rassurais son âme; à un certain moment, comme il me tournait le dos, je vis son visage reflété dans le miroir, il ne portait plus la moindre trace d'émotion; par hasard il rencontra mon regard, il fit un geste de surprise, se troubla, mais ce ne fut qu'un éclair; pour dissimuler sa gêne, il se voila de ses deux mains, pas si vite pourtant que je ne pusse voir un sourire se dessiner sur ses lèvres...

Que signifiait ce sourire? En vérité, c'était à croire que le docteur Schultz n'avait jamais été fou, et que sa démence n'avait été qu'un rêve de mon imagination...

— Parlez, parlez encore, me dit-il pourtant, et prouvez-moi bien ma sottise, prouvez-moi bien que, si je sais comprendre la vanité de mes terreurs, c'est qu'il n'y a dans mon cerveau aucun dérangement organique; prouvez-moi bien que je m'abandonne à des transports

puérils, et que si ma volonté suffit à les dissiper, c'est que j'ai échappé à mon triste héritage...

Ce langage sensé confirmait ma victoire, je n'avais plus qu'à développer les propositions d'un syllogisme dont il me fournissait tous les points avec une admirable clarté. Dans l'élan de l'improvisation, je trouvais des argumens qui me surprenaient moi-même, des déductions irréfutables que mon esprit n'avait jamais formulées et que la pitié faisait jaillir de mon cœur à flots pressés. Je sentais déborder la conviction du foyer le plus intime de mon être, et je la faisais pénétrer radieuse dans ce cerveau obscurci par de maladives visions. Au bout d'une demi-heure, Schultz se leva serein, reposé.

— Merci, me dit-il avec simplicité en me prenant la main, et il ajouta gaîment : — Me permettez-vous maintenant de sortir?

— Descendons au jardin, si vous voulez, répondis-je.

— Non, reprit-il, allons nous promener dans la campagne.

Je me gardai bien de laisser percer l'étonnement où me jetait cette proposition; Schultz me parlait avec un accent si franc et si joyeux que je ne pouvais me méprendre à son intention : nous nous entendîmes par le cœur.

— Partons, dis-je.

Et nous partîmes.

Ce dernier mot te révèle, mon cher Wilhelm, où j'en suis avec mon docteur : je ne suis plus prisonnier... J'ai franchi pour la première fois ces grilles que depuis un an mon tuteur avait scellées sur moi... Je suis libre! libre par la gratitude, libre avec la conscience d'avoir sauvé une âme qui allait peut-être s'égarer dans les ténèbres éternelles! Te le dirai-je, ami? j'éprouve un indicible sentiment d'orgueil, comme si je venais d'accomplir une action d'éclat. Je crois qu'une mère seule peut comprendre cette joie qui m'arrive de protéger un être dont je suis en quelque sorte la règle et la raison. Je m'attache à ce pauvre Schultz, que je détestais, de par cette grande loi d'amour qui lie le créateur à sa créature, et il semble ressentir la même tendresse pour moi, si ce n'est qu'il se mêle à ses épanchemens une sorte de soumission; peut-être aussi a-t-il peur que je ne le quitte.

Tout cela t'explique, ami, pourquoi, libre, je reste encore à Carlsruhe. Je ne pourrais sans cruauté abandonner mon œuvre : Schultz est encore craintif à ce point qu'il me supplie de ne point sortir sans lui. Ce n'est pas en quelques semaines que j'ai pu l'affermir contre toute rechute; il se croirait perdu sans moi. Que ferais-je d'ailleurs? En dehors de ton amitié, je n'ai plus d'avenir; le seul amour qui m'eût fait vivre n'est qu'un songe...

Tu sais maintenant pourquoi j'ai interrompu encore une fois mon récit; je le reprendrai demain.

XII.

Je ne saurais dire ce qui suivit l'effroyable secousse qui m'avait anéanti, aux pieds de Diane, sur le parquet du salon. Quand je repris mes sens, je me trouvai dans ma chambre couché, languissant, alourdi; il faisait nuit, Bastien veillait à mon chevet. En m'entendant murmurer son nom, il jeta un cri de joie.

— Ah! mon Dieu! il est sauvé, dit-il. Monsieur André, est-ce que vous me reconnaissez?

— Mais oui, je te reconnais; pourquoi t'en étonnes-tu?

— Ah! c'est madame la comtesse qui va être contente!... Mais taisez-vous : le médecin a dit que si vous sortiez de votre engourdissement, il fallait vous empêcher de parler... Je vais tout vous raconter pour que vous ne vous fatiguiez pas.

Il m'apprit alors que j'étais au lit depuis trois semaines, frappé par une fièvre cérébrale qui avait fait désespérer de moi, et que depuis deux jours seulement j'étais hors de danger.

— Et ma marraine? lui dis-je.

— Elle ne vous a quitté ni jour ni nuit, ce n'est que depuis avant-hier qu'elle prend du repos quand vient le soir : alors c'est moi qui suis votre garde, comme vous voyez; mais elle m'a bien recommandé, si vous m'interrogiez, de vous dire de sa part d'être bien tranquille et de penser à elle. — Allons, nous avons assez causé, ajouta-t-il, il faut lui obéir; dans deux heures, il fera jour, elle viendra; dormez gentiment jusque-là pour vous reposer.

J'éprouvais une telle lassitude dans l'esprit, qu'il m'eût été impossible de formuler d'autres questions. Il m'avait parlé d'elle d'ailleurs, et c'était plus qu'il n'en fallait pour m'apaiser. Je fermai les yeux m'enveloppant voluptueusement de sa pensée, et je me rendormis bientôt dans mon doux rêve.

Quand je me réveillai, le soleil entrait en nappes lumineuses par la fenêtre ouverte; les parfums du jardin pénétraient dans ma chambre, apportés par une brise matinale... Je crus assister à ma résurrection. Un soupir exhalé près de moi me fit tourner la tête, et je me trouvai sous le regard de Diane, qui, baignée de pleurs de joie, tenait ma main dans les siennes.

— C'est moi, c'est moi, ma marraine chérie ! m'écriai-je, comme si j'étais revenu d'un voyage.

Et je me mis à pleurer comme elle; pendant une minute, nous

restâmes sans parler, nous souriant à travers nos larmes et nous tenant toujours par la main.

— Je vous revois! dis-je enfin au milieu d'un rire et d'un sanglot.

— Mais je ne vous ai pas quitté, André, répondit-elle avec un accent profond.

O moment divin! quelle félicité ou quelle douleur pourrait faire pâlir ta souvenance? Je ne savais plus de quel amour j'aimais, mais nos deux âmes s'étaient fondues l'une dans l'autre et volaient en plein ciel.

J'étais encore trop faible pour supporter une telle ivresse, je me sentis presque défaillir, et Diane me força au silence.

— Il faut être calme, dit-elle, si vous voulez bientôt guérir. Je reste ici près de vous, ne vous fatiguez point.

— Il y a si longtemps que je ne vous ai vue, répondis-je, essayant de résister, j'ai tant de choses à vous dire...

— Non, non, plus tard... si vous m'aimez, obéissez.

— Ah! oui,... je vous... obéis.

Elle dégagea vivement ses doigts de l'étreinte où je les tenais, et sans me répondre, comme on fait pour inviter les enfans à rester sages, elle posa sa main sur mon front. Je m'aperçus qu'elle tremblait un peu.

— Dormez, dormez, dit-elle.

Je fermai les yeux, mais je ne dormis point; elle s'était rassise à mon chevet, et à travers mes cils fermés je la contemplais ravi. Elle était tournée vers moi; un rayon de soleil se jouait dans ses cheveux et lui faisait une auréole. Je remarquai qu'elle était un peu pâlie; un léger cercle de bistre entourait ses yeux, ses traits si purs étaient amaigris. Je me rappelai les paroles de Bastien, je devinai ses veilles et ses angoisses : je pleurai.

— Ah! vous ne dormez pas, dit-elle d'un ton de tendre reproche.

En ce moment, le médecin entrait :

— Il paraît que nous sommes ressuscité! s'écria-t-il joyeux. Ho! ho! quelle mine, monsieur mon sujet! Voyons le pouls... Parfait!... Eh bien! vous voilà tiré d'affaire, et je n'ai plus à vous garder que des imprudences qui retarderaient la guérison.

Moi, je ne voyais que Diane et le contentement qui rayonnait sur son visage. C'était pour elle que j'étais heureux de renaître.

MARIO UCHARD.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1863.

Il est encore un lieu, même en ce temps de vacances, où la politique ne chôme point, et ce lieu est la Bourse. Les moyens de manifestation directe de l'opinion publique étant aujourd'hui fort restreints en France, la Bourse a pris par momens chez nous une très grande importance, comme révélatrice des impressions générales; elle est un des plus gros fragmens de ce miroir brisé où, suivant la pittoresque image de M. Jules Favre, il est donné à la France de se contempler. La Bourse est en effet un *meeting* en permanence, un forum toujours ouvert, un club dont le langage chiffré échappe à toute censure et déjoue toute répression. Animée par l'impétueux et irrésistible mobile de l'intérêt, la Bourse a la prétention et la réputation de tout savoir et de tout prévoir. Elle écoute aux portes des conseils de cabinet, elle pénètre les projets des puissans de la terre, elle surprend les confidences des artisans de révolution, elle est avertie des rhumes des souverains à leur premier éternument. Ce monstre singulier vient d'être en proie à un accès d'impressions brusques et contradictoires, bien fait pour déconcerter ceux qui croient à son infaillibilité. Pendant quelques jours, il a été le jouet des rumeurs les plus diverses, et on l'a vu sauter, d'une heure à l'autre, de l'excès de la confiance à l'excès de la crainte. Un moment la Bourse a cru à l'alliance de la France, de la Prusse et de la Russie; elle s'est attendue à l'octroi d'une constitution à la Pologne et à la Russie, et a souhaité le bonsoir à la question polonaise. Déçue par la fête de l'empereur Alexandre, qui s'est encore une fois passée sans démonstration constitutionnelle, informée par la presse officieuse que l'alliance réactionnaire n'avait aucune réalité, elle s'est tout à coup abandonnée aux pressentimens les plus noirs. Elle a cru que l'archiduc Maximilien refusait le trône du Mexique, que notre gouvernement allait reconnaître la confédération du sud, que le roi d'Italie, gravement malade, se livrait à cette médecine à la Sangrado qui fut si funeste à M. de Cavour;

elle s'est mise à attendre avec une perplexité pleine d'alarmes la publication des dernières notes échangées entre les puissances et la cour de Pétersbourg. La main a dû trembler à ceux qui ont pris part aux émotions de la Bourse de samedi, lorsqu'ils ont coupé la bande du *Moniteur* de dimanche.

L'innocent journal officiel a sans doute apporté une consolation indirecte, mais efficace, aux effrayés en leur apprenant que la nouvelle du jour était, non pas la reconnaissance du sud ou la maladie du roi Victor-Emmanuel, ou même la dépêche du prince Gortchakof, mais le titre de duc conféré à M. de Persigny. On conviendra que les inquiétudes des lecteurs du *Moniteur* ne pouvaient être plus heureusement désappointées. C'est une bonne fortune pour l'ancien ministre de l'intérieur que la publicité donnée à l'honneur dont il est revêtu ait ce caractère rassurant, et vienne en temps opportun dissiper une si chaude alarme. Nous avons un second duc civil. Nous fîmes l'an dernier notre profession de foi sur l'institution des ducs civils, et nous n'avons pas l'intention de la répéter aujourd'hui. Pas plus qu'on ne l'eût compris au temps où la noblesse était une réalité et où les titres avaient une signification sociale, nous ne comprenons des ducs qui ne soient pas d'épée. M. de Persigny rejoignant ainsi M. de Morny, il y a lieu de croire que la classe des ducs civils s'enrichira successivement de noms nouveaux, et que, suivant le mot dont nous nous servions tout à l'heure, nous sommes en présence, non-seulement d'une récompense exceptionnelle, mais d'une nouvelle institution. Les personnes qui cultivent encore parmi nous la science des d'Hozier feront à ce sujet plusieurs observations. Il est à remarquer que, sous le second empire pas plus que sous le premier, on ne fait des marquis. On passe de comte à duc en franchissant le marquisat à pieds joints; c'est encore le cas de dire : Saute marquis! Les marquis ne se plaindront pas de ce système, qui finira peut-être, en diminuant leur nombre relatif, par rendre rare et recherché en France un titre tant raillé par ces terribles moqueurs Molière et Saint-Simon. Une autre remarque, c'est que nous ne suivons pas, quant aux noms, les erremens du règne de Napoléon Ier. Il y a eu des duchés civils sous le premier empire, Plaisance, Massa, Gaëte par exemple; mais, comme on voit, on ajoutait alors des noms de ville au titre : cela sentait son fief, gardait une couleur nobiliaire, et couvrait complétement dans les nouveaux ducs l'origine professionnelle, le jurisconsulte ou le financier. Il n'en est plus ainsi maintenant. Les Espagnols ont une coutume qui semble s'accommoder avec la création d'une noblesse civile; ils accouplent quelquefois le titre avec un mot exprimant une idée morale. Ils ont créé ainsi des princes de la paix, des ducs de la fidélité ou de la victoire. En Espagne, M. de Persigny, devenant duc, eût pu tout naturellement s'appeler duc du dévouement ou duc des élections; mais personne ne regrettera que, dans notre nouvel engouement de noblesse et de titres pompeux, nous n'en soyons point arrivés encore à l'imitation des usages espagnols. Nous ne chicanerons pas au surplus M. le duc

de Persigny sur l'honneur qu'il vient de recevoir. Les chagrins politiques qu'il a pu nous causer ne nous ont jamais empêchés de reconnaître son mérite, et nous avons applaudi sincèrement au zèle sérieux et utile avec lequel il s'est appliqué durant son dernier ministère à l'œuvre si féconde du développement des chemins vicinaux, ainsi que l'atteste l'intéressant rapport qu'il a récemment adressé à l'empereur. M. le duc de Persigny s'est montré d'ailleurs depuis longtemps très particulier et très raffiné sur le chapitre de la noblesse; on se souvient de son discours à la *Diana :* le titre de duc ne pouvait arriver à un homme qui fût plus capable de l'apprécier et de le goûter. Si de tels honneurs font plaisir à quelqu'un, convenons qu'ils ne font de mal à personne. Ils n'excitent plus même la jalousie et le dépit que ressentaient autrefois nos ducs, obligés d'admettre un nouveau-venu dans leur fière compagnie, et nos duchesses aux grands airs, irritées de voir prendre le tabouret à une dame qui jusque-là était restée debout derrière elles, assises. Au contraire, aujourd'hui le nouveau-venu reçoit bon accueil de ses récens prédécesseurs, qu'il fait monter d'un rang en ancienneté, car enfin nos nouveaux nobles n'ont pas été sans avoir entendu dire que la noblesse, comme le vin, ne devient bonne qu'en vieillissant. Cela nous rappelle le mot d'un spirituel doctrinaire qui n'était que de noblesse d'empire. En apprenant que M. Pasquier s'était passé la fantaisie d'être duc : « Ah! tant mieux! dit-il. Me voilà mis dans l'ancienne noblesse! » Nous ne demandons qu'une chose à M. le duc de Persigny : à son prochain voyage en Angleterre, il aura le plaisir de s'entendre appeler « sa grâce; » qu'il veuille donc bien reconnaître que, si l'Angleterre a l'avantage, qu'il fait sonner si haut, de posséder une aristocratie, la France n'aura plus désormais le malheur d'en être totalement dépourvue.

Revenons à l'examen des élémens graves et complexes de la situation politique qui mettent les nouvellistes en frais, et dont la perspective incertaine agite les bourses européennes : la question russe, la question polonaise, les affaires d'Allemagne, les affaires d'Italie, le Mexique, les États-Unis.

Depuis que les trois puissances ont fait parvenir à Pétersbourg leurs dépêches à conclusion identique, il s'est écoulé tant de temps, et il s'est produit en Europe des mouvemens si marqués, qu'il nous semble que la controverse entre la Russie et les puissances a vieilli, et que l'objet de cette controverse ne présente plus un intérêt actuel. Ce qui tenait les esprits en suspens dans la première phase de ce débat, c'est la pensée qu'il pouvait aboutir à une rupture caractérisée, et que l'on pouvait être conduit à passer des paroles à l'action. En un mot, ce qui était dans les préoccupations du public, c'était la question de paix ou de guerre. Les notes des puissances poseraient-elles des conditions qui provoqueraient de la part de la Russie un refus formel; les réponses de la Russie seraient-elles conçues en des termes blessans pour la dignité de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche; les cabinets d'Occident se mettraient-ils d'accord pour soutenir leurs réclamations par la force? Voilà les doutes qui pla-

naient sur la situation. Cette incertitude a été levée par les déclarations présentées à la chambre des lords et à la chambre des communes dans les derniers jours de la session du parlement anglais. Depuis lors, il a été visible que la guerre n'était pas possible, au moins cette année; depuis lors, comme nous l'avons indiqué, il n'y avait plus à suivre à l'égard de la Russie qu'une politique d'observation et d'attente, politique réservée et silencieuse. Depuis lors aussi, on ne pouvait plus attacher une grande importance aux documens diplomatiques échangés entre la Russie et les puissances. Le débat était interrompu pour le moment; il fallait attendre quelques mois pour voir s'il pourrait être repris avec avantage.

Placés à ce point de vue, nous avouons que les dépêches annoncées et attendues du prince Gortchakof ne nous inspirent aucune curiosité impatiente. Le ministre de Russie aurait pu se dispenser de répondre aux dernières notes qui lui ont été adressées. Nous doutons d'ailleurs qu'il y ait répondu longuement. Peut-être même eût-il gardé un silence qui, de sa part, eût été plus digne et plus habile, si sa passion de polémique n'eût été émoustillée par un mémorandum joint à la dépêche française. Ce mémoire est consacré, dit-on, à l'interprétation des stipulations du traité de Vienne relatives à la Pologne et à l'affirmation du droit qu'ont les puissances signataires de veiller à l'exécution de ces stipulations. La question, comme on voit, n'est pas neuve. Le traité de Vienne n'ayant pas rétabli l'intégrité de la Pologne, ayant laissé en dehors du royaume formé avec le grand-duché de Varsovie les provinces que la Prusse, l'Autriche et la Russie tenaient du premier partage, les négociateurs de Vienne s'occupèrent de la Pologne à deux points de vue : au point de vue du royaume proprement dit et au point de vue des provinces démembrées. Il fut décidé que le royaume aurait une existence et une constitution distinctes, et que les provinces seraient dotées d'institutions particulières par les puissances entre lesquelles elles étaient divisées. Le traité de Vienne stipule à ces deux titres pour le royaume et pour les anciennes provinces polonaises. Les archives de la France et de l'Angleterre ont à ce sujet, dans les correspondances de leurs représentans au congrès de Vienne, des explications complètes sur l'esprit et la portée du traité. Lord Russell, dans une de ses récentes dépêches, empruntait à cet ordre de documens une déclaration de lord Castlereagh qui a été remarquée. Nous sommes certains que le prince de Talleyrand, qui avait la question polonaise à cœur, n'a pas non plus laissé notre chancellerie désarmée sur ce point. Lorsque le mémorandum de M. Drouyn de Lhuys sera publié, on verra sans doute que la France a dû tirer profit des termes du traité, expliqués et commentés par le négociateur français. Au surplus, nous le répétons, il n'y a rien de nouveau dans cette interprétation du traité de Vienne, où les puissances puisent le droit d'exiger qu'une constitution soit donnée au royaume, et que des institutions particulières soient données aux provinces. Depuis 1831, lord Palmerston a établi cette

thèse dans deux dépêches connues avec le luxe d'argumentation légale qui le distinguait comme ministre des affaires étrangères. Lord Russell l'a complétement adoptée et l'a en quelque sorte reprise en sous-œuvre. Enfin, depuis 1815, elle est sortie des archives secrètes de la diplomatie; elle a été confirmée par les révélations de l'histoire. M. de Mazade par exemple a divulgué récemment, dans la *Revue* même, des parties curieuses de la correspondance de l'empereur Alexandre avec le prince Adam Czartoryski qui ne laissent pas de doute sur la nature des engagemens pris par la Russie.

L'empereur Alexandre se croyait si bien astreint à donner aux provinces anciennement démembrées des institutions qui leur fussent propres, des institutions polonaises, qu'il s'efforçait de séduire le patriotisme des Polonais en leur promettant de réunir les provinces au royaume pour rétablir ainsi une grande Pologne. En restant même dans les limites du traité de Vienne, les puissances ont le droit de demander que la Russie ne traite pas autrement la Lithuanie et la Ruthénie que l'Autriche et la Prusse ne traitent la Galicie et le duché de Posen. Et comment n'useraient-elles pas de ce droit, lorsqu'elles voient les anciennes provinces polonaises livrées à la cruelle administration de Mouravief et de ses émules, gouvernées révolutionnairement et privées de la protection des lois? La lettre des traités est formelle; quoique incorporées à la Russie, les anciennes provinces polonaises ne font pas partie de l'empire aux mêmes conditions que les autres possessions russes; elles y sont attachées à des conditions particulières, stipulées par les puissances signataires des traités; la Russie est tenue de justifier devant ces puissances qu'elle satisfait à ces conditions. Or la revendication de ce droit, exprimée probablement dans le mémoire de M. Drouyn de Lhuys, va à l'encontre de cette prétention récente de la Russie qui dénie aux provinces de l'ouest leur nationalité polonaise. C'est sans doute le désir de soutenir cette prétention et d'accroître sa popularité moscovite qui aura décidé le prince Gortchakof à prendre encore une fois la plume. Quoi qu'il en soit, nous espérons que la France ne permettra pas au gouvernement de Pétersbourg de trouver dans l'état actuel de la Pologne et dans les témoignages de sympathie que l'Europe donne à la cause polonaise l'occasion de consommer une des plus insolentes usurpations qu'il ait méditées.

Les nouvelles dépêches du prince Gortchakof auront donc une sorte de couleur rétrospective, ressembleront à la discussion d'une thèse d'histoire et n'apporteront aucun changement à la situation. Nous croyons qu'on en a fini, à l'heure qu'il est, avec le roman récemment imaginé pour expliquer un prétendu rapprochement entre la Russie, la Prusse et la France, rapprochement qui se serait accompli au moyen d'institutions constitutionnelles octroyées par le gouvernement russe, et dont le prétexte aurait été une égale jalousie inspirée à ces trois puissances par l'initiative qu'a prise l'Autriche à propos de la réforme de la confédération. Rapprochement, moyen et prétexte, tout était inventé. Il n'y avait de réel que ceci : la question de la réforme du pacte germanique était, par le fait, une sou-

daine et importante diversion apportée à la question polonaise, qui avait jusque-là absorbé l'attention publique. Il y avait là un épisode politique éclatant, bruyant, curieux, faisant naître des préoccupations nouvelles. La foule, qui auparavant faisait cercle autour du prince Gortchakof et de M. Drouyn de Lhuys, a couru à l'autre spectacle; les gouvernemens de France et de Russie, délaissés par les spectateurs, ont interrompu leur partie d'escrime, et se sont mis, comme la foule, à regarder ce qui se passait à Francfort. Il s'est trouvé que la Prusse, qui avait un rôle actif à jouer dans les affaires d'Allemagne, a préféré se tenir à l'écart et a mieux aimé demeurer spectatrice que de se mêler à l'action. L'entreprise de l'empereur d'Autriche a donc eu pour résultat d'interrompre le débat polonais, de fournir un sujet nouveau à la curiosité politique de l'Europe, et d'amener à une même attitude d'observation, par rapport aux affaires d'Allemagne, la France, la Russie et la Prusse. De ce que ces trois puissances assistaient au même spectacle et devaient former, quant au dénoûment de la pièce, le même désir, on s'est cru en droit de supposer qu'elles devaient causer ensemble et se communiquer leurs impressions. De ce que la Russie doit songer à la réorganisation de ses institutions, on a conclu qu'elle élaborait une constitution libérale; une constitution étant préparée par la cour de Saint-Pétersbourg, il était naturel que la Pologne en eût sa part. Une constitution pour la Pologne! Mais la France n'avait rien de plus à demander; l'expédient était admirable pour apaiser le conflit diplomatique. La France, étant satisfaite, redevenait la meilleure amie de la Russie et de la Prusse par-dessus le marché. Une fois de plus, tout allait au mieux dans le meilleur des mondes. Il est vraiment pitoyable que ces imaginations aient pu être accueillies en France avec assez de crédulité pour produire, le jour où elles se sont brisées contre la réalité, une déception véritable.

On a pu juger par là à quel point l'esprit public a été abâtardi chez nous par l'absence de la liberté de la presse. Les amis officieux du régime actuel ont trouvé tout naturel que le gouvernement français pût avoir la politique la plus décousue et la plus inconsistante, et personne ne les a contredits. Ils ont trouvé tout simple que notre gouvernement ne cherchât qu'un prétexte pour enterrer la question polonaise; ils ont trouvé parfaitement logique que notre gouvernement se fît un jeu de ses alliances, quittât sans façon ses amis d'hier et offrît le bras à ses adversaires de la veille. Pour mettre le dernier trait à cette triste imbécillité de l'esprit public en France, il fallait encore, et c'est ce qui est arrivé, qu'en soufflant dédaigneusement sur cette illusion, la presse russe donnât à nos journaux officieux une leçon d'esprit et de dignité. C'est la presse moscovite qui nous apprend que l'œuvre que veut fonder le tsar doit être une œuvre durable et non un expédient, que ce n'est pas sur un terrain encore mouvant que l'on peut établir une constitution solide, que dans les projets de constitution il ne s'agit point d'ailleurs d'un plan fédératif, comme les journaux français l'ont prétendu, que les tendances de l'esprit public en Russie et la logique des

choses n'admettent que le système unitaire, que les bruits d'une alliance nouvelle avec la France sont prématurés, car les esprits sont encore trop animés en Russie pour accepter une semblable combinaison sans préparation et sans transition. Il faut sans doute faire la part de la forfanterie dans ce langage de la presse russe; mais il serait injuste de n'y pas reconnaître une apparence de dignité. Malheureusement pour elle, la presse russe a gâté cette belle attitude en avançant que la cour de Pétersbourg, bien loin de voir dans les projets de réforme germanique un motif de se rapprocher de la France, avait toujours applaudi et donnerait son concours aux tendances unitaires de l'Allemagne. Voilà ce qui peut s'appeler une des gasconnades les plus effrontées que la politique russe se soit jamais permises. La Russie favorable à l'unité allemande! Mais il y a quarante ans que la Russie exploite à son profit les divisions de l'Allemagne. Pendant tout le règne de Nicolas, c'est à l'aide de ces divisions qu'elle avait usurpé sa prépondérance artificielle sur le continent. Ces divisions sont encore aujourd'hui la protection la plus efficace qui la couvre contre les réclamations du libéralisme européen. Le jour où l'Allemagne entrerait en possession d'elle-même marquerait peut-être la fin de la destinée européenne de la Russie. Il n'y a que les peuples libéraux qui puissent voir sans trouble l'Allemagne chercher une vie nationale plus complète et plus forte. Et c'est parce que la France, malgré les tristes et passagères éclipses que la liberté subit chez elle, ne peut être en définitive qu'une nation libérale, que nous croyons qu'il est de son intérêt comme de son honneur de ne point opposer de résistance aux efforts du patriotisme allemand.

En vérité, les amis de notre gouvernement lui ont prêté de bien courtes vues, s'ils ont pensé que l'initiative de l'empereur d'Autriche dût l'émouvoir et le troubler au point de lui faire changer en vingt-quatre heures son système d'alliances. Nous n'avions le droit de faire des objections qu'à l'article du programme autrichien qui aurait fait entrer dans la solidarité germanique les provinces extra-allemandes des puissances confédérées. Ceci n'était plus une affaire fédérale intérieure, et tendait à changer profondément le caractère et le rôle de la confédération dans ses rapports extérieurs avec les autres nations. Cette prétention ne devait point, dans les circonstances actuelles, inspirer une sérieuse inquiétude; une simple observation suffisait pour la faire disparaître, et d'ailleurs le projet autrichien avait si peu de chances d'être immédiatement réalisé, que les puissances étrangères pouvaient compter que cette prétention tomberait d'elle-même. Il n'y a guère que le cabinet de Turin qui ait, croyons-nous, donné à ce propos quelque signe d'émotion. Encore le cabinet italien a-t-il eu le bon goût de ne faire aucun fracas de ses représentations, et de ne point se donner l'apparence ridicule de tenter un grand effort pour enfoncer une porte ouverte. L'article du projet autrichien qui eût pu nous faire dresser l'oreille a été rendu inoffensif par les amendemens qu'il a subis. Il créerait même une situation plus favorable aux puissances étrangères que l'état

présent des choses. D'après la loi actuelle, les décisions qui associeraient l'Allemagne aux conflits extérieurs peuvent être prises par la diète à la simple majorité; d'après l'article voté à Francfort, les trois quarts des voix seraient nécessaires. On voit donc que, pour ce qui touche aux relations extérieures de l'Allemagne, nous serions loin d'avoir à nous plaindre de l'adoption du projet autrichien, et que tout témoignage de mauvaise humeur serait aussi inopportun que maladroit. Que l'on ne perde point de vue en effet qu'il ne s'agit encore que d'un projet, et que ce projet n'est pas près de devenir la loi de la confédération. L'œuvre de la réforme du pacte fédéral ne sera point l'œuvre d'un jour ni d'une année; elle est destinée à être traversée par mille incidens.

Le plus gros incident est celui même qui est né du refus de la Prusse de prendre part aux délibérations de Francfort. La situation intérieure de la Prusse, le conflit de la couronne et de la chambre populaire, la dissolution de la chambre, les prochaines élections, forment un autre groupe d'incidens qui peuvent exercer les influences les plus diverses sur la situation intérieure de l'Allemagne. Un des chefs du parti libéral prussien, M. de Schwerin, vient de donner le mot d'ordre électoral de son parti en déclarant que les élections doivent se faire sur les questions intérieures et prussiennes proprement dites, que les électeurs doivent écarter de leurs préoccupations la réforme fédérale et ne pas songer, dans cette crise, aux justes objections que soulève le projet de l'Autriche. Sera-t-il possible de supprimer ainsi dans la lutte électorale la question générale de la réforme allemande? Si tel est le vœu des libéraux, il est évident que la politique contraire sera celle de M. de Bismark. On annonce que le ministre prussien est en train d'élaborer le contre-projet qu'il veut opposer au programme autrichien. Il est naturel que M. de Bismark se serve de cette manifestation anti-autrichienne pour passionner les élections et tenter de les entraîner à lui; mais M. de Bismark ne court-il pas à l'impossible en poursuivant une œuvre contradictoire? Peut-il être à la fois réactionnaire, défenseur absolu de la prérogative royale dans le gouvernement intérieur de la Prusse, et tracer le vrai programme d'une fédération nationale qui, comme toute fédération, est destinée, malgré les apparences extérieures, à être au fond une république? Tel est le curieux antagonisme dans lequel se débat M. de Bismark, le drame qu'il joue avec lui-même. Nous n'avons jamais méconnu les qualités de cet homme d'état, son activité d'esprit et son courage aventureux; nous eussions aimé à voir ces qualités mises au service d'une cause plus simple, plus nette et meilleure. Malgré les regrets que nous inspire la politique de M. de Bismark, nous ne pourrons pas assister, sans y prendre un vif intérêt, au spectacle qu'il va nous donner.

L'agitation de la Prusse va être pour la curiosité de l'Europe une autre diversion à la lutte héroïque que les Polonais sont décidés à poursuivre contre leurs éternels persécuteurs. Avec les réponses attendues du prince Gortchakof sera clos le débat diplomatique de la question polonaise. Toute

pensée d'appuyer par la force matérielle la cause polonaise étant abandonnée pour cette année, nous allons voir se prolonger, l'œil ému, mais la main inerte, ces scènes de boucherie et de spoliation qui depuis tant de mois chagrinent et humilient l'impuissante Europe. Durant cette période, il ne va plus rester à la Pologne d'autres défenseurs que les orateurs de nos assemblées et les écrivains. Nous faisons des vœux pour que les avocats de cette juste cause ne se laissent point décourager et ne perdent pas, à quelque épreuve qu'elle soit soumise, leur foi dans la force morale de la justice et dans la probité de l'opinion publique. Parmi les secours moraux qui ne sauraient demeurer stériles pour la cause polonaise, nous plaçons au premier rang ces beaux articles que notre ami M. de Mazade vient de réunir dans *la Pologne contemporaine*. Ces pages éloquentes ont été connues de nos lecteurs au moment où elles ont été écrites; mais, rassemblées, elles ont un caractère saisissant de nouveauté et d'ampleur. Tout le drame actuel y est resserré, et l'on y suit tous les degrés, trop oubliés aujourd'hui, par lesquels la protestation de la Pologne, commençant dans les églises, se continuant par le martyre volontaire, a été poussée par une atroce provocation à l'insurrection du désespoir. Ce noble volume est digne de la cause à laquelle il est consacré et digne de la sympathie élevée que l'esprit d'humanité de la France a vouée à cette cause. Nous partageons, quant à nous, entièrement l'opinion de M. de Mazade. Les précautions oratoires prises par notre diplomatie ne donnent le change à personne sur la véritable situation de la France dans la question polonaise. « Il ne faut pas dire (nous nous approprions les paroles de M. de Mazade dans son excellent avant-propos) : Nous parlerons, nous négocierons, nous échangerons des opinions et des récriminations, et nous ne ferons rien! Tout par la paix et à trois, rien par la guerre! Parler ainsi, ce ne serait pas manquer à la Pologne seule, ce serait trahir sa propre cause. Une défection à trois ne serait pas moins une défection, et, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est ni sur l'Angleterre, ni sur l'Autriche que retomberait le poids principal de l'abandon; c'est la France qui serait la première atteinte, c'est sur la France que pèserait le désastre moral. Elle aurait expié d'un coup et la guerre d'Orient et la guerre d'Italie. Et la paix du moment qu'on s'assurerait, cette paix elle-même serait sans sécurité. Rien ne serait fini, tout commencerait au contraire, seulement dans des conditions moins libres et plus périlleuses. »

On dirait que M. de Mazade a la prescience des restaurations nationales que notre siècle semble destiné à voir s'accomplir. Sa perspicacité avait deviné bien avant 1859 la nouvelle fortune de l'Italie; la cause italienne, tant qu'elle a eu besoin du concours de l'opinion libérale, n'a pas eu en France de défenseur plus convaincu et plus chaleureux. Dieu fasse que M. de Mazade soit aussi heureux dans sa croisade polonaise qu'il l'a été dans sa campagne italienne! L'œuvre de l'Italie une est décidément en voie de réussir. En dépit des spéculateurs qui voulaient l'autre jour enterrer le roi Victor-Emmanuel, le nouvel ordre de choses va se consolidant de jour

en jour. Le crédit financier de l'Italie est désormais établi; on assure que l'armée nationale est faite, que les divers élémens de l'Italie y sont complétement fondus, et que le petit noyau piémontais a répandu sur cette organisation son instruction militaire et son excellente discipline. Le seul défaut de l'armée est d'être trop nombreuse, si on la compare aux ressources financières du nouveau royaume. Avec l'armée, ce sont les finances qui constituent la vitalité d'un état. L'Italie mettra plus de temps sans doute à s'élever à l'équilibre financier qu'elle n'en a employé à constituer sa force militaire. L'accroissement des revenus, la productivité des taxes, dépendent en effet des progrès de la richesse générale, du développement de la production et de l'accélération des échanges. La sécurité politique et l'accroissement des voies de communication sont les conditions de ce progrès. Le gouvernement italien fait beaucoup pour les voies de communication; il n'épargne rien pour presser l'exécution de son réseau ferré. Si d'ailleurs l'Italie est obligée de consacrer beaucoup d'argent à ce qu'on pourrait appeler ses frais de premier établissement, il s'en faut qu'elle soit dépourvue de ressources extraordinaires. Nous avons sous les yeux une intéressante brochure d'un membre du sénat, M. Marliani, qui montre le parti que l'Italie peut tirer des biens de mainmorte. Le travail de M. Marliani est adressé à M. Minghetti, ministre des finances, qui saura y trouver d'utiles renseignemens. M. Marliani montre en effet par des chiffres les profits que l'Espagne a trouvés dans l'aliénation des biens de mainmorte. La *desamortizacion* a été pour l'Espagne une mine d'or; elle pourra l'être aussi pour l'Italie. Au point de vue de la sécurité intérieure, la grande difficulté est toujours l'administration des provinces méridionales; mais sur ce point aussi des symptômes d'amélioration se manifestent. Le brigandage décline. Nos conseils de guerre le punissent à Rome; notre gouvernement vient de consentir à l'extradition des brigands arrêtés sur l'*Aunis*, ce qui termine cette délicate affaire de la façon la plus satisfaisante pour le cabinet italien. Les brigands les plus célèbres font leur soumission. Enfin l'actif ministre de l'intérieur, M. Peruzzi, va, dit-on, étudier par lui-même les griefs des populations méridionales, et cette enquête amènera sans doute d'utiles réformes administratives.

L'Italie, pour le moment, ne vient donc pas ajouter un embarras à la liste des nombreux soucis que la politique française rencontre ou s'est suscités à travers le monde. Parmi ces causes d'anxiété, celle qui pèse le plus directement sur nous aujourd'hui est l'affaire du Mexique. Comme si par elle-même notre entreprise mexicaine ne présentait point assez de difficultés, on semble l'encombrer à plaisir de complications nouvelles. Certains esprits frivoles et téméraires voudraient en faire le point de départ d'une déviation regrettable de la politique française et changer une expédition excentrique en un système d'hostilité permanente contre la république des États-Unis. Si ces idées ne s'étaient fait jour que dans des brochures anonymes, nous en serions peu émus. Elles coïncident malheu-

reusement et avec des tendances de la politique de notre gouvernement que nous n'avons point hésité à combattre dès qu'elles se sont manifestées, et avec des conséquences naturelles de notre entreprise mexicaine. Notre gouvernement, depuis le commencement de la guerre civile en Amérique, a montré une partialité fâcheuse pour le parti sécessioniste; personne n'a pu se méprendre sur la portée du projet de médiation que nous avons soumis à l'Angleterre et à la Russie, sur le projet d'armistice que nous avons proposé directement au gouvernement de Washington. Ce caractère de partialité a été d'autant plus marqué que notre situation et notre conduite présentaient le plus étrange contraste avec la situation et la conduite de l'Angleterre. L'Angleterre souffrait bien plus que nous de la fermeture des ports du sud dans son industrie cotonnière; l'Angleterre a un intérêt politique palpable à la dissolution de l'Union américaine; la nation anglaise, par ses traditions, par ses instincts, par tous ses sentimens de peuple, a été entraînée contre le nord et en faveur du sud dans cette lutte. Cependant le gouvernement anglais a scrupuleusement évité tout acte qui l'aurait pu conduire à une intervention entre les parties belligérantes et à une guerre contre le nord. Tout en France se présente sous un aspect contraire. La guerre civile nous imposait de bien moindres souffrances qu'aux Anglais; le maintien de la république intégrale des États-Unis est un point cardinal de notre politique traditionnelle; cette république, nous avons contribué à la faire, et nous avons puisé dans cette œuvre les premières inspirations de notre révolution; l'existence de cette république est en notre faveur une condition de l'équilibre maritime. Enfin, comme nation, nous n'avons pour les Américains que des sympathies; aucune opinion vraiment indépendante et spontanée n'a jamais souhaité chez nous la destruction de l'Union; l'unanimité des organes indépendans de l'opinion publique a déploré comme une atteinte aux intérêts de la France tout ce qui pouvait amener le démembrement des États-Unis. On peut juger de l'inclination prononcée des esprits chez nous par ce qui se passe en ce moment : tandis qu'en Angleterre le gouvernement est obligé de lutter contre le public pour remplir ses devoirs envers les États-Unis et empêcher dans les ports anglais l'armement des corsaires confédérés, chez nous à peine la *Florida* s'abrite-t-elle à Brest, que nos négocians la frappent de saisies conservatoires, et que des constructions navales mystérieuses, qui semblent être faites dans nos chantiers au profit des états confédérés, sont spontanément dénoncées par la presse libérale et démocratique. Toutefois le gouvernement, à l'encontre des tendances naturelles de notre tradition et de l'opinion publique, n'a pas eu la prudence d'écarter ou de dissimuler ses idées défavorables à la république américaine. L'extrême péril de cette partialité manifeste, c'est qu'elle se combine avec les suites que peut naturellement avoir, si l'on n'y prend garde, notre affaire du Mexique.

En essayant de fonder un empire au Mexique, il est malheureusement vrai que nous créons gratuitement un antagonisme entre le patriotisme

américain et la France. Puisqu'enfin nous sommes au Mexique et que nous ne pouvons espérer de nous en dégager graduellement que par l'établissement de l'empire au profit de l'archiduc Maximilien, le bon sens et l'habileté consisteraient à détourner et à reculer le plus loin possible dans l'avenir les difficultés inhérentes à notre situation. La guerre civile n'est pas près de finir en Amérique, et semble devoir nous laisser le temps nécessaire pour poser les bases du nouvel établissement mexicain. Une fois la guerre civile terminée, surtout si la paix devait être prochaine, les périls de notre entreprise sont manifestes. La passion populaire américaine se détournerait du Canada pour se porter sur le Mexique. Dans un pays où le pouvoir appartient au dernier enchérisseur de flatteries adressées aux passions populaires, la présidence irait vite au parti le plus hostile à la nouvelle constitution mexicaine. Les élémens militaires survivront à la guerre civile; il restera une multitude de généraux et d'officiers sans emploi; mille influences pousseront le pouvoir à faire triompher par les armes la doctrine de Monroë. Admettons cependant que le gouvernement américain soit assez modéré pour résister à des impulsions si naturelles; les aventuriers que la paix aura laissé inoccupés ne tenteront-ils pas l'entreprise sans lui? n'aurons-nous pas à résister aux coups répétés du flibustiérisme le plus vaste, le plus énergique, le plus effréné qu'on ait jamais vu? De telles appréhensions ne sont que trop fondées. Un dangereux et laborieux antagonisme avec les États-Unis, telle est la perspective que place devant nous le résultat de l'expédition du Mexique. La question est de savoir si, au lieu de l'éloigner le plus possible dans l'avenir afin d'avoir le temps de quitter le Mexique avant qu'il n'éclate, nous irons le provoquer sur-le-champ en reconnaissant les états confédérés et en allant au-devant d'une guerre avec les États-Unis, guerre cruelle, où la victoire même nous serait fatale, puisqu'elle détruirait une des créations de la politique française les plus fortes et les plus utiles à notre pays.

Il importe que des résolutions immédiates et qu'un parti énergique soient pris sur ce point; il importe que la politique française renonce le plus tôt possible aux fantaisies de partialité qu'elle a jusqu'à présent témoignées à la cause des séparatistes. Nous ne croyons certainement point que le gouvernement français veuille, comme de fausses rumeurs l'ont prétendu, reconnaître le sud; mais il ne suffit pas que cette faute soit évitée pour le présent. Ce qui est nécessaire, c'est que l'on quitte une pente qui mènerait, sans qu'on s'en doutât, plus tôt qu'on ne voudrait, à un conflit avec l'Union américaine. Ce qui est nécessaire, c'est que nous n'ayons pas le chagrin de voir les journaux mexicains publiés sous notre patronage parler de la reconnaissance du sud par le Mexique, et peut-être la honte de laisser compromettre la politique et les intérêts séculaires de la France par la poignée d'émigrés que nous avons conduits à Mexico à la queue de notre armée. Il nous paraît singulièrement impertinent qu'il soit parlé à Mexico de la reconnaissance des états confédérés avant que le nouveau gouvernement

mexicain soit établi, avant que l'on connaisse l'acceptation de l'archiduc, avant que l'empereur Maximilien ait pris le pouvoir. Le seul espoir que nous ayons en effet de voir la France sortir de cette aventure, c'est que l'archiduc veuille bien accepter la couronne qui lui est offerte et consente à remplir la mission difficile et peut-être glorieuse qu'un bizarre caprice de la fortune vient lui proposer. Si l'archiduc Maximilien accepte ce trône hasardeux, il rendra à la France un service dont nous devrons lui être reconnaissans. En tout cas, le plus pressant besoin de la France, c'est que les graves questions où on l'engage soient analysées, discutées, élucidées devant elle. Ce sera pour nous tous un immense soulagement d'esprit que de voir s'ouvrir la session du corps législatif et commencer les débats de l'adresse. On ne pourra pas donner une plus grande satisfaction à la juste curiosité et à la légitime impatience de la France que de lui apprendre où elle en est sur tant de points difficiles et de pousser à fond cette indispensable enquête. Nous espérons que les membres du nouveau corps législatif comprendront leur devoir dans ces graves circonstances, et sauront le remplir.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE COMTE ROSTOPCHINE. [1]

Les catastrophes de l'histoire se résument souvent dans un de ces faits exceptionnels, imprévus et éclatans qui semblent se détacher du cours régulier des événemens et qui parlent longtemps à l'imagination des hommes. Une sorte de couleur mystérieuse les enveloppe comme pour leur donner un cachet plus extraordinaire; la légende ajoute à ce que la réalité a déjà d'assez tragique, si bien que cette pauvre réalité finit par avoir quelque peine à se dégager. Un des plus frappans exemples de la place que peut occuper un seul de ces faits mystérieux dans tout un ordre de catastrophes, c'est l'incendie de Moscou éclatant au moment décisif de la campagne de 1812. Il semble qu'à dater de ce jour la retraite de l'armée française s'accomplisse à la sinistre lueur de la flamme vengeresse, et que dès lors tout soit dit. C'est comme la saisissante image de cette fatalité contre laquelle vient se briser avec fracas la plus prodigieuse fortune. Quelle est cependant la vérité sur cet événement, sur ce colossal embrasement d'une ville qui semble envelopper de ses rouges reflets toute cette triste fin de la campagne de Russie? On la cherche encore au milieu de toutes les contradictions qui se sont élevées. Est-ce l'œuvre spontanée et impersonnelle d'une inspiration nationale poussée au désespoir par l'invasion ennemie, ou le résultat d'un plan combiné et prémédité? Est-ce un acte de sauvage vandalisme détruisant tout sur son passage pour ne rien livrer, ou un sacrifice héroïque accompli dans un mouvement de religieux enthousiasme?

(1) *La Russie en 1812. — Rostopchine et Koutousof, tableau de mœurs et essai de critique historique,* par M. Schnitzler.

Est-ce l'œuvre de plusieurs complices ou de quelque Érostrate du patriotisme ne consultant que lui-même? Et cet Érostrate, quel est-il? Est-ce un *Tartare féroce,* comme on l'a nommé, ou un héros? Est-ce un patriote ou un homme bizarre, audacieux, ne reculant devant rien, pas même devant une célébrité sinistre, sauvant son pays par le hasard d'une destruction gigantesque dont il n'avait pas prévu tous les effets?

Ce qui est certain, c'est que, dans cette campagne de 1812 aux multiples et tragiques épisodes, l'incendie de Moscou domine tout, et qu'à cette destruction d'une ville est attaché le nom d'un homme qui a tour à tour avoué ou désavoué son acte, et qui n'en reste pas moins le grand et unique incendiaire. Cet homme, c'est le comte Rostopchine, dont M. Schnitzler évoque aujourd'hui l'énigmatique mémoire dans un livre substantiel et abondant, tout plein de la connaissance des choses russes, quoique manquant un peu d'ordre et d'unité. Qu'a voulu faire M. Schnitzler? A-t-il voulu retracer l'histoire de la société russe de 1812? A-t-il voulu faire simplement de la biographie en mettant en regard ces deux hommes, Koutousof et Rostopchine, celui qui a conduit la campagne régulière pour la Russie et celui qui s'est chargé de l'acte le plus mémorable, le plus décisif, en dehors de toutes les prévisions de la stratégie? L'intention de l'écrivain reste douteuse, et pourtant le livre est curieux, même dans sa marche un peu incertaine; la discussion et les portraits se succèdent. On va de Saint-Pétersbourg à Vienne, du camp de Koutousof au cabinet du gouverneur de Moscou, et à travers tout apparaît cette figure étrange, originale et assez peu connue de Rostopchine, le plus Russe peut-être des Russes de ce temps par son caractère et par l'emportement d'un patriotisme tout au moins sans scrupule.

La vérité, disais-je, a quelque peine à se faire jour sur un événement qui malgré tant d'explications diverses est resté sinistre, et celui qui a contribué le plus peut-être à jeter des doutes, c'est Rostopchine lui-même, quand il a décliné plus tard la responsabilité de la catastrophe; elle apparaît cependant, et elle se détache invinciblement de l'ensemble des faits. Ainsi il est bien clair que ce ne furent point les Français qui allumèrent l'incendie de Moscou. Il est évident aussi désormais que l'empereur Alexandre n'y était pour rien, qu'il n'avait point donné un tel ordre, qu'il n'avait pas même prévu une telle éventualité; il en fut consterné, épouvanté, et ce fut par la suite une des causes de la disgrâce de Rostopchine. La destruction de Moscou n'entrait pas non plus dans le plan de Koutousof, qui, se croyant hors d'état de livrer bataille, jugeait plus utile de conserver son armée intacte que de défendre une ville, et se contentait de pousser plus loin sa retraite. Rostopchine restait donc seul, comme gouverneur de Moscou, en face de cette situation, à l'approche de l'armée envahissante; seul il avait prévu et débattu en lui-même ce qu'il ferait dans une telle extrémité, et seul il prenait l'initiative d'un acte qui allait peser sur lui en donnant à son nom une gloire aussi retentissante que sinistre. Sans nier ce qu'il pouvait y avoir de haine nationale légitimée par l'invasion et de patriotisme désespéré dans une telle résolution, on peut dire qu'il y avait aussi du Tartare pliant ou brûlant sa tente devant l'ennemi, et cette fois sa tente, c'était la ville sainte de la Russie. L'acte était à la hauteur des circonstances.

Rostopchine avait tout fait pour élever les esprits au niveau de ce sacrifice; il les avait embrasés, et à ce feu, comme il le disait, tous les incendies peuvent s'allumer. Il semblait, en parlant ainsi, confondre sa responsabilité dans celle de tout le monde. Il est vraisemblable cependant que, s'il n'avait pas combiné toutes les mesures de destruction et ordonné le feu, personne n'eût secoué la première torche. Ce qu'il y a de plus curieux peut-être dans un tel événement, c'est le caractère de l'homme, Tartare, si l'on veut, comme on l'appelait, mais Tartare d'une étrange nature, n'ayant rien de ce qu'il faut pour jouer un rôle sérieux et suivi, mais ayant ce qui était nécessaire pour prendre une résolution extrême et violente : passionné, ambitieux, mécontent, remuant, sarcastique, vieux Russe par-dessus tout, fanatique d'absolutisme, ennemi de toute nouveauté, furieux dans ses haines. Était-ce vanité, était-ce plus tard par dérision de ce nom de Tartare qu'on lui infligeait? il prétendait descendre de Gengiskan. Le comte Rostopchine avait été un moment le favori de l'empereur Paul Ier et son ministre des affaires étrangères; il avait reçu le titre et la charge de gouverneur-général de Moscou de l'empereur Alexandre Ier, dont les velléités libérales ne le trouvaient pas toujours respectueux : personnage original qui faisait des brochures en remplissant ses fonctions, avant de brûler la ville qu'il était chargé de gouverner, et qui à tout le reste mêlait le goût des lettres, un esprit humoristique, un excès de passion frondeuse et agressive très propre à lui faire des ennemis, bienveillant au surplus quand sa passion n'était pas en jeu. C'était évidemment un de ces hommes qui se trouvent mêlés par hasard aux événemens, qui ont un éclair de gloire sans avoir un rôle véritable dans l'histoire et qui disparaissent de la scène après avoir dit le mot mystérieux qu'ils ont été chargés de prononcer, sans se bien rendre compte eux-mêmes de ce qu'ils ont fait. La première fois qu'il vit l'empereur Alexandre après la catastrophe de Moscou, il fut reçu avec une froideur qui tenait de la répulsion; il ne put désormais se présenter à la cour. Son moment était passé, il ne revint plus. Le héros de Moscou erra en Europe, il disparut; il vint surtout en France, où il vécut longtemps. Il ne retourna en Russie qu'au moment de la mort d'Alexandre, et ne reparut un instant à Pétersbourg que pour mourir lui-même aussitôt.

La vie qu'il menait en France était tout occupée de recherches bibliographiques et de plaisirs mondains. On n'aurait point soupçonné l'homme sur lequel pesait une célébrité lugubre et qui s'en défendait au reste, lorsque dans l'Europe renouvelée de 1815 il aurait pu l'invoquer comme un titre. C'est en France qu'il écrivit un jour pour une dame de ses amies cette plaisanterie en quelques pages qu'il intitula : *Mémoires écrits en dix minutes*, et qui commencent ainsi par l'heure de sa naissance : « On me mesura, on me pesa, on me baptisa; je naquis sans savoir pourquoi, et mes parens remercièrent le ciel sans savoir de quoi... » Son existence, il la résumait en ces mots : « J'attends la mort sans crainte comme sans impatience. Ma vie a été un mauvais mélodrame à grand spectacle, où j'ai joué les héros, les tyrans, les amoureux, les pères nobles, mais jamais les valets. » Quant à son premier voyage en France, il le racontait de cette façon : « Je suis venu en France pour juger moi-même du mérite réel de trois hommes célèbres, le duc d'Otrante, le prince de Talleyrand et Potier. Il n'y a que ce dernier qui

me semble au niveau de sa réputation... » Voilà comment finissait l'homme qui avait eu un jour la renommée d'un sauveur de son pays et même de l'Europe. L'humoriste se vengeait des déceptions de la vie. L'heure sérieuse était passée pour lui, et le contraste n'est point le phénomène le moins curieux de cette histoire qui commence par une tragédie et qui finit par le sarcasme.

CH. DE MAZADE.

UN LIVRE SUR LA QUESTION DES ANCIENS ET DES MODERNES (1).

S'il est une question qu'on aurait pu croire épuisée, c'est assurément celle des anciens et des modernes. Voici pourtant un livre qui la reprend dans les termes les plus vifs, et qui essaie de la rajeunir en réunissant les arts aux lettres. Il n'est pas sans intérêt de rechercher comment se transforment et se poursuivent certains débats à plus d'un siècle de distance. Voyons donc ce que sont devenus sous la plume de M. Eugène Véron les argumens surannés de Lamotte et de Perrault. L'auteur, qui a vécu trois ans à l'École normale, ne semble guère se souvenir de la docte maison qu'Augustin Thierry appelait *alma mater*. La méthode qu'il préfère est celle du syllogisme, et ce n'est pas la plus naturelle dans une matière où le sentiment ne doit pas être sacrifié au raisonnement. Tout syllogisme d'ailleurs, on le sait, vaut ce que vaut la majeure. Or M. Véron glorifie le roman et le paysage jusqu'à leur donner, de droit comme de fait, le premier rang dans les lettres et la peinture de nos jours; il préfère Gorgias à Socrate, les sophistes aux philosophes, parce que Gorgias et les sophistes avaient, à ses yeux, une notion plus juste du progrès. Il voit dans Jésus, non le transformateur des idées juives, mais l'héritier des doctrines grecques, sans autre preuve que le voyage contesté de la sainte famille en Égypte et sans autre raison que l'éclat que jetaient alors ces doctrines dans ce pays. Voilà pourtant où conduit l'enivrement de l'individualisme. A force de se persuader qu'il n'y a ni idées générales, ni certitude ou même probabilité dans le consentement unanime, un homme d'un talent réel et vigoureux est amené à ne tenir compte que de ce qu'il pense par lui-même, et, loin de contrôler son opinion par celle des autres, à chercher dans l'arsenal rouillé de la logique des raisonnemens à l'appui de ce qui lui semble vrai.

Il y a donc deux choses dans ce singulier livre : des théories sur le beau et l'application de ces théories aux lettres et aux arts. Le point de départ, l'axiome fondamental, c'est que le progrès est la loi de l'humanité. L'idée n'est pas nouvelle. Si elle est vraie, je n'ai pas à l'examiner ici; je constate seulement que M. Véron l'exagère en soutenant que rien n'échappe au progrès. Bien mieux, M. Véron croit être en possession d'un criterium assuré pour reconnaître le progrès. A l'entendre, le progrès consiste dans le plus ou moins de psychologie, ou, pour parler le langage devant lequel il a le tort de ne pas reculer, dans « le plus ou moins de subjectivité » qui distingue nos pensées. En d'autres termes, plus l'homme s'occupe des choses qui lui sont étrangères, plus il est près de la barbarie; au contraire, plus il s'occupe de lui-même, plus il est avancé dans les voies de la civilisation.

(1) *Supériorité des arts modernes sur les arts anciens,* par M. Eugène Véron.

Et pourquoi, je vous prie? Parce que dans l'univers entier nous ne pouvons connaître que nous-mêmes, nos idées, nos impressions. Tout le reste nous échappe. Du monde extérieur, nous ne pouvons pas même dire qu'il existe, puisque nous ne le voyons qu'à travers nos sensations. On devine les conséquences que M. Véron tire de ces principes. Puisque nous ne savons même pas si les choses existent, comment affirmerions-nous qu'elles sont belles ou qu'elles ne le sont pas? Tout au plus pouvons-nous dire que nous les trouvons belles; la beauté réside donc dans notre jugement, et comme nos intelligences sont variables, il n'y a pas de beau absolu. On ne pourrait admettre cette proposition téméraire que si M. Véron n'avait pas tort d'affirmer la variabilité des intelligences sans réserves ni restrictions. Les intelligences ont cependant une partie commune et par conséquent invariable, cela est sensible par les vérités dites nécessaires, devant lesquelles l'homme de génie est l'égal du pire des sots.

Pourquoi cette communauté de jugement que nous constatons par rapport aux vérités nécessaires ne s'étendrait-elle pas au bien et au beau? Si nous ne sommes pas tous d'accord pour dire que telle chose est bonne ou telle autre belle, personne ne conteste qu'il y en ait qui ont ce caractère. Peu m'importe le reste; le goût a ses vicissitudes : nous aimons la nature, et nos pères du XVII[e] siècle n'y faisaient guère attention; Shakspeare nous charme, et Voltaire le trouvait barbare; les Allemands ne sentent pas les beautés de Racine; Platon et Aristote n'ont pas été jugés de même par la scolastique et par la renaissance; mais il y a des choses, comme la lumière du soleil, le ciel et la mer, que tout le monde trouve belles, et il suffit que l'on conçoive la possibilité de cet accord. Décidément le subjectif n'est pas tout, l'objectif n'est pas une chimère, et M. Véron n'a pas raison.

Il veut pourtant prouver son dire, et procède avec assez d'adresse. La poésie, dont il parle avant d'arriver aux arts, pourrait bien lui être un embarras, s'il adoptait une des nombreuses définitions qui en ont été données; mais il en fait « la plus profonde expression du besoin du progrès. » Ces mots caractéristiques sont assez commodes. Alors en effet, si le progrès est la loi de l'humanité, le XIX[e] siècle est plus poétique que le XVII[e], et ainsi de suite, en sorte que le plus prosaïque de tous serait celui d'Homère. Rien, direz-vous, de plus nouveau et de plus invraisemblable; mais M. Véron n'est pas à bout d'affirmations et de théories. « Les anciens, dit-il, n'imaginaient rien, ils ne disaient que ce qu'ils voyaient, et s'ils omettaient quelque chose, ce n'était pas par cet art suprême qui retranche les détails, pour ne pas nuire à l'effet de l'ensemble, mais parce qu'ils ne voyaient pas. L'image est chez eux l'expression primitive de l'idée, sans nul effort de l'esprit. Leurs métaphores doivent être prises au sens physique, parce qu'ils disaient ce qu'ils voulaient dire, et non autre chose. » Est-il besoin de remarquer à ce propos que M. Véron ne distingue pas assez le sentiment poétique, qui est de tous les temps et qui varie suivant les personnes, de l'expression poétique, plus naturelle et plus facile aux anciens qu'aux modernes? L'imagination des peuples jeunes a une naïveté, une fraîcheur qui peut rendre leurs peintures moins savantes que les nôtres, mais qui les rend poétiques. Nous avons remplacé ce don précieux par un impérieux besoin d'analyse, qui se concilie mieux avec la science

qu'avec la poésie. Racine creuse plus qu'Homère, parce que dans un personnage il étudie une passion unique; les héros d'Homère sont des hommes complets. Par là l'un est plus philosophe et l'autre plus poète. Le concret, quoi qu'on fasse, sera toujours plus poétique que l'abstrait.

Là est le nœud de la question. Il ne faut pas dire que nous trouvons les anciens beaux parce que nous y mettons ce qui n'y est pas, ce qui n'est qu'en nous-mêmes, et qu'au fond entre les scènes les plus pathétiques et les plus froides il n'y a pas de différence. La vérité est que nous analysons savamment ce que les anciens entrevoyaient et exprimaient sous une forme synthétique. Les poètes que nous avons encore sont précisément des hommes qui n'ont jamais éprouvé ce besoin scientifique de notre temps, ou qui ne l'ont satisfait que sur eux-mêmes. Au reste, ils n'échappent pas plus que les anciens aux additions et aux commentaires de leurs lecteurs. Le plus grand des poètes modernes, aux yeux de M. Véron, est Shakspeare. Or, « s'ils sont tous personnels, parce qu'ils savent très clairement que les sentimens plus ou moins généraux qu'ils expriment sont leurs propres sentimens, et qu'ils parlent en leur propre nom, » cette définition de la *subjectivité* n'est applicable, en aucun sens, à celui de tous les poètes qui s'oublie le plus lui-même, qui s'identifie le plus avec ses personnages. Shakspeare est-il plus personnellement dans ses drames qu'Eschyle dans les siens? Et en lisant nos poètes même les plus *subjectifs*, qui nous empêche d'y ajouter du nôtre, comme il paraît que nous le faisons en lisant Homère? Est-ce qu'Alfred de Musset, M. Victor Hugo, M. de Lamartine ont dit sur un sujet donné tout ce qu'il comportait, tout ce qu'il aurait inspiré à d'autres? Ce n'est pas M. Véron qui répondra par l'affirmative, lui qui ne voit dans les intelligences que diversité. Si tout poète ne fait qu'éveiller nos pensées, le mot de *matières*, dont M. Véron veut flétrir les œuvres des anciens, sera juste aussi des modernes, et, à tout prendre, j'y verrais un éloge, puisque le souverain mérite est d'éveiller le plus grand nombre d'idées par le moindre nombre de mots.

L'auteur n'est pas plus juste pour les modernes dans les arts que dans les lettres, et sa tendance au paradoxe est ici d'autant plus fâcheuse que, n'étant qu'un simple amateur, il se laisse égarer par ses opinions personnelles, son système l'obligeant à ne rien chercher au-delà. Un premier tort, c'est de passer sous silence l'architecture, dont la supériorité chez les anciens est si manifeste que nous nous bornons à l'imiter, quand nous n'imitons pas les surprenantes, mais peu raisonnables hardiesses du moyen âge. Une omission de cette gravité nous permettrait de tenir pour non avenue toute cette partie du livre; mais l'auteur ne pèche pas seulement par omission. Il écrit cette phrase étrange : « Les anciens ne comprenaient pas que le beau puisse résider dans l'harmonie des diversités; la règle de leurs pensées, c'est la recherche de l'unité. » Il affirme, pour compléter son erreur, que les Grecs aimaient la symétrie, et il ne voit pas que c'est nous qui l'aimons au point de la confondre avec l'harmonie. Les Athéniens, les Romains eux-mêmes cherchaient l'harmonie dans la variété, comme on peut le voir par la disposition des monumens sur l'Agora et sur le Forum. On a reproché, je le sais, on reproche encore aux anciens leur culte pour les belles formes, et une école éprise de l'art catholique du moyen âge a toujours le nom de

Phryné à la bouche, comme une éternelle et irréfutable objection; mais on a lieu de s'étonner qu'un critique si décidément ami du progrès s'accommode de pareils alliés, et surtout que, parce qu'il préfère une chose à l'autre, il aille jusqu'à nier celle qu'il ne préfère pas. Dans la reproduction de la figure humaine, on peut rechercher ou la pureté des lignes ou l'expression, car les réunir ensemble, cela ne semble guère possible. Qu'on aime mieux l'expression, parce qu'elle fait paraître la vie de l'âme, cela se conçoit : encore ne faudrait-il pas aller jusqu'à préférer les magots d'Ostade aux « académies que nous copions d'après l'antique, » ce qui, pour tout bon entendeur, veut dire aux chefs-d'œuvre antiques; mais faut-il pour cela nier que la beauté réside dans la pureté des lignes, et, pour justifier cette opinion, comparer la Vénus de Milo à la Joconde, c'est-à-dire deux arts qui ne sauraient fleurir dans les mêmes conditions?

Sur la peinture antique, M. Véron ajoute encore d'autres erreurs. Il la voit toute dans les habiletés de métier : il cite triomphalement le raisin de Zeuxis, le rideau de Parrhasius, la ligne d'Apelle, et il ajoute, non sans raison, que les animaux, malgré la sûreté prétendue de leur instinct, se laissent facilement prendre à ces trompe-l'œil, et ne sont pas malaisés à duper, comme peuvent l'attester les chasseurs et les pêcheurs. M. Véron lui-même a vu des moineaux becqueter des perles de verre parmi des miettes de pain; mais il ne fait pas attention que les auteurs mentionnent cette perfection imitative des artistes anciens à titre de tour de force, et non comme le comble de l'art. En réalité, ce sont les ressources du métier qui ont surtout manqué à l'art antique : il ne connaissait ni le clair-obscur, ni la perspective, ni le relief, ni la peinture à l'huile. On ne peignait alors qu'à la détrempe, genre plus propre à la décoration des murailles qu'à la reproduction des détails; mais on avait heureusement le principal, qui est le dessin, et quiconque a vu à Pompéi ou au musée de Naples les monumens trop rares qui nous restent de la peinture antique pourra regretter ce qui manque à cet art, mais non méconnaître la supériorité sensible qu'avaient des peintres même du second ou du troisième rang.

Combien n'est-il pas impie, dirons-nous après avoir lu ce plaidoyer pour les modernes, le vœu de ceux qui nous veulent affranchir des Grecs et des Romains! Quiconque, par situation ou par système, a voulu marcher dans l'ignorance de leurs chefs-d'œuvre ou sans leur aide a dû s'arrêter en route, s'il n'aimait mieux, par des efforts extraordinaires, combler les lacunes de son éducation. Même dans les parties où nous pouvons nous croire supérieurs à nos maîtres, nous ne le serions pas devenus sans leurs leçons: l'étude du passé sera toujours la plus sûre lumière pour s'avancer dans les voies de l'avenir. C'est pour cela que la renaissance demeurera un bonheur à jamais mémorable de l'humanité, qui, grâce à elle, a enfin cessé de marcher à tâtons. Voilà ce qu'il faut reconnaître et proclamer au nom même de la démocratie et du progrès, qui n'ont rien à gagner à n'avoir pas d'ancêtres et à se montrer ingrats. Il sera toujours regrettable de voir dépenser tant de talent, d'esprit et de savoir pour se mettre en opposition avec les lois éternelles, avec le sentiment universel du goût.

F.-T. PERRENS.

V. DE MARS.

s
-
à
n
-
n
e
s-
r
il
s-
e

a
le
is
e
à
n
es
it
et
er
r,
rs
la
st
t-
er
le

ur
es
ns
en
a-
re
s:
es
ur
r-
ne
n-
n-
ec